

f




RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE
CA NIMES METROPOLE AEP

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Le Règlement Général pour la Protection des Données, entré en vigueur le 25/05/2018, a renforcé les droits et libertés des personnes physiques sur leurs données à caractère personnel. Afin de s'y conformer, les Responsables de traitement des données doivent adapter les mesures de protection les concernant. En conséquence, Eau de Nîmes Métropole communique à travers le rapport annuel uniquement des données anonymisées ou agrégées.

REPÈRES DE LECTURE

Le document intègre différents pictogrammes qui vous sont présentés ci-dessous.

Repère visuel	Objectif
 ENGAGEMENT	Identifier rapidement nos engagements clés
 FOCUS	Mettre en évidence certaines de nos innovations et nos points différenciants
 RESPONSABILITÉ	Identifier nos démarches en termes de responsabilité environnementale, sociale, et sociétale

Gestion du document	Auteur	Date
Version définitive	Hichem CHERICHI	24/07/2025

Avant-propos



SEM N – Rapport annuel du délégataire 2024

J'ai le plaisir de vous adresser le Rapport Annuel du Délégué de votre service d'eau et d'assainissement pour l'année 2024. A travers ses différentes composantes techniques, économiques et environnementales, vous pourrez apprécier la performance de votre service et l'engagement sur votre territoire.

L'année 2024 a été marquée par de nouvelles manifestations du dérèglement climatique, tant sur la quantité que sur la qualité. En particulier, les inondations et la pluviométrie record ont placé l'eau au cœur de l'actualité. Dans la lignée du plan Eau et des baisses des volumes d'eau consommés en 2023, nous avons observé au cours de l'année 2024 la poursuite de cette tendance baissière. Notre objectif partagé est de garantir la sécurité des volumes disponibles tout en préservant l'équilibre économique du service à des conditions acceptables par tous. La préservation de la ressource en eau, l'évolution de notre modèle pour adapter les services d'eau et d'assainissement et embarquer l'ensemble des parties prenantes sont au cœur de nos enjeux.

En 2024, la qualité de l'eau a été une priorité majeure. Nous avons lancé dès novembre 2023 une campagne de détection massive des 20 PFAS, en anticipation de l'obligation des autorités sanitaires, campagne qui s'est terminée en juin 2024. Sous votre autorité, notre priorité est de protéger la santé des usagers en les informant d'une part sur la qualité de leur eau, et d'autre part sur les mesures correctives que vous mettez en œuvre.

Notre préoccupation concerne également la qualité des rejets dans l'environnement. Les femmes et les hommes de Eau de Nîmes Métropole sont à vos côtés pour assurer la conformité de nos systèmes d'assainissement, et agir proactivement pour minimiser les impacts sur l'environnement et la biodiversité. Nous abordons avec rigueur ce sujet conformément au cadre ambitieux défini dans la nouvelle directive européenne Eaux résiduaires urbaines (DERU2).

S'adapter à la raréfaction des ressources en eau, et promouvoir la performance des systèmes d'eau et d'assainissement sont au cœur de la réforme des redevances des Agences de l'eau. Nos équipes sont engagées à vos côtés pour répondre à ces défis en améliorant le rendement de réseau et en assurant la performance opérationnelle des systèmes d'assainissement. Dès 2024, nos équipes se sont organisées pour vous accompagner afin de mieux mettre en œuvre cette réforme structurante.

Au regard de l'urgence climatique, des besoins d'adaptation du service et pour le développement de votre territoire, nous souhaitons plus que jamais construire avec vous l'avenir de l'eau. Cette adaptation passera par des solutions telles que la réutilisation des eaux usées, l'autonomie dans la production électrique via l'usage de panneaux photovoltaïques, ou l'accompagnement vers la résilience des territoires face aux événements climatiques. Moins gaspiller l'eau par l'amélioration du rendement de réseau, maîtriser les consommations grâce au télélevé et à la sobriété, et mieux l'utiliser, par exemple en la réutilisant davantage, nous paraissent être des axes essentiels d'une gestion durable de la ressource.

Notre rapport 2024 reflète notre engagement continu pour la sécurité de nos équipes, l'excellence opérationnelle en ligne avec les engagements pris dans notre contrat, la durabilité environnementale, et votre satisfaction et celle des abonnés. Nous sommes convaincus que c'est ensemble que nous saurons construire l'avenir de l'eau sur votre territoire.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à nos équipes et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Pierre Ribaute,
Directeur Général, Eau France

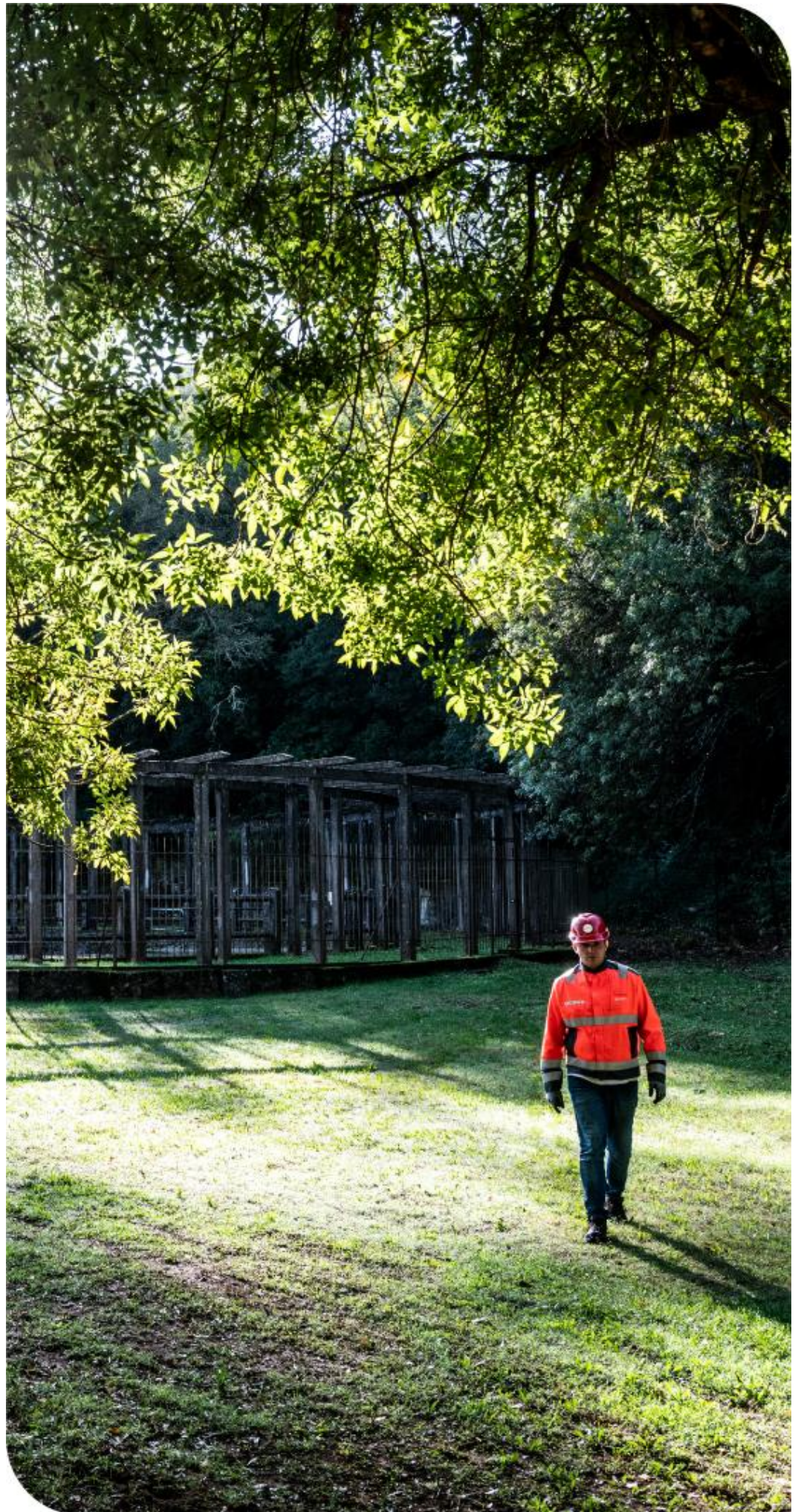
Sommaire

1. L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE.....	6
1.1 Un dispositif à votre service.....	7
1.2 Présentation du contrat.....	10
1.3 Les chiffres clés.....	12
1.4 Les indicateurs réglementaires 2024.....	13
1.5 Autres chiffres clés de l'année 2024.....	14
1.6 Le prix du service public de l'eau.....	16
1.7 L'essentiel de l'année 2024.....	17
2. LES CONSOMMATEURS DE VOTRE SERVICE ET LEUR CONSOMMATION	53
2.1 Les consommateurs abonnés du service.....	54
2.2 La satisfaction des consommateurs : personnalisation et considération au rendez-vous.....	62
2.3 Données économiques.....	64
3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE.....	68
3.1 L'inventaire des installations.....	69
3.2 L'inventaire des réseaux.....	79
3.3 Les indicateurs de suivi du patrimoine.....	95
3.4 Gestion du patrimoine.....	99
4. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE POUR VOTRE SERVICE	120
4.1 La qualité de l'eau.....	121
4.2 La maîtrise des prélèvements sur la ressource, volumes et rendement du réseau.....	143
4.3 La maintenance du patrimoine.....	177
4.4 L'efficacité environnementale.....	180
5. RAPPORT FINANCIER DU SERVICE	186
5.1 Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE).....	187
5.2 Situation des biens.....	189
5.3 Les engagements à incidence financière.....	190
6. ANNEXES.....	193
6.1 La facture 120 m ³	194
6.2 Les données consommateurs par commune.....	196
6.3 La qualité de l'eau.....	199
6.4 Le bilan énergétique du patrimoine.....	336
6.5 Les engagements spécifiques au service.....	339
6.6 Annexes financières.....	341
6.7 Reconnaissance et certification de service.....	346

6.8	<i>Actualité réglementaire 2024</i>	349
6.9	<i>Rappel des propositions d'amélioration Réseaux</i>	353
6.10	<i>Glossaire</i>	372

1.

L'ESSENTIEL DE
L'ANNÉE



En tant que délégataire, Eau de Nîmes Métropole s'engage à vous fournir, en toute transparence, l'ensemble des informations relatives à votre service d'eau. Cette première partie en fait la synthèse : vos interlocuteurs, les informations relatives à votre contrat, les faits marquants de l'année écoulée et les chiffres clés (indicateurs réglementaires et autres données chiffrées liées à la production et à la distribution, au patrimoine, aux services apportés aux consommateurs, etc.)

1.1 Un dispositif à votre service



Donner accès à tous à une eau et un assainissement de qualité est notre métier, au cœur des enjeux d'écologie humaine et d'aménagement des territoires.



• **Sites d'exploitation**

○ **1 accueil consommateurs**

LE CARRÉ DE L'EAU,
tous les jours
9A, avenue de la Méditerranée
30000 Nîmes



4 permanences en Mairies à :

- La Calmette
- Manguerittes
- Clarensac
- Saint Gilles

VALEURS

- SOLIDARITÉ
- RESPONSABILITÉ
- INNOVATION
- SENS DU CLIENT
- RESPECT

CHIFFRES CLÉS



100 247 abonnés
desservis en eau potable

89 971 abonnés
raccordés en assainissement



1 711 km de réseau
de distribution d'eau potable

1 139 km de réseau
de collecte des eaux usées



27 usines
d'eau potable

26 usines
de dépollution

NOS ÉQUIPES À VOTRE SERVICE



CONTACTS

Contact consommateurs
0 969 366 102
www.eaudenimesmetropole.fr

Eau de Nîmes Métropole
 (Adresse postale)
 1349, avenue Joliot Curie
 30900 Nîmes

1.2 Présentation du contrat

Données clés

✓ Déléataire	Société des Eaux de la Métropole Nîmoise
✓ Périmètre du service	BERNIS, BEZOUCE, BOUILLARGUES, CABRIERES, CAISSARGUES, CAVEIRAC, CLARENSAC, DIONS, FONS, GAJAN, GARONS, GENERAC, LA CALMETTE, LA ROUVIERE, LANGLADE, LEDENON, MANDUEL, MARGUERITTES, MILHAUD, MONTIGNARGUES, NIMES, POULX, REDESSAN, RODILHAN, SAINT BAUZELY, SAINT CHAPTES, SAINT COME ET MARUEJOLS, SAINT DIONIZY, SAINT GERVASY, SAINT GILLES, SAINT MAMERT DU GARD, SAINTE ANASTASIE, SAUZET, SERNHAC
✓ Numéro du contrat	JN010
✓ Nature du contrat	Affermage
✓ Date de début du contrat	01/01/2020
✓ Date de fin du contrat	31/12/2027
✓ Les engagements vis-à-vis des tiers	

En tant que délégataire du service, Société des Eaux de la Métropole Nîmoise assume des engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
Achat	BRL	Achat d'eau en gros à BRL
Vente	BRL	Vente en gros à BRL
Achat	SUEZ	Achat d'eau à SUEZ
Vente	SUEZ	Vente en gros à SUEZ
Vente	Comps	Vente en gros d'eau potable à Comps
Vente	Beauvoisin	Vente en gros d'eau potable à Beauvoisin
Vente	Montfrin	Vente en gros d'eau potable à Montfrin
Vente	St Génès de Malgoires	Vente en gros d'eau potable à St Génès de Malgoires (ponctuelle pour maintenance)

✓ Liste des avenants

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
1	01/01/2023	Clarification et adaptation de certaines dispositions contractuelles, travaux concessifs supplémentaires, complément au BPU...
2	01/07/2024	Diverses clauses contractuelles de réexamen et Vo/V

1.3 Les chiffres clés

CA NIMES METROPOLE AEP

Chiffres clés



257 949

Nombre d'habitants desservis



100 247

Nombre d'abonnés
(clients)



27

Nombre d'installations de
production



58

Nombre de réservoirs



1 711

Longueur de réseau
(km)



99,2

Taux de conformité
microbiologique (%)



74

Rendement de réseau (%)



158

Consommation moyenne (l/hab/j)

1.4 Les indicateurs réglementaires 2024

INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2023	VALEUR 2024
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	256 815	257 949
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Délégataire	1,89 €/m ³	2,00 €/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 j	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2023	VALEUR 2024
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %	99,2 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	99,0 %	98,8 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	110	110
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	73,7 %	74,0 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	10,50 m ³ /jour/km	10,22 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	9,41 m ³ /jour/km	9,14 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	A la charge de la collectivité	
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	A la charge de la collectivité	
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	455	458
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	18 569 €	19 010 €
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	1,69 u/1000 abonnés	0,31 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100,00 %	100,00 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	2,74 %	2,88 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	1,27 u/1000 abonnés	0,75 u/1000 abonnés

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

(*) Le taux de réclamation est calculé avec un nombre de 75 réclamations

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSP

1.5 Autres chiffres clés de l'année 2024

L'EFFICACITÉ DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2023	VALEUR 2024
VP.062	Volume prélevé	Délégataire	18 126 598 m ³	18 229 429 m ³
VP.059	Volume produit	Délégataire	18 107 309 m ³	18 206 858 m ³
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	4 066 908 m ³	3 807 817 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	21 288 996 m ³	21 196 564 m ³
VP.220	Volume de service du réseau	Délégataire	675 778 m ³	675 719 m ³
	Volume consommé autorisé année entière	Délégataire	15 445 003 m ³	15 471 851 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	2 179	2 016
LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2023	VALEUR 2024
	Nombre d'installations de production	Délégataire	27	27
	Capacité totale de production	Délégataire	115 508 m ³ /j	115 438 m ³ /j
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	57	58
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	90 740 m ³	95 740 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	1 699 km	1 711 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	1 474 km	1 498 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	0 ml	0 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	98 490	98 722
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	375	248
	Nombre de compteurs	Délégataire	104 447	105 175
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	12 482	1 342
LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2023	VALEUR 2024
	Nombre de communes	Délégataire	34	34
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	99 251	100 247
	- Abonnés domestiques	Délégataire	99 225	100 222
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	26	25
	- Abonnés autres services d'eau potable	Délégataire	-	-
	Volume vendu	Délégataire	14 750 135 m ³	14 911 490 m ³
	- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	14 205 731 m ³	14 278 650 m ³
	- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	348 921 m ³	367 266 m ³
VP.061	- Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Délégataire	195 482 m ³	265 574 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	157 l/hab/j	158 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	149 m ³ /abo/an	149 m ³ /abo/an

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCÈS À L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2023	VALEUR 2024
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique d'entreprise	Mesure statistique d'entreprise
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	82 %	80 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui	Oui
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2023	VALEUR 2024
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui	Oui
L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	PRODUCTEUR	VALEUR 2023	VALEUR 2024
Energie relevée consommée	Délégataire	12 086 974 kWh	11 961 588 kWh

1.6 Le prix du service public de l'eau

LA FACTURE 120 M³

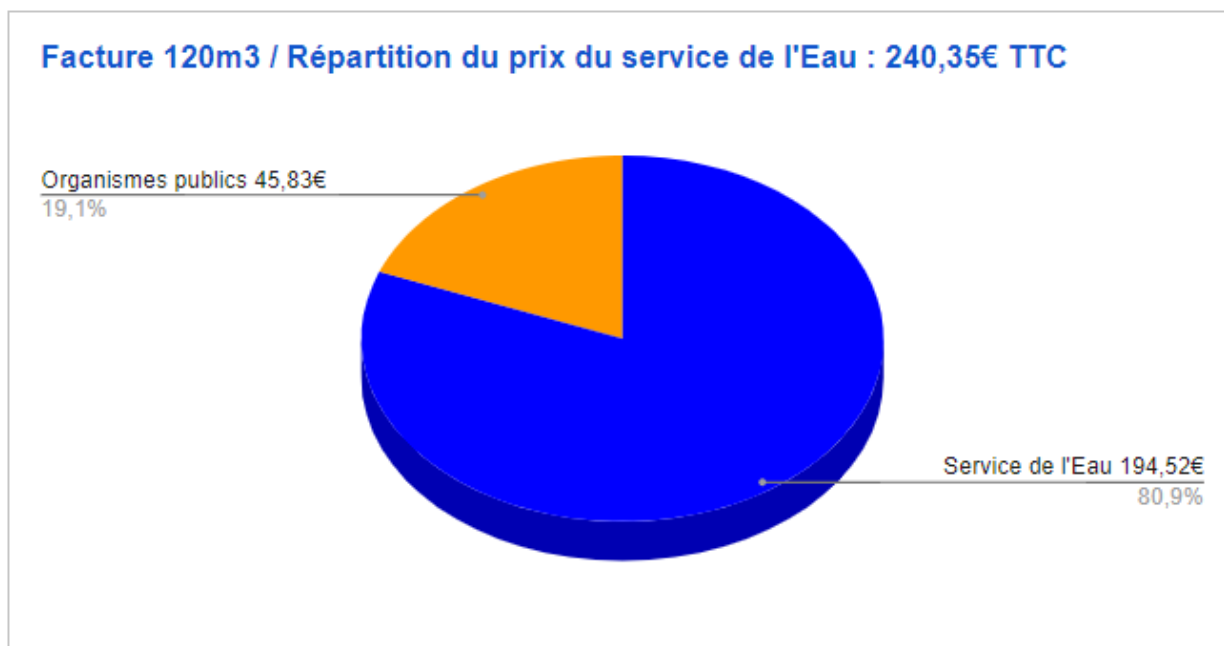
En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. La facture type de 120m³ représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

A titre indicatif sur la commune de NIMES, l'évolution du prix du service de l'eau (redevances comprises, mais hors assainissement) par m³ [D102.0] pour 120 m³, au tarif en vigueur, est la suivante :

NÎMES METROPOLE

Prix du service de l'eau potable	Prix au 01/01/2024	Prix au 01/01/2025	N/N-1
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	1,89€	2,00€	5,82%

Le graphique ci-dessous présente la répartition du prix pour 120 m³ pour le territoire de NIMES METROPOLE:



Les factures type sont présentées en annexe.

1.7 L'essentiel de l'année 2024

1.7.1 Principaux faits marquants de l'année

- Comps

Renouvellement du puits PA1

Début avril, plusieurs équipements du puits PA1 de l'usine de Comps ont été remplacés notamment la pompe, le compteur, la canalisation et la tête de puits.



Taux de manganèse élevé dans le puits PA9

Durant l'été, le puits PA9 sert de complément à l'exploitation habituelle des puits de Comps. En août, une baisse du taux de chlore à la sortie de l'usine de Comps a été observée lors de l'utilisation de ce puits.

Une analyse du taux de manganèse a été effectuée lorsque PA9 fonctionnait simultanément avec quatre autres puits ; les résultats sont les suivants :

- 1075 µg/L en sortie de PA9 (norme EDCH 50 µg/L) ;
- 4,5 µg/L en sortie de l'usine de Comps.

Par conséquent, afin de limiter l'utilisation du puits PA9, son exploitation a été restreinte aux périodes nocturnes, en étant diluée avec d'autres puits et pendant le fonctionnement simultané des deux groupes de reprise.

Renouvellement de la canalisation DN 1000

En octobre 2024, Nîmes Métropole a entrepris des travaux à la station de production de Comps. L'ancienne canalisation en sortie des pompes de reprise, qui se divisait en deux conduites DN 800 et DN 1000 en "Y" fréquemment sujet à des fuites complexes nécessitant des réparations difficiles en urgence, a été sécurisée par une nouvelle canalisation DN 1000 passant devant la station, raccordée en aval de cet élément.

Les équipes d'EDNM ont soutenu ce chantier durant toute la fin de l'année 2024. Leur implication s'est notamment traduite par l'organisation des arrêts programmés des pompes de reprise pour le remplacement de vannes stratégiques et par la gestion des débits de production, avec l'utilisation d'un seul groupe de reprise à un débit de 1 350 m³/h.

Domages consécutifs à la crue du Rhône

En octobre, une crue significative du Rhône a provoqué un amoncellement de bois et de débris sur le site d'exploitation de la station de Comps, bloquant l'accès à certains puits et nécessitant la mobilisation des équipes d'EDNM pour les évacuer.

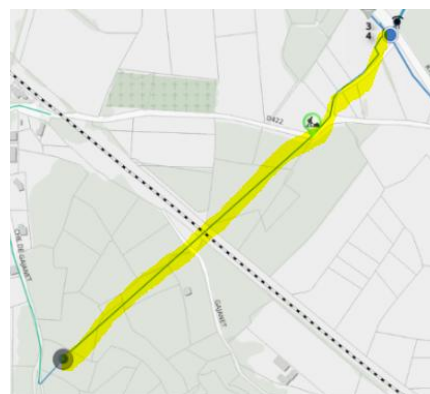


- *Gajan*

Renouvellement compteur réservoir

En août, lors du remplacement du compteur sur la canalisation d'alimentation du réservoir de Gajan, la remise en eau a provoqué le déboîtement de la conduite. Afin de pallier ce problème, des supports ont été installés pour renforcer la conduite, en raison des fortes variations de pression (7 à 14 bars) provenant de la conduite dite "syndicale".

Ces fluctuations de pression sont également à l'origine de ruptures sur la conduite en aval qui est en amiante-ciment, particulièrement fragile. Il est donc impératif d'étudier la possibilité de remplacer cette conduite et/ou de la protéger par l'installation d'un réducteur de pression (5 bars).

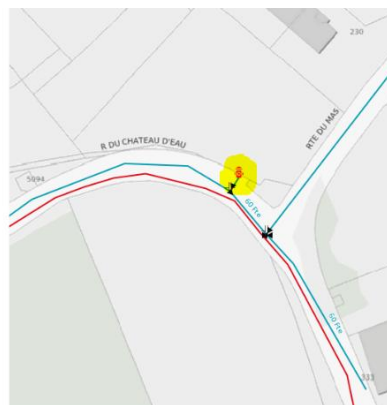
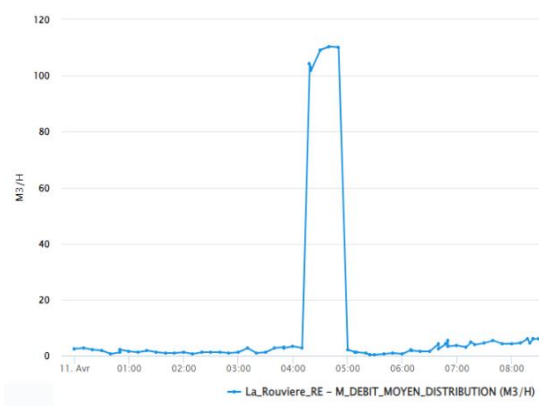




- *La Rouvière*

Dégât sur DECI le 11 avril 2024

Un véhicule a percuté un poteau incendie entraînant la casse de ce dernier et une perte estimée à 80 m3.



- *Nîmes - Mise en service de la station Maréchal Juin*

Le principal fait marquant de l'année tous périmètres confondus, sur la partie eau potable, est la mise en service de la nouvelle station de surpression appelée Maréchal Juin avec les nombreuses étapes préalables qui ont permis cet aboutissement.

Mise en service Maréchal Juin et impact sur EDNM

La station de surpression ZUP-Kennedy à Nîmes, infrastructure essentielle pour la distribution d'eau potable (desservant environ 50 000 habitants ainsi que le CHU Caremeau, grâce à deux niveaux de pression), était devenue vétuste. Conformément aux recommandations du schéma directeur AEP, Nîmes Métropole a entrepris son remplacement et sa démolition par la construction d'une nouvelle unité de stockage et de pompage nommée Maréchal Juin.

Les travaux ont démarré en 2021 et se sont achevés en septembre 2024. La station a été officiellement mise en service et exploitée par les équipes EDNM à partir de juin 2024.

Les équipes d'EDNM ont soutenu les entreprises de travaux tout au long des trois années et se sont activement impliquées dans la mise en service de la station en 2024.



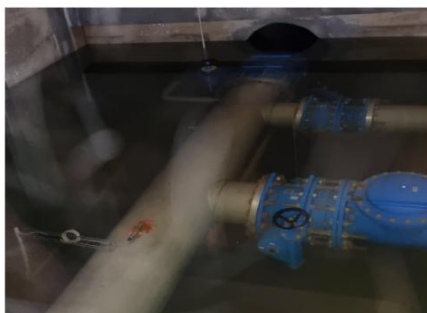
Un résumé des principales opérations menées par EDNM pour assurer le bon déroulement de la mise en service de la station est exposé ci-après :

- dépose des deux stabilisateurs de pression situés au réservoir de Castanet ;
- modification de certaines armoires et soffres au niveau des réservoirs qui communiquent avec la station : castanet, cote 110 (saut du lièvre), la Ponche et Bonfa ;
- création du branchement d'eau potable ;
- élaboration et priorisation des modes de fonctionnement d'exploitation ;
- élaboration des procédures de maintenance des équipements (stabilisateurs, ballons anti-bélier) ;
- formations des équipes sur place et exercice de crise EDNM en cas de fuite sur la canalisation d'aspiration de la station ;
- installation des dispositifs de sécurité (iloq, alarmes, caméras) ;
- mise en place des systèmes de communication (Supervision / Fibre / Modem 4G).

Mise en service Maréchal Juin : Travaux chambre de vanne Kennedy-ZUP

Le raccordement de la station Maréchal Juin à la chambre de vanne Kennedy-ZUP permet désormais d'isoler sélectivement le haut ou le bas service grâce à un système de vannes. Parallèlement à la mise en service de la station Maréchal Juin, des modifications ont été apportées à la chambre de vanne de la station ZUP afin de la rendre pleinement opérationnelle :

- Ouverture du contrat ENEDIS suite au passage du Consuel.
- Résolution d'un défaut d'étanchéité ayant nécessité 24 heures de pompage (du 2 au 3 mai), en l'absence de pompe vide-cave permanente.
- Vérification du bon fonctionnement des équipements après leur mise en service.



La structure et l'étanchéité de la chambre, fragilisées par les travaux de raccordement pour le chantier Maréchal Juin, ont été prises en compte par le maître d'œuvre. Bien qu'une réfection ait été effectuée quelques mois après, il faudra surveiller la fragilisation de l'ouvrage, son étanchéité et sur la garantie du GC à l'avenir.

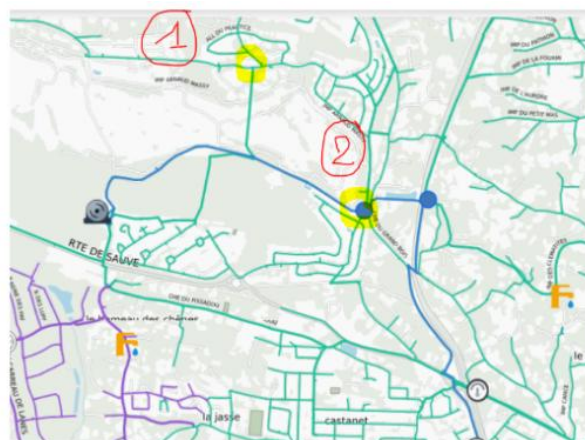
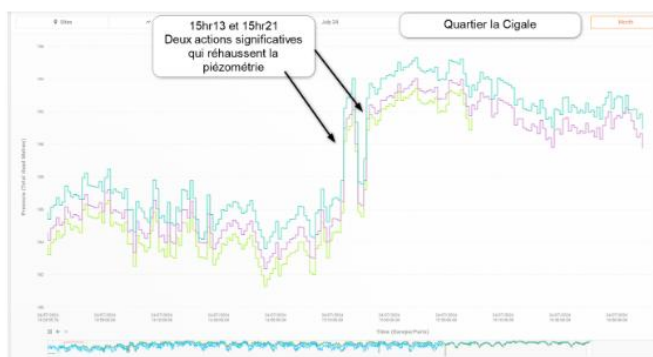


Mise en service Maréchal Juin : Manque de pression chemin de la Cigale

Du fait de leurs points hauts, plusieurs baisses de pression et des coupures d'eau ponctuelles ont été ressenties sur le quartier de la Cigale, de l'Impasse des Aubépines, des Myrthes et le Chemin des Aucubas depuis la modification de la configuration du réseau début du mois de juin pour la mise route de la station.

Dans l'attente de trouver l'origine de ce dysfonctionnement, la pression avait été augmentée provisoirement en sortie du réservoir de Castanet pour compenser la baisse anormale de pression.

Après plusieurs jours d'investigation sur le réseau à l'aide notamment d'une campagne de mesure pression Syrinix, 2 vannes anormalement et historiquement fermées (pas d'archives sur le sujet) ont été trouvées sur le réseau. Elles ont été ré-ouverte le 24 juillet et la situation est revenue à la normale.



Sur le même secteur, les travaux de renforcement engagés par NM ont été livrés en septembre. Pendant la période des travaux, une sauterelle a été installée sur la DN90 (Cf. photo).



- *Nîmes - Autres faits marquants*

Station de surpression ZUP-Kennedy : Fuite sur la canalisation d'aspiration

En janvier, une fuite a été découverte par les équipes d'EDNM sur la conduite d'aspiration, de la station de surpression ZUP-Kennedy, très ancienne et à aux parois fines. La vétusté de cette canalisation empêchait toute réparation par soudure, qui risquerait de l'endommager davantage. De plus, la fuite se situait près d'une vanne, ce qui excluait la pose d'un collier de réparation.

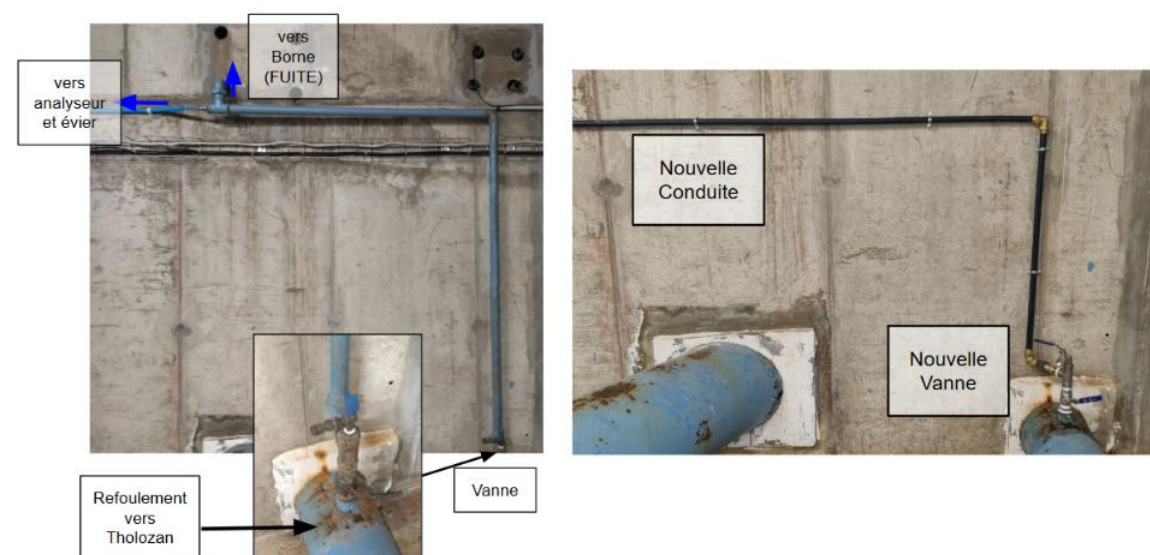
Une solution temporaire a donc été mise en place : un bout de bois a été inséré pour réduire la fuite (goutte-à-goutte) en attendant l'arrêt et la démolition de la station prévue quelques mois plus tard.



Réservoir Terre de Rouvière : réparation de fuite

En février, un écoulement d'eau a été observé sur le chemin à proximité du réservoir Terre de Rouvière. L'origine de cet écoulement a été identifiée comme une fuite de 3 m³/h sur la conduite d'alimentation de l'analyseur de chlore, laquelle desservait également une borne d'arrosage hors service.

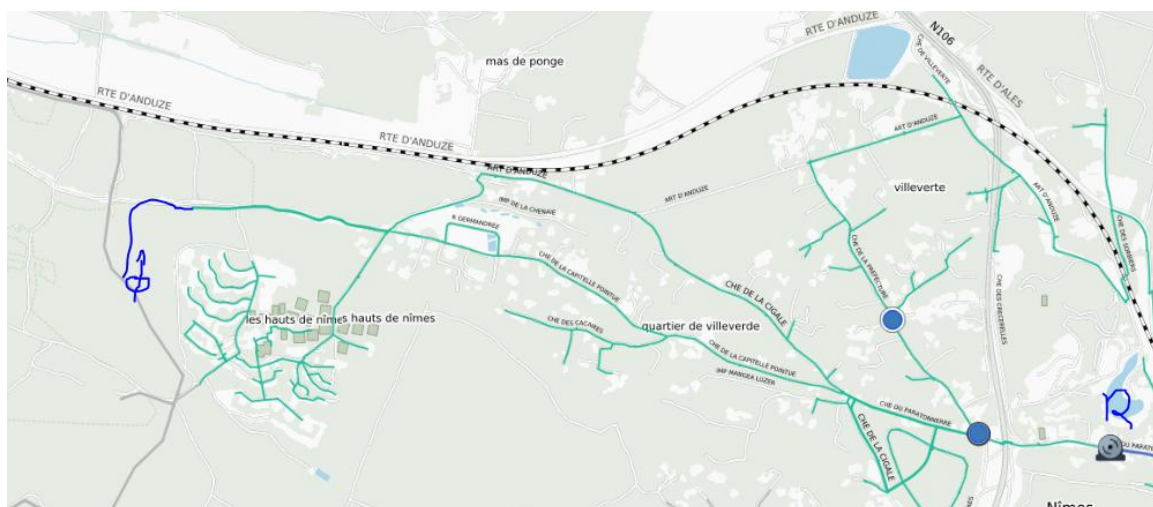
Les réparations ont été réalisées avec le remplacement de la vanne de départ de la conduite d'alimentation de l'analyseur de chlore. La borne d'arrosage est désormais abandonnée.



Secteur Hauts de Nîmes : mise en service de la canalisation de secours par Castanet

Pour sécuriser l'alimentation en eau du secteur des Hauts de Nîmes durant l'été, Nîmes Métropole a réalisé la pose d'une canalisation permettant d'interconnecter le réseau desservi par le réservoir des Hauts de Nîmes avec celui desservi par le réservoir de Castanet.

Opérationnelle depuis début avril, cette conduite soulage le réservoir des Hauts de Nîmes et peut même, en cas de faible consommation, assurer l'alimentation complète du secteur. Cette nouvelle interconnexion offre aussi une plus grande flexibilité pour les opérations de maintenance sur le réservoir.



Avenue Vincent FAITA : Fuites d'eau récurrentes

Lors des seuls travaux de renouvellement de la canalisation d'assainissement sous le pont SNCF, trois fuites ou casses ont été observées.

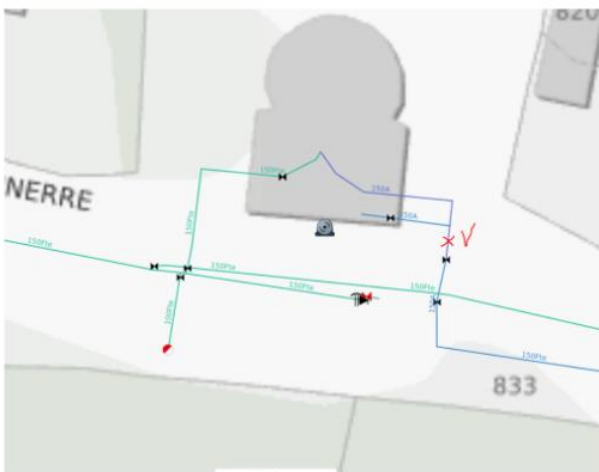
La canalisation en DN200 amiante-ciment, datant de 1955, constitue un point sensible nécessitant un renouvellement.



Pose de la ventouse sur l'alimentation du réservoir des Hauts de Nîmes

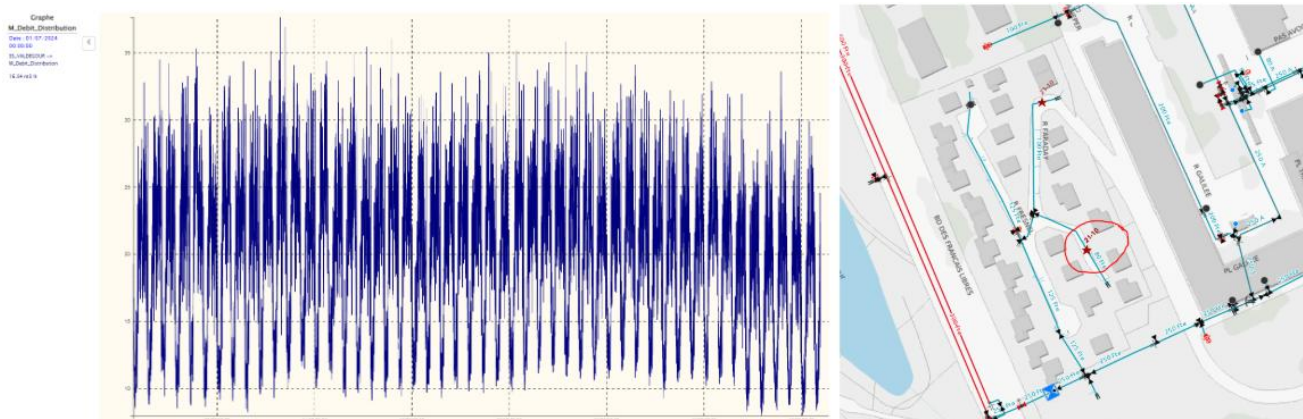
L'étude Syrinix (mesures de pression sur réseau), réalisée en 2023, a clairement démontré une mise en dépression de la conduite à l'arrêt de Bonfa quand Hauts de Nîmes n'est pas en demande d'eau.

Cette dépression engendrant un risque de casse de l'adduction, des travaux ont été ainsi réalisés en juin, dans le cadre des fonds travaux d'urgence, avec l'installation d'une ventouse triple fonction.



Suivi débit Valdegour (Galeries)

Le 13 août, une nouvelle fuite a été réparée en dehors des galeries dans la rue Faraday à Nîmes permettant de retrouver le débit de fuite de référence.



- *Nîmes - faits marquants sur les conduites d'adduction DN 800 et DN 1000*

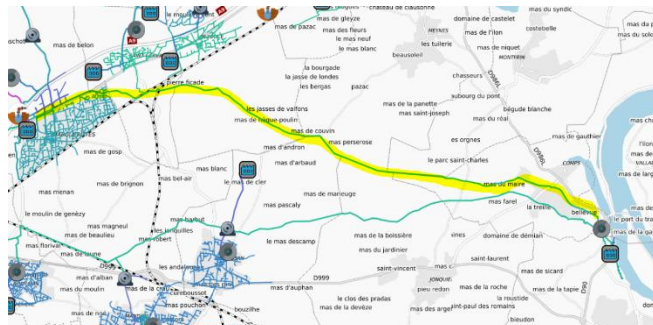
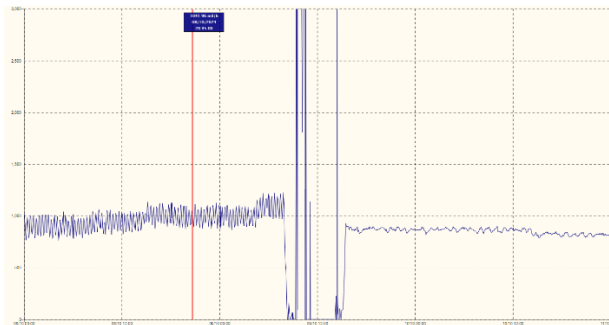
DN 800 de la tour piézométrique Comps jusqu'à Nîmes (Réservoir La Ponche à Marguerittes)

Au mois d'octobre les équipes EDNM ont oeuvré au renouvellement simultané d'une vanne et d'un débitmètre en DN800 au Point 176 (Départ Tour Piezzo)



Cette double opération a permis notamment :

- d'améliorer la précision de la mesure de débit ;
- de réaliser une sectorisation entre la Tour Piézométrique et le réservoir de la Ponche mettant en outre en évidence un faible débit de fuites, de l'ordre de 2 m³/h sur 15km.



DN 1000 de la tour piézométrique Comps jusqu'à Nîmes (Réservoir de Bonfa)

Dans le cadre des travaux de Nîmes Métropole concernant l'installation d'une nouvelle vanne de régulation sur la conduite DN 1000 au niveau de la ZAC de Grézan, la conduite avait été mise hors service en septembre 2023 avec une remise en service initialement prévue pour début décembre 2023.

Or, lors de sa remise en service en début d'année 2024, 4 fuites sont successivement apparues, toutes situées au niveau de la traversée du lotissement "les Treilles" sur la commune de Comps (entre le point 163 au point 152).

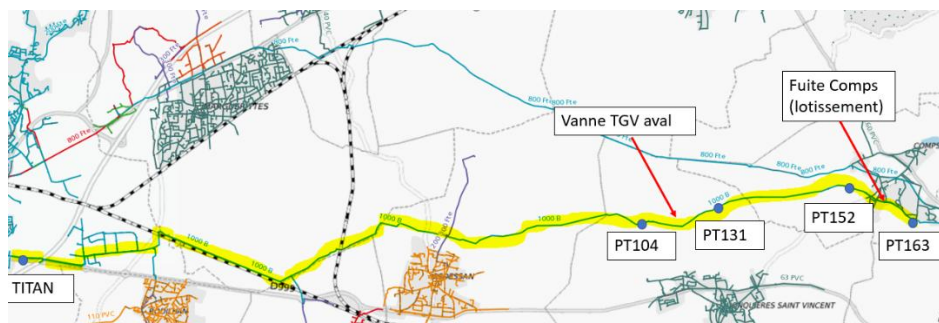
La vétusté de ce tronçon en acier de 1979 sur une centaine de mètres linéaires, accentuée par l'arrêt d'eau prolongé de plusieurs mois, sont certainement à l'origine de l'apparition de ces fuites.

Compte-tenu des difficultés d'exploitation avec une seule canalisation alimentant Nîmes (DN800) depuis près de 6 mois, des besoins d'exploitation et de l'impossibilité de prévoir un renouvellement en urgence du tronçon défaillant, il a été convenu avec la Métropole de remettre la conduite en service le 18 mars avec un débit de fuite résiduel de l'ordre de 5,5 m³/h (débit pris en considération dans le calcul des rendements de l'année).

Renouvellement de la vanne 1000 "TGV Aval" le 16 novembre

Une sectorisation de la conduite DN 1000 a été réalisée à la suite de cette l'opération mettant en évidence :

- 5.5 m³/h entre PT 163 et PT 152 (fuite lotissement Comps en attente de renouvellement de conduite)
- 0 m³/h entre PT 152 et PT104
- 16 m³/h entre PT104 et la nouvelle vanne de régulation : la fuite localisée le lendemain a été programmée en priorité dès la fin des travaux à l'Usine de Comps, (travaux empêchant une coupure de la canalisation).

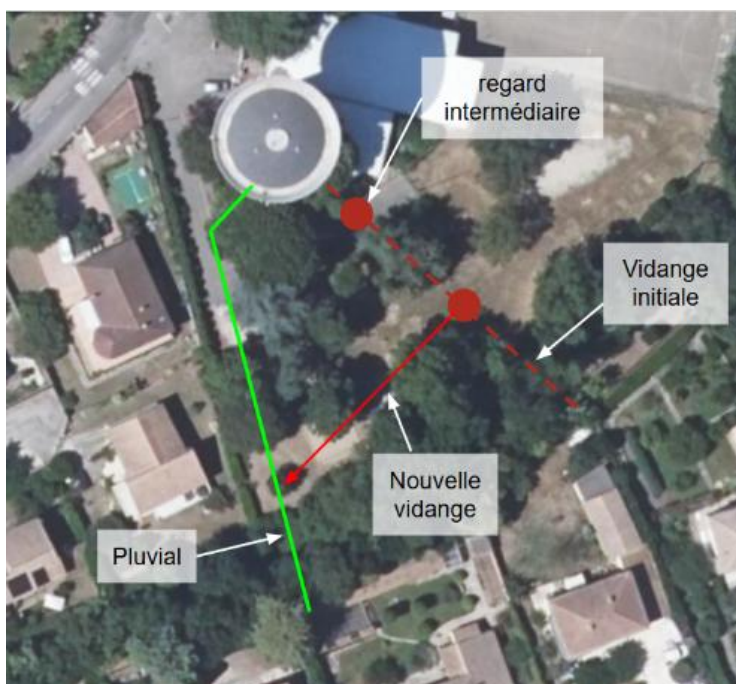


- *Rodilhan - Réservoir*

Lors des lavages du réservoir en 2022 et 2023 un débordement avait à chaque été signalé. Une première opération en décembre 2023, avec un diagnostic ITV puis le curage des racines du premier tronçon de la vidange, a été réalisé suivie par la création de deux regards intermédiaires de vidange.

Une deuxième opération en janvier 2024 avec le curage des racines du tronçon 2 mais les essais de vidange de la conduite n'étaient pas concluants et celle-ci était toujours bouchée.

Enfin, la vidange a été raccordée au réseau pluvial par Nîmes Métropole, ce qui a permis de mettre fin à ces désagréments.



Renouvellement du débitmètre

Au mois de mai 2024, le débitmètre en sortie du forage de Rodilhan a été renouvelé.



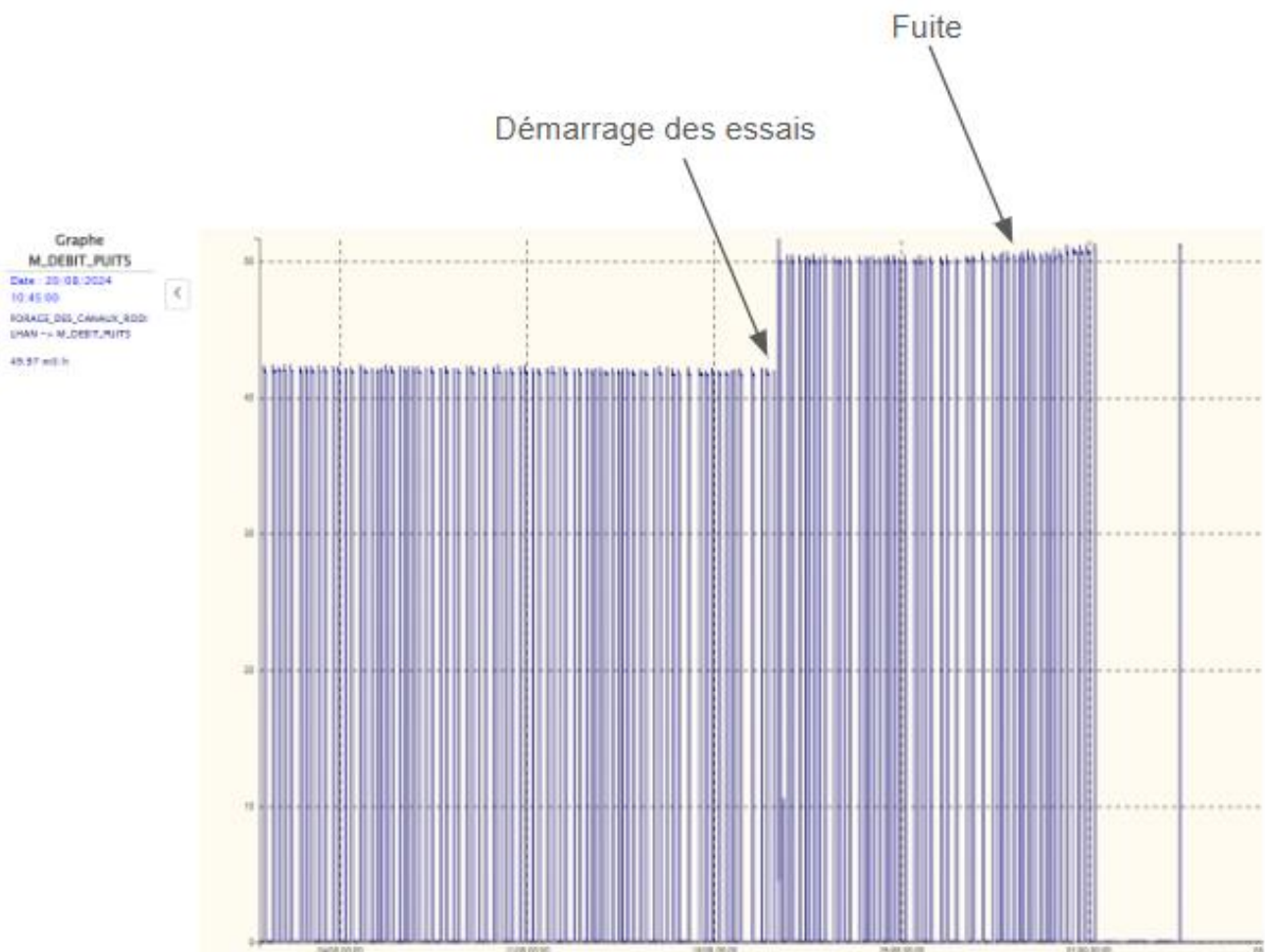
Essai préparatoire à la campagne de suivi de rabattement de nappe du captage

Au mois d'août une réunion préparatoire à la campagne de suivi de rabattement de nappe du captage de Rodilhan, a eu lieu réunissant un Hydrogéologue, NM, EDNM et BRL.

Suivi d'une première phase test réalisée avec une modification des consignes de pompage (40 à 50 m³/h) et un rejet par la vidange du réservoir.

Ces essais ont mis en évidence l'obturation de la canalisation de vidange, ce qui a conduit à l'annulation de la campagne. Une double intervention de la SAUR pour l'inspection et le débouchage de la canalisation s'est révélée infructueuse. La vidange a été renouvelée quelques mois plus tard par le service travaux de Nîmes Métropole précédé par une étude de faisabilité menée par les équipes d'EDNM.

A la fin de ces derniers travaux les nouveaux essais ont mis en évidence une nouvelle fuite sur la conduite de refoulement du forage. Le renouvellement de cette conduite reste pour le moment en suspens après de nombreuses fuites recensées depuis le début du contrat.



- *Saint-Bauzély*

Colonne percée F1 Barjagole

En juin, dans le cadre de notre programme contractuel annuel, Eau de Nîmes Métropole a mandaté un prestataire pour réaliser une ITV sur le forage F1. Lors de cette intervention, des percements ont été constatés au niveau de la colonne d'exhaure. Trois longueurs de colonnes ont été remplacées et la pompe a été installée.



- *Saint-Dionisy*

Manque de pression ch. des Arbousiers ST DIONISY

De façon plus prononcée que les années précédentes, plusieurs appels ont concerné des baisses de pression au chemin des Arbousiers à ST DIONISY. Après vérification des vannes, la configuration du réseau a été temporairement modifiée afin d'améliorer la situation.



- *Saint-Gilles*

Travaux nouveau réservoir Arnaves

En 2024, le réseau de distribution gravitaire du haut service de Nîmes Métropole a été alimenté par le réseau surpressé pendant de longues périodes. Cette situation est due aux travaux de construction du nouveau réservoir Arnaves, qui ont nécessité des ajustements sur le réseau de distribution.

La perturbation du réseau d'eau potable, causée par des variations de pression et de débit sur plusieurs mois, a entraîné de nombreuses fuites dans la commune. De plus, la grille de la boîte à boues d'un stabilisateur du réseau s'est cassée à deux reprises en raison de la présence de cailloux dans la canalisation.



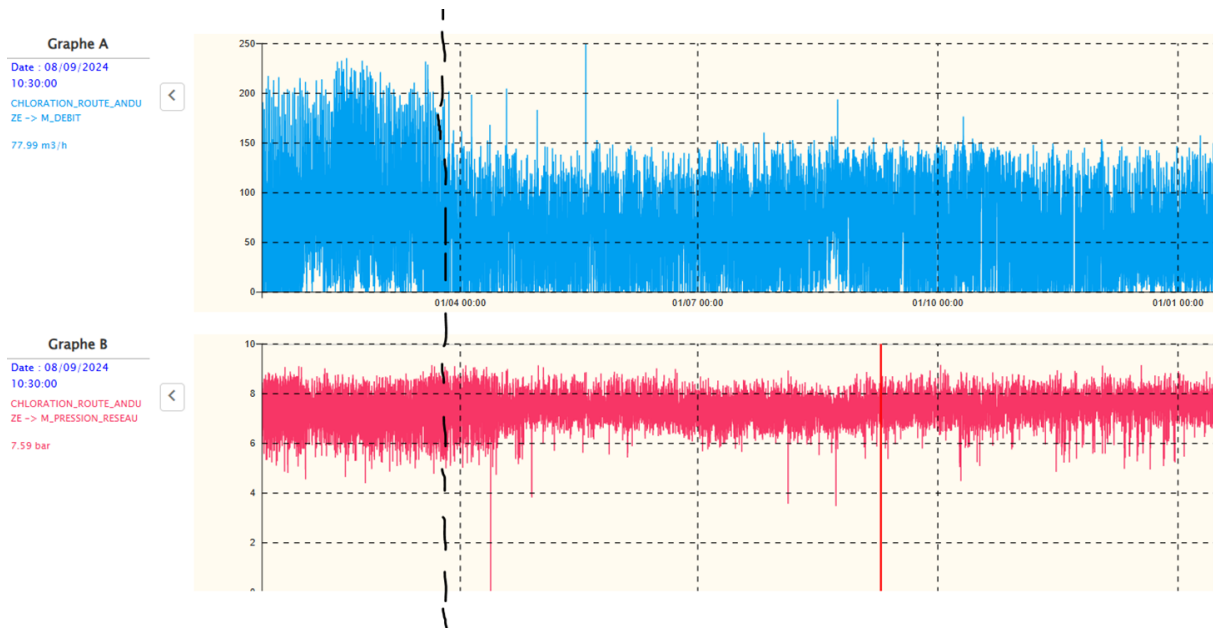
EDNM a sollicité l'intégration des volumes de perte indépendant de sa volonté et des garanties contractuelles qui lui incombent pour la prise en compte dans le calcul des rendements de réseau soit environ 12 000 m³.

- *Saint-Mamert*

Réservoir

Fin mars, dans le cadre des fonds de travaux d'urgence, un pilote sur vanne de modulation CLA-VAL a été installé. Ce pilote a permis de stabiliser les variations de débit et de pression sur la conduite dite "la syndicale".





- *Sainte-Anastasie*

Dégât DDE novembre 2024

En faisant une opération d'entretien des fossés, une entreprise a accroché une conduite d'eau potable. Un débit de fuite important a été enregistré sur une période de 3 heures, de 11h30 à 14h30, avec un volume d'environ 70 m³/h, représentant un total de 210m³.

Débit important de 11h30 à 14h30 (3h). Environ 70 m³/h.
 Soit **210 m³**.



- *Sernhac*

Curage de la canalisation de vidange du réservoir

En décembre, lors du curage de la canalisation de vidange du Réservoir de Sernhac, il a été constaté la présence de calcaire. Bien qu'un premier curage ait amélioré l'écoulement, une seconde intervention avec un furet spécifique a été nécessaire pour éliminer la couche de calcaire solidifiée à l'intérieur de la canalisation.



- *Ensemble du périmètre Nîmes Métropole*

Entretiens spécifiques d'espaces verts spécifiques

En 2024, en plus de l'entretien régulier des espaces verts, des actions spécifiques ont été menées pour préserver et améliorer la qualité environnementale de nos sites.

En avril, suite à une demande de la mairie de Comps, le chemin DFCI avant le tunnel de la DN 1000 à Comps a été entretenu par nos services.



La coupe du lierre sur la façade du château d'eau de la commune de Rodilhan a été réalisée en juillet.



Le débroussaillage de la servitude du réservoir Cote 110 - Saut du Lièvre à Nîmes a été réalisé en juillet.



Pose des pilotes sur vannes modulation CLA-VAL dans le cadre des fonds de travaux d'urgence

Les pilotes ont été installés et réglés au premier semestre 2024 sur les 3 installations de Marguerittes, Castanet (Nîmes) et Giroflé (Nîmes).



Contrôle de l'Agence de l'Eau

En mai 2024, l'Agence de l'Eau a audité les déclarations de prélèvements d'eau des 3 années précédentes (activité 2021-2023), vérifiant les dispositifs de comptage, la fiabilité des données et les procédures de maintenance. L'audit a confirmé la conformité des installations, l'exactitude des volumes d'eau déclarés et la qualité de nos pratiques de gestion. Grâce à cela, Eau de Nîmes Métropole a fiabilisé le suivi de ses comptages et prévoit d'autres améliorations.

Vérifications de conformité électrique réglementaires

Depuis 2020, tous les équipements des sites AEP sont soumis à des contrôles annuels, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité des installations électriques. Les armoires électriques, les systèmes de protection, les mises à la terre et les installations basse tension de tous les ouvrages ont été vérifiés pendant deux mois. Ces vérifications sont réalisées par un organisme agréé en collaboration avec Eau de Nîmes Métropole.

Les rapports de contrôle mettent en évidence l'amélioration continue de la conformité électrique mise en œuvre par Eau de Nîmes Métropole. Notamment, en 2024, Eau de Nîmes Métropole a corrigé l'ensemble des non-conformités électriques de criticité 1 liées à la sécurité du personnel.

Crises qualité eau potable

En 2024, le service eau potable Eau de Nîmes Métropole a dû faire face à plusieurs épisodes de crise relatifs à la qualité de l'eau.

- En février, un dépassement de seuil aux nitrates (51 mg/L) a été enregistré dans l'eau du forage de La Fontaine à Générac. Des restrictions d'usage ont été mises en place pour les nourrissons et les femmes enceintes, et de l'eau en bouteille a été distribuée en mairie.

- Suite à la détection du dépassement de seuil aux nitrates (53 mg/L) dans l'eau de l'usine de production du Fesc à Lédenon lors d'un contrôle sanitaire de l'ARS en avril, de l'eau en bouteille a été distribuée aux mairies de Lédenon et Sernhac pour les nourrissons et les femmes enceintes.
- En avril, suite à un dépassement significatif du seuil de turbidité (> 50 NTU) détecté aux forages de Sauzet et les tentatives de purge n'ayant pas permis de rétablir la potabilité de l'eau, une campagne de distribution d'eau en bouteille a été organisée à la mairie du 2 au 16 avril.

Date	31/03	01/04	02/04	03/04	04/04	16/04
Turbidité é FO	4 NTU	pic à 100 NTU	50 NTU	6-8 NTU	3 NTU	1 NTU

Courbe de turbidité générale au FO



Date	31/03	01/04	02/04	03/04	04/04	16/04
Turbidité é FO	4 NTU	pic à 100 NTU	50 NTU	6-8 NTU	3 NTU	1 NTU

Courbe de turbidité générale au FO



- En juin, une deuxième distribution d'eau en bouteille aux mairies de Lédénon et Sernhac pour les nourrissons et les femmes enceintes a été organisée après la détection d'un dépassement de seuil aux nitrates (53 mg/L) dans l'eau de l'usine de production du Fesc à Lédénon. Par conséquent, Eau de Nîmes Métropole a intensifié son autosurveillance en effectuant 3 prélèvements (PC Tombe, PC Le Fesc, UP Le Fesc) chaque troisième semaine de chaque mois. De plus, la proportion des volumes produits par le forage de La Tombe a été ajustée à 20%, et celle des forages du Fesc à 80%.
- En juillet, lors d'un contrôle de poteaux incendie sur le réseau d'eau potable de Nîmes, secteur chemin du Belvédère, de l'eau marron a été constatée en sortie des robinets des abonnés, notamment au Centre de loisirs Marie Curie - Carmel qui accueille environ 250 personnes en été. Pour résoudre ce problème, des mesures locales ont été prises : avec restriction d'eau, distribution d'eau en bouteille, purges du réseau à proximité et analyses pour garantir le retour à la normale.
- En août, un nouveau dépassement de seuil aux nitrates (53 mg/L) a été détecté dans l'eau du forage de La Fontaine à Générac. Des restrictions d'usage ont une nouvelle fois été mises en place pour les nourrissons et les femmes enceintes.
- Le 10 Septembre 2024, une mortalité de poissons a été observée dans un bras du canal Costières alimentant le canal principal d'eau brute BRL. Ce canal alimente les stations de potabilisation de Beauvoisin, Nîmes Ouest et Bouillargues.
En conséquence et par prudence ces stations ont été arrêtées et des réseaux de distribution d'eau potable de secours ont été mis en place. La commune de Beauvoisin a été alimentée par le forage de Générac. Les communes de Caveirac et de Milhaud ont été alimentées par l'usine de Comps depuis le réseau de distribution de Nîmes.
Malheureusement à la suite de ces manœuvres, une fuite importante s'est produite sur le réseau de Milhaud.
La commune de Garons a été alimentée par le réseau surpressé de Saint-Gilles avec une fuite qui s'est produite sur le réseau surpressé en raison de cette configuration. La commune de Manduel a été alimentée par l'usine de Comps. Le forage des Canaux à Bouillargues a alimenté la commune de Bouillargues pendant deux jours.

Les premières analyses effectuées à différents points du canal BRL, en sortie des usines et sur l'ensemble des communes concernées ont révélé des résultats non conformes au test microtox, redevenus conformes le 13 septembre. Ainsi, les usines ont été redémarrées et l'alimentation en eau est revenue à la normale. La cause de l'incident reste aujourd'hui incertaine,

Cette crise a permis de mettre en évidence la nécessité de réévaluer le système de certaines alarmes et a également montré les limites des sécurités d'approvisionnement en eau de certaines communes.

Les services d'Eau de Nîmes Métropole ont mis en place toutes les mesures nécessaires pour maintenir la continuité du service pendant l'incident, sans que la population de la métropole n'ait à subir des conséquences.

Analyses métallographiques 2024

En 2024, 14 analyses parmi les échantillons prélevés ont montré que la corrosion externe causée par le sol et interne due à l'eau étaient aussi fréquentes l'une que l'autre. Parmi ces analyses, 4 se sont révélées critiques

avec une vitesse de corrosion supérieure à 0.1 mm/an. Suite à ces résultats, le tableau des propositions de renouvellement a été mis à jour. L'ensemble des tableaux et rapports a été rendu accessible dans l'hypervision.

Localisation	DN	matériau	Origine eau	Indice d'obstruction	Corrosion prédominante	Année de pose présumée	Seuil critique de perte d'épaisseur de 50%	vitesse de corrosion estimée (mm/an)	Commentaire	
15 Route des Pinèdes	LANGLADE	125	Fonte	AEP	10 à 35% - canalisation faiblement incrustée	Externe = SOL	2012	2022	0.52	
R. Esperandieu croisement R. Champroux	NÎMES	110	Fonte	AEP	<10% - canalisation lisse	Externe = SOL	1902	2065 ?	0.02 ?	
1 rue Matisse	NÎMES	150	Fonte	AEP	10 à 35% - canalisation faiblement incrustée	Interne = EAU	1964	2022 ?	0.06 ?	
Rue Pierre Semard	NÎMES	800	Fonte grise	AEP	Non mesuré	Interne = EAU	1872	1994	0.8	Fuite
Galeries ZUP	NÎMES	100	Acier	AEP	10 à 35% - canalisation faiblement incrustée	Externe = SOL	1974	2007	0.06	
806 chemin des terres de rouvrières	NÎMES	250	Fonte	AEP	<10% - canalisation lisse	Interne = EAU	1953	1989	0.2	Fuite
71 rue rouget de l'isles	NÎMES	100	Fonte	AEP	<10% - canalisation lisse	Externe = SOL	1991	2044	0.07	
68B rue Vincent Faita	NÎMES	200	Fonte	AEP	<10% - canalisation lisse	Interne = EAU	1964	2012	0.14	Fuite
11 rue Regale	NÎMES	100	Fonte	AEP	10 à 35% - canalisation faiblement incrustée	Externe = SOL	1950	1987	0.09	Fuite
Route de sauve / N106	NÎMES	300	Acier	AEP	<10% - canalisation lisse	aucune	1972	2100	0.01	
1960 chemin de la cigale	NÎMES	100	Fonte	AEP	10 à 35% - canalisation faiblement incrustée	Interne = EAU	1960	2016	0.08	
40 impasse de la fourmi	NÎMES	100	Fonte	AEP	<10% - canalisation lisse	Externe = SOL	1982	2038	0.05	
148 rte de Sauve DN200	NÎMES	200	Fonte	AEP	<10% - canalisation lisse	Externe = SOL	1975	2040	0.05	
148 rte de Sauve DN250	NÎMES	250	Fonte	AEP	<10% - canalisation lisse	Interne = EAU	1961	2031	0.07	

Sécurité humaine AEP 2024

En 2024, Eau de Nîmes Métropole a entrepris de nombreux travaux via le fonds contractuel dédié. Ces interventions visent à améliorer la sécurité et la protection des exploitants dans leurs tâches quotidiennes. La liste de ces réalisations est présentée ci-dessous.

Commune	Installation	Constat	Travaux
La Rouvière	Réservoir	Garde-corps à reprendre	Reprise des garde-corps
Nîmes	Réservoir Porte d'Alès - Toit cuve	Sécurisation des regards	Sécurisation des 4 trappes > double aluminium

Bernis	Chemin du petit bois	Trappe lourde et en mauvais état, pas d'échelle d'accès	Trappe lourde : trappe en aluminium, barreaudage et échelle d'accès
Sauzet	Réservoir	Garde-corps absent en haut du réservoir	Fabrication d'un garde du corps
Saint-Gilles	Réservoir	Sécurisation du plancher en caillebotis accès débitmètre sous-sol	Sécurisation du plancher en caillebotis accès débitmètre sous-sol
Montignargues	Réservoir	Pas de portillon en haut de l'échelle au niveau du palier	Sécurisation de l'accès : échelle et portillon
Nîmes	Pompage Comps Tour de régulation	Regard béton trop lourd et défectueux au niveau de la tour de régul	Regard lourd : trappe en aluminium
Nîmes	Réservoir Porte d'Alès - Surpresseur	Accès piéton dans la station très dangereux	Remise en état plancher en
Nîmes	Tour Piézométrique	Regards vanne 1000 accès armoire sofre, plaques lourdes, très dangereux	Prévoir 2 trappes alu

Nîmes	Tour Piézométrique	Regards vanne 1000, plaques lourdes, très dangereux	Prévoir 2 trappes alu
Fons	Réservoir	Pas de portillon en haut de l'échelle au niveau du palier	Voir pour sécuriser l'accès
Nîmes	Tour Piézo	Trappe de sécurisation ventouse	trappe de sécurisation
Nîmes	Tour Piézométrique	Regards débitmètre 1000 PT 175, plaque lourds, très dangereux	Prévoir 1 trappe alu
Nîmes	Tour Piézométrique	Regards débitmètre 800 PT 176, plaques lourdes, très dangereux	Prévoir 1 trappe alu
Nîmes	Tour Piézométrique	Regards vanne 800, plaque lourde, très dangereux	Prévoir 1 trappe alu
Générac	Forage La fontaine	Accès réservoirs non sécurisés (>90cm)	garde-corps
La Rouvière	Forage La Rouvière	Sécurité : Pas de moyens d'accès sécurisé à l'intérieur de la cuve de stockage	échelle crinoline avec canne de dépassement à l'intérieur de la cuve de stockage

La Rouvière	Forage La Rouvière	Sécurité : Pas de moyens d'accès sécurisé à l'intérieur de la chambre de comptage.	Prévoir l'installation d'une échelle crinoline avec canne de dépassement à l'intérieur de la chambre de comptage
Bezouce	Forage Crève Caval	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages suivants risques sécurité (électricité et chlore)
Cabrières	Forage Le Palay	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages suivants risques sécurité (électricité et chlore)
Dions	Forage Le Bruel	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages suivants risques sécurité (électricité et chlore)
Générac	Forage La fontaine	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
La Calmette	Forage Argelas	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
La Calmette	Forage La Braune	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
La Rouvière	Forage La Rouvière	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)

Lédenon	Forage La tombe	Sécurité : manque des affichagees de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Lédenon	Forage Le Fesc	Sécurité : manque des affichagees de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Marguerittes	Forage Peyrouse	Sécurité : manque des affichagees de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Milhaud	Forage Stade	Sécurité : manque des affichagees de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Redessan	Mas de clerc	Sécurité : manque des affichagees de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Rodilhan	Puits des canaux	Sécurité : manque des affichagees de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Saint Bazély	Barjagole	Sécurité : manque des affichagees de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Sainte Anastasie	Les combes	Sécurité : manque des affichagees de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)

Saint-Gilles	Mas Cambon	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Saint-Gilles	Les Castagnottes	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Sauzet	Sauzet	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Bouillargues	Canaux	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Caissargues	Carreirasse	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Saint-Gervazy	Forage St-Didier	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Poulx	Forage La Garne	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Sernhac	Forage de Sernhac	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)

Manduel 1	Canabières	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Manduel 2	Vieilles Fontaine	Sécurité : manque des affichages de sécurité	Prévoir les affichages risque sécurité (électrique et chlore)
Dions	Forage Le Bruel	Sécurité / Environnement : pas de sécurisation des bouteilles de chlore	Prévoir un système de fixation pour sécuriser les bouteilles de chlore
Générac	Forage La fontaine	Sécurité / Environnement : pas de sécurisation des bouteilles de chlore	Prévoir un système de fixation pour sécuriser les bouteilles de chlore
La Calmette	Forage Argelas / du château d'eau	Sécurité / Environnement : sécurisation des bouteilles de chlore insuffisante (chaînes plastique)	Prévoir un système de fixation pour sécuriser les bouteilles de chlore
La Rouvière	Forage La Rouvière	Sécurité / Environnement : pas de sécurisation des bouteilles de chlore	Prévoir un système de fixation pour sécuriser les bouteilles de chlore
Sauzet	Sauzet	Sécurité / environnement : bouteilles de chlore non sécurisés	Prévoir un système de fixation pour sécuriser les bouteilles de chlore

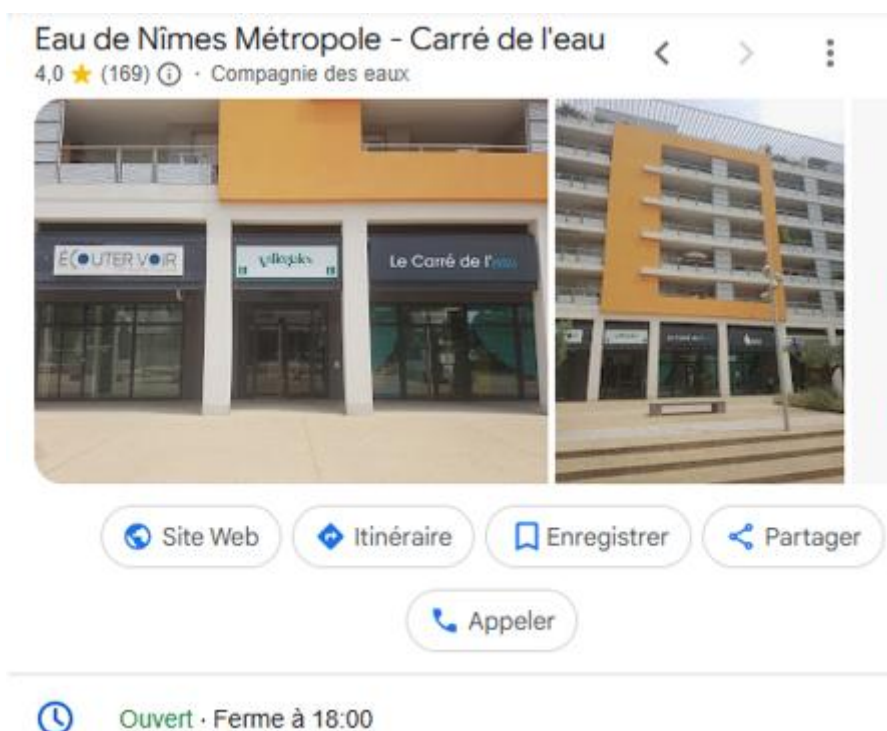
1. Faits marquants Consommateurs

Le déploiement de la télérelève a été finalisé sur l'ensemble des communes du périmètre prévu, marquant une étape importante dans la modernisation des infrastructures de gestion de l'eau. Au cours de l'année 2024, plus de 1 342 compteurs ont été équipés de la technologie de télérelève, permettant une lecture à distance des consommations d'eau. Cette avancée technologique vise à renforcer l'efficacité et la précision des données de consommation, tout en réduisant les interventions physiques nécessaires pour la relève des compteurs.

Avec plus de 97% du parc compteur désormais équipé, la quasi-totalité des abonnés bénéficie de ce système innovant. De plus, grâce à la télérelève, environ 146 500 communications ont été envoyées pour prévenir les abonnés d'une surconsommation. Parmi ces communications, environ 43 000 ont été envoyées par SMS, 100 000 par e-mail, et 3 500 par courrier postal. Ces notifications permettent aux abonnés de réagir rapidement en cas de consommation anormale, évitant ainsi des factures élevées à solder et encourageant une gestion responsable de l'eau.

En parallèle et dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité de service, des enquêtes de satisfaction sont régulièrement menées auprès des abonnés. Ces enquêtes ont pour objectif de recueillir des retours d'expérience et des avis sur les services fournis, pour identifier les points forts et les axes d'amélioration. L'analyse des résultats de ces enquêtes permettrait ainsi d'optimiser les actions et les processus internes, garantissant une meilleure réponse aux attentes des clients.

En dernier lieu et tout aussi notable, nous avons obtenu une centaine d'avis sur Google, à propos de notre site d'accueil au carré de l'eau, avec une note très honorable de 4 sur 5, reflétant la satisfaction générale des abonnés qui ont fait appels à nos services.



De plus, un travail approfondi a été réalisé pour traiter les impayés, un enjeu crucial dans la pérennité financière de la société et dans les montants contractuels dû à la métropole, aux organismes de l'État. Parmi les actions mises en place, nous pouvons citer l'affichage dans les copropriétés afin de sensibiliser les résidents, la fermeture de comptes de clients professionnels en défaut de paiement, et la réalisation d'enquêtes sur le terrain pour mieux comprendre les raisons des impayés. Ces initiatives ont permis de mettre à jour et de nettoyer la base de données des abonnés, assurant une gestion plus rigoureuse et efficace des comptes. Tous ces efforts contribueront à des améliorations des taux d'impayés dans les prochaines années.

2. Autres Faits marquants

- **Les bornes de puisage de type monétique**

Ces dispositifs contribuent à mettre à disposition 24h/24h un point d'eau potable aux professionnels ainsi qu'aux usagers particuliers, notamment pour les besoins d'abreuvement des animaux.

Il vise également à éradiquer les prises d'eau sauvages sur les dispositifs de défense incendie (bornes et poteaux incendie), à éviter les dégradations qui sont souvent à l'origine de problèmes de qualité d'eau ou non-conformités sanitaire et à comptabiliser réellement les volumes prélevés.

Rappelons, que les prises d'eau sans autorisation sont considérées comme du vol et sont répréhensibles au titre pénal.

La borne de puisage est équipée :

- d'un dispositif de protection antipollution du réseau public par clapet anti-retour,
- d'un contrôle d'accès par badge,
- d'un système de gestion monétique par pré-paiement,
- d'un modem permettant le rechargement de la carte à distance,
- d'un système de contrôle du débit,
- du comptage des volumes puisés.



A fin décembre, nous comptabilisons 4 points d'eau de ce type, positionnés sur le territoire de Nîmes Métropole : Une à Cabrières, une à Langlade et deux à la ZAE de Nîmes.

Comme le montre le tableau ci-dessous, leur utilisation reconnaît un bon succès.

Emplacement des bornes	Volumes 2023 (m3)	Volumes 2024 (m3)	TOTAL
Cabrières : 85 impasse de la Bouvine (juin 2023)	215,78	523,08	738,86
Langlade : impasse des Canabières (juillet 2024)	sans objet	89,76	89,76
Nîmes : ZAE Grézan, 1903 Chemin Bas de Grezan (juin 2024)	sans objet	131,16	131,16
Nîmes : ZAE Mas des Noyers, 356 Rue Octave Camplan (juin 2024)	sans objet	58,75	58,75
TOTAL	215,78	802,74	1018,52

Lors de l'exercice 2024, ce sont ainsi 802,74 m3 qui ont été puisés.

Que ce soit les entreprises de nettoyage de voirie, les entreprises de travaux publics ou bien encore les particuliers, leur utilisation commence à se développer, et les demandes ne cessent de croître. Fort de ce retour prometteur, l'installation de nouvelles bornes de puisage de type monétique est prévue en 2025.

- **Garantie de l'égalité des usagers devant le service public, respect des principes de laïcité et de neutralité.**

Conformément aux dispositions de l'article 1, II de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, Eau de Nîmes Métropole a mis en place les mesures ci-dessous pour garantir l'égalité des usagers devant le service public en veillant au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public.

Par rapport à l'utilisateur, mise en place d'une information sur le site internet et d'un canal de communication pour permettre aux usagers d'alerter en cas de manquement aux principes

Par rapport aux agents d'Eau de Nîmes Métropole, rappel des dispositions de neutralité dans l'exécution des activités professionnelles (Article 11.6 du Règlement Intérieur)

Article 11.6 Exécution des activités professionnelles

Dans l'exécution des tâches et missions qui lui sont confiées, le personnel est tenu de respecter les instructions qui lui sont données par ses responsables hiérarchiques ainsi que l'ensemble des instructions diffusées par voie de notes de service et d'affichage. Tout acte contraire est passible de sanction.

Il doit de plus faire preuve de correction dans son comportement vis-à-vis de sa hiérarchie, de ses collègues mais également de toute personne en contact avec l'établissement.

D'une manière générale, les salariés doivent porter une tenue correcte, et en particulier les personnes en contact avec le public.

L'établissement a pour obligation d'afficher une neutralité politique, philosophique et religieuse à l'égard de ses clients privés ou publics. Les salariés amenés à entrer en contact avec les clients doivent avoir un comportement compatible avec cette obligation. Ils ne doivent pas présenter de signe extérieur qui entre en contradiction avec cette obligation de neutralité.

En 2024, aucun manquement aux principes n'a été signalé autant pour les consommateurs que pour les agents de Eau de Nîmes Métropole.

1.7.2 Évolutions réglementaires

Chaque année, une sélection des textes réglementaires les plus marquants de l'année vous est proposée, accompagnée des impacts susceptibles d'être significatifs pour votre service.

L'année 2024 a été marquée par la publication de textes législatifs et réglementaires particulièrement structurants, à court et moyen termes, pour les services d'eau. Vos interlocuteurs se tiennent à votre disposition pour répondre à vos différentes questions et échanger de manière approfondie sur leurs conséquences particulières pour votre service, notamment, les résultats d'analyses de qualité d'eau réalisées en 2024 sur votre service.

- **LA RÉFORME DES REDEVANCES DES AGENCES DE L'EAU**

Cette réforme structurante a été adoptée dans la loi de finances de l'année 2024. Elle est effective à compter de l'année 2025 pour l'entrée en vigueur des douzièmes programmes des agences de l'eau (2025 - 2030). Plusieurs textes d'application ont été publiés en 2024 pour préciser ses modalités et son calendrier d'application.

Cette réforme supprime certaines redevances existantes : pollution non-domestique et modernisation des réseaux de collecte (usage domestique et non-domestique). De même, cette réforme acte la fin de la prime pour performance épuratoire et le doublement possible de la redevance de prélèvement sur la ressource en eau pour cause de maîtrise insuffisante des pertes en eau sur le réseau d'eau (doublement dit 'Grenelle', encadré par un décret de janvier 2012).

Dans le même temps, ces différentes suppressions s'accompagnent de nouvelles redevances :

- une redevance pour consommation d'eau potable dont devront s'acquitter les abonnés au service ;
- deux redevances auxquelles seront assujetties directement les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement portant sur la performance des services.

Ces deux dernières redevances seront modulées au regard d'un certain nombre de critères de performance des services, à savoir :

- pour les services d'eau : le niveau des pertes en eau et la gestion du patrimoine ;
- pour les services d'assainissement : la conformité en équipement et en performance ainsi que l'effectivité de l'autosurveillance du système d'assainissement (réseau de collecte et stations d'épuration) et l'efficacité du système d'assainissement.

Les services, en tant qu'autorité organisatrice peuvent dès l'année 2025, et après délibération en 2024, reporter la contrepartie de ces deux redevances, assises sur la performance, sur une ligne spécifique de la facture des abonnés au service à travers un mécanisme de contre-valeur. Pour l'année 2025, cette contre-valeur correspond au taux fixé par l'agence de l'eau multiplié par le coefficient de modulation par défaut de l'année 2025 (0,2 pour l'eau, 0,3 pour l'assainissement).

Les modulations sur performance indiquées plus haut deviendront pleinement effectives en 2026, sur la base des performances constatées au terme de l'année 2024.

Le décret 2024-787 du 9 juillet 2024 (JO du 10 juillet 2024), lui-même modifié par le décret 2025-66 du 24 janvier 2025 (JO du 25 janvier 2025), portant modifications des dispositions relatives aux redevances des agences de l'eau précise les dispositions essentielles de la réforme. Ce décret est complété par cinq arrêtés, à savoir :

- L'arrêté du 5 juillet 2024 (JO du 10 juillet 2024) modifiant l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif à la mesure des prélèvements d'eau et aux modalités de calcul de l'assiette de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau ;
- L'arrêté du 5 juillet 2024 (JO du 9 juillet 2024), lui-même modifié par l'arrêté du 20 décembre 2024 (JO du 26 décembre 2024), relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif ;
- L'arrêté du 5 juillet (JO du 7 juillet 2024) relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L. 2224-12-3 du code général des collectivités territoriales ;
- L'arrêté du 2 octobre 2024 (JO du 30 octobre 2024) modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées) ;
- L'arrêté du 23 décembre 2024 (JO du 26 décembre 2024) est venu modifier et mettre à jour l'arrêté du 13 décembre 2007 relatif aux modalités particulières de versement des redevances pour pollution d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte définies aux articles L. 213-10-3 et L. 213-10-6 du code de l'environnement pour le rendre compatible avec le nouveau cadre réglementaire encadrant désormais les redevances.

A noter qu'une instruction dédiée aux préfets, en date du 4 décembre 2024, est venue préciser les points essentiels de cette réforme des redevances sur lesquels les services de l'Etat et des collectivités locales se devaient de se mobiliser.

Enfin, cette réforme structurante des redevances s'accompagne d'une refonte des indicateurs de performance du Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) qui était supposée aboutir durant l'année 2024.

- **LE REPÉRAGE DE L'AMIANTE AVANT TRAVAUX**

L'arrêté du 4 juin 2024 (JO du 30 juin 2024) est venu préciser les modalités de réalisation du repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles autres que bâtis tels que les ouvrages de génie civil, infrastructures de transport ou réseaux divers. Cet arrêté qui couvre les enrobés routiers et les réseaux entrera pleinement en application le 1er juillet 2026 afin de permettre au préalable la mise en œuvre des formations des opérateurs en charge de réaliser ces opérations de repérage, selon la norme NF X 46-102 de novembre 2020.

Les dispositions de cet arrêté précisent que le donneur d'ordre des travaux est tenu d'adresser au propriétaire de l'ouvrage une copie du rapport de repérage afin que ce dernier puisse mettre à jour le dossier de traçabilité.

L'arrêté précise également les conditions d'exemption de ce repérage : situation d'urgence ou lorsque les informations provenant des documents de traçabilité sont antérieurement connues.

- **LA PREVENTION DES ENDOMMAGEMENTS DE RESEAUX**

Plusieurs fois refondue au gré des retours d'expérience, la réglementation "anti-endommagement", qui encadre depuis 2012 les travaux effectués à proximité des réseaux à risque aériens et enterrés, connaît une série d'ajustements à compter du 1er janvier 2025. A noter que le décret du 2024-1022 du 13 novembre 2024 (JO du 15 novembre 2024) et l'arrêté du 23 décembre 2024 (JO du 29/12/24) sont venus renforcer la sécurité des interventions sur les réseaux en modifiant certaines dispositions contenues dans plusieurs arrêtés relatifs à l'exécution des travaux à proximité des réseaux, notamment en matière de déclaration, d'entretien et de contrôle des infrastructures.

Les mesures à venir :

- En 2026 : Cartographie en classe A pour les réseaux sensibles : sont concernés tous les ouvrages souterrains sensibles pour la sécurité implantés sur l'ensemble du territoire ainsi qu'aux ouvrages souterrains non-sensibles implantés dans des unités urbaines au sens de l'INSEE.
- En 2032 : Classe A pour la totalité des plans : sont concernés tous les ouvrages souterrains implantés sur l'ensemble du territoire.

- **RÉSILIENCE DES SERVICES ET CYBERSÉCURITÉ**

Un projet de loi a débuté son parcours législatif au parlement à l'automne 2024. Ce projet inclut la transposition de deux directives européennes, à savoir, la directive européenne 2022/2557 du 14 décembre 2022 sur la résilience des entités critiques et la directive 2022/2555 du 14 décembre 2022 (dite NIS2 pour Network and Information Security). Ces deux directives modifient le champ des secteurs d'activité ou la taille des sites considérés comme entités critiques ou essentielles en y incluant notamment les services d'eau et d'assainissement.

Enfin, un rapport de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), publié fin novembre 2024, a pointé les risques particuliers qui pèsent sur les acteurs de l'eau et de l'assainissement en France, en recensant au moins 31 "compromissions" dans ce secteur depuis 2021.

Cette loi en cours d'adoption est donc susceptible d'impacts significatifs (financiers et/ou organisationnels) pour votre service.

- **QUALITÉ DE L'EAU**

La directive européenne 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) entre désormais pleinement en vigueur.

La directive 2020/2184 du 16 décembre 2020 actualise celle de 1998. Elle "revalorise l'eau du robinet". Cette directive a été transposée en droit français à la toute fin de l'année 2022 à travers une ordonnance, deux décrets et une quinzaine d'arrêtés.

Ces textes législatifs et réglementaires ont été complétés par une note d'information de la Direction Générale de la Santé (DGS) aux ARS (note d'information N° DGS/EA4/2023/61 du 14 avril 2023, publiée le 28 avril 2023).

Cette note d'information réaffirme les points fondamentaux du cadre réglementaire promulgué fin décembre 2022 et pour partie effectif depuis le 1er janvier 2023. Notamment :

- Elle renforce, dès le 1er janvier 2023, les normes de qualité exigées pour l'eau potable sur de nouveaux polluants, avec une obligation de résultats sur sept nouveaux paramètres qui couvrent différentes familles de substances (sous-produits de désinfection, perturbateurs endocriniens, l'uranium) et notamment la somme de 20 substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées PFAS) à laquelle est associée une limite de qualité de 0,1 microgramme/L ;
- Elle confirme que la vérification permanente de la qualité de l'eau relève de la responsabilité du service public d'eau, au travers la mise en œuvre d'un plan de surveillance conforme aux exigences de qualité en vigueur et aux vulnérabilités identifiées. Le contrôle sanitaire officiel opéré par les ARS présente un caractère strictement ponctuel et en aucun cas permanent. Ainsi, sur les sept nouveaux paramètres mentionnés plus haut, le contrôle sanitaire réalisé par les ARS sera opérationnel au plus tard le 1er janvier 2026 ;
- Elle instaure une approche de gestion préventive des risques sanitaires, qui rend obligatoires les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) élaborés sous la responsabilité de la personne

responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE). Cette approche passe par une meilleure maîtrise du patrimoine des services d'eau et la compréhension de leur vulnérabilité, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité du plan de surveillance mentionné plus haut.

Ce nouvel enjeu de gestion préventive des risques et les dispositions qui s'y rattachent ont été rappelés dans un courrier du Directeur Général de la Santé, daté du 30 janvier 2024 adressé à l'Association des Maires de France, à Intercommunalités de France, à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et à la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E). Ce courrier réaffirme les échéances de juillet 2027 puis de janvier 2029 pour que les services d'eau élaborent, mettent en œuvre, évaluent et mettent à jour leur PGSSE, d'abord sur la ressource en eau puis sur la production et la distribution (seconde échéance citée).

Ce rappel survient alors **que les sujets des substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées 'PFAS'), des métabolites de pesticide ou la présence de chlorure de vinyle monomère (instruction de la DGS aux ARS du 29 avril 2020 concernant les mesures correctives que les services doivent mettre en œuvre pour répondre à cet enjeu et, ce, sans attendre l'échéance du PGSSE "système de distribution" de janvier 2029)**, ont jalonné l'année 2024 : sur le plan législatif, réglementaire, institutionnel et, voire même, médiatique.

Ces trois sujets sont susceptibles d'évolutions majeures au cours de l'année 2025.

- **PFAS (ET AUTRES PARAMÈTRES NOUVELLEMENT RÉGLEMENTÉS)**

Sur le plan réglementaire, l'instruction DGS/EA4/2024/30 du 12 mars 2024 (BO Santé du 29 mars 2024), est venue préciser les modalités de gestion des risques sanitaires liés à la présence de composés perfluorés (PFAS) dans les eaux destinées à la consommation humaine. Cette instruction de la DGS à destination des ARS et des Préfets précise les recommandations de gestion des situations locales de non conformités pour les PFAS dans les EDCH en réaffirmant l'obligation d'une information transparente des populations concernées (conformément à l'article R1321-30 du Code de la Santé Publique). Elle rappelle les incertitudes scientifiques concernant cette famille de substances et dresse l'état d'avancement des expertises sanitaires en cours, dont la campagne exploratoire de l'Anses sur les PFAS dans les eaux brutes et les eaux distribuées. Pour les PFAS, cette campagne exploratoire porte sur 34 composés, incluant les 20 composés dont la somme est soumise à une limite de qualité depuis le 1er janvier 2023 et des PFAS à chaîne dite "courte", aujourd'hui non réglementés en France, dont l'acide trifluoroacétique (communément nommé TFA).

Sur le plan européen, une communication de la Commission (C/2024/4910) publiée au JOUE du 7 août 2024 est venue préciser les lignes directrices techniques relatives aux méthodes d'analyse pour la surveillance des substances alkylées per- et polyfluorées (PFAS) dans les eaux destinées à la consommation humaine

- **MÉTABOLITES DE PESTICIDES : DES CRITÈRES DE GESTION TOUJOURS EN ÉVOLUTION**

L'année 2024 a été marquée par la publication de trois avis de l'Anses :

- Dans deux avis publiés début mai 2024, l'Anses a confirmé le caractère pertinent du métabolite R417888 du chlorothalonil et a classé comme non-pertinent le métabolite R411811 du même chlorothalonil. Le métabolite R471811 se trouve dès lors affecté d'une norme sanitaire, considérée comme une valeur indicative, de 0,9 µg/L (et non plus une limite de qualité de 0,1 µg/L comme c'est encore le cas pour le métabolite R417888). A noter que la précédente campagne exploratoire menée par l'Anses, sous l'égide de la DGS, sur les polluants émergents susceptibles d'être présents dans les ressources en eau et les EDCH et publiée en avril 2023 avait montré la détection très fréquente du métabolite Chlorothalonil R411811 dans les eaux brutes et distribuées.

- Dans un avis publié début août 2024, l'Anses fixe les valeurs sanitaires maximales de la desphényl-chloridazone et de la méthyl-desphényl-chloridazone, deux métabolites de la chloridazone confirmés comme pertinents dans deux avis de 2023 de l'Anses. Ces valeurs sanitaires maximales sont respectivement de 11 µg/L et 110 µg/L. S'agissant de deux métabolites pertinents, ils sont tous deux soumis à une limite de qualité de 0,1 µg/L qui fixe la conformité de l'eau à atteindre, le cas échéant, après une période dérogatoire de trois ans, renouvelable une fois.

Fin novembre 2024, la publication d'un rapport mené par trois inspections ministérielles (IGEDD, CGAAER et IGAS) sur la gestion des aires d'alimentation des captages a dressé un constat sévère sur la fréquence de détection des pesticides et de leurs métabolites dans les ressources en eau en proposant différentes dispositions pour la reconquête de leur qualité dont l'harmonisation européenne du classement de la pertinence / non-pertinence des métabolites de pesticide. Cette disposition a été initiée en 2024 par la Commission avec l'appui scientifique de l'OMS dont les travaux sont attendus en 2025.

Enfin, dans le cadre de la transposition de la directive européenne sur la qualité des EDCH, il est prévu qu'un arrêté interministériel vienne préciser la définition des captages sensibles aux pollutions diffuses d'origine agricole ou industrielle. Pour les captages qui seront considérés comme sensibles, les services en charge de la production de l'eau devront assumer de facto la compétence de préservation de la ressource en eau et bénéficieront pour cela du soutien des autorités publiques (préfets) afin de mettre en œuvre des plans d'actions adaptés. La publication de ce texte réglementaire très attendu par de nombreux services d'eau est susceptible de survenir durant l'année 2025.

- **FIN DES RÉSEAUX RTC, 2G ET 3G**

Les installations d'eau de tous types utilisent des équipements destinés à communiquer et partager des informations aux collectivités et aux délégataires. Elles reflètent l'état de santé des ouvrages, et alertent en cas de dysfonctionnement. Pour vous parvenir, ces données circulent sur des réseaux téléphoniques filaires de type RTC (réseau téléphonique commuté) ou des réseaux 2G/3G.

Les différents opérateurs télécom ont récemment annoncé de façon unilatérale la fin des réseaux 2G à horizon 2025 et 3G à horizon 2028. Les fréquences ainsi libérées seront réemployées pour les services en 4G et 5G.

Ces arrêts des réseaux 2G et 3G seront opérés nationalement au même moment.

2.

LES CONSOMMATEURS DE VOTRE SERVICE ET LEUR CONSOMMATION



Eau de Nîmes Métropole fait de la considération et de la personnalisation des réponses apportées les principes transversaux qui guident l'ensemble de sa relation aux consommateurs des services d'eau et d'assainissement, dans toutes ses actions au quotidien. Dans ce chapitre, figurent les informations relatives à la satisfaction des consommateurs de votre service, ainsi que les données liées aux paiements des factures.

2.1 Les consommateurs abonnés du service

→ Le nombre d'abonnés

Le nombre de consommateurs abonnés (clients) par catégorie constaté au 31 décembre, au sens de l'arrêté du 2 mai 2007, figure au tableau suivant :

Communes	Nombre total d'abonnés (clients)	2023	2024	N/N-1
Bernis	Nombre total d'abonnés (clients)	1 422	1 503	5,70%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	1 422	1 503	5,70%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Bezouce	Nombre total d'abonnés (clients)	1 113	1 147	3,05%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	1 113	1 147	3,05%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Bouillargues	Nombre total d'abonnés (clients)	2 766	2 809	1,55%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	2 765	2 808	1,56%
	<i>autres que domestiques</i>	1	1	0,00%
Cabrières	Nombre total d'abonnés (clients)	751	789	5,06%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	751	789	5,06%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Caissargues	Nombre total d'abonnés (clients)	1 943	1 973	1,54%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	1 943	1 973	1,54%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Caveirac	Nombre total d'abonnés (clients)	2 097	2 158	2,91%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	2 097	2 158	2,91%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Clarensac	Nombre total d'abonnés (clients)	2 014	2 071	2,83%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	2 014	2 071	2,83%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Dions	Nombre total d'abonnés (clients)	393	399	1,53%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	393	399	1,53%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Fons	Nombre total d'abonnés (clients)	751	777	3,46%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	749	775	3,47%
	<i>autres que domestiques</i>	2	2	0,00%
Gajan	Nombre total d'abonnés (clients)	391	411	5,12%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	391	411	5,12%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Garons	Nombre total d'abonnés (clients)	2 309	2 313	0,17%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	2 309	2 313	0,17%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%

Communes	Nombre total d'abonnés (clients)	2023	2024	N/N-1
Générac	Nombre total d'abonnés (clients)	1 898	1 916	0,95%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	1 895	1 913	0,95%
	<i>autres que domestiques</i>	3	3	0,00%
La Calmette	Nombre total d'abonnés (clients)	1 216	1 232	1,32%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	1 216	1 232	1,32%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
La Rouvière	Nombre total d'abonnés (clients)	372	381	2,42%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	372	381	2,42%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Langlade	Nombre total d'abonnés (clients)	1 152	1 173	1,82%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	1 152	1 173	1,82%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Lédenon	Nombre total d'abonnés (clients)	747	764	2,28%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	747	764	2,28%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Manduel	Nombre total d'abonnés (clients)	2 884	2 927	1,49%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	2 884	2 927	1,49%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Marguerittes	Nombre total d'abonnés (clients)	3 900	3 932	0,82%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	3 899	3 932	0,85%
	<i>autres que domestiques</i>	1	0	-100,00%
Milhaud	Nombre total d'abonnés (clients)	2 632	2 671	1,48%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	2 632	2 671	1,48%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Montignargues	Nombre total d'abonnés (clients)	256	268	4,69%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	256	268	4,69%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Nîmes	Nombre total d'abonnés (clients)	51 042	51 205	0,32%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	51 031	51 194	0,32%
	<i>autres que domestiques</i>	11	11	0,00%
Poulx	Nombre total d'abonnés (clients)	1 924	1 980	2,91%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	1 924	1 980	2,91%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Redessan	Nombre total d'abonnés (clients)	1 766	1 799	1,87%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	1 765	1 798	1,87%
	<i>autres que domestiques</i>	1	1	0,00%
Rodilhan	Nombre total d'abonnés (clients)	1 189	1 200	0,93%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	1 189	1 200	0,93%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Saint-Bauzély	Nombre total d'abonnés (clients)	329	336	2,13%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	327	334	2,14%
	<i>autres que domestiques</i>	2	2	0,00%
Saint-Chaptes	Nombre total d'abonnés (clients)	954	963	0,94%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	954	963	0,94%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Saint-Côme-Et-Maruéjols	Nombre total d'abonnés (clients)	417	423	1,44%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	417	423	1,44%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Saint-Dionisy	Nombre total d'abonnés (clients)	487	492	1,03%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	487	492	1,03%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%

Communes	Nombre total d'abonnés (clients)	2023	2024	N/N-1
Saint-Gervasy	Nombre total d'abonnés (clients)	780	798	2,31%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	780	798	2,31%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Saint-Gilles	Nombre total d'abonnés (clients)	6 589	6 639	0,76%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	6 586	6 636	0,76%
	<i>autres que domestiques</i>	3	3	0,00%
Saint-Mamert-Du-Gard	Nombre total d'abonnés (clients)	763	768	0,66%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	763	768	0,66%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Sainte-Anastasia	Nombre total d'abonnés (clients)	883	894	1,25%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	881	892	1,25%
	<i>autres que domestiques</i>	2	2	0,00%
Sauzet	Nombre total d'abonnés (clients)	407	414	1,72%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	407	414	1,72%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
Sernhac	Nombre total d'abonnés (clients)	714	722	1,12%
	<i>domestiques ou assimilés</i>	714	722	1,12%
	<i>autres que domestiques</i>	0	0	0,00%
TOTAL	Nombre total d'abonnés (clients)	99 251	100 247	1,00%
	<i>domestiques ou assimilés*</i>	99 225	100 222	1,00%
	<i>autres que domestiques**</i>	26	25	-3,85%

*domestiques ou assimilés : abonnés qui sont redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution non domestique, facturés par EdNM

**autres que domestiques : abonnés qui sont redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution non domestique facturés directement par l'Agence de l'eau

→ Les principaux indicateurs de la relation consommateurs

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Bernis	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	335	316	-5,67%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	4	3	-25,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	157	216	37,58%
	Taux de clients mensualisés	49,0%	49,0%	-0,08%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	12,10%	12,80%	5,79%
	Taux de mutation	11,17%	14,60%	30,71%
Bezouce	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	237	164	-30,80%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	176	12	-93,18%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	125	108	-13,60%
	Taux de clients mensualisés	46,5%	47,5%	2,24%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	12,21%	13,10%	7,29%
	Taux de mutation	11,48%	9,60%	-16,38%
Bouillargues	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	792	386	-51,26%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	301	29	-90,37%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	192	211	9,90%
	Taux de clients mensualisés	43,2%	44,7%	3,50%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	13,77%	14,30%	3,85%
	Taux de mutation	7,01%	7,60%	8,42%

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Cabrières	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	139	109	-21,58%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	20	4	-80,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	53	82	54,72%
	Taux de clients mensualisés	31,2%	35,2%	12,78%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	12,35%	12,90%	4,45%
	Taux de mutation	7,19%	10,60%	47,43%
Caissargues	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	214	226	5,61%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	53	7	-86,79%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	135	156	15,56%
	Taux de clients mensualisés	41,5%	42,9%	3,37%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	13,26%	15,10%	13,88%
	Taux de mutation	7,02%	8,00%	13,96%
Caveirac	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	282	273	-3,19%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	9	9	0,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	184	172	-6,52%
	Taux de clients mensualisés	42,8%	43,9%	2,62%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	14,73%	15,70%	6,59%
	Taux de mutation	8,88%	8,10%	-8,78%
Clarensac	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	272	336	23,53%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	11	7	-36,36%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	197	204	3,55%
	Taux de clients mensualisés	51,6%	53,1%	2,89%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	11,58%	12,00%	3,63%
	Taux de mutation	9,92%	10,00%	0,81%
Dions	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	360	87	-75,83%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	12	14	16,67%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	30	35	16,67%
	Taux de clients mensualisés	26,8%	28,6%	6,92%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	17,66%	21,00%	18,91%
	Taux de mutation	7,79%	9,00%	15,53%
Fons	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	134	133	-0,75%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	21	9	-57,14%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	57	82	43,86%
	Taux de clients mensualisés	49,4%	49,6%	0,43%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	12,04%	13,00%	7,97%
	Taux de mutation	7,71%	10,70%	38,78%
Gajan	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	104	81	-22,12%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	1	2	100,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	45	44	-2,22%
	Taux de clients mensualisés	40,0%	41,4%	3,63%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	13,84%	13,40%	-3,18%
	Taux de mutation	11,75%	10,90%	-7,23%

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Garons	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	625	183	-70,72%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	197	12	-93,91%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	276	179	-35,14%
	Taux de clients mensualisés	46,2%	47,5%	2,77%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	11,96%	13,30%	11,20%
	Taux de mutation	12,05%	7,80%	-35,27%
Générac	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	388	212	-45,36%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	201	11	-94,53%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	209	198	-5,26%
	Taux de clients mensualisés	45,4%	48,0%	5,80%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	11,24%	12,90%	14,77%
	Taux de mutation	11,18%	10,50%	-6,08%
La Calmette	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	193	215	11,40%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	12	8	-33,33%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	122	105	-13,93%
	Taux de clients mensualisés	38,6%	40,4%	4,80%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	8,95%	11,10%	24,02%
	Taux de mutation	10,20%	8,70%	-14,71%
La Rouvière	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	52	80	53,85%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	3	3	0,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	41	51	24,39%
	Taux de clients mensualisés	32,2%	33,1%	2,76%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	7,00%	9,30%	32,86%
	Taux de mutation	11,48%	13,90%	21,08%
Langlade	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	170	225	32,35%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	10	14	40,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	77	82	6,49%
	Taux de clients mensualisés	40,8%	40,9%	0,34%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	14,56%	16,00%	9,89%
	Taux de mutation	6,84%	7,10%	3,80%
Lédenon	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	348	89	-74,43%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	158	5	-96,84%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	55	51	-7,27%
	Taux de clients mensualisés	42,3%	45,0%	6,31%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	12,47%	12,60%	1,04%
	Taux de mutation	7,53%	6,80%	-9,69%
Manduel	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	989	248	-74,92%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	260	11	-95,77%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	217	228	5,07%
	Taux de clients mensualisés	45,3%	46,7%	3,09%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	12,16%	13,10%	7,73%
	Taux de mutation	7,58%	7,90%	4,22%

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Marguerittes	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	1 151	553	-51,95%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	287	27	-90,59%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	251	309	23,11%
	Taux de clients mensualisés	41,1%	42,8%	4,14%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	13,98%	15,40%	10,16%
	Taux de mutation	6,61%	8,10%	22,54%
Milhaud	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	357	409	14,57%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	39	16	-58,97%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	183	220	20,22%
	Taux de clients mensualisés	45,6%	46,8%	2,74%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	11,95%	12,30%	2,93%
	Taux de mutation	7,05%	8,40%	19,15%
Montignargues	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	23	36	56,52%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	8	3	-62,50%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	16	27	68,75%
	Taux de clients mensualisés	49,8%	48,7%	-2,21%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	10,44%	12,30%	17,82%
	Taux de mutation	6,43%	10,30%	60,19%
Nîmes	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	17 810	8 893	-50,07%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	9 031	956	-89,41%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	4 093	4 052	-1,00%
	Taux de clients mensualisés	32,9%	34,3%	4,32%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	15,69%	17,70%	12,81%
	Taux de mutation	8,13%	8,00%	-1,60%
Poullx	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	550	287	-47,82%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	186	5	-97,31%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	140	161	15,00%
	Taux de clients mensualisés	47,3%	48,6%	2,86%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	13,53%	14,80%	9,39%
	Taux de mutation	7,40%	8,30%	12,16%
Redessan	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	698	237	-66,05%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	203	17	-91,63%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	166	167	0,60%
	Taux de clients mensualisés	47,1%	48,3%	2,61%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	11,83%	13,40%	13,27%
	Taux de mutation	9,53%	9,40%	-1,36%
Rodilhan	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	267	158	-40,82%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	116	12	-89,66%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	101	91	-9,90%
	Taux de clients mensualisés	37,4%	40,2%	7,46%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	14,90%	16,80%	12,75%
	Taux de mutation	8,65%	7,70%	-10,98%

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Saint-Bauzély	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	128	67	-47,66%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	26	2	-92,31%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	40	24	-40,00%
	Taux de clients mensualisés	53,8%	56,8%	5,67%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	11,56%	12,60%	9,00%
	Taux de mutation	12,50%	7,40%	-40,80%
Saint-Chaptes	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	125	188	50,40%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	10	10	0,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	64	61	-4,69%
	Taux de clients mensualisés	32,4%	35,2%	8,71%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	12,44%	13,20%	6,11%
	Taux de mutation	7,05%	6,70%	-4,96%
Saint-Côme-Et-Maruéjols	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	62	58	-6,45%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	2	5	150,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	40	39	-2,50%
	Taux de clients mensualisés	43,6%	46,6%	6,81%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	16,18%	16,70%	3,21%
	Taux de mutation	9,80%	9,40%	-4,08%
Saint-Dionisy	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	67	48	-28,36%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	3	3	0,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	34	27	-20,59%
	Taux de clients mensualisés	51,3%	50,6%	-1,25%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	14,41%	16,70%	15,89%
	Taux de mutation	7,20%	5,70%	-20,83%
Saint-Gervasy	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	147	82	-44,22%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	22	0	-100,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	49	56	14,29%
	Taux de clients mensualisés	45,0%	49,4%	9,75%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	11,68%	13,20%	13,01%
	Taux de mutation	6,43%	7,20%	11,98%
Saint-Gilles	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	1 904	946	-50,32%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	848	78	-90,80%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	654	577	-11,77%
	Taux de clients mensualisés	43,7%	45,6%	4,47%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	11,45%	12,70%	10,92%
	Taux de mutation	10,10%	8,80%	-12,87%
Saint-Mamert-Du-Gard	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	254	148	-41,73%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	37	19	-48,65%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	69	61	-11,59%
	Taux de clients mensualisés	53,4%	54,9%	2,85%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	9,80%	10,50%	7,14%
	Taux de mutation	9,14%	8,00%	-12,47%

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Sainte-Anastasie	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	420	291	-30,71%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	112	20	-82,14%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	51	45	-11,76%
	Taux de clients mensualisés	40,3%	42,3%	4,91%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	13,71%	14,90%	8,68%
	Taux de mutation	5,88%	5,10%	-13,27%
Sauzet	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	89	54	-39,33%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	5	3	-40,00%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	40	30	-25,00%
	Taux de clients mensualisés	34,3%	36,6%	6,83%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	10,58%	12,40%	17,20%
	Taux de mutation	10,08%	7,40%	-26,59%
Sernhac	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	266	98	-63,16%
	<i>dont déplacement pour la télérelève</i>	98	6	-93,88%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	68	72	5,88%
	Taux de clients mensualisés	48,6%	50,8%	4,57%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation	13,92%	14,90%	7,04%
	Taux de mutation	9,66%	10,10%	4,55%
TOTAL	Nombre d'abonnés (clients) particuliers	97 251	100 247	3,08%
	Nombre d'interventions avec déplacement chez le client	29 952	15 916	-46,86%
	dont déplacement pour la télérelève	12 482	1 342	-89,25%
	Nombre d'abonnés (clients) mensualisés	37 338	39 186	4,95%
	Nombre d'abonnés (clients) prélevés hors mensualisation	13 835	15 521	12,19%
	Nombre annuel des demandes d'abonnement	8 231	8 223	-0,10%
	Taux de clients mensualisés *	38,21%	39,70%	3,90%
	Taux de clients prélevés hors mensualisation **	14,16%	15,50%	9,46%
	Taux de mutation ***	8,46%	8,30%	-1,93%

* Taux de clients mensualisés : nb de clients mensualisés x 100 / nb de clients particuliers.

** Taux d'abonnements prélevés hors mensualisations : nb d'abonnements prélevés x 100 / nb de clients particuliers.

*** Taux de mutation : nb de demandes d'abonnement x 100 / nb de clients particuliers.

2.2 La satisfaction des consommateurs : personnalisation et considération au rendez-vous

Eau de Nîmes Métropole bénéficie de l'assistance de Veolia et s'engage à prendre autant soin des consommateurs des services d'eau et d'assainissement qui lui sont confiés que de la qualité de l'eau qu'elle leur apporte ou de leur environnement. Au quotidien, nous souhaitons ainsi que les consommateurs se sentent bienvenus et considérés lorsqu'ils interagissent avec nos équipes, grâce à des interlocuteurs qu'ils comprennent et qui les comprennent... et bien sûr grâce à des femmes et des hommes résolument engagés à leur service.

- **A l'écoute des usagers**

Satisfaire les consommateurs des services que nous exploitons commence par recueillir régulièrement le jugement qu'ils portent sur ces services : leur apporter de la considération, personnaliser les réponses et les services qui leur sont proposés, cela commence toujours par être à l'écoute de ce qu'ils ont à nous dire, de ce qu'ils pensent de nous.

Le baromètre de satisfaction réalisé par Eau de Nîmes Métropole porte sur les principaux critères d'appréciation de nos prestations :

- la qualité de l'eau
- la qualité de la relation avec le consommateur abonné : accueil par les conseillers des Centres d'appel, par ceux de l'accueil de proximité...
- la qualité de l'information adressée aux abonnés

Des indicateurs de performance permettent aussi d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu.

	2023	2024	N/N-1
Satisfaction globale	82	80	-2,44%
La continuité de service	90	90	0,00%
La qualité de l'eau distribuée	78	76	-2,56%
Le niveau de prix facturé	58	57	-1,72%
La qualité du service client offert aux abonnés	77	76	-1,30%
Le traitement des nouveaux abonnements	78	77	-1,28%
L'information délivrée aux abonnés	73	74	1,37%

- **Les interruptions non-programmées du service public de l'eau**

La continuité du service public est un élément majeur de la satisfaction des consommateurs.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmée [P151.1] est calculé à partir du nombre de coupures d'eau qui n'ont pas fait l'objet d'une information au moins 24h avant. En 2024, ce taux pour votre service est de 0,31/1000 abonnés.

Nombre d'interruptions de service non-programmées		2023	2024	N/N-1
TOTAL	Taux d'occurrence des interruptions	1,69	0,31	-81,69%
	Nombre d'interruptions de service	168	31	-81,55%
	Nombre total d'abonnés (clients)	99 251	100 247	1,00%

Cette forte baisse s'explique par la mobilisation des équipes de Eau de Nîmes Métropole qui ont multipliées par deux le nombre de campagnes d'information dès lors qu'une intervention est susceptible d'engendrer une quelconque interrogation de la part des abonnés



Composition de votre eau !

Le calcaire, les nitrates, le chlore sont également une cause potentielle d'insatisfaction. Sur le site internet ou sur simple appel chaque consommateur, qu'il soit abonné au service ou habite en logement collectif sans abonnement direct peut demander la composition de son eau.



2.3 Données économiques

→ Le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente [P154.0]

Le taux d'impayés est calculé au 31/12 de l'année 2024 sur les factures émises au titre de l'année précédente. Le taux d'impayés correspond aux retards de paiement.

C'est une donnée différente de la rubrique « pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement » figurant dans le CARE ; cette dernière reprend essentiellement les pertes définitivement comptabilisées. Celles-ci peuvent être enregistrées avec de plus grands décalages dans le temps compte tenu des délais nécessaires à leur constatation définitive.

Une détérioration du taux d'impayés témoigne d'une dégradation du recouvrement des factures d'eau. Une telle dégradation peut annoncer la progression des factures qui seront enregistrées ultérieurement en pertes sur créances irrécouvrables.

Communes	Taux d'impayé 2023	Total facturé N-1	Montant impayé	Taux d'impayé 2024	N/N-1
Bernis	1,42%	221 408,04 €	4 003,06 €	1,81%	27,72%
Bezouce	1,72%	164 682,82 €	2 330,12 €	1,41%	-17,54%
Bouillargues	1,13%	513 151,39 €	6 566,19 €	1,28%	12,93%
Cabrières	3,60%	170 927,74 €	2 549,62 €	1,49%	-58,55%
Caissargues	1,54%	342 969,76 €	4 394,79 €	1,28%	-16,65%
Caveirac	2,82%	404 378,64 €	7 284,39 €	1,80%	-36,04%
Clarensac	1,93%	398 999,33 €	10 255,57 €	2,57%	33,41%
Dions	0,49%	41 351,04 €	260,49 €	0,63%	27,98%
Fons	1,56%	153 360,05 €	5 438,39 €	3,55%	126,83%
Gajan	1,56%	114 592,08 €	890,87 €	0,78%	-50,17%
Garons	3,15%	490 001,41 €	24 771,34 €	5,06%	60,36%
Générac	1,62%	452 813,23 €	14 564,13 €	3,22%	98,65%
La Calmette	2,93%	246 527,41 €	7 358,71 €	2,98%	1,94%
La Rouvière	4,06%	59 819,10 €	1 084,86 €	1,81%	-55,38%
Langlade	1,14%	289 631,39 €	4 487,00 €	1,55%	36,07%
Lédenon	1,21%	151 828,94 €	2 018,37 €	1,33%	10,00%
Manduel	2,95%	442 926,18 €	10 218,77 €	2,31%	-21,81%
Marguerittes	1,75%	704 342,09 €	18 005,21 €	2,56%	45,90%
Milhaud	3,66%	469 757,53 €	15 462,71 €	3,29%	-10,09%
Montignargues	1,50%	51 511,92 €	3 510,13 €	6,81%	354,16%
Nîmes	2,82%	16 341 449,24 €	459 754,73 €	2,81%	-0,19%
Poulx	0,70%	524 688,39 €	14 060,58 €	2,68%	281,21%
Redessan	2,20%	262 911,66 €	7 673,45 €	2,92%	32,84%
Rodilhan	2,00%	171 422,79 €	4 282,32 €	2,50%	25,17%
Saint-Bauzély	2,61%	229 662,22 €	2 029,38 €	0,88%	-66,16%
Saint-Chartes	4,04%	176 702,05 €	2 505,71 €	1,42%	-64,88%
Saint-Côme-Et-Maruéjols	0,69%	68 239,15 €	1 459,16 €	2,14%	209,82%
Saint-Dionisy	0,00%	103 027,55 €	134,77 €	0,13%	0,00%
Saint-Gervasy	2,74%	129 668,31 €	6 075,66 €	4,69%	70,90%
Saint-Gilles	6,55%	1 209 101,14 €	85 472,65 €	7,07%	7,89%
Saint-Mamert-Du-Gard	0,79%	139 491,93 €	1 524,24 €	1,09%	37,75%
Sainte-Anastasie	2,17%	171 893,68 €	2 398,90 €	1,40%	-35,54%
Sauzet	1,20%	74 502,73 €	1 042,97 €	1,40%	17,00%
Sernhac	2,96%	110 590,94 €	3 613,55 €	3,27%	10,30%
TOTAL	2,74%	25 598 331,87 €	737 482,79 €	2,88%	5,15%

La loi Brottes du 15 avril 2013 a modifié les modalités de recouvrement des impayés par les services d'eau dans le cas des résidences principales. Quelles que soient les circonstances, les services d'eau ont interdiction de recourir aux coupures d'eau en cas d'impayés et doivent procéder au recouvrement des factures par toutes les autres voies légales offertes par la réglementation. Elles demeurent uniquement possibles dans le cas de résidences secondaires ou de locaux à strict usage professionnel, hors habitation. Cette situation a potentiellement pour effet de renchérir les coûts de recouvrement et/ou de pénaliser les recettes de l'ensemble des acteurs (délégataires, collectivités...).

→ **Le montant des abandons de créance et total des aides accordées [P109.0]**

L'accompagnement en cas de difficulté à payer les factures d'eau est une priorité pour votre collectivité et pour Eau de Nîmes Métropole. Les dispositifs mis en œuvre s'articulent autour de trois axes fondamentaux :

- ✓ Urgence financière : des facilités de paiement (échéanciers, mensualisation...) sont proposées aux abonnés rencontrant temporairement des difficultés pour régler leur facture d'eau,
- ✓ Accompagnement : en partenariat avec les services sociaux, nous nous engageons à accueillir et orienter les personnes en situation de précarité, en recherchant de façon personnalisée les solutions les plus adaptées,
- ✓ Assistance : pour les foyers en grande difficulté financière, Eau de Nîmes Métropole participe au dispositif Solidarité Eau intégré au Fonds de Solidarité Logement départemental.

En 2024, le montant des abandons de créance s'élevait à 19 009,54 €.

Le nombre de demandes d'abandons de créance reçues par le délégataire et les montants accordés figurent au tableau ci-après :

Communes	Nombre d'abandons de créances		Montant des abandons de créances		Volumes vendus selon le décret (m3)*	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Bernis	1	0	96,33 €	0,00 €	126 690	143 663
Bezouce	2	2	201,69 €	44,15 €	92 988	95 140
Bouillargues	6	1	442,85 €	31,88 €	291 934	285 006
Cabrières	2	0	16,76 €	0,00 €	95 043	91 121
Caissargues	2	0	73,22 €	0,00 €	192 328	191 146
Caveirac	1	1	21,45 €	3,91 €	230 484	241 261
Clarensac	0	1	0,00 €	62,00 €	205 522	222 034
Dions	0	0	0,00 €	0,00 €	28 159	28 210
Fons	1	0	4,01 €	0,00 €	91 638	83 236
Gajan	2	0	57,97 €	0,00 €	51 908	53 468
Garons	12	7	388,68 €	210,19 €	280 612	289 580
Générac	4	5	75,70 €	713,68 €	357 968	387 475
La Calmette	2	1	57,25 €	10,20 €	139 027	138 302
La Rouvière	0	1	0,00 €	3,36 €	34 100	34 019
Langlade	0	0	0,00 €	0,00 €	163 178	161 681
Lédenon	0	1	0,00 €	1,23 €	86 778	88 715
Manduel	6	5	73,03 €	499,03 €	259 765	262 537

Communes	Nombre d'abandons de créances		Montant des abandons de créances		Volumes vendus selon le décret (m3)*	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Marguerittes	4	2	172,20 €	240,64 €	402 324	405 539
Milhaud	13	4	316,96 €	260,80 €	272 768	286 630
Montignargues	0	0	0,00 €	0,00 €	30 034	31 748
Nîmes	328	333	13 188,11 €	13 561,48 €	9 357 630	9 462 344
Poulix	3	0	175,52 €	0,00 €	281 376	276 123
Redessan	4	7	182,03 €	357,38 €	149 113	154 726
Rodilhan	0	2	0,00 €	190,74 €	108 185	108 695
Saint-Bauzély	0	0	0,00 €	0,00 €	148 273	145 008
Saint-Chartes	1	0	399,76 €	0,00 €	99 351	94 867
Saint-Côme-Et-Maruéjols	1	0	77,45 €	0,00 €	39 366	38 587
Saint-Dionisy	0	0	0,00 €	0,00 €	57 908	61 626
Saint-Gervasy	2	1	326,18 €	16,50 €	76 795	72 268
Saint-Gilles	58	83	2 222,00 €	2 786,79 €	712 455	693 676
Saint-Mamert-Du-Gard	0	0	0,00 €	0,00 €	81 145	78 766
Sainte-Anastasie	0	1	0,00 €	15,58 €	102 520	99 068
Sauzet	0	0	0,00 €	0,00 €	39 876	40 448
Sernhac	0	0	0,00 €	0,00 €	62 894	64 778
TOTAL	455	458	18 569,15 €	19 009,54 €	14 750 136	14 911 490

Ces éléments permettent à la Collectivité de calculer l'indicateur du décret [P 109.0], en ajoutant à ce montant ses propres versements et en divisant par le volume vendu.

Les échéanciers de paiement

Le nombre d'échéanciers de paiement figure au tableau ci-après :

Communes	Nombre d'échéanciers au cours de l'année		
	2023	2024	N/N-1
Bernis	32	22	-31,25%
Bezouce	24	27	12,50%
Bouillargues	87	42	-51,72%
Cabrières	10	13	30,00%
Caissargues	47	36	-23,40%
Caveirac	49	40	-18,37%
Clarensac	44	53	20,45%
Dions	9	11	22,22%
Fons	20	15	-25,00%
Gajan	5	6	20,00%
Garons	83	56	-32,53%
Générac	52	61	17,31%
La Calmette	20	35	75,00%
La Rouvière	9	6	-33,33%
Langlade	20	16	-20,00%
Lédenon	28	14	-50,00%
Manduel	116	58	-50,00%
Marguerittes	84	94	11,90%
Milhaud	69	60	-13,04%
Montignargues	10	4	-60,00%
Nîmes	1 403	1 364	-2,78%
Poulx	79	45	-43,04%
Redessan	41	54	31,71%
Rodilhan	24	31	29,17%
Saint-Bauzély	8	2	-75,00%
Saint-Chartes	14	18	28,57%
Saint-Côme-Et-Marujols	12	9	-25,00%
Saint-Dionisy	3	1	-66,67%
Saint-Gervasy	21	22	4,76%
Saint-Gilles	246	298	21,14%
Saint-Mamert-Du-Gard	9	17	88,89%
Sainte-Anastasie	20	14	-30,00%
Sauzet	12	3	-75,00%
Sernhac	44	15	-65,91%
TOTAL	2 754	2 562	-6,97%

3.

LE PATRIMOINE DE
VOTRE SERVICE



Prélever, produire, distribuer, stocker, surveiller... : une gestion optimisée du patrimoine est la garantie de son fonctionnement durable et d'un service performant au consommateur. Vous retrouverez dans cette partie l'inventaire des installations et des réseaux associés à votre contrat, ainsi que le bilan des renouvellements et des travaux neufs réalisés sur ces ouvrages durant l'année écoulée. Au-delà, la prise en compte du patrimoine naturel (animaux, végétaux, eau, air, sols) et la gestion des infrastructures vertes, contribuent pleinement à la performance du service et au bien-être des usagers.

3.1 L'inventaire des installations

→ *Les installations de production*

Communes	Installations de production	Capacité de production / Volume journalier autorisé (m3/j)	Débit horaire (m3/h)	Débit des pompes (m3/h)	Capacité de stockage (m3)
Bernis	Captage de Trièze Terme	4 800	200	200	-
Bezouce	Captage de Crève Caval	790	45	90	-
Bouillargues	Captage du Puits des Canaux	2 880	120	160	-
Cabrières	Captage du Palay	300	30	80	-
Caissargues	Captage de Carreirasse	3 600	150	163	-
Dions	Captage du Bruel	1 114	61	85	-
Générac	Captage de la Fontaine	1 320	133	200	120
La Calmette	Captage du Mas d'Argelas (réservoir)	800	40	35	-
	Captage de la Braune	480	20	70	-
La Rouvière	Captage de Vallonguette	360	16	10	-
Lédenon	Captage de la Tombe	800	40	40	-
	Captage du Fesc	1 080	45	100	150
Manduel	Captage Vieilles Fontaines	720	36	56	-
	Captage de Canabières	300	22	60	-
Marguerittes	Captage de Peyrouses	6 000	300	700	300
Milhaud	Captage du Stade	1 600	80	170	-
Nîmes	Champ captant de Nîmes-Comps	72 000	3 000	3 208	182
Poulx	Captage de la Garne	3 600	150	300	-
Redessan	Captage du Mas de Clerc	1 600	80	85	-
Rodilhan	Captage des Canaux de Rodilhan	500	40	60	-
Saint-Bauzély	Captage de la Barjagole	900	45	70	-
Saint-Gervasy	Captage de Saint Didier	600	40	100	-
Saint-Gilles	Captage du Mas Cambon	4 800	200	480	-
	Captage de Castagnottes	2 400	240	180	-
Sainte-Anastasie	Captage de la Combe St-Adournin	1 200	60	40	-
Sauzet	Captage de Purgeras	744	31	70	-
Sernhac	Captage de Pazac	150	18	-	-
Total	Capacité totale du périmètre	115 438	5 242	6 812	752
	Nombre d'installations de production	27			

→ *Les installations d'adduction*

Les installations d'adduction				
Communes	Réservoirs , châteaux d'eau et bâches	Stockage		
		Présence	Capacité de stockage (m3)	Nombre de cuve
Cabrières	Réservoir de reprise	1	200	1
La Rouvière	Bâche de reprise	1	50	1
Langlade	Bâche de reprise de Chivalas	1	240	1
Manduel	Bâche de reprise DN1000	1	15	1
Nîmes	Tour piézométrique de Comps	1	660	1
Poulx	Bâche Serre de Verdier	1	200	1
Redessan	Bâche de reprise DN1000	1	15	1
Rodilhan	Bâche de reprise	1	10	1
TOTAL	Total Périmètre	8	1390	8

→ *Les installations de distribution*

Les installations de distribution				
Communes	Réservoirs , châteaux d'eau et bâches	Stockage		
		Présence	Capacité de stockage (m3)	Nombre de cuve
Bernis	Réservoir Puech Chaud	1	1 000	2
Bezouce	Réservoir et surpression les Collines	1	900	1
Bouillargues	Château d'Eau	1	630	1
Cabrières	Réservoir Haut Service	1	500	1
Caissargues	Réservoir et surpression Village	1	1 630	1
Caveirac	Réservoir Les Jasses	1	930	1
	Réservoir Les Ramias	1	280	1
Clarensac	Réservoir de Clarensac	1	840	1
Dions	Réservoir de Dions	1	200	1
Fons	Château d'Eau	1	300	1
Gajan	Réservoir de Gajan-Saint Mamert	1	1 000	2
	Réservoir de Gajan	1	200	1
Garons	Réservoir et surpression	1	810	1
	Château d'Eau Village	1	500	1
Générac	Réservoir Puech Roussin	1	870	1
	Château d'Eau Le Cimetièrre	1	730	2
La Calmette	Réservoir Mas d'Argelas	1	980	1
La Rouvière	Château d'Eau	1	150	1
Langlade	Réservoir Route de Nages	1	600	2
	Réservoir des Garrigues	1	980	1
Lédenon	Réservoir et surpresseur des Remparts	1	430	1
Manduel	Château d'Eau - Vieilles Fontaines	1	960	1
	Château d'Eau - Lavoir	1	390	1
Marguerittes	Réservoir La Jasse	1	3 000	3
Milhaud	Réservoir du village	1	1 870	2
Montignargues	Château d'Eau	1	50	1
	Bâche de reprise	1	250	2

Les installations de distribution				
Communes	Réservoirs , châteaux d'eau et bâches	Stockage		
		Présence		
Nîmes	Réservoir de Bonfa	1	12 500	1
	Réservoir de Castanet	1	6 330	2
	Réservoir de Fontille Courbessac	1	1 000	2
	Réservoir de Gazons	1	7 100	2
	Réservoir de Justices Vieilles	1	2 880	2
	Réservoir de La Bastide	1	70	1
	Réservoir de La Ponche Marguerittes	1	8 000	2
	Réservoir de Terre de Rouvière	1	2 000	1
	Réservoir de Tholozan	1	1 800	2
	Réservoir des Hauts de Nîmes	1	380	1
	Réservoir Maréchal Juin	1	5 000	2
	Réservoir Mas Escattes	1	2 000	2
	Réservoir Porte d'Ales	1	4 600	1
	Réservoir Route d'Uzès	1	6 000	1
	Réservoir Saut du Lièvre Cote 110	1	6 000	1
Poulx	Réservoir La Pinède	1	2 000	2
Redessan	Château d'Eau	1	750	1
Rodilhan	Château d'Eau	1	460	1
Saint-Bauzély	Réservoir de St Bauzély	1	280	1
Saint-Chaptes	Château d'Eau	1	270	1
	Bâche de reprise	1	1 200	1
Saint-Côme-et-Maruéjols	Réservoir du village	1	260	2
Saint-Gervasy	Réservoir La Madone/Péchécard	1	500	1
Saint-Gilles	Château d'Eau Bas Service	1	700	1
	Château d'Eau Haut Service	1	980	1
Sainte-Anastasie	Réservoir de Russan	1	260	1
	Réservoir de Vic	1	100	1
Sauzet	Château d'Eau	1	150	1
	Bâche de reprise	1	490	1
Sernhac	Réservoir Bas Service	1	400	1
	Château d'Eau	1	300	1
TOTAL	Total Périmètre	58	95 740	76

→ *Les surpresseurs et reprises*

Les surpresseurs et reprises				
Communes	Les installations	Stockage		
		Présence	En ligne	Cuve
Bezouce	Les collines	1	0	1
Cabrières	Reprise vers grand réservoirs	1	0	1
	Pompage de sécurisation Saint-Gervasy	1	1	0
Caissargues	Surpression générale	1	0	1
Fons	Surpression village	1	0	1

Les surpresseurs et reprises				
Communes	Les installations	Stockage		
		Présence	En ligne	Cuve
Gajan	Gazaix	1	0	1
Garons	Station de surpression	1	0	1
Générac	La Fontaine - reprise vers Puech Roussin	1	0	1
	La Fontaine - reprise vers cimetièrre	1	0	1
	Puech Cocon	1	0	1
La Rouvière	Reprise château d'eau	1	0	1
Langlade	Chivalas - reprise vers Langlade village	1	0	1
Lédenon	Le Fesc - reprise vers Ledenon	1	0	1
	Le Fesc - reprise vers Sernhac	1	0	1
	Surpression réservoir	1	0	1
Manduel	Reprise de la République	1	0	1
Marguerittes	Peyrouses - reprise vers réservoir "La Jasse"	1	0	1
Montignargues	Reprise vers château d'eau	1	0	1
	Surpression village	1	0	1
Nîmes	André Marques - reprise vers "Justices Vieilles"	1	1	0
	Bonfa - reprise vers Terre de Rouvières	1	0	1
	Castanet	1	0	1
	Comps - station de reprise	1	1	0
	Hauts de NîmesLa Bastide	1	0	1
	Kennedy - reprise vers saut du lièvre	1	1	0
	Kennedy - surpression vers étage HP	1	1	0
	La Bastide	1	0	1
	Maréchal Juin	1	0	1
	Octave Camplan - reprise vers "Fontille Courbessac"	1	1	0
	Porte d'Alès - reprise vers Gazons	1	0	1
	Route d'Uzès	1	0	1
	Terres de Rouvières - reprise vers Tholozan	1	0	1
	Tholozan	1	0	1
	Valdegour	1	1	0
Vignaud - reprise vers "route d'Uzès" et "Mas d'Escattes"	1	1	0	
Poux	Reprise vers Serre de Verdier	1	0	1
	Surpression de la pinède	1	0	1
Redessan	Reprise vers château d'eau	1	0	1
Rodilhan	Reprise vers château d'eau	1	0	1
Saint-Bauzély	Reprise vers Montignargues	1	1	0
	Reprise vers réservoir	1	1	0
Saint-Chaptes	Reprise vers château d'eau	1	0	1

Les surpresseurs et reprises				
Communes	Les installations	Stockage		
		Présence	En ligne	Cuve
Saint-Gilles	Reprise de la cuve Bas Service vers Haut Service	1	0	1
	Suppression des Costières	1	0	1
Sainte-Anastasie	Suppression de Russan	1	0	1
Sauzet	Bâche - suppression	1	0	1
	Bâche de reprise vers château d'eau	1	0	1
Sernhac	Suppression du château d'Eau	1	0	1
TOTAL	Total Périmètre	48	10	38

→ Propositions d'améliorations Usines

- *Bernis - Trieize Termes*

Le captage de Bernis dispose d'une unique pompe d'eau motrice, qui présente des caractéristiques spécifiques au forage (débit de 3m³/h à 116m ; modèle CR 3-23 A-A-A-E-HQQE). En cas de défaillance de cette pompe, la continuité de service ne sera pas assurée.

Solution proposée : Prévoir en stock une pompe d'eau motrice de rechange, identique à celle actuellement en service.

- *Cabrières - Le Palay*

Le forage du Palay est soumis régulièrement à des pics de turbidité. La mise en purge nécessite l'installation d'une canalisation installée en volant. Lors de cette manipulation, à défaut, la trappe d'accès au forage reste ouverte.



Solution proposée : Mise en place d'une canalisation de purge dédiée afin de maintenir la sécurité du site. Nîmes Métropole a déjà intégré ces travaux dans son programme d'amélioration des forages.

En outre, la variation de la qualité d'eau de ce forage entraîne une régulation difficile du dosage en chlore durant certaines périodes de l'année. Cette variation de la demande en chlore est souvent constatée après chaque épisode pluvieux.

D'autre part, l'alternance entre la pompe du forage et la pompe secours implique également une qualité d'eau différente à chaque fois. En effet, lors du basculement sur le système de secours, l'eau distribuée présente un taux de chlore libre d'environ 0,25 mg/L, car elle provient du réservoir de Saint-Gervasy, contrairement à celle brute non chlorée du forage du Palay, utilisée en temps normal, non chlorée. Ces basculements entraînent de ce fait des taux de chlore importants, le temps nécessaire à la régulation de s'ajuster.

Solution proposée : La mise en place d'une vanne modulante ce qui apporterait une adaptation à l'évolution de la demande en chlore et permettrait ainsi une meilleure stabilisation en résiduel.

- *La Calmette - La Braune*

Les pompes de surface sont installées dans un local fermé ; la manutention des pompes est difficile et dangereuse. La configuration du site ne permet pas l'utilisation d'une grue ou d'un moyen de levage mobile.



Solution proposée : La mise en place d'un monorail de levage facilitant les manœuvres.

- *Marguerittes - Peyrouse*

L'étanchéité du toit terrasse du local d'exploitation présente de nombreuses fuites. L'isolant présent sous l'étanchéité est imbibé d'eau. A long terme, cette présence d'eau aura un impact sur le ferrailage de la dalle en béton.



Solution proposée : Expertise et réfection de l'étanchéité.

- *La Rouvière - La Vallonguette*

Le disjoncteur de branchement se situe à plus de 700 m de l'armoire de commande et l'alimentation se situe en bout du réseau électrique ; cela implique des disjonctions fréquentes lors des périodes d'orage avec un impact potentiel sur la continuité de service lorsque nous fonctionnons avec la pompe de forage.

Solution proposée : Mise en place d'un réarmeur automatique sur le disjoncteur.

- *Sainte-Anastasie - Les Combes*

Le captage est équipé d'une unique pompe. En cas de défaillance de la pompe, le hameau de Russan peut être secouru par la canalisation Syndicale depuis Nîmes mais pas le hameau de Vic.

Solution proposée : Approvisionnement d'une pompe identique en stock pour assurer la continuité de service en cas de panne de la pompe sur l'ensemble de la commune. Sur l'ensemble du parc des captages EDNM ; seuls les captages de St Anastasie et de Rodilhan sont équipés d'une unique pompe sans pompe de secours.

- *Saint-Bauzély - Barjagole*

La filtration installée ne permet d'assurer un traitement suffisant au-delà d'une turbidité en eau brute > 6 NTU. Le filtre ne se colmate pas ; cette turbidité est dissoute.

Solution proposée : Il apparaît donc que le dispositif de filtration ne permet pas de retenir la turbidité. Plusieurs pistes pourraient être étudiées : ajout d'une coagulation et/ou modification de la granulométrie du sable. Une étude complète va être menée en 2025 pour identifier au mieux les pistes d'amélioration à préconiser.

- *Saint-Gilles - Cambon*

L'armoire électrique des pompes est dans un mauvais état, de plus la multiplicité des armoires complexifie la gestion électrique et l'exploitation du site.

En effet, au fil du temps plusieurs armoires ont été ajoutées sans que les dispositifs de pompage soient utilisés. Les départs moteurs ne sont pas pour autant équipés de démarreur engendrant des coups de bélier dommageables pour les équipements et les réseaux.

Solution proposée : Une reprise complète de l'atelier électrique est nécessaire avec une remise à plat des besoins. Cette opération permettrait de sécuriser le fonctionnement du site. L'installation de variateurs de vitesse est préconisée.

- *Saint-Gilles - Castagnottes*

Le toit du local d'exploitation présente des fuites à différents endroits. Ces fuites s'écoulent sur plusieurs équipements électriques. Par forte pluie, un risque électrique est présent. En 2025, Nîmes Métropole souhaitait mener un diagnostic du génie civil.



Solution proposée : Reprise de l'étanchéité du toit.

- *Périmètre Nîmes Métropole*

Sur une quinzaine de sites, les locaux chlore ne sont pas équipés de chauffage. La mise en place de chauffage dans ces locaux évitera la formation de « beurre » de chlore et répondra aux préconisations des équipementiers du secteur dans le domaine.

Solution proposée : Mise en place de chauffage dans l'ensemble des locaux non équipés.

→ Propositions d'améliorations Réservoirs

Améliorations d'exploitation :

- *Caveirac - Les Ramias*

Avec les surpresseurs de Caveirac, BRL remplissent les deux réservoirs : Les Jasses et Les Ramias. C'est le niveau du réservoir Les Jasses qui pilote les pompes de surpression, lorsqu' il est en demande, les surpresseurs démarrent.

Au niveau du réservoir Les Ramias, il y a un stabilisateur qui est piloté par le niveau du réservoir.

Lorsque les deux réservoirs Les Jasses et Les Ramias sont en demande, l'eau des surpresseurs part en priorité aux Ramias.

De plus, l'eau du des Jasses passe par un by-pass entre la distribution et le remplissage et permet de remplir les Ramias avec un débit d'environ 100 m³/h. Le réservoir des Jasses se vide alors trop rapidement et se retrouve privé d'alimentation.

Solution proposée : Mise en place d'un pilote de maintien de pression amont sur le stabilisateur de remplissage du réservoir des Ramias ou de mettre un pilote altimétrique à niveau constant.

3.2 L'inventaire des réseaux

Cette section présente la liste :

- ✓ des réseaux de distribution,
- ✓ des équipements du réseau,
- ✓ des branchements en domaine public,
- ✓ des outils de comptage

Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

→ *Les réseaux, équipements, branchements et outils de comptage*

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Bernis	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	29,93	30,01	0,27%
	Longueur d'adduction (ml)	7519,72	7581,12	0,82%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	22409,90	22427,33	0,08%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 435	1 442	0,49%
Bezouce	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	21,23	21,25	0,08%
	Longueur d'adduction (ml)	2047,60	2068,58	1,02%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	19184,79	19184,78	0,00%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 116	1 125	0,81%
Bouillargues	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	56,08	56,29	0,38%
	Longueur d'adduction (ml)	6024,91	6217,95	3,20%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	50053,96	50073,36	0,04%
	Branchements			
	Nombre de branchements	2 712	2 715	0,11%
Cabrières	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	24,60	24,61	0,06%
	Longueur d'adduction (ml)	4215,51	4217,78	0,05%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	20380,85	20390,13	0,05%
	Branchements			
	Nombre de branchements	721	726	0,69%
Caissargues	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	34,61	34,67	0,16%
	Longueur d'adduction (ml)	3031,96	3031,95	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	31582,63	31642,16	0,19%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 940	1 941	0,05%

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Caveirac	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	34,68	35,57	2,56%
	Longueur d'adduction (ml)	1158,12	1158,13	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	33525,46	34415,36	2,65%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 808	1 817	0,50%
Clarensac	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	30,08	30,08	0,00%
	Longueur d'adduction (ml)	2375,09	2375,09	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	27704,06	27703,61	0,00%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 920	1 924	0,21%
Dions	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	12,48	12,48	-0,03%
	Longueur d'adduction (ml)	5839,03	5839,02	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	6644,64	6644,74	0,00%
	Branchements			
	Nombre de branchements	407	408	0,25%
Fons	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	15,54	16,37	5,37%
	Longueur d'adduction (ml)	1620,20	2444,37	50,87%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	13916,06	13924,52	0,06%
	Branchements			
	Nombre de branchements	738	743	0,68%
Gajan	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	24,47	23,38	-4,44%
	Longueur d'adduction (ml)	10628,51	9538,30	-10,26%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	13838,07	13838,03	0,00%
	Branchements			
	Nombre de branchements	354	356	0,56%
Garons	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	44,18	44,18	0,00%
	Longueur d'adduction (ml)	7422,19	7422,10	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	36758,65	36761,51	0,01%
	Branchements			
	Nombre de branchements	2 092	2 095	0,14%
Générac	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	33,93	34,08	0,43%
	Longueur d'adduction (ml)	3803,49	3941,41	3,63%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	30131,32	30136,13	0,02%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 903	1 909	0,32%
La Calmette	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	26,06	26,07	0,03%
	Longueur d'adduction (ml)	6552,78	6553,21	0,01%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	19508,75	19514,80	0,03%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 162	1 168	0,52%

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
La Rouvière	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	11,27	12,38	9,81%
	Longueur d'adduction (ml)	4440,29	5536,17	24,68%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	6833,68	6843,80	0,15%
	Branchements			
	Nombre de branchements	363	368	1,38%
Langlade	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	25,41	26,57	4,57%
	Longueur d'adduction (ml)	2117,99	2755,47	30,10%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	23289,80	23809,56	2,23%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 138	1 153	1,32%
Lédénon	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	22,79	22,79	0,01%
	Longueur d'adduction (ml)	5063,88	5055,31	-0,17%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	17723,39	17735,68	0,07%
	Branchements			
	Nombre de branchements	754	754	0,00%
Manduel	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	50,42	50,74	0,64%
	Longueur d'adduction (ml)	8986,29	8981,26	-0,06%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	41429,08	41759,16	0,80%
	Branchements			
	Nombre de branchements	2 903	2 907	0,14%
Marguerittes	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	60,20	60,25	0,09%
	Longueur d'adduction (ml)	2041,14	2082,37	2,02%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	58156,26	58165,75	0,02%
	Branchements			
	Nombre de branchements	3 923	3 931	0,20%
Milhaud	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	33,60	33,71	0,32%
	Longueur d'adduction (ml)	1626,90	1626,90	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	31976,29	32083,19	0,33%
	Branchements			
	Nombre de branchements	2 392	2 399	0,29%
Montignargues	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	6,19	6,19	-0,03%
	Longueur d'adduction (ml)	508,60	508,60	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	5683,49	5683,49	0,00%
	Branchements			
	Nombre de branchements	263	264	0,38%
Nîmes	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	706,19	712,26	0,86%
	Longueur d'adduction (ml)	94237,44	79976,52	-15,13%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	611956,38	632288,13	3,32%
	Branchements			
	Nombre de branchements	51 720	51 788	0,13%

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Poulx	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	43,68	43,68	0,00%
	Longueur d'adduction (ml)	5308,20	5305,26	-0,06%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	38370,67	38372,74	0,01%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 915	1 924	0,47%
Redessan	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	27,28	27,28	0,00%
	Longueur d'adduction (ml)	2566,21	2566,21	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	24713,40	24713,43	0,00%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 658	1 666	0,48%
Rodilhan	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	19,94	19,91	-0,14%
	Longueur d'adduction (ml)	1061,33	1065,06	0,35%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	18876,84	18841,56	-0,19%
	Branchements			
	Nombre de branchements	1 206	1 213	0,58%
Saint-Bauzély	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	12,04	12,93	7,41%
	Longueur d'adduction (ml)	3762,69	3919,58	4,17%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	8275,10	9006,54	8,84%
	Branchements			
	Nombre de branchements	314	315	0,32%
Saint-Chaptes	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	22,14	22,27	0,60%
	Longueur d'adduction (ml)	0,00	50,86	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	22137,32	22220,73	0,38%
	Branchements			
	Nombre de branchements	944	951	0,74%
Saint-Come-Et-Maruéjols	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	10,89	11,12	2,14%
	Longueur d'adduction (ml)	884,13	884,13	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	10003,01	10235,33	2,32%
	Branchements			
	Nombre de branchements	423	423	0,00%
Saint-Dionisy	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	10,12	10,12	-0,01%
	Longueur d'adduction (ml)	893,95	893,95	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	9226,84	9229,22	0,03%
	Branchements			
	Nombre de branchements	491	492	0,20%
Saint-Gervasy	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	17,13	17,12	-0,06%
	Longueur d'adduction (ml)	2778,04	2777,56	-0,02%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	14351,40	14346,26	-0,04%
	Branchements			
	Nombre de branchements	773	779	0,78%

Communes	indicateurs	2023	2024	N/N-1
Saint-Gilles	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	161,39	162,01	0,38%
	Longueur d'adduction (ml)	16309,22	16737,76	2,63%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	145082,33	145272,22	0,13%
	Branchements			
	Nombre de branchements	6 587	6 601	0,21%
Saint-Mamert-Du-Gard	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	12,99	12,99	0,00%
	Longueur d'adduction (ml)	0,00	0,00	0,00%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	12989,49	12989,97	0,00%
	Branchements			
	Nombre de branchements	763	763	0,00%
Sainte-Anastasie	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	31,28	31,28	0,00%
	Longueur d'adduction (ml)	5415,85	5350,35	-1,21%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	25863,17	25931,20	0,26%
	Branchements			
	Nombre de branchements	866	871	0,58%
Sauzet	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	11,00	11,03	0,32%
	Longueur d'adduction (ml)	1041,25	1030,56	-1,03%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	9954,04	10004,25	0,50%
	Branchements			
	Nombre de branchements	388	392	1,03%
Sernhac	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	15,19	15,44	1,66%
	Longueur d'adduction (ml)	4099,47	4106,59	0,17%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	11087,78	11330,60	2,19%
	Branchements			
	Nombre de branchements	398	399	0,25%
TOTAL	Canalisations			
	Longueur totale du réseau (km)	1699,00	1711,11	0,71%
	Longueur d'adduction (ml)	225381,98	213599,48	-5,23%
	Longueur de distribution hors branchements (ml)	1473618,90	1497519,27	1,62%
	Branchements			
	Nombre de branchements	98 490	98 722	0,24%

*En 2024, la poursuite du travail de mise à jour de notre SIG a engendré les modifications dont les plus importantes variations ci-dessous :

Commune de Fons, 832 ml d'adduction créés

Commune de Gajan, - 1 175 ml d'adduction réaffectés à La Rouvière (interconnexion)

Commune de Langlade, 598 ml d'adduction ajoutés et rajout de 411 ml de distribution (Combes-Vignes Croze)

Commune de Nîmes, 2 481 ml d'adduction créés, et réaffectation de 14 943 ml en distribution

Commune de Saint-Bauzély, 920 ml d'adduction créés

Commune de Saint-Gilles, 400 ml d'adduction et 200 ml de distribution créés

3.2.1 Les propositions d'amélioration du réseau

Il existe sur le territoire de l'agglomération une grande quantité de canalisations en amiante ciment soit sur l'alimentation des réservoirs, soit sur les réseaux de distributions.

Ces canalisations présentent des fragilités soit sur les joints d'emboîtement qu'on appelle "bol", soit sur le linéaire de la canalisation ce qui provoque des fissures longitudinales sur la totalité de la longueur (6 ml) induisant ainsi une grande perte en eau et de gros dégât sur les chaussées et les voiries.

Il nous paraît important de sensibiliser le maître d'ouvrage sur le linéaire important de ces matériaux, et l'impérieuse nécessité de renouveler ces canalisations fragiles.

Un rappel des propositions d'amélioration formulées dans les RAD des années précédentes a été fait en annexe.

Les propositions d'améliorations des réseaux sont l'association de trois analyses :

- l'une par le biais de notre outil MOSARE (outil statistique d'aide à la gestion patrimoniale)
- une autre par le retour de l'exploitation du périmètre de Nîmes Métropole depuis Janvier 2020
- les analyses métallographiques de canalisations ont été intégrées.

3.2.2 Les propositions MOSARE

Le tableau suivant répertorie les 50 premières rues à renouveler en priorité d'après l'outil MOSARE.

Commune	Nom de la rue	Longueur (ml)	Matériau	Année de pose	Diamètre (mm)
SAINT DIONIZY	VOIE COMMUNALE N°4 (VOIE DE SAINT CÔME)	376,64	Fonte ductile	1974	300
NÎMES	RUE NATHALIE	144,62	Fonte indéterminée	1968	100
NÎMES	RUE SEPTIMANIE	56,85	Fonte indéterminée	1968	100
NÎMES	RUE CLAUDE GIGNOUX	137,63	Fonte grise	1957	100
SAINTE ANASTASIE	AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE (D418)	238,46	Polychlorure de Vinyle	1945	160
NÎMES	RUE SAINT-YON	98,3	Fonte ductile	1972	80
NÎMES	RUE GRÉTRY	285,81	Fonte ductile	1993	150
SAINTE ANASTASIE	RUE DES ORATOIRES	173,43	Polychlorure de Vinyle	1945	160
FONS	CHEMIN DU MALGOIRES	255,16	Polychlorure de Vinyle	1901	160
POULX	AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE (D427)	197,07	Fonte grise	1945	80
NÎMES	RUE DES GREFFES	198,73	Fonte grise	1950	100
GARONS	RUE DES ALUDES	72,26	Amiante Ciment	1985	100

Commune	Nom de la rue	Longueur (ml)	Matériau	Année de pose	Diamètre (mm)
NÎMES	RUE TRELYS	75,48	Fonte grise	1950	100
NÎMES	RUE ALEXANDRE PIEYRE	166,77	Fonte grise	1963	100
SAINTE ANASTASIE	RUE DE L'EGLISE - RUSSAN	57,18	Amiante Ciment	1945	60
NÎMES	RUE DES CLAIRS LOGIS	113,39	Fonte grise	1964	80
NÎMES	RUE DES CHAPELIERS	63,03	Fonte grise	1950	80
NÎMES	RUE DU PROFESSEUR LANGEVIN	82,98	Fonte grise	1961	80
NÎMES	RUE CONDORCET	67,27	Fonte grise	1961	80
NÎMES	SAINT-EXUPÉRY	130,99	Fonte grise	1960	60
NÎMES	COURT DE GEBELIN	67,17	Fonte grise	1958	80
NÎMES	RUE GEORGES GROSEL	84,96	Fonte grise	1961	40
NÎMES	RUE LOUIS ET ALPHONSE SIMIL	71,57	Fonte indéterminée	1967	80
NÎMES	RUE CHARLES BABUT	66,75	Fonte grise	1950	80
NÎMES	RUE LOUIS ET ALPHONSE SIMIL	71,57	Fonte grise	1961	80
NÎMES	RUE DE BERNIS	76,11	Fonte grise	1950	80
NÎMES	RUE DUPRATO	85,81	Fonte indéterminée	1969	40
NÎMES	RUE DE NICE	160,19	Fonte grise	1961	40
NÎMES	RUE MILLET	250,43	Fonte grise	1964	60
BEZOUCE	RUE DU FOURNIL	99,36	Fonte grise	1960	50
NÎMES	RUE CITÉ PAUL GIRAN	61,32	Fonte grise	1960	60
NÎMES	RUE VILLEPERDRIX	113,91	Fonte ductile	1972	80
NÎMES	RUE GUILLAUME LAFORET	225,94	Fonte indéterminée	1966	80
GAJAN	PLACE PORTE DE FRANCE	51,63	Polychlorure de Vinyle	1901	63
GAJAN	RUE DE L'ANCIEN CHÂTEAU	95,1	Polychlorure de Vinyle	1901	63
POULX	RUE DES AMANDIERS	217,07	Inconnu	1965	0
NÎMES	RUE LAHAYE	83,36	Fonte grise	1961	150
LEDENON	RUE DE LA BOUZIGUETTE	196,74	Polychlorure de Vinyle	1991	110
NÎMES	RUE BELLAVISTA	101,95	Fonte grise	1954	60
NÎMES	RUE VILLEVIEILLE	67,82	Fonte grise	1964	80
SAUZET	RUE DU QUARTIER BASTERLE	211,68	Polychlorure de Vinyle	1984	32

Commune	Nom de la rue	Longueur (m)	Matériau	Année de pose	Diamètre (mm)
SAINTE ANASTASIE	RUE DE LA PLACE - RUSSAN	68,96	Fonte Ductile	2016	100
SAINT GILLES	RUE DE L'HÔTEL DE VILLE	55,03	Fonte ductile	1979	60
MONTIGNARGUES	D221	584	Inconnu	1901	140
NÎMES	RUE CHÂTEAU FADAISE	124,66	Fonte ductile	1972	80
NÎMES	RUE DE LA MAISON CARRÉE	108,52	Fonte ductile	1994	150
NÎMES	RUE AUGUSTE PELLET	62,4	Fonte grise	1950	80
NÎMES	RUE GODIN	117,81	Fonte ductile	1996	200
NÎMES	DHUODA	214,32	Fonte grise	1956	100
NÎMES	CHEMIN JULES LISSAJOUS	58,65	Fonte grise	1963	300

3.2.3 Propositions issues des retours d'exploitation

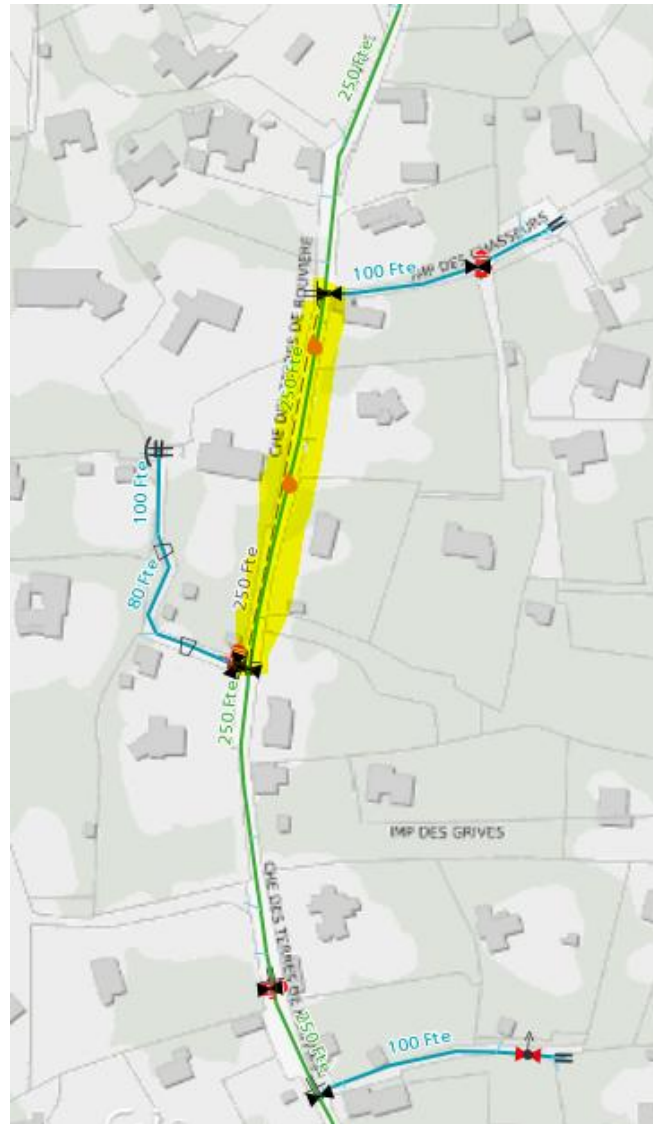
Les propositions suivantes sont issues du retour d'expérience des équipes d'exploitation après constatation de redondance de fuites, d'état des canalisations et/ou de contexte de sécurisation. Seules les nouvelles propositions sont détaillées ci-après :

- Nîmes

Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Avenue Vincent Faïta NÎMES	200	Fonte	600	- Nombreuses fuites (fuite en 2021 angle fulton / fuite en 2023 au 64 / fuite en 2024 au 68) - Conduite vétuste - Analyse métallographique effectuée.



Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Chemin des Terres de Rouvières NÎMES	250	Fonte	135	Analyse métallographique indiquant une vitesse de corrosion très élevée + 2 fuites réparées en 2023



Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Rue Régale NÎMES	100	Fonte	80	Analyse métallographique indiquant une vitesse de corrosion élevée + fuite en 2024

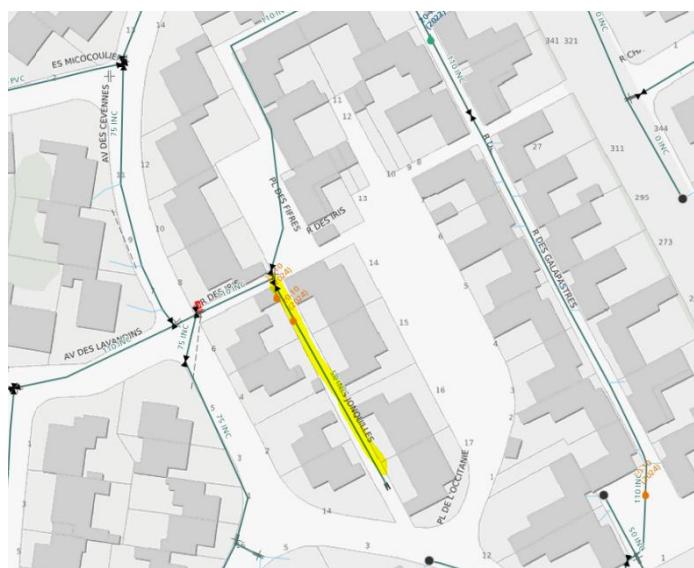


Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Rue Sully NÎMES	150	Fonte	350	Analyse métallographique indiquant une vitesse de corrosion élevée + fuite en 2024



- **Caissargues**

Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Rue des Jonquilles CAISSARGUES	50	PVC	60	PVC vieillissant + 2 fuites réparées en 2024



- **Caveirac**

Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Rue haute CAVEIRAC	150	Fonte	410	Fonte vieillissante + 2 fuites en 2024



- Langlade

Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Route des Pinèdes LANGLADE	125	Fonte	25	Analyse métallographique indiquant une vitesse de corrosion très élevée



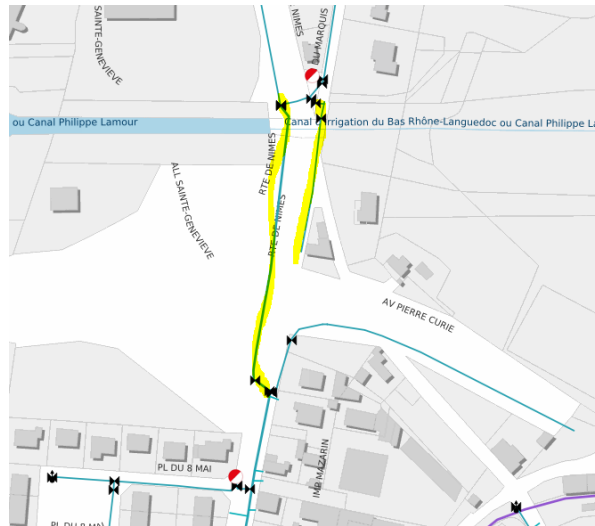
- Saint Gervasy

Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Rue du marché SAINT-GERVASY	100	Fonte	100	Fonte vieillissante + fuites en 2024



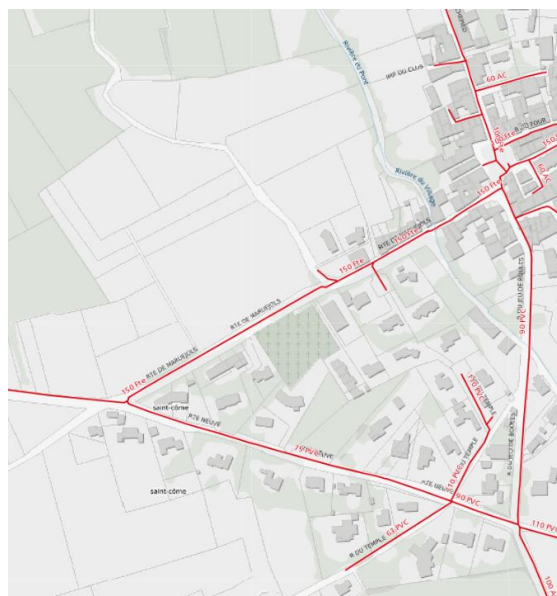
- Saint Gilles

Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Route de Nîmes SAINT-GILLES	200 110	PVC PVC	140 70	Casses régulières



- Saint Comès et Maruéjols

Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Route de Maruejols SAINT COMES ET MARUEJOLS (D103)	150	Fonte ductile; Fonte grise	56	Mosare + exploitation



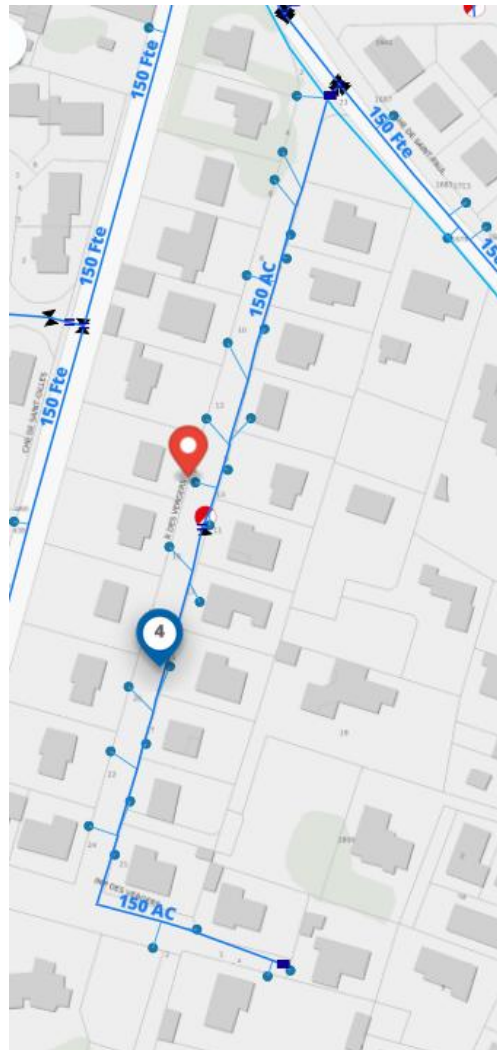
- Saint Comes et Maruéjols

Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Route de Calvisson SAINT COMES ET MARUEJOLS (D103)	100	Amiante Ciment	560	exploitation



- **Manduel**

Adresse	Diamètre	Matériau	Longueur (ml)	Commentaire
Rue des Vergers Manduel	150	Amiante Ciment	286	AMC fragile



3.3 Les indicateurs de suivi du patrimoine

Dans le cadre d'une responsabilité partagée – selon le cadre défini par le contrat - Eau de Nîmes Métropole met en œuvre une démarche de gestion durable et optimisée du patrimoine afin de garantir le maintien en condition opérationnelle des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

La mise à jour de l'intégralité des données patrimoniales du service est réalisée grâce à des outils de connaissance des installations et, pour les réseaux, d'un Système d'Information Géographique (SIG). L'analyse de l'ensemble des données apporte à la collectivité une connaissance détaillée de son patrimoine et de son état.

3.3.1 Le taux moyen de renouvellement des réseaux

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable. La dernière ligne précise le linéaire renouvelé porté à la connaissance du délégataire. La collectivité pourra calculer le taux moyen de renouvellement en ajoutant aux valeurs de la dernière ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau.

Communes	Taux moyen de renouvellement des réseaux	2023	2024	N/N-1
Bernis	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	29 930	30 008	0,26%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	35	0,00%
Bezouce	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	21 232	21 253	0,10%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	158	0,00%
Bouillargues	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	56 079	56 291	0,38%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	102	286	180,39%
Cabrières	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	24 596	24 608	0,05%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	0	0,00%
Caissargues	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	34 615	34 674	0,17%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	0	0,00%
Caveirac	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	34 684	35 573	2,57%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	459	540	17,65%
Clarensac	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	30 079	30 079	0,00%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	560	467	-16,61%
Dions	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	12 484	12 484	0,00%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	104	0	-100,00%
Fons	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	15 536	16 369	5,36%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	350	0	-100,00%
Gajan	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	24 467	23 376	-4,46%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	723	0	-100,00%
Garons	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	44 181	44 184	0,01%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	378	378	0,00%
Générac	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	33 935	34 078	0,42%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	56	875	1462,50%

Communes	Taux moyen de renouvellement des réseaux	2023	2024	N/N-1
La Calmette	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	26 062	26 068	0,02%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	1 715	0,00%
La Rouvière	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	11 274	12 380	9,81%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	94	0	-100,00%
Langlade	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	25 408	26 565	4,55%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	22	0	-100,00%
Lédenon	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	22 787	22 791	0,02%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	338	0,00%
Manduel	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	50 415	50 740	0,64%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	467	0,00%
Marguerittes	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	60 197	60 248	0,08%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	355	400	12,68%
Milhaud	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	33 603	33 710	0,32%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	60	241	301,67%
Montignargues	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	6 192	6 192	0,00%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	0	0,00%
Nîmes	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	706 194	712 265	0,86%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	1 032	1 165	12,89%
Poulx	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	43 679	43 678	0,00%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	145	0	-100,00%
Redessan	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	27 280	27 280	0,00%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	25	0,00%
Rodilhan	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	19 938	19 907	-0,16%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	64	0,00%
Saint-Bauzély	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	12 038	12 926	7,38%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	1 803	260	-85,58%
Saint-Chartes	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	22 137	22 272	0,61%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	0	0,00%
Saint-Côme-Et-Maruéjols	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	10 887	11 119	2,13%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	110	467	324,55%
Saint-Dionisy	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	10 121	10 123	0,02%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	0	0,00%
Saint-Gervasy	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	17 129	17 124	-0,03%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	231	0	-100,00%
Saint-Gilles	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	161 392	162 010	0,38%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	331	1 280	286,71%
Saint-Mamert-Du-Gard	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	12 989	12 990	0,00%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	290	0,00%

Communes	Taux moyen de renouvellement des réseaux	2023	2024	N/N-1
Sainte-Anastasie	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	31 279	31 282	0,01%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	110	372	238,18%
Sauzet	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	10 995	11 035	0,36%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	104	531	410,58%
Sernhac	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	15 187	15 437	1,65%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	0	0	0,00%
TOTAL	Longueur du réseau de desserte (hors branchements) (ml)	1 699 001	1 711 119	0,71%
	Longueur renouvelée par la collectivité totale (ml)	7 129	10 354	45,24%

3.3.2 L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P103.2]

L'obligation de réalisation d'un descriptif détaillé des ouvrages d'eau, tel que le définit l'article D.2224-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales répond à l'objectif de mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux.

Il faut que l'Indice de Connaissance et Gestion patrimoniale du réseau atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Depuis 2015, les services d'eau ne disposant pas du descriptif détaillé se sont vus appliquer un doublement de la redevance pour les prélèvements réalisés sur la ressource en eau.

Calculé sur un barème de 120 points (ou 100 points pour les services n'ayant pas la mission de distribution), la valeur de cet indice [P103.2] pour l'année 2024 est de 110.

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur 2023	Valeur 2024
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	-	-	-
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.	-	-	-
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres.	-	-	-
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15	15
Total Parties A et B		45	45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)			
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	0	0
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	10	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5	5
Total :		120	110	110

3.4 Gestion du patrimoine

3.4.1 Les renouvellements réalisés

Le renouvellement des installations techniques du service conditionne la performance à court et long termes du service. A court terme, les actions d'exploitation permettent de maintenir ou d'améliorer la performance technique des installations. A long terme, elles deviennent insuffisantes pour compenser leur vieillissement, et il faut alors envisager leur remplacement, en cohérence avec les niveaux de service fixés par la collectivité.

Le renouvellement peut concerner les installations (usines, réservoirs...) ainsi que les équipements du réseau. Il peut correspondre au remplacement à l'identique (ou à caractéristiques identiques compte tenu des évolutions technologiques) complet ou partiel d'un équipement, ou d'un certain nombre d'articles d'un lot (ex : compteurs).

Le renouvellement peut être assuré soit dans le cadre d'un Programme Contractuel, d'une Garantie de Continuité de Service ou d'un Compte de renouvellement. Le suivi des renouvellements à faire et réalisés chaque année est enregistré dans une application informatique dédiée.

→ Les installations programmées

Renouvellement Programmé du 01/01/2024 au 31/12/2024					
Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Equipement	Montant PPR 2020
1 175 796	Caveirac	Réducteur de Pression Fanfonne Parc (Caveirac)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
1 175 820	Caveirac	Réducteur de Pression Rue des Cades (Caveirac)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
1 175 868	Clarensac	CLAQ7 PBAR Route de Langlade (Clarensac)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
1 175 909	Saint-Côme-et-Maruéjols	STCQ2 RUE DU JEUX DE BOULES	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
1 175 916	Saint-Côme-et-Maruéjols	STCQ2 RUE DU JEUX DE BOULES	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - QSECTO 31	1 277€
1 175 940	Saint-Dionisy	Réducteur de Pression Rue Vieil Four (Saint-Dionisy)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
1 178 304	Milhaud	Réservoir (Milhaud)	Remplissage bâches	Analyse / Mesure - Pompe de prélèvement	1 296€
1 526 520	Clarensac	CLAQ7 route de Langlade (Stab)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Analyse / Mesure - Débitmètre autonome	1 277€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
310 405	Langlade	LANQ25 Rond point RD 40	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - QSECTO 25 Qm Rond point RD 40	1 277€
615 202	Langlade	LANQ25 Rond point RD 40	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
738 313	Bernis	BERQ37 R SAINT LEONARD	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre autonome	1 277€
738 314	Bernis	BERQ37 R SAINT LEONARD	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
738 322	Bernis	BERQ35 RT CALVISSON	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
738 386	Clarensac	CS 17 Réservoir Distribution (Clarensac)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - QSECTO 17 Qm Réservoir Distribution	1 883€
738 394	Clarensac	CLAQ6 route de St Gilles	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - QSECTO 21 Qm route de Saint Gilles	1 277€
738 395	Clarensac	CLAQ6 route de St Gilles	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
738 403	Clarensac	CLAQ5 route de Nimes	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
738 411	Milhaud	CS 39 Réservoir Distribution (Milhaud)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission S50	2 177€
738 418	Milhaud	MILQ2 rue de la Garrigue	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre autonome	1 277€
738 419	Milhaud	MILQ2 rue de la Garrigue	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
738 429	Milhaud	MILQ5 RUE DES MURIERS	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - QSECTO 45 Qm rue des muriers	1 277€
905 916	Bernis	BERQ36 RTE NIMES	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - QSECTO 36 Qm Rte de Nîmes	1 773€
992 317	Caveirac	CAVQ53 Vermaciel	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - QSECTO 53 Qm Vermaciel	1 277€
992 319	Caveirac	CAVQ53 Vermaciel	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	1 224€
A_1803	Saint-Chaptes	STCHA_AVENUE_DU_CHAMP_DE_FOIRE	Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre autonome	2 452€
A_1805	Saint-Chaptes	STCHA_AVENUE_DU_CHAMP_DE_FOIRE	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	912€
A_1939	Nîmes	Réservoir et Reprise de Bonfa (Nîmes)	Suppression	Pompage n°3 - Bride de dilatation	945€
A_2154	Saint-Bauzély	Réservoir de St Bauzely (St Bauzely)	Stockage / Tampon	Analyse / Mesure - Mesure de niveau	576€
A_2182	Saint-Chaptes	Reprise et Château d'Eau (Saint-Chaptes)	Chateau d'eau	Distribution - Vanne d'isolement Amont débitmètre	609€
A_2184	Saint-Chaptes	Reprise et Château d'Eau (Saint-Chaptes)	Chateau d'eau	Distribution - Vanne d'isolement Aval débitmètre	609€
A_2233	Sainte-Anastasie	STA VA PRESSION CAMPAGNAC	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Filtre à Tamis	426€
A_2234	Sainte-Anastasie	STA VA PRESSION CAMPAGNAC	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Capteur de pression aval	576€
A_2281	Nîmes	Export Syndicat Garrigues (Nîmes / Chloration route d'Anduze)	Chlore Gazeux	Préparation Réactifs - ChloroPAC (relais de protection , sonde de niveau, EV)	1 770€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Equipement	Montant PPR 2020
A_2648	POULX	VA - RUE_DU_NORD	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Stabilisateur de pression	2 214€
A_2650	POULX	VA - RUE_DU_NORD	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Filtre à tamis	324€
A_2654	POULX	VA - RUE_DU_NORD	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	1 224€
A_2726	SAINT GILLES	STGI_STAB-D6572	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Boite à boue	324€
A_2727	SAINT GILLES	STGI_STAB-D6572	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Réducteur de pression STAB aval	1 019€
A_2932	NIMES	NIMQ37 PLACE DE LA REVOLUTION	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - joint de démontage	1 136€
A_2941	NIMES	Réservoir de Gazons (Nîmes)	Stockage nouvelle bâche	Joint de démontage nouvelle bâche	1 136€
A_2942	NIMES	Réservoir de Gazons (Nîmes)	Stockage vieille bâche	Joint de démontage vieille bâche	1 136€
A_2946	Nîmes	Export Syndicat Garrigues (Nîmes / Chloration route d'Anduze)	Unité de Contrôle / Commande	Ventilateur extracteur porte	890€
A_648	Garons	Château d'Eau Village (Garons)	Chlore gazeux	Distribution réactifs - Mesure de dépression n°2	1 008€
R_101	La Calmette	Forage et Réservoir du Mas d'Argelas (La Calmette)	Chlore gazeux	Analyse de l'eau - Analyseur de chlore	4 123€
R_110	Saint-Chaptes	Reprise et Château d'Eau (Saint-Chaptes)	Surpression	Pompage - Pompe n°1	4 665€
R_119	Saint-Chaptes	Reprise et Château d'Eau (Saint-Chaptes)	Bâche tampon	Alimentation BRL - Stabilisateur de Pression	1 383€
R_12	Cabrières	Forage Le Palay (Cabrières)	Chlore Gazeux	Distribution Réactifs - Mesure de dépression 1	1 008€
R_130	Saint-Chaptes	Reprise et Château d'Eau (Saint-Chaptes)	Chateau d'eau	Distribution village - Débitmètre	1 762€
R_131	Saint-Chaptes	Reprise et Château d'Eau (Saint-Chaptes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
R_45	Cabrières	Haut Service - Grand Réservoir (Cabrières)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Distribution - Débitmètre	1 762€
S_1172	Redessan	Adduction DN 1000 Point TGV amont/aval (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Regard vanne amont - Joint de démontage	3 851€
S_1173	Redessan	Adduction DN 1000 Point TGV amont/aval (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Regard vanne amont - Vanne papillon	13 937€
S_1174	Redessan	Adduction DN 1000 Point TGV amont/aval (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Regard vanne amont - Servo moteur électrique	6 518€
S_1197	Redessan	Adduction DN 1000 Point TGV amont/aval (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Armoire Basse Tension pilotage - coffret amont	2 582€
S_1198	Redessan	Adduction DN 1000 Point TGV amont/aval (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Armoire Basse Tension pilotage aval	3 257€
S_1202	Redessan	Adduction DN 1000 Point TGV amont/aval (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
S_145	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 4 - Pompe immergée	4 044€
S_147	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 4 - Colonne du forage	6 876€
S_15	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PA 1 - Colonne du forage	6 876€
S_1500	Nîmes	Reprise Vignaud (Nîmes)	Surpression	Dispositif anti-bélier - Vanne amont ballon (surpression)	4 114€
S_1644	Nîmes	Réservoir et Reprise de Bonfa (Nîmes)	Chlore gazeux	Distribution réactifs - Détendeurs / Electrovanne / Tuyauteries	1 362€
S_1673	Nîmes	Réservoir et Reprise de Bonfa (Nîmes)	Production d'air	Compression Air (>7bars) - Compresseur Atlas Copco (vannes)	3 719€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
S_1674	Nîmes	Réservoir et Reprise de Bonfa (Nîmes)	Production d'air	Compression Air (>7bars) - Compresseur Mauguière (ballon)	3 719€
S_189	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 7 - Pompe immergée	4 507€
S_191	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 7 - Colonne du forage	5 967€
S_2084	Nîmes	Réservoir de Fontille Courbessac (Nîmes)	Stockage (bâche 1)	Alimentation (comptage) - Débitmètre adduction/distribution	1 762€
S_212	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 8 - Pompe immergée	4 507€
S_214	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 8 - Colonne du forage	5 967€
S_2199	Nîmes	Réservoir Mas Escattes (Nîmes)	Stockage	Alimentation / Régulation - Débitmètre	1 762€
S_222	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 8 - Dispositif Anti-Bélier	1 815€
S_2249	Nîmes	Réservoir de Gazons (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
S_2250	Nîmes	Réservoir de Gazons (Nîmes)	Stockage nouvelle bâche	Détecteur / Mesure - Débitmètre distribution nouvelle bâche	2 358€
S_2251	Nîmes	Réservoir de Gazons (Nîmes)	Stockage vieille bâche	Détecteur / Mesure - Débitmètre distribution vieille bâche	2 358€
S_2279	Nîmes	Réservoir Cote 110 - Saut du Lièvre (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
S_2280	Nîmes	Réservoir Cote 110 - Saut du Lièvre (Nîmes)	Distribution	Analyse / Mesure - Analyseur de chlore	4 123€
S_2282	Nîmes	Réservoir Cote 110 - Saut du Lièvre (Nîmes)	Stockage / Tampon	Stockage - Débitmètre Adduction / distribution	2 358€
S_2410	Nîmes	Réservoir et Suppression de Castanet (Nîmes)	Distribution gravitaire	Analyse / Mesure - Analyseur de chlore	4 123€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
S_244	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits Nord - Dispositif Anti-Bélier	1 815€
S_2644	Nîmes	NIMQ1A RAOUL STEPHAN	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	912€
S_2698	Nîmes	NIMQ5 RUE FRANCIS CANTIER	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre (3080CS051)	1 883€
S_2815	Nîmes	NIMQ17B CHEMIN DE LA PLANETTE	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - SOFREL LS42	2 043€
S_2836	Nîmes	NIMQ20 CHEMIN DE LA PREFECTURE	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance 3080 CS NIME43 C20	912€
S_2839	Nîmes	NIMQ20 CHEMIN DE LA PREFECTURE	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre (3080CS211)	1 277€
S_2847	Nîmes	NIMQ23 CHM DE LA CIGALE	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre (3080CS231)	1 277€
S_2876	Nîmes	NIMQ28 CHM MAS LAUZE/CHM DU PUIITS DE LOUISET	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance 3080 CS NIME14 D28	912€
S_2879	Nîmes	NIMQ28 CHM MAS LAUZE/CHM DU PUIITS DE LOUISET	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre	1 419€
S_2916	Nîmes	NIMQ34 AVENUE KENNEDY / AVENUE POMPIDOU	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	912€
S_2919	Nîmes	NIMQ34 AVENUE KENNEDY / AVENUE POMPIDOU	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre	1 883€
S_2924	Nîmes	NIMQ36 RUE DE LA REPUBLIQUE	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance 3080 CS NIME50 D36	912€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Equipement	Montant PPR 2020
S_2935	Nîmes	NIMQ37 PLACE DE LA REVOLUTION	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre (3080CS371)	2 479€
S_2951	Nîmes	NIMQ39 SQUARE ANTONIN	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre (3080CS391)	2 085€
S_3005	Nîmes	NIMQ2B CHEMIN DE PERDIGAL	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre (3080CS921)	2 085€
S_3269	Nîmes	Import Ouest BRL (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	2 177€
S_3341	Nîmes	VA Chemin du Grillon (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Vanne motorisée	2 214€
S_3363	Nîmes	VA Place des Grenadiers (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Réducteur de pression	2 214€
S_3370	Nîmes	VA Place des Grenadiers (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	1 224€
S_3374	Nîmes	VA Rue des Genets (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Réducteur de pression	2 214€
S_3381	Nîmes	VA Rue des Genets (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	1 224€
S_3425	Nîmes	STAB Avenue des Français Libre / Angle Mas de Lauze (n°2) (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Filtre à tamis	758€
S_3426	Nîmes	STAB Avenue des Français Libre / Angle Mas de Lauze (n°2) (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Stabilisateur de pression	3 845€
S_3610	Bezouce	Forage de Crève Caval (Bezouce)	Aménagements Extérieurs	Clôtures et Portails - Portail manuel 2 battants	3 615€
S_3797	Bouillargues	Forage Les Canaux (Bouillargues)	Eau de Javel	Distribution Réactifs - Vacuostat	564€
S_3958	Bouillargues	Château d'Eau (Bouillargues)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle	2 392€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
S_399	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Distribution Electrique HT	Transformation - Cellule entrée T2	12 279€
S_401	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Distribution Electrique HT	Transformation - Cellule fusible T1	12 279€
S_402	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Distribution Electrique HT	Transformation - Cellule fusible T2	12 279€
S_403	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Distribution Electrique HT	Transformation - Cellule fusible T3	12 279€
S_405	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Distribution Electrique HT	Transformation - Transformateur 2	28 805€
S_406	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Distribution Electrique HT	Transformation - Transformateur 3	28 805€
S_4086	Caissargues	Forage de Carreirasse (Caissargues)	Unité de Contrôle / Commande	Périphériques Moteur - Démarreur Pompe 1	1 392€
S_4087	Caissargues	Forage de Carreirasse (Caissargues)	Unité de Contrôle / Commande	Périphériques Moteur - Démarreur Pompe 2	1 392€
S_4088	Caissargues	Forage de Carreirasse (Caissargues)	Unité de Contrôle / Commande	Périphériques Moteur - Démarreur Pompe 3	1 392€
S_4096	Caissargues	Forage de Carreirasse (Caissargues)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 392€
S_4274	Caissargues	CAIQ55 CHEMIN DES CANAUX	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	2 043€
S_4277	Caissargues	CAIQ55 CHEMIN DES CANAUX	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre (3083CS114)	1 277€
S_4282	Fons	FONC12 ST BAUZELY / Q10 VILLE DE NÎMES	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	912€
S_4290	Fons	VE LA CALMETTE CALM10	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	912€
S_4409	Gajan	Réservoir de Gajan (Gajan)	Stockage / Distribution	Distribution - Débitmètre	800€
S_4439	Gajan	Réservoir de Gajan (Gajan)	Stockage / Distribution	Canalisation d'arrivée - Compteur	636€
S_4478	Garons	Château d'Eau Village (Garons)	Chlore gazeux	Distribution réactifs - Mesure de dépression n°1	1 008€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
S_4479	Garons	Château d'Eau Village (Garons)	Chlore gazeux	Distribution réactifs - Inverseur de bouteilles	1 694€
S_4482	Garons	Château d'Eau Village (Garons)	Chlore gazeux	Distribution réactifs - Rotamètre	637€
S_4737	Générac	Forage La Fontaine (Générac)	Chlore Gazeux	Distribution Réactifs - Vacuostat 1	1 008€
S_4760	Générac	Forage La Fontaine (Générac)	Sécurité	Sécurité Gaz - Centrale d'Alarme Chlore	1 240€
S_4761	Générac	Forage La Fontaine (Générac)	Sécurité	Sécurité Gaz - Détecteur Fuite de Chlore	1 090€
S_4861	Générac	GENQ4 PLAN L ARCEAU	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre autonome (3084CS101)	1 419€
S_4897	Lédenon	Forage de La Tombe (Lédenon)	Alimentation Eau Brute	Forage - Pompe	2 959€
S_4899	Lédenon	Forage de La Tombe (Lédenon)	Alimentation Eau Brute	Forage - Colonne Forage	2 397€
S_4965	Lédenon	Forage Le Fesc (Lédenon)	Unité de Contrôle / Commande	Périphériques Moteur - Variateur Pompe Exhaure Le Fesc 1	2 048€
S_4966	Lédenon	Forage Le Fesc (Lédenon)	Unité de Contrôle / Commande	Périphériques Moteur - Variateur Pompe Exhaure Le Fesc 2	2 048€
S_5044	Lédenon	VE 14 vers St Geniès de Malgoires	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	2 392€
S_5098	Lédenon	LED12 CHEMIN ESPEREL	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre autonome	1 277€
S_5462	Manduel	MANQ12 MENDES FRANCE	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	912€
S_5715	MARGUERITTES	Réservoir La Jasse (Marguerittes)	Distribution	Analyse / Mesure - Analyseur de chlore	4 123€
S_5767	Marguerittes	MARQ12 rue Scarabé	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre	1 602€
S_5856	Marguerittes	MARQ23 rue Daudet	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle /	912€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
S_6136	Marguerittes	Reprise Serre de Verdier (Poulx)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 392€
S_6306	Poulx	POUQ4 RUE DU BOSQUET	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	1 224€
S_6314	Poulx	POUQ5 RUE FAOU	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	1 224€
S_6322	Poulx	POUQ6 IMP MICOCOULIER	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance	1 224€
S_6382	Redessan	Forage du Mas de Clerc (Redessan)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Support de Télétransmission	2 392€
S_654	Nîmes	Adduction DN 800 Point 176 Tour Piézo (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Regard débitmètre - Débitmètre	5 361€
S_6860	Montignargues	VE 14 vers St Geniès de Malgoires	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télésurveillance GPRS VE14 ST GENIES	912€
S_689	Nîmes	Adduction DN 800 Point C Bezouze (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Regard vanne d'isolement - Vanne papillon	10 521€
S_722	Nîmes	Adduction DN 800 Point D Comps Mas Maire (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Regard vanne d'isolement - Vanne papillon	10 521€
S_7230	Saint-Gervasy	STGERQ2 CH GOUJAC	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre (3083CS915)	1 419€
S_7245	Saint-Gervasy	STGERQ4 RUE CABRIERES/AVE NIMES	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	1 224€
S_7248	Saint-Gervasy	STGERQ4 RUE CABRIERES/AVE NIMES	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre (3083CS916)	1 277€
S_7348	Saint-Gilles	Forage Cambon (St Gilles)	Chlore Gazeux	Distribution Réactifs - Pompe d'Eau Motrice 1	1 362€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
S_7352	Saint-Gilles	Forage Cambon (St Gilles)	Chlore Gazeux	Distribution Réactifs - Pompe d'Eau Motrice 2	1 362€
S_7356	Saint-Gilles	Forage Cambon (St Gilles)	Chlore Gazeux	Distribution Réactifs - Pompe d'Eau Motrice 3	1 362€
S_7382	Saint-Gilles	Forage Cambon (St Gilles)	Alimentation Eau Brute	Forage Villafranchien - Débitmètre Villefranchien	1 762€
S_742	Nîmes	Adduction DN 800 Point D Comps Mas Maire (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Armoire Basse Tension pilotage	2 582€
S_7437	Saint-Gilles	Forage Castagnottes (St Gilles)	Unité de Contrôle / Commande	Périphériques Moteur - Variateur Pompe 1	1 398€
S_7438	Saint-Gilles	Forage Castagnottes (St Gilles)	Unité de Contrôle / Commande	Périphériques Moteur - Variateur Pompe 2	1 398€
S_7455	Saint-Gilles	Réservoirs Haut et Bas Services et deux Surpressions (St Gilles)	Réservoir Haut Service	Alimentation - Vanne d'Isolation	609€
S_7612	Saint-Gilles	Réservoirs Haut et Bas Services et deux Surpressions (St Gilles)	Unité de Contrôle / Commande	Périphériques Moteur Reprise Costières - Variateur de vitesse (pompe)	1 254€
S_7645	Saint-Gilles	STGIQ1 RTE DE MONTPELLIER	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre autonome (3084CS301)	1 277€
S_7724	Saint-Gilles	STGIQ10 RUE MARCEAU	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Débitmètre autonome (3084CS310)	1 419€
S_779	Nîmes	Adduction DN 800 Point TGV (amont Aval Ligne TGV) (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Armoire Basse Tension pilotage	4 586€
S_783	Nîmes	Adduction DN 800 Point TGV (amont Aval Ligne TGV) (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission (3080 AD TGV 800)	2 177€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Équipement	Montant PPR 2020
S_7884	Saint-Mamert-du-Gard	Réservoir de Saint Mamert - Gajan (St Mamert)	Répartition / Maillage	Analyse / Mesure - Pompe de Prélèvement	4 123€
S_802	Marguerittes	VR NGE DN 600 (Point AA) - Marguerittes la Ponche (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	2 177€
V_14	Sainte-Anastasia	Forage Les Combes (Sainte Anastasia)	Filtration	Filtration 1 - Vanne arrivée eaux brutes forage 1	1 456€
V_158	Sainte-Anastasia	STA VA PRESSION CAMPAGNAC	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Télétransmission	1 046€
V_16	Sainte-Anastasia	Forage Les Combes (Sainte Anastasia)	Filtration	Filtration 1 - Vanne eau traitée 1	1 456€
V_160	Sainte-Anastasia	STA VA PRESSION CAMPAGNAC	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Capteur de pression amont	576€
V_19	Sainte-Anastasia	Forage Les Combes (Sainte Anastasia)	Filtration	Filtration 1 - Vanne eau de lavage 1	1 456€
V_195	Sainte-Anastasia	Réservoir et Suppression de Russan (Russan)	Chlore gazeux	Distribution réactifs - Analyseur de chlore	4 123€
V_21	Sainte-Anastasia	Forage Les Combes (Sainte Anastasia)	Filtration	Filtration 1 - Vanne Eau Sale 1	1 456€
V_23	Sainte-Anastasia	Forage Les Combes (Sainte Anastasia)	Filtration	Filtration 1 - Vanne Air de Lavage 1	1 456€
V_25	Sainte-Anastasia	Forage Les Combes (Sainte Anastasia)	Filtration	Filtration 1 - Vanne Purge Air 1	1 030€
V_41	Sainte-Anastasia	Forage Les Combes (Sainte Anastasia)	Filtration	Maillage / Répartition - Vanne by-pass Eaux Brutes Forage	1 456€
V_42	Sainte-Anastasia	Forage Les Combes (Sainte Anastasia)	Filtration	Maillage / Répartition - Vanne Sortie Eau Traitée	1 456€
V_67	Sainte-Anastasia	Forage Les Combes (Sainte Anastasia)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Partie Commune - Ballon de suppression (Hydrofort)	1 765€
TOTAL			468 833€		

→ Les installations non programmées

Renouvellement Non Programmé du 01/01/2024 au 31/12/2024					
Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Equipement	Montant PPR 2020
S_21	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PA 1 - Vanne d'isolement vidange DN80	143€
S_7479	Saint-Gilles	Réservoirs Haut et Bas Services et deux Surpressions (St Gilles)	Reprise bas vers Haut Service	Pompage n°1 - Pompe de reprise horizontale	1 617€
S_6438	Redessan	Reprise (Redessan)	Unité de Contrôle / Commande	Armoire de commande / carte électronique de contrôle	1 460€
S_7460	Saint-Gilles	Réservoirs Haut et Bas Services et deux Surpressions (St Gilles)	Réservoir Haut Service	Vanne de vidange bas service	270€
S_650	NIMES	Adduction DN 800 Point 176 Tour Piézo (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Manchon DN800	2 090€
S_148	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 4 - Tête de forage	2 349€
S_153	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 4 - Vanne d'isolement vidange DN80	185€
S_146	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Unité de Contrôle / Commande	Coffrets local PN3-4-5-7-8 - Câbles alim immergeable PN4	585€
S_192	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 7 - Tête de forage	2 045€
S_197	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 7 - Vanne d'isolement vidange DN80	143€
S_190	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Unité de Contrôle / Commande	Coffrets local PN3-4-5-7-8 - Câbles alim immergeable PN7	585€
S_215	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 8 - Tête de forage	2 045€
S_220	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Alimentation Eau Brute	Puits PN 8 - Vanne d'isolement vidange DN80	143€
S_213	Nîmes	Usine de Comps (Comps)	Unité de Contrôle / Commande	Coffrets local PN3-4-5-7-8 - Câbles alim immergeable PN8	585€
S_4340	Fons	Château d'Eau et Surpression de Fons (Fons)	Stockage	Analyse / Mesure - Mesure de niveau	418€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Equipement	Montant PPR 2020
V_133	Sainte-Anastasie	Réservoir de Vic (Vic)	Stockage / Tampon	Analyse / Mesure - Mesure de niveau	576€
S_4484	Garons	Château d'Eau Village (Garons)	Chlore gazeux	Distribution réactifs - Clapet de ligne	410€
S_1399	Nîmes	Reprise de Courbessac Camplan (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Analyse / Mesure - Mesure de pression amont	393€
S_5748	MARGUERITTES	CS Long de L'Autoroute A9 (28 ET 29) (Marguerittes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	By-pass - Boîte à Boues	426€
S_3620	Bezouce	Réservoir et Surpression Les Collines (Bezouce)	Stockage / Tampon	Vidange & Trop plein - Vanne d'isolement	2 166€
A_2893	Nîmes	VA Rue des Genets (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Boite à boue	324€
A_2899	Nîmes	VA Place des Grenadiers (Nîmes)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Boite à boue	324€
A_2908	FONS	Château d'Eau et Surpression de Fons (Fons)	Surpression (commun aval)	Dispositif anti-bélier	1 328€
219 072	Milhaud	Réservoir (Milhaud)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Armoire TGBT	738€
S_2588	Nîmes	Surpression des Hauts de Nîmes (Nîmes)	Surpression	Distribution - Débitmètre	1 156€
V_161	Sainte-Anastasie	STA VA PRESSION CAMPAGNAC	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Maillage / Répartition - Réducteur de Pression	712€
S_1667	Nîmes	Réservoir et Reprise de Bonfa (Nîmes)	Surpression	Pompage n°3 - Pompe de surpression n°3	8 071€
941 675	Saint-Côme-et-Maruéjols	Réservoir de Clarensac (Clarensac)	Distribution / Répartition / Maillage Eau	Distribution - Canalisation by-pass	1 400€
S_1536	Nîmes	Reprise Vignaud (Nîmes)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Armoire générale BT	1 130€
S_7611	Saint-Gilles	Réservoirs Haut et Bas Services et deux Surpressions (St Gilles)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande Costières - Armoire BT Surpresseur des Costières	900€
S_4526	Garons	Réservoir et Surpression (Garons)	Distribution / Répartition	Alimentation pompes - Vanne d'isolement	392€

Code équipement	Commune	Installation	Ensemble	Equipement	Montant PPR 2020
S_7608	Saint-Gilles	Réservoirs Haut et Bas Services et deux Surpressions (St Gilles)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande Reprise - Armoire BT Pompes de Reprise	634€
S_2384	Nîmes	Réservoir et Surpression de Castanet (Nîmes)	Surpression	Pompage n°2 - Pompe de surpression n°2	1 062€
S_4519	Garons	Réservoir et Surpression (Garons)	Stockage / Tampon	Vidange & trop plein - Vanne vidange	270€
S_6385	Redessan	Forage du Mas de Clerc (Redessan)	Distribution Eau	Distribution - Compteur Production	255€
S_8008	SERNHAC	Pompage du Pazac (Sernhac)	Alimentation Eau Brute	Distribution - Débitmètre Distribution	255€
S_6764	Saint-Bauzély	Forage de Barjagole (St Bauzély)	Unité de Contrôle / Commande	Organes de Contrôle / Commande - Armoire pneumatique	2 156€
S_7349	Saint-Gilles	Forage Cambon (St Gilles)	Chlore Gazeux	Distribution Réactifs - Indicateur de Débit 1	637€
S_6703	Saint-Bauzély	Forage de Barjagole (St Bauzély)	Alimentation en eau	Forage n°1 - Colonne forage	965€
S_5507	Marguerittes	Forage Peyrouse Est (Marguerittes)	Alimentation Eau Brute	Puit 2 - Pompe 2 (petite)	2 321€
S_3802	Bouillargues	Forage Les Canaux (Bouillargues)	Eau de Javel	Distribution Réactifs - Hydroéjecteur	410€
R_15	Cabrières	Forage Le Palay (Cabrières)	Chlore Gazeux	Distribution Réactifs - Filtre dessicant	508€
TOTAL					44 581€

→ Les compteurs

En ce qui concerne les compteurs d'eau froide en service, le renouvellement est réalisé de manière à répondre aux obligations contractuelles et assurer la conformité réglementaire du parc de compteurs.

En France, le « contrôle en service des compteurs d'eau froide potable » est réglementé par l'arrêté du 6 mars 2007. Parmi les méthodes proposées par cet arrêté, Eau de Nîmes Métropole a choisi celle qui donne la meilleure connaissance du parc : la mise en place d'un système qualité pour utiliser ses propres moyens de contrôle. Les compteurs de diamètre nominal strictement inférieur à 40 mm sont inspectés selon une méthode statistique définie par cet arrêté tandis que les autres compteurs sont renouvelés selon la méthode de renouvellement suivant l'âge et la classe du compteur.

Un carnet métrologique comprenant les informations demandées par la décision du 30 décembre 2008 est tenu à jour pour l'ensemble des compteurs gérés.

Eau de Nîmes Métropole a été autorisée par décision ministérielle 17.00.380.001.1 à utiliser la procédure de contrôle statistique par le détenteur pour les compteurs qu'elle détient ou gère au titre d'un contrat de délégation de service public. Le système qualité de Eau de Nîmes Métropole est accrédité (accréditation n° 3-1316 (précédemment accréditation n° 2 – 5146 jusqu'au 1^{er} décembre 2016) portée disponible sur WWW.COFRAC.fr) pour faire inspecter les compteurs par son laboratoire.

Les lots de compteurs inspectés depuis 2010 sont conformes à la réglementation. Ces méthodes statistiques permettent de mettre en œuvre une stratégie de renouvellement préventif optimisée et contribuent à la maîtrise des technologies de comptage et au suivi du vieillissement des compteurs au cours du temps.

Communes	Renouvellement des compteurs	2023	2024	N/N-1
Bernis	Nombre de compteurs	1 474	1 539	4,41%
	Nombre de compteurs remplacés	4	3	-25,00%
	Taux de compteurs remplacés	0,27%	0,19%	-28,17%
Bezouce	Nombre de compteurs	1 176	1 196	1,70%
	Nombre de compteurs remplacés	176	12	-93,18%
	Taux de compteurs remplacés	14,97%	1,00%	-93,30%
Bouillargues	Nombre de compteurs	2 863	2 898	1,22%
	Nombre de compteurs remplacés	301	29	-90,37%
	Taux de compteurs remplacés	10,51%	1,00%	-90,48%
Cabrières	Nombre de compteurs	757	781	3,17%
	Nombre de compteurs remplacés	20	4	-80,00%
	Taux de compteurs remplacés	2,64%	0,51%	-80,61%
Caissargues	Nombre de compteurs	1 993	2 019	1,30%
	Nombre de compteurs remplacés	53	7	-86,79%
	Taux de compteurs remplacés	2,66%	0,35%	-86,96%
Caveirac	Nombre de compteurs	2 174	2 211	1,70%
	Nombre de compteurs remplacés	9	9	0,00%
	Taux de compteurs remplacés	0,41%	0,41%	-1,67%
Clarensac	Nombre de compteurs	2 057	2 122	3,16%
	Nombre de compteurs remplacés	11	7	-36,36%
	Taux de compteurs remplacés	0,53%	0,33%	-38,31%
Dions	Nombre de compteurs	411	407	-0,97%
	Nombre de compteurs remplacés	12	14	16,67%
	Taux de compteurs remplacés	2,92%	3,44%	17,81%
Fons	Nombre de compteurs	776	790	1,80%
	Nombre de compteurs remplacés	21	9	-57,14%
	Taux de compteurs remplacés	2,71%	1,14%	-57,90%

Communes	Renouvellement des compteurs	2023	2024	N/N-1
Gajan	Nombre de compteurs	408	422	3,43%
	Nombre de compteurs remplacés	1	2	100,00%
	Taux de compteurs remplacés	0,25%	0,47%	93,36%
Garons	Nombre de compteurs	2 375	2 382	0,29%
	Nombre de compteurs remplacés	197	12	-93,91%
	Taux de compteurs remplacés	8,29%	0,50%	-93,93%
Générac	Nombre de compteurs	1 971	1 979	0,41%
	Nombre de compteurs remplacés	201	11	-94,53%
	Taux de compteurs remplacés	10,20%	0,56%	-94,55%
La Calmette	Nombre de compteurs	1 264	1 274	0,79%
	Nombre de compteurs remplacés	12	8	-33,33%
	Taux de compteurs remplacés	0,95%	0,63%	-33,86%
La Rouvière	Nombre de compteurs	385	402	4,42%
	Nombre de compteurs remplacés	3	3	0,00%
	Taux de compteurs remplacés	0,78%	0,75%	-4,23%
Langlade	Nombre de compteurs	1 174	1 197	1,96%
	Nombre de compteurs remplacés	10	14	40,00%
	Taux de compteurs remplacés	0,85%	1,17%	37,31%
Lédenon	Nombre de compteurs	774	779	0,65%
	Nombre de compteurs remplacés	158	5	-96,84%
	Taux de compteurs remplacés	20,41%	0,64%	-96,86%
Manduel	Nombre de compteurs	2 969	2 990	0,71%
	Nombre de compteurs remplacés	260	11	-95,77%
	Taux de compteurs remplacés	8,76%	0,37%	-95,80%
Marguerittes	Nombre de compteurs	4 012	4 059	1,17%
	Nombre de compteurs remplacés	287	27	-90,59%
	Taux de compteurs remplacés	7,15%	0,67%	-90,70%
Milhaud	Nombre de compteurs	2 726	2 740	0,51%
	Nombre de compteurs remplacés	39	16	-58,97%
	Taux de compteurs remplacés	1,43%	0,58%	-59,18%
Montignargues	Nombre de compteurs	260	273	5,00%
	Nombre de compteurs remplacés	8	3	-62,50%
	Taux de compteurs remplacés	3,08%	1,10%	-64,29%
Nîmes	Nombre de compteurs	54 599	54 719	0,22%
	Nombre de compteurs remplacés	9 031	956	-89,41%
	Taux de compteurs remplacés	16,54%	1,75%	-89,44%
Poulx	Nombre de compteurs	1 956	2 009	2,71%
	Nombre de compteurs remplacés	186	5	-97,31%
	Taux de compteurs remplacés	9,51%	0,25%	-97,38%
Redessan	Nombre de compteurs	1 833	1 859	1,42%
	Nombre de compteurs remplacés	203	17	-91,63%
	Taux de compteurs remplacés	11,07%	0,91%	-91,74%
Rodilhan	Nombre de compteurs	1 223	1 231	0,65%
	Nombre de compteurs remplacés	116	12	-89,66%
	Taux de compteurs remplacés	0	0	-89,72%
Saint-Bauzély	Nombre de compteurs	342	345	0,88%
	Nombre de compteurs remplacés	26	2	-92,31%
	Taux de compteurs remplacés	7,60%	0,58%	-92,37%
Saint-Chaptes	Nombre de compteurs	971	977	0,62%
	Nombre de compteurs remplacés	10	10	0,00%
	Taux de compteurs remplacés	1,03%	1,02%	-0,61%

Communes	Renouvellement des compteurs	2023	2024	N/N-1
Saint-Come-Et-Maruéjols	Nombre de compteurs	427	433	1,41%
	Nombre de compteurs remplacés	2	5	150,00%
	Taux de compteurs remplacés	0,47%	1,15%	146,54%
Saint-Dionisy	Nombre de compteurs	494	502	1,62%
	Nombre de compteurs remplacés	3	3	0,00%
	Taux de compteurs remplacés	0,61%	0,60%	-1,59%
Saint-Gervasy	Nombre de compteurs	798	810	1,50%
	Nombre de compteurs remplacés	22	0	-100,00%
	Taux de compteurs remplacés	2,76%	0,00%	-100,00%
Saint-Gilles	Nombre de compteurs	6 923	6 947	0,35%
	Nombre de compteurs remplacés	848	78	-90,80%
	Taux de compteurs remplacés	12,25%	1,12%	-90,83%
Saint-Mamert-Du-Gard	Nombre de compteurs	802	801	-0,12%
	Nombre de compteurs remplacés	37	19	-48,65%
	Taux de compteurs remplacés	4,61%	2,37%	-48,58%
Sainte-Anastasia	Nombre de compteurs	912	912	0,00%
	Nombre de compteurs remplacés	112	20	-82,14%
	Taux de compteurs remplacés	12,30%	12,30%	0,00%
Sauzet	Nombre de compteurs	421	424	0,71%
	Nombre de compteurs remplacés	5	3	-40,00%
	Taux de compteurs remplacés	1,19%	0,71%	-40,42%
Sernhac	Nombre de compteurs	747	746	-0,13%
	Nombre de compteurs remplacés	98	6	-93,88%
	Taux de compteurs remplacés	13,12%	0,80%	-93,87%
TOTAL	Nombre de compteurs	104 447	105 175	0,70%
	Nombre de compteurs remplacés	12 482	1 342	-89,25%
	Taux de compteurs remplacés	11,95%	1,28%	-89,32%

Les variations du nombre et du taux de compteurs remplacés s'expliquent par le déploiement de la télérelève qui touche à sa fin

→ *Les vannes*

Renouvellement de vannes			
Communes	Rue	Nombre	Date
Générac	Rue Germain Bournac	2	06/05/2024
La Calmette	Chemin de Brune	1	30/03/2024
Nîmes	Rue Antoine Champroux	1	30/01/2024
	Rue Rouget de Lisle	4	15/02/2024
	Chemin du Réservoir	1	05/01/2024
	Rue Henri Espérandieu	1	30/01/2024
	Route de Sauve	1	30/10/2024
	Rue Vincent Faita	1	15/07/2024
	Rue Vincent Faita	1	29/10/2024
	Chemin de la Cigale	1	19/07/2024
	Chemin du Carreau de Lanes	2	30/07/2024
	Chemin de la Préfecture	2	25/06/2024
	Avenue Franklin Roosevelt	1	24/05/2024
	Route d'Uzès	1	18/12/2024
	Rue Einstein	1	11/03/2024
Rodilhan	Rue des Hespérides	1	26/03/2024
Saint-Dionisy	Rue de Cassiopée	2	16/12/2024
Saint-Gilles	Rue Porte de la Blanque	5	15/03/2024
TOTAL		29	

→ *Les équipements réseau (ventouse)*

Renouvellement d'équipement réseau (ventouse)			
Communes	Rue	Nombre	Date
Bezouce	à proximité RD502, domaine des captives	1	27/11/2024
Bouillargues	Chemin des Manades	2	14/06/2024
Clarensac	Impasse du Tennis	1	08/10/2024
	Impasse des Poinsettias	1	18/10/2024
Fons	Avenue de la Gare	1	12/09/2024
Gajan	43.886574/4.214188*	1	01/02/2024
	43.886456/4.215528*	1	01/02/2024
Nîmes	Impasse de la Tramontane	1	16/10/2024
	Impasse de l'Azérolier	1	16/10/2024
	Rue Bacchus	1	08/11/2024
Saint-Come-Et-Maruéjols	Route Neuve	1	08/10/2024
	Rue du Temple	1	23/12/2024
Fons	Rue du Puech Rouge	1	16/04/2024
TOTAL		14	

*lieux identifiables uniquement avec les coordonnées GPS

→ *Les branchements*

Nombre de branchements renouvelés par Commune		
Communes	2023	2024
Bernis	13	7
Bezouce	5	8
Bouillargues	21	7
Cabrières	3	2
Caissargues	10	7
Caveirac	19	11
Clarensac	10	1
Dions	3	0
Fons	2	1
Gajan	2	2
Garons	15	2
Générac	8	9
La Calmette	4	3
La Rouvière	1	0
Langlade	4	5
Lédenon	5	2
Manduel	17	24
Marguerittes	25	7
Milhaud	16	6
Montignargues	3	0
Nîmes	107	218
Poulx	6	0
Redessan	7	0
Rodilhan	2	2
Saint-Bauzély	1	0
Saint-Chartes	3	0
Saint-Côme-et-Maruéjols	1	2
Saint-Dionisy	0	3
Saint-Gervasy	1	1
Saint-Gilles	33	5
Saint-Mamert-Du-Gard	2	5
Sainte-Anastasie	2	2
Sauzet	4	2
Sernhac	5	0
TOTAL	360	344

4.

LA PERFORMANCE
ET L'EFFICACITÉ
OPÉRATIONNELLE
POUR VOTRE
SERVICE



Les consommateurs exigent au quotidien un service d'eau performant, avec comme premier critère de satisfaction la qualité de l'eau distribuée. Ce chapitre présente l'ensemble des données relatives à la composition et à la qualité de l'eau produite et distribuée. Vous y trouverez également les informations sur l'efficacité de la production et de la distribution, ainsi que la performance environnementale de votre contrat (protection des ressources, bilan énergétique).

4.1 La qualité de l'eau

La qualité de l'eau distribuée constitue l'enjeu prioritaire de performance des services. Elle figure légitimement au premier rang des exigences des consommateurs de service d'eau.

Les phénomènes de dégradation de la qualité de l'eau sont complexes et leur maîtrise nécessite une vigilance à tous les stades de vie des infrastructures du service (conception, travaux, exploitation...).

4.1.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

La transposition, fin 2022, de la nouvelle directive européenne sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine a renforcé la responsabilité des collectivités, notamment dans la gestion préventive des risques. Ceci se traduit par l'obligation de réaliser un PGSSE et de mettre en œuvre une surveillance de la qualité de l'eau depuis la ressource jusqu'au robinet du consommateur. Par ailleurs, quelques seuils réglementaires ont été modifiés et de nouveaux paramètres ont été ajoutés (dont les paramètres de vigilance et les PFAS) qui intégreront le programme d'analyses réalisé dans le cadre du contrôle sanitaire en 2026.

C'est dans cet esprit que nous vous avons incité, dès 2023, à mesurer de nouveaux paramètres sujets à caution, pour lesquels des laboratoires proposent des analyses COFRAC, tels que des métabolites de pesticides (chlorothalonil R471811 et R417888) et les nouveaux paramètres réglementés (somme de 20 PFAS, chlorates, somme de 5 acides haloacétiques, 17- β -estradiol, bisphénol A, uranium). Ceci, en complément des analyses déjà réalisées dans le cadre du contrôle réglementaire exercé par l'Agence Régionale de Santé et de la surveillance réalisée par l'exploitant.

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses réalisées sur l'ensemble du service à l'initiative de l'ARS ou au motif de la surveillance. Le détail des paramètres est disponible en annexe.

Communes	Contrôles qualités	Nb d'analyses Contrôles sanitaires	Nb de paramètres Contrôles sanitaires	Nb d'analyses Surveillance par le délégataire	Nb de paramètres Surveillance par le délégataire	Analyses supplémentaires	Paramètres supplémentaires
Bernis	Microbiologique	14	73	10	36	0	0
	Physico-chimique	16	565	3	64	1	48
Bezouce	Microbiologique	11	55	8	58	0	0
	Physico-chimique	15	1 460	7	70	1	24
Bouillargues	Microbiologique	14	73	9	45	0	0
	Physico-chimique	15	551	21	79	7	72
Cabrières	Microbiologique	10	50	7	27	0	0
	Physico-chimique	11	535	10	48	6	45
Caissargues	Microbiologique	16	83	11	57	0	0
	Physico-chimique	20	2 246	6	130	4	33

Communes	Contrôles qualités	Nb d'analyses Contrôles sanitaires	Nb de paramètres Contrôles sanitaires	Nb d'analyses Surveillance par le délégataire	Nb de paramètres Surveillance par le délégataire	Analyses supplémentaires	Paramètres supplémentaires
Caveirac	Microbiologique	12	60	12	45	0	0
	Physico-chimique	13	183	3	77	1	24
Clarensac	Microbiologique	10	50	8	30	0	0
	Physico-chimique	11	172	8	54	5	24
Dions	Microbiologique	8	46	4	21	0	0
	Physico-chimique	9	1 195	3	32	3	27
Fons	Microbiologique	3	15	3	15	0	0
	Physico-chimique	4	69	3	26	3	9
Gajan	Microbiologique	3	15	2	9	0	0
	Physico-chimique	3	42	4	16	4	12
Garons	Microbiologique	6	30	5	42	0	0
	Physico-chimique	7	93	0	61	1	24
Générac	Microbiologique	17	85	11	51	0	0
	Physico-chimique	22	1 936	7	129	53	35
La Calmette	Microbiologique	12	60	6	27	0	0
	Physico-chimique	13	555	3	43	3	28
La Rouvière	Microbiologique	8	43	5	24	0	0
	Physico-chimique	9	849	2	40	1	24
Langlade	Microbiologique	6	30	4	23	0	0
	Physico-chimique	6	94	8	31	4	24
Lédenon	Microbiologique	11	55	2	9	0	0
	Physico-chimique	17	2 431	14	374	1	24
Manduel	Microbiologique	20	109	17	78	0	0
	Physico-chimique	28	4 127	16	115	6	69
Marguerittes	Microbiologique	24	123	20	94	0	0
	Physico-chimique	29	2 358	5	196	1	24
Milhaud	Microbiologique	19	95	11	57	0	0
	Physico-chimique	21	1 051	16	124	6	60
Montignargues	Microbiologique	2	10	3	9	0	0
	Physico-chimique	2	24	4	18	4	12
Nîmes	Microbiologique	292	1472	71	392	0	0
	Physico-chimique	301	9 075	29	570	8	53
Poulx	Microbiologique	14	70	10	45	0	0
	Physico-chimique	18	1 502	7	109	5	36
Redessan	Microbiologique	14	73	13	57	0	0
	Physico-chimique	17	1 543	5	91	1	24
Rodilhan	Microbiologique	12	60	8	30	0	0
	Physico-chimique	13	549	4	57	4	33
Saint-Bauzély	Microbiologique	7	35	8	35	0	0
	Physico-chimique	7	109	8	43	5	34

Communes	Contrôles qualités	Nb d'analyses Contrôles sanitaires	Nb de paramètres Contrôles sanitaires	Nb d'analyses Surveillance par le délégataire	Nb de paramètres Surveillance par le délégataire	Analyses supplémentaires	Paramètres supplémentaires
Saint-Chaptes	Microbiologique	11	55	6	24	0	0
	Physico-chimique	12	545	9	38	8	47
Saint-Come-Et-Maruéjols	Microbiologique	6	30	6	24	0	0
	Physico-chimique	7	105	6	40	3	18
Saint-Dionisy	Microbiologique	6	30	2	9	0	0
	Physico-chimique	7	109	0	16	0	0
Saint-Gervasy	Microbiologique	11	58	5	21	0	0
	Physico-chimique	15	1 805	6	37	5	36
Saint-Gilles	Microbiologique	30	159	12	54	0	0
	Physico-chimique	35	3 507	33	130	13	144
Saint-Mamert-Du-Gard	Microbiologique	5	25	2	6	0	0
	Physico-chimique	6	99	21	12	8	63
Sainte-Anastasie	Microbiologique	13	68	6	24	0	0
	Physico-chimique	16	1 320	7	37	6	35
Sauzet	Microbiologique	8	43	5	18	0	0
	Physico-chimique	9	851	9	25	9	46
Sernhac	Microbiologique	4	20	3	12	0	0
	Physico-chimique	7	160	4	22	4	12
TOTAL	Microbiologique	659	3358	315	1508	0	0
	Physico-chimique	741	41815	291	2 954	194	1 223
	Nombre d'analyses total	2 200					
	Nombre de paramètres total	50 858					

4.1.2 L'eau produite et distribuée

→ Conformité des paramètres analytiques

Détail des non-conformités par rapport aux limites de qualité :

Communes	Date de non-conformité	Paramètre non conforme	Valeur mesurée	Historique annuel: Mini	Historique annuel: Maxi	Nb de non-conformités annuel du paramètre Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités annuel du paramètre Surveillance Déléguataire	Nb d'analyses annuel du paramètre Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses annuel du paramètre Surveillance Déléguataire	Valeur du seuil et unité par paramètre
Bernis	10/7/2024	E.Coli /100ml	37	0,00	37,00	1	0	14	10	0 n/100ml
		Entérocoques fécaux	3	0,00	3,00	1	0	14	10	0 n/100ml
Bezouce	Tous les résultats sont conformes									
Bouillargues	Tous les résultats sont conformes									
Cabrières	Tous les résultats sont conformes									
Caissargues	Tous les résultats sont conformes									
Caveirac	Tous les résultats sont conformes									
Clarensac	Tous les résultats sont conformes									
Dions	Tous les résultats sont conformes									
Fons	Tous les résultats sont conformes									
Gajan	Tous les résultats sont conformes									
Garons	Tous les résultats sont conformes									
Générac	7/2/2024	Chlorothalonil R471811*	0,934	0,466	0,934	2	0	8	0	0,9 µg/l
	23/4/2024	Imidaclopride	0,141	0,000	0,195	2	0	7	0	0,1 µg/l
		Chlorothalonil R471811*	0,593	0,466	0,934	2	0	8	0	0,9 µg/l
		Pesticides totaux	0,759	0,000	0,934	1	0	7	2	0,5 µg/l
	31/7/2024	Nitrates	53,00	28,00	53,00	1	0	16	0	50 mg/l
10/10/2024	Imidaclopride	0,195	0,000	0,195	2	0	7	0	0,1 µg/l	
La Calmette	Tous les résultats sont conformes									
La Rouvière	Tous les résultats sont conformes									
Langlade	Tous les résultats sont conformes									
Lédénon	12/4/2024	Nitrates	53,00	42,000	53,000	2	0	11	13	50 mg/l
	5/6/2024	Nitrates	53,00	42,000	53,000	2	0	11	13	50 mg/l
Manduel	10/6/2024	E.Coli /100ml	1,00	0,00	1,00	1	0	20	17	0 n/100ml
Marguerittes	Tous les résultats sont conformes									
Milhaud	Tous les résultats sont conformes									
Montignargues	Tous les résultats sont conformes									
Nîmes	19/6/2024	E.Coli /100ml	22,00	0,000	22,000	2	0	263	71	0 n/100ml
	5/7/2024	Entérocoques fécaux	1,00	0,000	1,000	1	0	263	69	0 n/100ml
	31/10/2024	E.Coli /100ml	2,00	0,000	22,000	2	0	263	71	0 n/100ml
	27/8/2024	Nickel	28,00	0,000	28,000	1	0	9	0	20 µg/l
Plomb		14,00	0,000	14,000	1	0	9	0	10 µg/l	
Poux	Tous les résultats sont conformes									
Redessan	Tous les résultats sont conformes									
Rodilhan	Tous les résultats sont conformes									
Saint-Bauzély	15/5/2024	Turbidité	9,70	0,000	9,700	1	0	3	4	1 NFU
Saint-Chaptes	Tous les résultats sont conformes									
Saint-Come-Et-Maruéjols	Tous les résultats sont conformes									
Saint-Dionisy	Tous les résultats sont conformes									
Saint-Gervasy	Tous les résultats sont conformes									
Saint-Gilles	Tous les résultats sont conformes									
Saint-Mamert-Du-Gard	Tous les résultats sont conformes									
Sainte-Anastasia	15/1/2024	Chloridazone desphényl	0,172	0,000	0,172	1	0	3	1	0,1 µg/L
Sauzet	4/4/2024	Turbidité	5,20	0,00	5,20	0	1**	2	1	1 NFU
Sernhac	Tous les résultats sont conformes									

Pour certains prélèvements plusieurs paramètres dépassent les limites de qualité, cela constitue une seule "non conformité" réglementaire.

*Depuis le 29/04/2024 le Chlorothalonil R471811 a été classé "non-pertinent", la limite de qualité applicable a donc été relevé à 0,9 µg/L
 **Les non-conformités détectées par la surveillance du délégataire ne rentrent pas en compte dans le calcul des indicateurs P101.1 et P102.1

Détail des non-conformités par rapport aux références de qualité :

Communes	Contrôles qualités	Mini	Maxi	Nb de non-conformités par paramètre Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités par paramètre Surveillance Délégitaire	Nb d'analyses par paramètre Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses par paramètre Surveillance Délégitaire	Valeur du seuil et unité par paramètre
Bernis	E.Coli /100ml	0,00	37,00	1	0,00	14,00	10,00	0 n/100ml
	Entérocoques fécaux	0,00	3,00	1	0,00	14,00	10,00	0 n/100ml
Bezouce	Tous les résultats sont conformes							
Bouillargues	Tous les résultats sont conformes							
Cabrières	Tous les résultats sont conformes							
Caissargues	Tous les résultats sont conformes							
Caveirac	Tous les résultats sont conformes							
Clarensac	Tous les résultats sont conformes							
Dions	Tous les résultats sont conformes							
Fons	Tous les résultats sont conformes							
Gajan	Tous les résultats sont conformes							
Garons	Tous les résultats sont conformes							
Générac	Imidaclopride	0,000	0,195	1	0	7	0	0,1 µg/l
	Nitrates	28,000	53,000	1	0	16	0	50 mg/l
	Chlorothalonil R471811*	0,466	0,934	1	0	8	0	0,9 µg/l
	Pesticides totaux	0,000	0,934	1	0	7	2	0,5 µg/l
La Calmette	Tous les résultats sont conformes							
La Rouvière	Tous les résultats sont conformes							
Langlade	Tous les résultats sont conformes							
Lédénon	Nitrates	42,000	53,000	2	0	11	13	50 mg/l
Manduel	E.Coli /100ml	0,00	1,00	1	0,00	20,00	17,00	0 n/100ml
Marguerittes	Tous les résultats sont conformes							
Milhaut	Tous les résultats sont conformes							
Montignargues	Tous les résultats sont conformes							
Nîmes	E.Coli /100ml	0,000	22,000	2	0	263	71	0 n/100ml
	Entérocoques fécaux	0,000	1,000	1	0	263	69	0 n/100ml
	Nickel	0,000	28,000	1	0,00	9,00	0,00	20 µg/l
	Plomb	0,000	14,000	1	0,00	9,00	0,00	10 µg/l
Poulx	Tous les résultats sont conformes							
Redessan	Tous les résultats sont conformes							
Rodilhan	Tous les résultats sont conformes							
Saint-Bauzély	Turbidité	0,000	9,700	1	0	3	4	1 NFU
Saint-Chaptes	Tous les résultats sont conformes							
Saint-Come-Et-Maruéjols	Tous les résultats sont conformes							
Saint-Dionisy	Tous les résultats sont conformes							
Saint-Gervasy	Tous les résultats sont conformes							
Saint-Gilles	Tous les résultats sont conformes							
Saint-Mamert-Du-Gard	Tous les résultats sont conformes							
Sainte-Anastasie	Chloridazone desphényl	0,000	0,172	1	0	3	1	0,1 µg/L
Sauzet	Turbidité	0,00	5,20	0	1,00	2,00	1,00	1 NFU
Sernhac	Tous les résultats sont conformes							

→ *Composition de l'eau du robinet*

Les données sont celles observées aux points de mise en distribution et de consommation. Les résultats sur les ressources ne sont pas pris en compte dans ce tableau. La caractérisation de l'eau résulte ici d'analyses réglementaires réalisées pour le compte de l'Agence Régionale de Santé, et des analyses d'auto-contrôle pilotées par Eau de Nîmes Métropole.

Communes	Paramètres	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Bernis	Calcium	64,00	87,00	28	mg/L	Sans objet
	Chlorures	13,00	18,00	28	mg/L	250
	Fluorures	0,21	0,47	2	µg/L	1 500
	Potassium	1,60	1,80	5	mg/L	Sans objet
	Magnésium	6,00	8,00	28	mg/L	Sans objet
	Sodium	7,70	11,70	9	mg/L	200
	Nitrates	3,80	9,50	28	mg/L	50
	Pesticides totaux	0,01	0,05	5	µg/L	1
	Sulfates	44,00	110,00	28	mg/L	250
	Titre Hydrotimétrique	18,47	25,04	28	°f	Sans objet
Bezouce	Calcium	130,20	132,10	2	mg/l	Sans objet
	Chlorures	29,00	30,00	2	mg/l	250
	Fluorures	80,00	80,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	7,00	7,60	2	mg/l	Sans objet
	Nitrates	24,00	29,00	11	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,01	0,06	4	µg/l	1
	Potassium	2,60	2,60	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	11,30	11,30	1	mg/l	200
	Sulfates	35,00	37,00	2	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	35,43	36,15	2	°F	Sans objet
Bouillargues	Calcium	84,20	102,80	7	mg/l	Sans objet
	Chlorures	21,00	33,00	7	mg/l	250
	Fluorures	80,00	80,00	3	µg/l	1 500
	Magnésium	5,90	6,50	7	mg/l	Sans objet
	Nitrates	23,00	43,00	7	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,01	0,07	3	µg/l	1
	Potassium	0,80	1,20	3	mg/l	Sans objet
	Sodium	10,90	11,50	3	mg/l	200
	Sulfates	50,00	63,00	7	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	23,52	28,29	7	°F	Sans objet

Communes	Paramètres	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Cabrières	Calcium	148,90	151,10	2	mg/l	Sans objet
	Chlorures	34,00	62,00	2	mg/l	250
	Fluorures	160,00	160,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	8,70	9,30	2	mg/l	Sans objet
	Nitrates	16,00	31,00	10	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,00	1	µg/l	1
	Potassium	1,70	1,70	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	11,60	11,60	1	mg/l	200
	Sulfates	35,00	47,00	2	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	40,81	41,60	2	°F	Sans objet
Caissargues	Calcium	132,90	145,20	5	mg/l	Sans objet
	Chlorures	37,00	96,00	5	mg/l	250
	Fluorures	80,00	80,00	2	µg/l	1 500
	Magnésium	6,60	7,30	5	mg/l	Sans objet
	Nitrates	23,00	30,00	16	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,01	0,06	6	µg/l	1
	Potassium	1,70	1,80	2	mg/l	Sans objet
	Sodium	18,50	19,00	2	mg/l	200
	Sulfates	75,00	150,00	5	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	35,94	39,30	5	°F	Sans objet
Caveirac	Fluorures	9,80	16,00	2	µg/L	1 500
	Nitrates	3,80	19,00	11	mg/l	50
Clarensac	Fluorures	0,12	0,17	2	µg/L	1 500
	Nitrates	21,00	26,00	5	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,00	2	µg/l	1
Dions	Calcium	121,40	122,30	2	mg/l	Sans objet
	Chlorures	25,00	25,00	2	mg/l	250
	Fluorures	110,00	110,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	5,80	5,90	2	mg/l	Sans objet
	Nitrates	4,50	35,00	8	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,00	1	µg/l	1
	Potassium	1,70	1,70	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	12,80	12,80	1	mg/l	200
	Sulfates	26,00	27,00	2	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	32,78	32,96	2	°F	Sans objet
Fons	Fluorures	1,80	7,70	2	µg/L	1 500
Gajan	Fluorures	2,50	2,50	1	µg/L	1 500

Communes	Paramètres	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Générac	Calcium	138,80	143,80	5	mg/l	Sans objet
	Chlorures	47,00	55,00	5	mg/l	250
	Fluorures	90,00	90,00	2	µg/l	1 500
	Magnésium	9,90	10,60	5	mg/l	Sans objet
	Nitrates	28,00	53,00	16	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,93	10	µg/l	1
	Potassium	0,50	0,70	2	mg/l	Sans objet
	Sodium	21,40	21,50	2	mg/l	200
	Sulfates	110,00	120,00	5	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	38,77	40,15	5	°F	Sans objet
La Calmette	Calcium	74,50	116,30	3	mg/l	Sans objet
	Chlorures	22,00	34,00	3	mg/l	250
	Fluorures	120,00	120,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	5,50	6,20	3	mg/l	Sans objet
	Nitrates	7,80	16,00	3	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,03	0,03	1	µg/l	1
	Potassium	1,80	1,80	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	11,50	11,50	1	mg/l	200
	Sulfates	41,00	43,00	3	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	21,18	31,63	3	°F	Sans objet
La Rouvière	Calcium	75,10	157,40	2	mg/l	Sans objet
	Chlorures	10,00	18,00	2	mg/l	250
	Fluorures	70,00	70,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	2,30	6,80	2	mg/l	Sans objet
	Nitrates	4,30	5,60	2	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,00	1	µg/l	1
	Potassium	0,10	0,10	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	4,20	4,20	1	mg/l	200
	Sulfates	8,90	45,00	2	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	21,57	40,30	2	°F	Sans objet
Langlade	Fluorures	0,20	0,20	1	µg/L	1 500
	Nitrates	18,00	21,00	3	mg/l	50
Lédénon	Calcium	135,20	135,80	2	mg/l	Sans objet
	Chlorures	36,00	38,00	2	mg/l	250
	Fluorures	80,00	80,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	4,00	4,20	2	mg/l	Sans objet
	Nitrates	42,00	53,00	24	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,14	21	µg/l	1
	Potassium	0,60	0,60	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	13,30	13,30	1	mg/l	200
	Sulfates	64,00	65,00	2	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	35,45	35,68	2	°F	Sans objet

Communes	Paramètres	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Manduel	Calcium	80,20	153,60	5	mg/l	Sans objet
	Chlorures	19,00	28,00	5	mg/l	250
	Fluorures	70,00	90,00	2	µg/l	1 500
	Magnésium	5,70	8,90	5	mg/l	Sans objet
	Nitrates	9,50	32,00	18	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,07	20	µg/l	1
	Potassium	0,40	0,90	2	mg/l	Sans objet
	Sodium	9,60	14,70	2	mg/l	200
	Sulfates	51,00	72,00	5	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	22,75	42,06	5	°F	Sans objet
Marguerittes	Calcium	140,80	153,10	5	mg/l	Sans objet
	Chlorures	33,00	35,00	5	mg/l	250
	Fluorures	80,00	80,00	2	µg/l	1 500
	Magnésium	5,30	5,90	5	mg/l	Sans objet
	Nitrates	28,00	37,00	20	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,04	0,15	7	µg/l	1
	Potassium	0,80	0,80	2	mg/l	Sans objet
	Sodium	14,70	15,40	2	mg/l	200
	Sulfates	63,00	72,00	5	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	37,46	40,70	5	°F	Sans objet
Milhaud	Calcium	140,90	148,20	5	mg/l	Sans objet
	Chlorures	31,00	32,00	5	mg/l	250
	Fluorures	110,00	120,00	2	µg/l	1 500
	Magnésium	5,40	5,90	5	mg/l	Sans objet
	Nitrates	15,00	20,00	16	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,01	0,04	4	µg/l	1
	Potassium	0,90	1,00	2	mg/l	Sans objet
	Sodium	12,60	13,00	2	mg/l	200
	Sulfates	42,00	44,00	5	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	37,45	39,48	5	°F	Sans objet
Nîmes	Calcium	44,90	87,00	52	mg/l	Sans objet
	Chlorures	13,00	32,00	52	mg/l	250
	Fluorures	130,00	150,00	15	µg/l	1 500
	Magnésium	4,00	8,00	52	mg/l	Sans objet
	Nitrates	3,50	9,50	52	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,05	12	µg/l	1
	Potassium	1,50	1,80	10	mg/l	Sans objet
	Sodium	7,70	11,90	14	mg/l	200
	Sulfates	28,00	110,00	52	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	12,87	25,04	52	°F	Sans objet

Communes	Paramètres	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Poulx	Calcium	132,20	138,10	3	mg/l	Sans objet
	Chlorures	30,00	32,00	3	mg/l	250
	Fluorures	70,00	70,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	4,90	5,20	3	mg/l	Sans objet
	Nitrates	23,00	26,00	14	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,02	0,11	6	µg/l	1
	Potassium	0,80	0,80	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	13,10	13,10	1	mg/l	200
	Sulfates	52,00	55,00	3	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	35,07	36,66	3	°F	Sans objet
Redessan	Calcium	123,60	153,10	3	mg/l	Sans objet
	Chlorures	25,00	31,00	3	mg/l	250
	Fluorures	90,00	90,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	6,80	7,20	3	mg/l	Sans objet
	Nitrates	25,00	36,00	14	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,06	0,10	3	µg/l	1
	Potassium	0,70	0,70	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	15,40	15,40	1	mg/l	200
	Sulfates	77,00	92,00	3	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	33,70	41,24	3	°F	Sans objet
Rodilhan	Calcium	79,20	104,40	2	mg/l	Sans objet
	Chlorures	17,00	29,00	2	mg/l	250
	Fluorures	140,00	140,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	6,90	7,30	2	mg/l	Sans objet
	Nitrates	6,40	30,00	12	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,01	0,01	1	µg/l	1
	Potassium	1,80	1,80	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	10,20	10,20	1	mg/l	200
	Sulfates	52,00	60,00	2	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	22,80	28,94	2	°F	Sans objet
Saint-Bauzély	Calcium	113,00	119,40	2	mg/l	Sans objet
	Chlorures	12,00	12,00	2	mg/l	250
	Fluorures	0,86	4,00	2	µg/L	1 500
	Magnésium	2,50	3,80	2	mg/l	Sans objet
	Nitrates	4,90	7,60	2	mg/l	50
	Sulfates	11,00	14,00	2	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	29,28	31,41	2	°F	Sans objet

Communes	Paramètres	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Saint-Chaptes	Calcium	78,80	83,20	2	mg/l	Sans objet
	Chlorures	12,00	12,00	2	mg/l	250
	Fluorures	110,00	110,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	9,40	10,20	2	mg/l	Sans objet
	Nitrates	3,60	4,40	11	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,00	1	µg/l	1
	Potassium	1,90	1,90	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	11,00	11,00	1	mg/l	200
	Sulfates	61,00	65,00	2	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	23,57	25,00	2	°F	Sans objet
Saint-Come-Et-Maruéjols	Fluorures	0,31	0,31	1	µg/L	1 500
	Nitrates	18,00	24,00	6	mg/L	50
Saint-Dionisy	Fluorures	1,10	1,10	1	µg/L	1 500
	Nitrates	19,00	21,00	2	mg/L	50
Saint-Gervasy	Calcium	132,10	134,30	3	mg/L	Sans objet
	Chlorures	25,00	26,00	3	mg/L	250
	Fluorures	0,00	0,00	0	µg/L	1 500
	Potassium	3,30	3,30	1	mg/L	Sans objet
	Magnésium	6,60	6,80	3	mg/L	Sans objet
	Sodium	11,70	12,20	2	mg/L	200
	Nitrates	2,70	30,00	12	mg/L	50
	Pesticides totaux	0,03	0,12	5	µg/L	1
	Sulfates	40,00	41,00	3	mg/L	250
	Titre Hydrotimétrique	35,74	36,37	3	°f	Sans objet
Saint-Gilles	Calcium	132,90	146,50	6	mg/l	Sans objet
	Chlorures	41,00	46,00	6	mg/l	250
	Fluorures	130,00	130,00	3	µg/l	1 500
	Magnésium	7,40	8,80	6	mg/l	Sans objet
	Nitrates	30,00	41,00	22	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,02	0,12	9	µg/l	1
	Potassium	0,40	0,80	3	mg/l	Sans objet
	Sodium	20,50	23,90	3	mg/l	200
	Sulfates	67,00	78,00	6	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	36,27	40,25	6	°F	Sans objet
Saint-Mamert-Du-Gard	Fluorures	1,60	2,90	3	µg/L	1 500

Communes	Paramètres	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Sainte-Anastasie	Calcium	49,80	69,30	5	mg/l	Sans objet
	Chlorures	10,00	18,00	5	mg/l	250
	Fluorures	110,00	120,00	2	µg/l	1 500
	Magnésium	6,60	10,30	5	mg/l	Sans objet
	Nitrates	1,30	5,30	13	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,23	4	µg/l	1
	Potassium	2,00	2,10	2	mg/l	Sans objet
	Sodium	10,00	12,70	2	mg/l	200
	Sulfates	34,00	61,00	5	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	15,17	21,56	5	°F	Sans objet
Sauzet	Calcium	122,40	122,50	2	mg/l	Sans objet
	Chlorures	12,00	12,00	2	mg/l	250
	Fluorures	90,00	90,00	1	µg/l	1 500
	Magnésium	3,70	3,70	2	mg/l	Sans objet
	Nitrates	4,20	4,60	2	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,02	0,02	1	µg/l	1
	Potassium	0,60	0,60	1	mg/l	Sans objet
	Sodium	6,20	6,20	1	mg/l	200
	Sulfates	14,00	15,00	2	mg/l	250
	Titre Hydrotimétrique	32,12	32,15	2	°F	Sans objet
Sernhac	Nitrates	45,00	49,00	4	mg/l	50
	Pesticides totaux	0,00	0,00	2	µg/l	1

* Le contrôle sanitaire de l'eau est programmé par l'ARS sur le périmètre chaque année selon les caractéristiques de chaque ressource en eau et en fonction des types d'installation présentes sur le territoire et de leur débit, justifiant ainsi l'absence de données sur certains paramètres ou communes en 2024. A titre d'exemple: certains minéraux (magnésium, potassium...) ne sont mesurés qu'en sortie de station de production. En l'absence de telle station sur le territoire de Sernhac, ces analyses ne sont pas disponibles sur cette commune. Il faut se reporter à Lédénon d'où vient l'eau.

4.1.3 L'évolution de la qualité de l'eau

→ Historique des données du contrôle officiel (ARS)

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité concernent les paramètres microbiologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1]. Le résultat des analyses du contrôle officiel peut être consulté sur le site du ministère : <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

Communes	Paramètres	2023	2024
Bernis	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	92,86%
	Nombre de prélèvements conformes	11	13
	Nombre de prélèvements non conformes	0	1
	Nombre total de prélèvements	11	14
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	92,86%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	13	16
	Nombre de prélèvements non conformes	1	0
	Nombre total de prélèvements	14	16
Bezouce	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	11	11
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	11	11
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	15	15
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	15	15
Bouillargues	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	17	14
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	17	14
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	18	15
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	18	15

Communes	Paramètres	2023	2024
Cabrières	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	10	10
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	10	10
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	11	11
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	11	11
Caissargues	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	16	16
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	16	16
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	20	20
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	20	20
Caveirac	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	11	12
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	11	12
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	12	13
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	12	13
Clarensac	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	8	10
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	8	10
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	8	11
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	8	11

Communes	Paramètres	2023	2024
Dions	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	8	8
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	8	8
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	9	9
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	9	9
Fons	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	3	3
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	3	3
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	3	4
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	3	4
Gajan	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	3	3
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	3	3
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	4	3
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	4	3
Garons	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	7	6
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	7	6
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	8	7
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	8	7

Communes	Paramètres	2023	2024
Générac	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	16	17
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	16	17
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	85,00%	81,82%
	Nombre de prélèvements conformes	17	18
	Nombre de prélèvements non conformes	3	4
	Nombre total de prélèvements	20	22
La Calmette	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	12	12
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	12	12
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	13	13
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	13	13
La Rouvière	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	9	8
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	9	8
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	10	9
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	10	9
Langlade	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	8	6
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	8	6
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	10	6
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	10	6

Communes	Paramètres	2023	2024
Lédenon	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	10	11
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	10	11
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	88,24%
	Nombre de prélèvements conformes	14	15
	Nombre de prélèvements non conformes	0	2
Nombre total de prélèvements	14	17	
Manduel	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	95,00%
	Nombre de prélèvements conformes	21	19
	Nombre de prélèvements non conformes	0	1
	Nombre total de prélèvements	21	20
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	29	28
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Nombre total de prélèvements	29	28	
Marguerittes	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	21	24
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	21	24
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	96,15%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	25	29
	Nombre de prélèvements non conformes	1	0
Nombre total de prélèvements	26	29	
Milhaud	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	18	19
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	18	19
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	20	21
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Nombre total de prélèvements	20	21	

Communes	Paramètres	2023	2024
Montignargues	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	2	2
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	2	2
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	2	2
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Nombre total de prélèvements	2	2	
Nîmes	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	98,97%
	Nombre de prélèvements conformes	268	289
	Nombre de prélèvements non conformes	0	3
	Nombre total de prélèvements	268	292
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	99,67%
	Nombre de prélèvements conformes	276	300
	Nombre de prélèvements non conformes	0	1
Nombre total de prélèvements	276	301	
Poulx	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	14	14
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	14	14
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	18	18
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Nombre total de prélèvements	18	18	
Redessan	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	14	14
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	14	14
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	17	17
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Nombre total de prélèvements	17	17	

Communes	Paramètres	2023	2024
Rodilhan	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	13	12
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	13	12
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	14	13
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	14	13
Saint-Bauzély	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	6	7
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	6	7
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	87,50%	85,71%
	Nombre de prélèvements conformes	7	6
	Nombre de prélèvements non conformes	1	1
	Nombre total de prélèvements	8	7
Saint-Chaptes	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	11	11
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	11	11
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	12	12
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	12	12
Saint-Come-Et-Maruéjols	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	3	6
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	3	6
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	4	7
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	4	7

Communes	Paramètres	2023	2024
Saint-Dionisy	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	7	6
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	7	6
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	7	7
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	7	7
Saint-Gervasy	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	11	11
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	11	11
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	14	15
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	14	15
Saint-Gilles	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	26	30
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	26	30
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	30	35
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	30	35
Saint-Mamert-Du-Gard	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	5	5
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	5	5
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	5	6
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	5	6

Communes	Paramètres	2023	2024
Sainte-Anastasie	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	12	13
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	12	13
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	92,86%	93,75%
	Nombre de prélèvements conformes	13	15
	Nombre de prélèvements non conformes	1	1
Nombre total de prélèvements	14	16	
Sauzet	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	8	8
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	8	8
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	9	9
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Nombre total de prélèvements	9	9	
Sernhac	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	9	4
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
	Nombre total de prélèvements	9	4
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	100,00%	100,00%
	Nombre de prélèvements conformes	9	7
	Nombre de prélèvements non conformes	0	0
Nombre total de prélèvements	9	7	
TOTAL	Paramètres microbiologiques		
	Taux de conformité microbiologique	100,00%	99,24%
	Nombre de prélèvements conformes	629	654
	Nombre de prélèvements non conformes	0	5
	Nombre total de prélèvements	629	659
	Paramètres physico-chimique		
	Taux de conformité physico-chimique	99,00%	98,79%
	Nombre de prélèvements conformes	696	732
	Nombre de prélèvements non conformes	7	9
Nombre total de prélèvements	703	741	

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

→ Chlorure de Vinyle Monomère

Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) constitue la principale matière première du PVC. Cette substance est classée comme cancérigène et sa limite de qualité dans les eaux destinées à la consommation humaine est fixée à 0,5 µg/L. Des dépassements de cette limite de qualité sont susceptibles d'être observés du fait d'une migration dans l'eau distribuée du CVM résiduel contenu dans les parois de certaines canalisations en PVC produites avant 1980.

L'instruction de la Direction Générale de la Santé, DGS/EA4/2020/67, en date du 29 avril 2020 est venue modifier l'instruction du 18 octobre 2012 relative au CVM dans l'eau destinée à la consommation humaine. Par rapport à la précédente instruction d'octobre 2012, l'instruction d'avril 2020 positionne la Collectivité au centre du dispositif de gestion préventive et corrective des risques sanitaires liés à la présence du CVM dans l'eau destinée à la consommation humaine. Ainsi, cette instruction transfère à la Collectivité, et non plus aux ARS, la responsabilité de réaliser les étapes préalables de repérage des canalisations « à risque » et de surveillance de la qualité de l'eau sur les canalisations identifiées comme « à risque ».

Situation sur votre service :

CVM	2 023	2 024
Contrôle officiel		
Nombre de prélèvements conformes	77	80
Nombre de prélèvements non-conformes*	1	0
Nombre total de prélèvements ARS	78	80
Autocontrôle		
Nombre de prélèvements conformes	48	175
Nombre de prélèvements non-conformes	0	0
Nombre total de prélèvements Déléataire **	48	175
Nombre total de prélèvements CVM	126	255

*non-conformité à Sainte Anastasie avec 0,56µg/l le 06/06/23 (la limite étant à 0,50µg/l).

**rattrapage en 2024 des analyses non effectuées depuis le début du contrat ; objectif annuel 94 analyses

4.2 La maîtrise des prélèvements sur la ressource, volumes et rendement du réseau

4.2.1 L'efficacité de la production : le volume prélevé et produit

→ Le volume prélevé

Le volume prélevé par ressource et par nature d'eau est détaillé ci-après :

Communes	Volume prélevé (m3)	2 023	2 024	N/N-1
Bernis	Captage de Trièze terme	466 746	559 148	19,80%
	Volume Total	466 746	559 148	19,80%
Bezouce	Captage de Crève Caval	178 314	176 023	-1,28%
	Volume Total	178 314	176 023	-1,28%
Bouillargues	Captage du Puits des Canaux	529 282	549 522	3,82%
	Volume Total	529 282	549 522	3,82%
Cabrières	Captage du Palay	83 970	128 124	52,58%
	Volume Total	83 970	128 124	52,58%
Caissargues	Captage de Careirasse	166 053	327 013	96,93%
	Volume Total	166 053	327 013	96,93%
Caveirac	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%
Clarensac	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%
Dions	Captage du Bruel	39 302	46 357	17,95%
	Volume Total	39 302	46 357	17,95%
Fons	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%
Gajan	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%
Garons	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%
Générac	Captage de la Fontaine	457 562	503 159	9,97%
	Volume Total	457 562	503 159	9,97%
La Calmette	Captage de La Braune	55 554	122 827	121,09%
	Captage du Mas d'Argelas	9 561	183	-98,09%
	Volume Total	65 115	123 010	88,91%
La Rouvière	Captage de Vallonguette	20 771	33 598	61,75%
	Volume Total	20 771	33 598	61,75%
Langlade	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%

Communes	Volume prélevé (m3)	2 023	2 024	N/N-1
Lédenon	Captage du Fesc	106 311	169 372	59,32%
	Captage de la Tombe	131 719	65 807	-50,04%
	Volume Total	238 030	235 179	-1,20%
Manduel	Captage Vieilles Fontaines	121 473	64 052	-47,27%
	Captage de Canabières	39 549	45 947	16,18%
	Volume Total	161 022	109 999	-31,69%
Marguerittes	Captage de Peyrouse	549 245	556 293	1,28%
	Volume Total	549 245	556 293	1,28%
Milhaud	Captage du Stade	393 788	414 875	5,35%
	Volume Total	393 788	414 875	5,35%
Montignargues	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%
Nîmes	Champ captant de Nîmes-Comps	12 580 980	12 184 571	-3,15%
	Volume Total	12 580 980	12 184 571	-3,15%
Poulx	Captage de la Garne	360 897	374 911	3,88%
	Volume Total	360 897	374 911	3,88%
Redessan	Captage du Mas de Clerc	193 667	193 996	0,17%
	Volume Total	193 667	193 996	0,17%
Rodilhan	Captage des Canaux de Rodilhan	60 846	89 423	46,97%
	Volume Total	60 846	89 423	46,97%
Saint-Bauzély	Captage de Barjagole	187 946	216 916	15,41%
	Volume Total	187 946	216 916	15,41%
Saint-Chartes	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%
Saint-Come-Et-Maruéjols	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%
Saint-Dionisy	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,005%
Saint-Gervasy	Captage de Saint Didier	144 776	112 718	-22,14%
	Volume Total	144 776	112 718	-22,14%
Saint-Gilles	Captage du Mas Cambon	431 541	956 513	121,65%
	Captage de Castagnottes	639 886	160 838	-74,86%
	Volume Total	1 071 427	1 117 351	4,29%
Saint-Mamert-Du-Gard	-	0	0	0,00%
	Volume Total	0	0	0,00%
Sainte-Anastasie	Captage de la Combe St-Adournin	121 039	104 279	-13,85%
	Volume Total	121 039	104 279	-13,85%
Sauzet	Captage de Purgeras	55 296	52 693	-4,71%
	Volume Total	55 296	52 693	-4,71%

Communes	Volume prélevé (m3)	2 023	2 024	N/N-1
Sernhac	Captage de Pazac	524	20 271	3768,51%
	Volume Total	524	20 271	3768,51%
TOTAL	Volume Total	18 126 598	18 229 429	0,57%

*Pour la commune de Sernhac, l'augmentation du volumes est liée aux analyses complémentaires dans le cadre de recherche de PFAS (volume de purges)

→ **Le volume produit et mis en distribution**

Communes	Volume produit et mis en distribution (m3)	2023	2024	N/N-1
Bernis Clarensac Langlade Saint-Côme-et- Maruéjols Saint-Dionisy	Volume prélevé (m3)	466 746	559 148	19,80%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	466 746	559 148	19,80%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	594 105	433 780	-26,99%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	156 408	2 796	-98,21%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	904 443	990 132	9,47%
Bezouze Cabrières Saint-Gervasy	Volume prélevé (m3)	407 060	416 865	2,41%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	407 060	416 865	2,41%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	407 060	416 865	2,41%
Bouillargues Garons	Volume prélevé (m3)	529 282	549 522	3,82%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	529 282	549 522	3,82%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	871 393	932 586	7,02%
	Volume importé en interne	0	7 219	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	533 155	549 781	3,12%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	867 520	939 546	8,30%
Caissargues	Volume prélevé (m3)	166 053	327 013	96,93%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	166 053	327 013	96,93%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	181 649	329	-99,82%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	347 702	327 342	5,86%

Communes	Volume produit et mis en distribution (m3)	2023	2024	N/N-1
Caveirac	Volume prélevé (m3)	0	0	0,00%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	0	0	0,00%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	359 327	367 413	2,25%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	359 327	367 413	2,25%
Dions La Calmette Sainte-Anastasia	Volume prélevé (m3)	225 456	273 646	21,37%
	Besoin des usines	9 560	183	-98,09%
	Volume produit (m3)	215 896	273 463	26,66%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	155 557	109 726	-29,46%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	371 453	383 189	3,16%
Fons Gajan Montignargues Saint-Bauzély Saint-Mamert-du- Gard	Volume prélevé (m3)	187 946	216 916	15,41%
	Besoin des usines	889	1 237	39,15%
	Volume produit (m3)	187 057	215 679	15,30%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	655 478	559 058	-14,71%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	1 009	0,00%
	<i>Dont volume vendu en gros</i>	176	1 009	473,30%
	Volume exporté en interne	177 206	117 584	-33,65%
	Volume mis en distribution (m3)	665 329	656 144	-1,38%
Générac	Volume prélevé (m3)	457 562	503 159	9,97%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	457 562	503 159	9,97%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	151 184	182 721	20,86%
	<i>Dont volume vendu en gros</i>	151 184	182 721	20,86%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	306 378	320 438	4,59%
La Rouvière	Volume prélevé (m3)	20 771	33 598	61,75%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	20 771	33 598	61,75%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	21 473	7 858	-63,41%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	42 244	41 456	-1,87%

Communes	Volume produit et mis en distribution (m3)	2023	2024	N/N-1
Lédenon Sernhac	Volume prélevé (m3)	238 554	255 450	7,08%
	Besoin des usines	8 840	20 511	132,02%
	Volume produit (m3)	229 714	234 939	2,27%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	229 714	234 939	2,27%
Manduel	Volume prélevé (m3)	161 022	109 999	-31,69%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	161 022	109 999	-31,69%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	229 082	131 546	-42,58%
	Volume importé en interne	48 428	189 575	291,46%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	438 532	431 120	-1,69%
Marguerittes	Volume prélevé (m3)	549 245	556 293	1,28%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	549 245	556 293	1,28%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	384	0	-100,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	356	0	-100,00%
	Volume mis en distribution (m3)	549 245	556 293	1,28%
Milhaud	Volume prélevé (m3)	393 788	414 875	5,35%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	393 788	414 875	5,35%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	13 927	15 756	13,13%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	407 715	430 631	5,62%
Nîmes	Volume prélevé (m3)	12 580 980	12 184 571	-3,15%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	12 580 980	12 184 571	-3,15%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	1 853 447	1 779 620	-3,98%
	Volume importé en interne	356	0	-100,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	44 298	81 844	84,76%
	<i>Dont volume vendu en gros</i>	44 298	62 345	40,74%
	Volume exporté en interne	1 043 528	859 676	-17,62%
	Volume mis en distribution (m3)	13 346 957	13 022 671	-2,43%

Communes	Volume produit et mis en distribution (m3)	2023	2024	N/N-1
Poulx	Volume prélevé (m3)	360 897	374 911	3,88%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	360 897	374 911	3,88%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	360 897	374 911	3,88%
Redessan	Volume prélevé (m3)	193 667	193 996	0,17%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	193 667	193 996	0,17%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	31 961	21 368	-33,14%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	225 628	215 364	-4,55%
Rodilhan	Volume prélevé (m3)	60 846	89 423	46,97%
	Besoin des usines	0	600	0,00%
	Volume produit (m3)	60 846	88 823	45,98%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	125 628	89 346	-28,88%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	186 474	178 169	-4,45%
Saint-Chaptes	Volume prélevé (m3)	0	0	0,00%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	0	0	0,00%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	145 627	147 116	1,02%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	145 627	147 116	1,02%
Saint-Gilles	Volume prélevé (m3)	1 071 427	1 117 351	4,29%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	1 071 427	1 117 351	4,29%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	7 219	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	1 071 427	1 110 132	3,61%

Communes	Volume produit et mis en distribution (m3)	2023	2024	N/N-1
Sauzet	Volume prélevé (m3)	55 296	52 693	-4,71%
	Besoin des usines	0	0	0,00%
	Volume produit (m3)	55 296	52 693	-4,71%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume importé en interne	0	0	0,00%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
	Volume exporté en interne	0	0	0,00%
	Volume mis en distribution (m3)	55 296	52 693	-4,71%
TOTAL	Volume prélevé (m3)	18 126 598	18 229 429	0,57%
	Besoin des usines	19 289	22 531	16,81%
	Volume produit (m3)	18 107 309	18 206 898	0,55%
	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	4 066 908	3 807 817	-6,37%
	Volume importé en interne	1 220 914	984 479	-22,27%
	Volume exporté à d'autres services d'eau potable	885 045	818 151	-7,56%
	<i>Dont volume vendu en gros</i>	<i>195 658</i>	<i>246 075</i>	<i>25,77%</i>
	Volume exporté en interne	1 221 090	984 479	-19,38%
Volume mis en distribution (m3)	21 288 996	21 196 564	-0,43%	

Les données 2023 ont été régularisées sur les communes de Clarensac (export interne) et Fons/StBAuzely/St Mamert/Montignargues (vente en gros St Genies)

4.2.2 L'efficacité de la distribution : le volume vendu, le volume consommé et leur évolution

→ Le volume vendu

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi : volume vendu aux abonnés du service + volume vendu à d'autres services d'eau potable (Comps, Montfrin et Beauvoisin)

Communes	Volume vendu	2 023	2 024	N/N-1
Bernis	Volume vendu selon le décret (m3)	126 690	143 663	13,40%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	126 690	143 663	13,40%
	domestique ou assimilé	126 690	143 663	13,40%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Bezouce	Volume vendu selon le décret (m3)	92 988	95 140	2,31%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	92 988	95 140	2,31%
	domestique ou assimilé	92 988	95 140	2,31%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%

Communes	Volume vendu	2 023	2 024	N/N-1
Bouillargues	Volume vendu selon le décret (m3)	291 934	285 006	-2,37%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	291 934	285 006	-2,37%
	domestique ou assimilé	288 318	283 587	-1,64%
	autres que domestiques	3 616	1 419	-60,76%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Cabrières	Volume vendu selon le décret (m3)	95 043	91 121	-4,13%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	95 043	91 121	-4,13%
	domestique ou assimilé	95 043	91 121	-4,13%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Caissargues	Volume vendu selon le décret (m3)	192 328	191 146	-0,61%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	192 328	191 146	-0,61%
	domestique ou assimilé	192 328	191 146	-0,61%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Caveirac	Volume vendu selon le décret (m3)	230 484	241 261	4,68%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	230 484	241 261	4,68%
	domestique ou assimilé	230 484	241 261	4,68%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Clarensac	Volume vendu selon le décret (m3)	205 522	222 034	8,03%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	205 522	222 034	8,03%
	domestique ou assimilé	205 522	222 034	8,03%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Dions	Volume vendu selon le décret (m3)	28 159	28 209	0,18%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	28 159	28 209	0,18%
	domestique ou assimilé	28 159	28 209	0,18%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Fons	Volume vendu selon le décret (m3)	91 638	83 236	-9,17%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	91 638	83 236	-9,17%
	domestique ou assimilé	89 930	81 769	-9,07%
	autres que domestiques	1 708	1 467	-14,11%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Gajan	Volume vendu selon le décret (m3)	51 908	53 468	3,01%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	51 908	53 468	3,01%
	domestique ou assimilé	51 908	53 468	3,01%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%

Communes	Volume vendu	2 023	2 024	N/N-1
Garons	Volume vendu selon le décret (m3)	280 612	289 580	3,20%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	280 612	289 580	3,20%
	domestique ou assimilé	280 612	289 580	3,20%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Générac	Volume vendu selon le décret (m3)	357 968	387 475	8,24%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	206 784	204 754	-0,98%
	domestique ou assimilé	199 025	204 754	2,88%
	autres que domestiques	7 759	0	-100,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	151 184	182 721	20,86%
La Calmette	Volume vendu selon le décret (m3)	139 027	138 302	-0,52%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	139 027	138 302	-0,52%
	domestique ou assimilé	139 027	138 302	-0,52%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
La Rouvière	Volume vendu selon le décret (m3)	34 100	34 019	-0,24%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	34 100	34 019	-0,24%
	domestique ou assimilé	34 100	34 019	-0,24%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Langlade	Volume vendu selon le décret (m3)	163 178	161 681	-0,92%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	163 178	161 681	-0,92%
	domestique ou assimilé	163 178	161 681	-0,92%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Lédenon	Volume vendu selon le décret (m3)	86 778	88 715	2,23%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	86 778	88 715	2,23%
	domestique ou assimilé	86 778	88 715	2,23%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Manduel	Volume vendu selon le décret (m3)	259 765	262 537	1,07%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	259 765	262 537	1,07%
	domestique ou assimilé	259 765	262 537	1,07%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Marguerittes	Volume vendu selon le décret (m3)	402 324	405 539	0,80%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	402 324	405 539	0,80%
	domestique ou assimilé	401 923	405 539	0,90%
	autres que domestiques	401	0	-100,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%

Communes	Volume vendu	2 023	2 024	N/N-1
Milhaud	Volume vendu selon le décret (m3)	272 768	286 630	5,08%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	272 768	286 630	5,08%
	domestique ou assimilé	272 768	286 630	5,08%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Montignargues	Volume vendu selon le décret (m3)	30 034	31 748	5,71%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	30 034	30 739	2,35%
	domestique ou assimilé	30 034	30 739	2,35%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	1 009	0,00%
Nîmes	Volume vendu selon le décret (m3)	9 357 630	9 462 344	1,12%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	9 313 331	9 380 500	0,72%
	domestique ou assimilé	9 089 818	9 108 427	0,20%
	autres que domestiques	223 513	272 073	21,73%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	44 298	81 844	84,76%
Poulx	Volume vendu selon le décret (m3)	281 376	276 123	-1,87%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	281 376	276 123	-1,87%
	domestique ou assimilé	281 376	276 123	-1,87%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Redessan	Volume vendu selon le décret (m3)	149 113	154 726	3,76%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	149 113	154 726	3,76%
	domestique ou assimilé	149 113	154 726	3,76%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Rodilhan	Volume vendu selon le décret (m3)	108 185	108 695	0,47%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	108 185	108 695	0,47%
	domestique ou assimilé	108 185	108 695	0,47%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Saint-Bauzély	Volume vendu selon le décret (m3)	148 273	145 008	-2,20%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	148 273	145 008	-2,20%
	domestique ou assimilé	38 630	52 701	36,43%
	autres que domestiques	109 643	92 307	-15,81%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Saint-Chaptes	Volume vendu selon le décret (m3)	99 351	94 867	-4,51%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	99 351	94 867	-4,51%
	domestique ou assimilé	99 351	94 867	-4,51%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%

Communes	Volume vendu	2 023	2 024	N/N-1
Saint-Come-Et-Maruéjols	Volume vendu selon le décret (m3)	39 366	38 587	-1,98%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	39 366	38 587	-1,98%
	domestique ou assimilé	39 366	38 587	-1,98%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Saint-Dionisy	Volume vendu selon le décret (m3)	57 908	61 626	6,42%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	57 908	61 626	6,42%
	domestique ou assimilé	57 908	61 626	6,42%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Saint-Gervasy	Volume vendu selon le décret (m3)	76 795	72 268	-5,89%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	76 795	72 268	-5,89%
	domestique ou assimilé	76 795	72 268	-5,89%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Saint-Gilles	Volume vendu selon le décret (m3)	712 455	693 676	-2,64%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	712 455	693 676	-2,64%
	domestique ou assimilé	710 192	693 676	-2,33%
	autres que domestiques	2 263	0	-100,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Saint-Mamert-Du-Gard	Volume vendu selon le décret (m3)	81 145	78 766	-2,93%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	81 145	78 766	-2,93%
	domestique ou assimilé	81 145	78 766	-2,93%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Sainte-Anastasia	Volume vendu selon le décret (m3)	102 520	99 068	-3,37%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	102 520	99 068	-3,37%
	domestique ou assimilé	102 502	99 068	-3,35%
	autres que domestiques	18	0	-100,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Sauzet	Volume vendu selon le décret (m3)	39 876	40 448	1,43%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	39 876	40 448	1,43%
	domestique ou assimilé	39 876	40 448	1,43%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%
Sernhac	Volume vendu selon le décret (m3)	62 894	64 778	3,00%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	62 894	64 778	3,00%
	domestique ou assimilé	62 894	64 778	3,00%
	autres que domestiques	0	0	0,00%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0,00%

Communes	Volume vendu	2 023	2 024	N/N-1
TOTAL	Volume vendu selon le décret (m3)	14 750 135	14 911 490	1,09%
	Sous-total volume vendu aux abonnés du service	14 554 653	14 645 916	0,63%
	domestique ou assimilé	14 205 731	14 278 650	0,51%
	autres que domestiques	348 921	367 266	5,26%
	Volume vendu à d'autres services d'eau potable	195 482	265 574	35,86%

domestiques ou assimilés : abonnés qui sont redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution non domestique, facturés par EdNM

autres que domestiques : abonnés qui sont redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution non domestique facturés directement par l'Agence de l'eau

Le volume vendu selon le décret (m3) par typologie de clients est détaillé comme suit :

Communes	Volumes vendus selon le décret (m3)	2023	2024	N/N-1
Bernis	Volume vendu selon le décret (m3)	126 690	143 663	13,40%
	<i>dont clients individuels</i>	119 659	129 764	8,44%
	<i>dont clients industriels</i>	54	2 465	4464,81%
	<i>dont clients collectifs</i>	4 806	8 430	75,41%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	2 171	3 004	38,37%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%
Bezouce	Volume vendu selon le décret (m3)	92 988	95 140	2,31%
	<i>dont clients individuels</i>	89 635	92 171	2,83%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	1 799	1 756	-2,39%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	23	34	47,83%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	1 531	1 117	-27,04%
	<i>dont appareils publics</i>	0	62	0,00%
Bouillargues	Volume vendu selon le décret (m3)	291 934	285 005	-2,37%
	<i>dont clients individuels</i>	273 029	268 015	-1,84%
	<i>dont clients industriels</i>	3 625	2 106	-41,90%
	<i>dont clients collectifs</i>	7 590	10 627	40,01%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	7 690	3 986	-48,17%
	<i>dont appareils publics</i>	0	271	0,00%
Cabrières	Volume vendu selon le décret (m3)	95 043	91 121	-4,13%
	<i>dont clients individuels</i>	89 390	86 438	-3,30%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	3 074	2 767	-9,99%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	50	399	698,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	450	452	0,44%
	<i>dont appareils publics</i>	2 079	1 065	-48,77%

Communes	Volumes vendus selon le décret (m3)	2023	2024	N/N-1
Caissargues	Volume vendu selon le décret (m3)	192 328	191 146	-0,61%
	<i>dont clients individuels</i>	180 476	180 046	-0,24%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	8 042	5 826	-27,56%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	3 810	5 274	38,43%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%
Caveirac	Volume vendu selon le décret (m3)	230 484	241 262	4,68%
	<i>dont clients individuels</i>	225 821	225 437	-0,17%
	<i>dont clients industriels</i>	0	6 857	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	2 915	7 453	155,68%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	39	125	220,51%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	1 463	1 390	-4,99%
	<i>dont appareils publics</i>	246	0	-100,00%
Clarensac	Volume vendu selon le décret (m3)	205 522	222 034	8,03%
	<i>dont clients individuels</i>	200 896	213 324	6,19%
	<i>dont clients industriels</i>	54	1 481	2642,59%
	<i>dont clients collectifs</i>	3 586	4 738	32,12%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	954	2 317	142,87%
	<i>dont appareils publics</i>	32	174	443,75%
Dions	Volume vendu selon le décret (m3)	28 159	28 209	0,18%
	<i>dont clients individuels</i>	28 032	28 057	0,09%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	127	152	19,69%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%
Fons	Volume vendu selon le décret (m3)	91 638	83 236	-9,17%
	<i>dont clients individuels</i>	86 920	77 865	-10,42%
	<i>dont clients industriels</i>	1 338	1 784	33,33%
	<i>dont clients collectifs</i>	2 777	2 832	1,98%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	603	755	25,21%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%

Communes	Volumes vendus selon le décret (m3)	2023	2024	N/N-1
Gajan	Volume vendu selon le décret (m3)	51 908	53 468	3,01%
	<i>dont clients individuels</i>	51 279	52 759	2,89%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	297	447	50,51%
	<i>dont appareils publics</i>	332	262	-21,08%
Garons	Volume vendu selon le décret (m3)	280 612	289 580	3,20%
	<i>dont clients individuels</i>	262 550	267 002	1,70%
	<i>dont clients industriels</i>	467	530	13,49%
	<i>dont clients collectifs</i>	14 704	18 832	28,07%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	2 891	3 216	11,24%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%
Générac	Volume vendu selon le décret (m3)	357 968	387 475	8,24%
	<i>dont clients individuels</i>	193 537	197 474	2,03%
	<i>dont clients industriels</i>	7 713	3 704	-51,98%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	151 184	182 721	20,86%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	5 534	3 576	-35,38%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%
La Calmette	Volume vendu selon le décret (m3)	139 027	138 302	-0,52%
	<i>dont clients individuels</i>	133 478	133 120	-0,27%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	448	485	8,26%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	3	5	66,67%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	4 879	4 222	-13,47%
	<i>dont appareils publics</i>	219	470	114,61%
La Rouvière	Volume vendu selon le décret (m3)	34 100	34 019	-0,24%
	<i>dont clients individuels</i>	33 649	33 697	0,14%
	<i>dont clients industriels</i>	31	0	-100,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	96	0	-100,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	324	322	-0,62%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%

Communes	Volumes vendus selon le décret (m3)	2023	2024	N/N-1
Langlade	Volume vendu selon le décret (m3)	163 178	161 680	-0,92%
	<i>dont clients individuels</i>	158 724	154 519	-2,65%
	<i>dont clients industriels</i>	0	1 333	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	440	1 213	175,68%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	4 012	4 613	14,98%
	<i>dont appareils publics</i>	2	2	0,00%
Lédenon	Volume vendu selon le décret (m3)	86 778	88 715	2,23%
	<i>dont clients individuels</i>	80 973	82 630	2,05%
	<i>dont clients industriels</i>	4 725	4 517	-4,40%
	<i>dont clients collectifs</i>	140	146	4,29%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	930	1 356	45,81%
	<i>dont appareils publics</i>	10	66	560,00%
Manduel	Volume vendu selon le décret (m3)	259 765	262 537	1,07%
	<i>dont clients individuels</i>	248 423	248 638	0,09%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	3 755	4 410	17,44%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	7 587	9 422	24,19%
	<i>dont appareils publics</i>	0	67	0,00%
Marguerittes	Volume vendu selon le décret (m3)	402 324	405 538	0,80%
	<i>dont clients individuels</i>	375 140	370 072	-1,35%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	9 426	13 911	47,58%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	13 831	15 841	14,53%
	<i>dont appareils publics</i>	3 927	5 714	45,51%
Milhaud	Volume vendu selon le décret (m3)	272 768	286 630	5,08%
	<i>dont clients individuels</i>	263 432	274 967	4,38%
	<i>dont clients industriels</i>	26	4 583	17526,92%
	<i>dont clients collectifs</i>	5 984	4 000	-33,16%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	3 326	3 079	-7,43%
	<i>dont appareils publics</i>	0	1	0,00%

Communes	Volumes vendus selon le décret (m3)	2023	2024	N/N-1
Montignargues	Volume vendu selon le décret (m3)	30 034	31 748	5,71%
	<i>dont clients individuels</i>	29 584	30 168	1,97%
	<i>dont clients industriels</i>	233	238	2,15%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	1 009	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	118	211	78,81%
	<i>dont appareils publics</i>	99	122	23,23%
Nîmes	Volume vendu selon le décret (m3)	9 357 630	9 462 344	1,12%
	<i>dont clients individuels</i>	7 983 211	7 978 848	-0,05%
	<i>dont clients industriels</i>	49 079	54 299	10,64%
	<i>dont clients collectifs</i>	858 240	919 012	7,08%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	44 298	81 844	84,76%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	220 554	246 696	11,85%
	<i>dont appareils publics</i>	202 248	181 645	-10,19%
Poulx	Volume vendu selon le décret (m3)	281 376	276 123	-1,87%
	<i>dont clients individuels</i>	278 424	270 853	-2,72%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	2 320	3 366	45,09%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	2 479	1 785	-28,00%
	<i>dont appareils publics</i>	-1 847	119	-106,44%
Redessan	Volume vendu selon le décret (m3)	149 113	154 726	3,76%
	<i>dont clients individuels</i>	146 350	151 196	3,31%
	<i>dont clients industriels</i>	22	26	18,18%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	55	10	-81,82%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	2 681	3 124	16,52%
	<i>dont appareils publics</i>	5	370	7300,00%
Rodilhan	Volume vendu selon le décret (m3)	108 185	108 695	0,47%
	<i>dont clients individuels</i>	100 718	99 175	-1,53%
	<i>dont clients industriels</i>	116	85	-26,72%
	<i>dont clients collectifs</i>	5 013	6 833	36,31%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	2 317	1 855	-19,94%
	<i>dont appareils publics</i>	21	747	3457,14%

Communes	Volumes vendus selon le décret (m3)	2023	2024	N/N-1
Saint-Bauzély	Volume vendu selon le décret (m3)	148 273	145 008	-2,20%
	<i>dont clients individuels</i>	58 572	30 776	-47,46%
	<i>dont clients industriels</i>	85 957	112 508	30,89%
	<i>dont clients collectifs</i>	110	65	-40,91%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	3 634	1 659	-54,35%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%
Saint-Chaptes	Volume vendu selon le décret (m3)	99 351	94 867	-4,51%
	<i>dont clients individuels</i>	93 887	88 851	-5,36%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	215	201	-6,51%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	309	320	3,56%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	3 560	4 020	12,92%
	<i>dont appareils publics</i>	1 380	1 475	6,88%
Saint-Come-Et-Maruéjols	Volume vendu selon le décret (m3)	39 366	38 588	-1,98%
	<i>dont clients individuels</i>	39 152	38 134	-2,60%
	<i>dont clients industriels</i>	0	88	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	74	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	203	288	41,87%
	<i>dont appareils publics</i>	11	4	-63,64%
Saint-Dionisy	Volume vendu selon le décret (m3)	57 908	61 626	6,42%
	<i>dont clients individuels</i>	55 580	57 577	3,59%
	<i>dont clients industriels</i>	0	962	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	1 138	1 457	28,03%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	1 190	1 630	36,97%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%
Saint-Gervasy	Volume vendu selon le décret (m3)	76 795	72 268	-5,89%
	<i>dont clients individuels</i>	71 199	66 184	-7,04%
	<i>dont clients industriels</i>	383	-111	-128,98%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	4 995	5 522	10,55%
	<i>dont appareils publics</i>	218	673	208,72%

Communes	Volumes vendus selon le décret (m3)	2023	2024	N/N-1
Saint-Gilles	Volume vendu selon le décret (m3)	712 455	693 676	-2,64%
	<i>dont clients individuels</i>	676 718	659 307	-2,57%
	<i>dont clients industriels</i>	1 848	722	-60,93%
	<i>dont clients collectifs</i>	8 159	9 702	18,91%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	2 282	2 014	-11,74%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	20 657	17 669	-14,46%
	<i>dont appareils publics</i>	2 791	4 262	52,71%
Saint-Mamert-Du-Gard	Volume vendu selon le décret (m3)	81 145	78 766	-2,93%
	<i>dont clients individuels</i>	76 818	73 254	-4,64%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	3 509	4 765	35,79%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	818	747	-8,68%
	<i>dont appareils publics</i>	0	0	0,00%
Sainte-Anastasie	Volume vendu selon le décret (m3)	102 520	99 068	-3,37%
	<i>dont clients individuels</i>	100 583	97 305	-3,26%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	12	20	66,67%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	766	733	-4,31%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	1 041	954	-8,36%
	<i>dont appareils publics</i>	118	56	-52,54%
Sauzet	Volume vendu selon le décret (m3)	39 876	40 448	1,43%
	<i>dont clients individuels</i>	38 451	38 307	-0,37%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	24	1 000	4066,67%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	1 396	1 136	-18,62%
	<i>dont appareils publics</i>	5	5	0,00%
Sernhac	Volume vendu selon le décret (m3)	62 894	64 778	3,00%
	<i>dont clients individuels</i>	61 750	63 047	2,10%
	<i>dont clients industriels</i>	0	0	0,00%
	<i>dont clients collectifs</i>	0	0	0,00%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	0	0	0,00%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	0	0	0,00%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	1 116	1 729	54,93%
	<i>dont appareils publics</i>	28	2	-92,86%

Communes	Volumes vendus selon le décret (m3)	2023	2024	N/N-1
TOTAL	Volume vendu selon le décret (m3)	14 750 135	14 911 490	1,09%
	<i>dont clients individuels</i>	12 906 040	12 858 977	-0,36%
	<i>dont clients industriels</i>	155 671	198 177	27,31%
	<i>dont clients collectifs</i>	948 202	1 032 847	8,93%
	<i>dont irrigations agricoles</i>	3 647	4 714	29,26%
	<i>dont volume vendu autres collectivités</i>	195 482	265 574	35,86%
	<i>dont bâtiments communaux</i>	329 169	353 566	7,41%
	<i>dont appareils publics</i>	211 924	197 635	-6,74%

→ Le volume consommé

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à l'année entière par un calcul au prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
Bernis	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	128 119	144 174	12,53%
	Volume des résiliés (m3)	274	270	-1,46%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	5 368	6 137	14,33%
	Volume consommé autorisé (m3)	133 761	150 581	12,57%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	128 393	144 444	12,50%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>274</i>	<i>270</i>	<i>-1,46%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	5 368	6 137	14,33%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	133 761	150 581	12,57%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%
Bezouce	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	94 261	97 349	3,28%
	Volume des résiliés (m3)	187	77	-58,82%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	5 046	5 666	12,29%
	Volume consommé autorisé (m3)	99 494	103 092	3,62%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	94 448	97 426	3,15%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>187</i>	<i>77</i>	<i>-58,82%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	5 046	5 666	12,29%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	99 494	103 092	3,62%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%

Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
Bouillargues	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	251 394	238 431	-5,16%
	Volume des résiliés (m3)	876	341	-61,07%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	13 919	19 602	40,83%
	Volume consommé autorisé (m3)	266 189	258 374	-2,94%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	295 920	286 526	-3,17%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	876	341	-61,07%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	13 919	19 602	40,83%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	309 839	306 128	-1,20%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	311	305	-1,93%
Cabrières	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	95 242	91 153	-4,29%
	Volume des résiliés (m3)	134	46	-65,67%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	4 638	5 401	16,45%
	Volume consommé autorisé (m3)	100 014	96 600	-3,41%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	95 376	91 199	-4,38%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	134	46	-65,67%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	4 638	5 401	16,45%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	100 014	96 600	-3,41%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%
Caissargues	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	194 286	193 299	-0,51%
	Volume des résiliés (m3)	244	191	-21,72%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	10 029	11 282	12,49%
	Volume consommé autorisé (m3)	204 559	204 772	0,10%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	194 530	193 490	-0,53%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	244	191	-21,72%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	10 029	11 282	12,49%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	204 559	204 772	0,10%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%
Caveirac	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	197 505	202 621	2,59%
	Volume des résiliés (m3)	1 033	459	-55,57%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	10 989	12 411	12,94%
	Volume consommé autorisé (m3)	209 527	215 491	2,85%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	232 831	243 696	4,67%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	1 033	459	-55,57%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	10 989	12 411	12,94%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	243 820	256 107	5,04%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	311	305	-1,93%

Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
Clarensac	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	175 263	185 635	5,92%
	Volume des résiliés (m3)	181	410	126,52%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	15 394	20 364	32,29%
	Volume consommé autorisé (m3)	190 838	206 409	8,16%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	205 875	223 254	8,44%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>181</i>	<i>410</i>	<i>126,52%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	15 394	20 364	32,29%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	221 269	243 618	10,10%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	311	305	-1,93%
Dions	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	23 928	23 508	-1,76%
	Volume des résiliés (m3)	7	0	-100,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	1 744	1 906	9,29%
	Volume consommé autorisé (m3)	25 679	25 414	-1,03%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	28 549	28 210	-1,19%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>7</i>	<i>0</i>	<i>-100,00%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	1 744	1 906	9,29%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	30 293	30 116	-0,58%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	306	305	-0,33%
Fons	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	71 892	83 490	16,13%
	Volume des résiliés (m3)	226	57	-74,78%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 948	3 300	11,94%
	Volume consommé autorisé (m3)	75 066	86 847	15,69%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	93 609	83 547	-10,75%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>226</i>	<i>57</i>	<i>-74,78%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 948	3 300	11,94%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	96 557	86 847	-10,06%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	281	366	30,25%
Gajan	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	39 981	53 468	33,73%
	Volume des résiliés (m3)	0	13	0,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 434	2 565	5,38%
	Volume consommé autorisé (m3)	42 415	56 046	32,14%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	51 933	53 481	2,98%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>0</i>	<i>13</i>	<i>0,00%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 434	2 565	5,38%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	54 367	56 046	3,09%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	281	366	30,25%

Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
Garons	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	239 742	242 350	1,09%
	Volume des résiliés (m3)	318	301	-5,35%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	10 938	12 231	11,82%
	Volume consommé autorisé (m3)	250 998	254 882	1,55%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	281 687	291 181	3,37%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>318</i>	<i>301</i>	<i>-5,35%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	10 938	12 231	11,82%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	292 625	303 412	3,69%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	311	305	-1,93%
Générac	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	194 035	189 798	-2,18%
	Volume des résiliés (m3)	1 233	494	-59,94%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	6 633	10 349	56,02%
	Volume consommé autorisé (m3)	201 901	200 641	-0,62%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	208 925	207 901	-0,49%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>1 233</i>	<i>494</i>	<i>-59,94%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	6 633	10 349	56,02%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	215 558	218 250	1,25%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	341	335	-1,76%
La Calmette	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	139 519	139 823	0,22%
	Volume des résiliés (m3)	139	73	-47,48%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	6 493	7 694	18,50%
	Volume consommé autorisé (m3)	146 151	147 590	0,98%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	139 658	139 896	0,17%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>139</i>	<i>73</i>	<i>-47,48%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	6 493	7 694	18,50%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	146 151	147 590	0,98%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%
La Rouvière	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	29 055	28 349	-2,43%
	Volume des résiliés (m3)	5	132	2540,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 180	2 231	2,34%
	Volume consommé autorisé (m3)	31 240	30 712	-1,69%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	34 105	34 177	0,21%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>5</i>	<i>132</i>	<i>2540,00%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 180	2 231	2,34%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	36 285	36 408	0,34%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	311	305	-1,93%

Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
Langlade	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	146 593	137 226	-6,39%
	Volume des résiliés (m3)	66	432	554,55%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	6 371	7 563	18,71%
	Volume consommé autorisé (m3)	153 030	145 221	-5,10%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	172 112	165 190	-4,02%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	66	432	554,55%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	6 371	7 563	18,71%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	178 483	172 753	-3,21%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	311	305	-1,93%
Lédenon	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	74 822	74 159	-0,89%
	Volume des résiliés (m3)	1	40	3900,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	3 440	3 936	14,42%
	Volume consommé autorisé (m3)	78 263	78 135	-0,16%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	87 815	89 039	1,39%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	1	40	3900,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	3 440	3 936	14,42%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	91 255	92 975	1,88%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	311	305	-1,93%
Manduel	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	260 922	264 143	1,23%
	Volume des résiliés (m3)	1 062	278	-73,82%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	15 290	16 594	8,53%
	Volume consommé autorisé (m3)	277 274	281 015	1,35%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	261 984	264 421	0,93%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	1 062	278	-73,82%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	15 290	16 594	8,53%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	277 274	281 015	1,35%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%
Marguerittes	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	376 475	375 436	-0,28%
	Volume des résiliés (m3)	896	531	-40,74%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	17 071	20 715	21,35%
	Volume consommé autorisé (m3)	394 442	396 682	0,57%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	403 868	409 535	1,40%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	896	531	-40,74%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	17 071	20 715	21,35%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	420 939	430 250	2,21%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	341	336	-1,47%

Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
Milhaud	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	274 147	287 188	4,76%
	Volume des résiliés (m3)	3 730	579	-84,48%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	11 631	13 259	14,00%
	Volume consommé autorisé (m3)	289 508	301 026	3,98%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	277 877	287 767	3,56%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	3 730	579	-84,48%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	11 631	13 259	14,00%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	289 508	301 026	3,98%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%
Montignargues	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	30 034	30 739	2,35%
	Volume des résiliés (m3)	1	0	-100,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 214	2 424	9,49%
	Volume consommé autorisé (m3)	32 249	33 163	2,83%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	30 035	30 739	2,34%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	1	0	-100,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 214	2 424	9,49%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	32 249	33 163	2,83%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%
Nîmes	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	9 401 154	9 423 019	0,23%
	Volume des résiliés (m3)	66 470	58 781	-11,57%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	426 714	392 708	-7,97%
	Volume consommé autorisé (m3)	9 894 338	9 874 508	-0,20%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	9 467 626	9 481 800	0,15%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	66 470	58 781	-11,57%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	426 714	392 708	-7,97%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	9 894 340	9 874 508	-0,20%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%
Poulx	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	290 389	281 926	-2,91%
	Volume des résiliés (m3)	291	703	141,58%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	13 389	15 245	13,86%
	Volume consommé autorisé (m3)	304 069	297 874	-2,04%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	290 680	282 629	-2,77%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	291	703	141,58%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	13 389	15 245	13,86%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	304 069	297 874	-2,04%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%

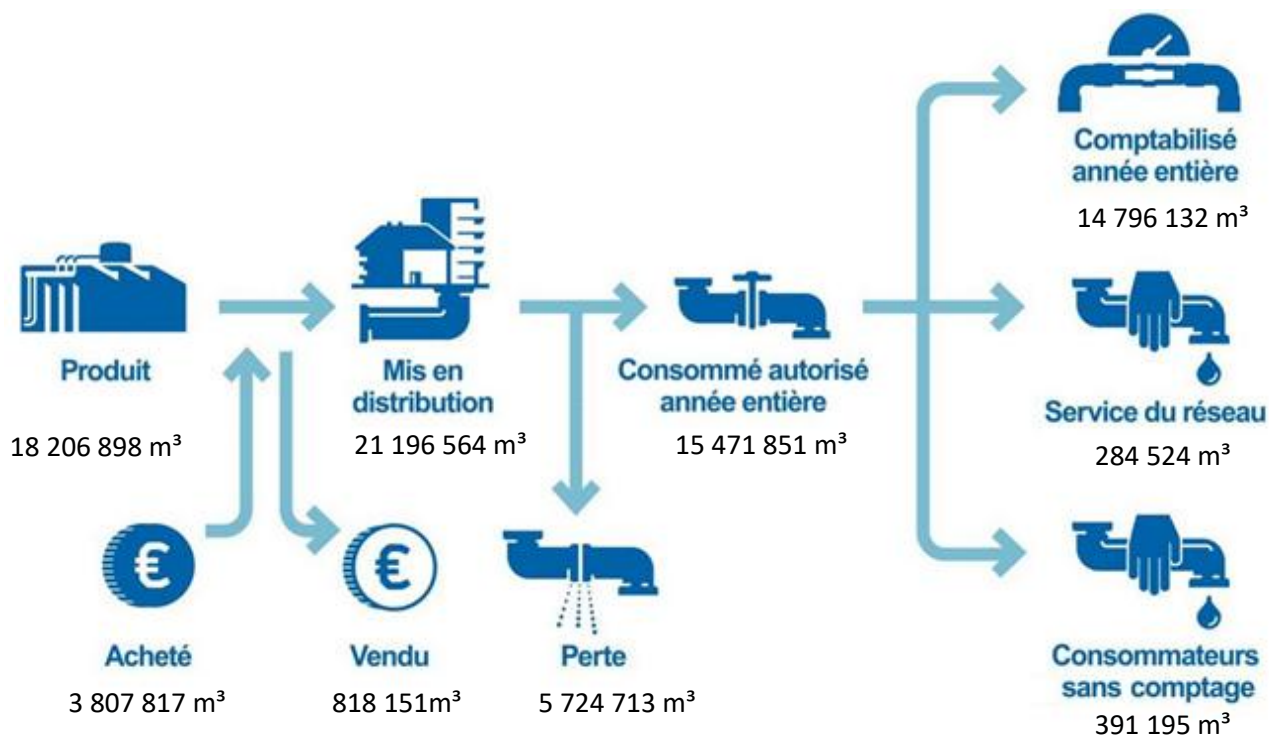
Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
Redessan	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	140 374	141 627	0,89%
	Volume des résiliés (m3)	939	410	-56,34%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	6 334	7 148	12,85%
	Volume consommé autorisé (m3)	147 647	149 185	1,04%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	151 192	155 181	2,64%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	939	410	-56,34%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	6 334	7 148	12,85%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	157 526	162 329	3,05%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	341	335	-1,76%
Rodilhan	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	97 774	99 574	1,84%
	Volume des résiliés (m3)	139	421	202,88%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	11 677	7 577	-35,11%
	Volume consommé autorisé (m3)	109 590	107 572	-1,84%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	108 611	109 248	0,59%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	139	421	202,88%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	11 677	7 577	-35,11%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	120 288	116 825	-2,88%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	329	335	1,82%
Saint-Bauzély	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	114 160	145 008	27,02%
	Volume des résiliés (m3)	43	36	-16,28%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 480	4 299	73,35%
	Volume consommé autorisé (m3)	116 683	149 343	27,99%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	148 329	145 044	-2,21%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	43	36	-16,28%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 480	4 299	73,35%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	150 809	149 343	-0,97%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	281	366	30,25%
Saint-Chaptes	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	99 351	95 195	-4,18%
	Volume des résiliés (m3)	106	44	-58,49%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	5 007	5 895	17,74%
	Volume consommé autorisé (m3)	104 464	101 134	-3,19%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	99 457	95 239	-4,24%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	106	44	-58,49%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	5 007	5 895	17,74%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	104 464	101 134	-3,19%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%

Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
Saint-Come-Et-Maruéjols	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	33 542	32 156	-4,13%
	Volume des résiliés (m3)	224	1	-99,46%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 034	2 269	11,55%
	Volume consommé autorisé (m3)	35 800	34 426	-3,84%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	39 590	38 588	-2,53%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	224	1	-99,46%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 034	2 269	11,55%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	41 624	40 857	-1,84%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	311	305	-1,93%
Saint-Dionisy	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	49 347	51 379	4,12%
	Volume des résiliés (m3)	12	0	-100,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	4 545	3 286	-27,70%
	Volume consommé autorisé (m3)	53 904	54 665	1,41%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	57 927	61 655	6,44%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	12	0	-100,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	4 545	3 286	-27,70%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	62 472	64 941	3,95%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	311	305	-1,93%
Saint-Gervasy	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	76 795	72 280	-5,88%
	Volume des résiliés (m3)	51	20	-60,78%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	4 015	3 717	-7,42%
	Volume consommé autorisé (m3)	80 861	76 017	-5,99%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	76 846	72 300	-5,92%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	51	20	-60,78%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	4 015	3 717	-7,42%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	80 861	76 017	-5,99%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%
Saint-Gilles	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	638 750	631 774	-1,09%
	Volume des résiliés (m3)	5 392	1 396	-74,11%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	26 757	30 472	13,88%
	Volume consommé autorisé (m3)	670 899	663 642	-1,08%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	729 441	704 378	-3,44%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	5 392	1 396	-74,11%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	26 757	30 472	13,88%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	756 198	734 850	-2,82%
	Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	322	329	2,17%

Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
Saint-Mamert-Du-Gard	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	62 308	79 195	27,10%
	Volume des résiliés (m3)	117	29	-75,21%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	3 002	3 656	21,79%
	Volume consommé autorisé (m3)	65 427	82 880	26,68%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	81 340	79 224	-2,60%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>117</i>	<i>29</i>	<i>-75,21%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	3 002	3 656	21,79%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	84 342	82 880	-1,73%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	280	366	30,71%	
Sainte-Anastasie	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	103 255	99 760	-3,38%
	Volume des résiliés (m3)	23	19	-17,39%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	8 766	6 041	-31,09%
	Volume consommé autorisé (m3)	112 044	105 820	-5,55%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	103 278	99 779	-3,39%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>23</i>	<i>19</i>	<i>-17,39%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	8 766	6 041	-31,09%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	112 044	105 820	-5,55%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%	
Sauzet	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	41 852	40 790	-2,54%
	Volume des résiliés (m3)	58	0	-100,00%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 978	3 025	1,58%
	Volume consommé autorisé (m3)	44 888	43 815	-2,39%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	41 910	40 790	-2,67%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>58</i>	<i>0</i>	<i>-100,00%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	2 978	3 025	1,58%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	44 888	43 815	-2,39%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%	
Sernhac	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	63 104	65 075	3,12%
	Volume des résiliés (m3)	364	83	-77,20%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	3 310	4 748	43,43%
	Volume consommé autorisé (m3)	66 778	69 906	4,68%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	63 468	65 158	2,66%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	<i>364</i>	<i>83</i>	<i>-77,20%</i>
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	3 310	4 748	43,43%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	66 778	69 906	4,68%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	365	366	0,27%	

Communes	Volume consommé	2 023	2 024	N/N-1
TOTAL	Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	14 249 370	14 341 097	0,64%
	Volume des résiliés (m3)	84 842	66 667	-21,42%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	675 778	675 719	-0,01%
	Volume consommé autorisé (m3)	15 009 990	15 083 483	0,49%
	Volume comptabilisé hors ventes en gros 366 jours dont résiliés (m3)	14 779 225	14 796 132	0,11%
	<i>Dont volume des résiliés (m3)</i>	84 842	66 667	-21,42%
	Volume de service du réseau + consommateurs sans comptage (m3)	675 778	675 719	-0,01%
	Volume consommé autorisé 366 jours (m3)	15 455 003	15 471 854	0,11%

→ Synthèse des flux de volumes



4.2.3 La maîtrise des pertes en eau

La maîtrise des pertes en eau est la résultante de deux principaux facteurs, à savoir, l'état du patrimoine et l'efficacité opérationnelle de l'exploitant pour détecter, localiser et réparer les fuites au plus vite.

La Loi Grenelle 2 a imposé un rendement minimum pour les réseaux de distribution d'eau potable, dont la valeur « seuil » dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau.

En cas de non atteinte de ce rendement minimum, la collectivité dispose d'un délai de deux ans pour élaborer un « plan d'actions » visant à maîtriser les pertes en eau et améliorer le rendement. La non-réalisation de ce plan d'actions entraîne le doublement de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau de l'Agence de l'eau.

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance pour l'année 2024 qui rendent compte de la maîtrise des pertes en eau du service.

Communes	Rdt (%)	Objectif Rdt Grenelle2(%)	ILP (m ³ /j/km)	ILVNC (m ³ /j/km)	ILC (m ³ /j/km)
Bernis Clarensac Langlade Saint-Côme-et-Maruéjols Saint-Dionisy	68,04%	68,42%	8,04	9,04	17,11
Bezouce Cabrières Saint-Gervasy	66,14%	67,39%	6,12	6,77	11,96
Bouillargues Garons	77,84%	71,32%	8,97	9,84	31,53
Caissargues	62,56%	68,23%	9,66	10,55	16,14
Caveirac	69,71%	69,93%	8,55	9,50	19,67
Dions La Calmette Sainte-Anastasie	73,99%	67,22%	3,90	4,51	11,09
Fons Gajan Montignargues Saint-Bauzély Saint-Mamert-du-Gard	68,01%	69,01%	9,42	10,04	20,03
Générac	79,69%	71,43%	8,19	9,02	32,15
La Rouvière	87,82%	66,61%	1,11	1,61	8,04
Lédenon Sernhac	69,33%	67,34%	5,15	5,77	11,64
Manduel	65,18%	68,03%	8,08	8,98	15,13
Marguerittes	77,34%	68,90%	5,72	6,66	19,51
Milhaud	69,90%	69,88	10,50	11,58	24,40
Nîmes	77,46%	73,30%	12,08	13,58	41,49
Poulx	79,45%	68,73%	4,82	5,77	18,63
Redessan	75,37%	68,25%	5,31	6,03	16,26
Rodilhan	65,57%	68,21%	8,42	9,46	16,03
Saint-Chaptes	68,74%	67,48%	5,64	6,36	12,41
Saint-Gilles	66,41%	67,50%	6,33	6,84	12,51
Sauzet	83,15%	67,17%	2,20	2,95	10,85
TOTAL	74,00%	70,20%	9,14	10,22	26,01

Rdt (Rendement du réseau de distribution (%)) : (volume consommé autorisé année entière + volume vendu à d'autres services) / (volume produit + volume acheté à d'autres services)

Objectif Rdt Grenelle 2 (%) : Seuil de rendement à atteindre compte-tenu des caractéristiques du service, estimé conformément au décret du 27 janvier 2012

ILP (indice linéaire des pertes (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume consommé autorisé année entière) / ((longueur de canalisation de distribution)/nombre de jours dans l'année)

ILVNC (indice linéaire des volumes non-comptés (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume comptabilisé année entière) / ((longueur de canalisation de distribution)/ nombre de jours dans l'année)

ILC (indice linéaire de consommation (m³/j/km)) : (volume consommé autorisé année entière + volume vendu à d'autres services) / ((longueur de canalisation de distribution hors branchements)/nombre de jours dans l'année)

Communes	Volume consommé 365 j (A)	Volume de service (B)	Volume sortant total (exporté + interne)		Volume produit (E)	Volume entrant total (importé + interne)		Rendement du réseau de distribution
			Export (C)	Interne (D)		Import (F)	Interne (G)	(A+B+C+D) / (E+F+G)
Bernis Clarensac Langlade Saint-Côme-et-Maruéjols Saint-Dionisy	633 131	39 620	2 796	0	559 148	433 780	0	68,04%
Bezouce Cabrières Saint-Gervasy	260 925	14 784	0	0	416 865	0	0	66,14%
Bouillargues Garons	577 707	31 833	549 781	0	549 522	932 586	7 219	77,84%
Caissargues	193 490	11 282	0	0	327 013	0	329	62,56%
Caveirac	243 696	12 411	0	0	0	367 413	0	69,71%
Dions La Calmette Sainte-Anastasia	267 885	15 642	0	0	273 463	0	109 726	73,99%
Fons Gajan Montignargues Saint-Bauzély Saint-Mamert-du-Gard	392 035	16 243	1 009	117 584	215 679	0	559 058	68,01%
Générac	207 901	10 349	182 721	0	503 159	0	0	79,69%
La Rouvière	34 177	2 231	0	0	33 598	0	7 858	87,82%
Lédenon Sernhac	154 197	8 684	0	0	234 939	0	0	69,33%
Manduel	264 421	16 594	0	0	109 999	131 546	189 575	65,18%
Marguerittes	409 535	20 715	0	0	556 293	0	0	77,34%
Milhaud	287 767	13 259	0	0	414 875	15 756	0	69,90%
Nîmes	9 481 800	392 708	81 844	859 676	12 184 571	1 779 620	0	78,12%
Poulx	282 629	15 245	0	0	374 911	0	0	77,46%
Redessan	155 181	7 148	0	0	193 996	0	21 368	75,37%
Rodilhan	109 248	7 577	0	0	88 823	0	89 346	65,57%
Saint-Chaptes	95 239	5 895	0	0	0	147 116	0	68,74%
Saint-Gilles	704 378	30 472	0	7 219	1 117 351	0	0	66,41%
Sauzet	40 790	3 025	0	0	52 693	0	0	83,15%
TOTAL	14 796 132	675 719	818 151	984 479	18 206 898	3 807 817	984 479	74,00%

Généralités :

Après avoir connu une baisse de 4% entre 2022 et 2023, les volumes consommés en 2024 avec 14,8 millions de mètre-cube, restent historiquement bas. Les précipitations abondantes, l'efficacité des signalements de fuite après compteurs grâce à la télérelève et surtout les changements des habitudes de consommation des abonnés concourent activement à la baisse des volumes consommés et par conséquent des volumes prélevés au milieu naturel.

C'est une aubaine pour la préservation de la ressource en eau mais cela vient nuancer les performances opérationnelles atteintes en termes de rendement réseau.

En effet, bien que le volume de perte diminue chaque année, 20,3% depuis 2020 soit 1,5 millions de m³ économisés et que le rendement global poursuit sa progression de 70,67% à 74,00% en 5 ans, la performance individuelle par communes (ou groupement de communes) reste contrastée.

Précisément en 2024, ce sont 874 km de recherche de fuite qui ont été réalisés et 2 016 fuites (réseaux, branchements et compteurs) qui ont été réparées permettant d'atteindre un rendement global de 74,00%.

Communes au rendement inférieur à l'objectif en 2024 :

➤ *Caissargues*

Une importante campagne de recherche de fuite et des actions de réduction de pression ont rapidement permis de réduire de 25% les pertes dès le mois d'avril.

Cependant, cela n'a pas été suffisant pour atteindre l'objectif du Grenelle II. Un investissement supplémentaire sur cette commune est à prévoir en 2025.

➤ *Rodilhan*

Les actions engagées en 2024 n'ont pas été suffisantes pour atteindre les objectifs malgré une réduction des pertes de 10%. Ce réseau, bien que n'étant pas soumis à de fortes variations de pressions, reste très fuyard et nécessite une vigilance accrue.

L'un des points noirs et le refoulement entre le forage et le réservoir sur lequel des fuites complexes à repérer surgissent régulièrement.

➤ *Manduel*

Malgré une importante campagne de recherche de fuite et 64 fuites réparées, cette commune reste l'une des plus fuyardes du périmètre. C'est un constat historique qui démontre la sensibilité des réseaux qui devront faire l'œuvre d'une réflexion particulière dans les orientations de renouvellement.

➤ *Clarensac - Langlade - St Dionisy - St Cômes - Bernis*

Ce groupement de communes, jusqu'à présent au-dessus des objectifs, a vu son rendement décroître et passer sensiblement en dessous de la valeur à atteindre (-0,39 point) suite notamment à l'arrêt des exports vers le SIEV. Une attention particulière va désormais être portée pour analyser les actions à entreprendre.

➤ **Bezouze - S- Gervasy - Cabrières**

Avec une diminution constante depuis 2021 (-7,5%), l'année 2024 enregistre des données historiquement basses en termes de volumes consommés par les abonnés déjà sensibles aux fuites avec 49 réparées encore cette année. Une implication accrue devra être portée en 2025.

➤ **Fons - St Bauzély - Montignargues -Gajan - St Mamert**

Le constat est similaire pour ce groupement de communes avec une diminution de 3,26% des volumes consommés par rapport à l'année précédente, le rendement se retrouve en dessous des objectifs annuels.

Communes en difficultés :

➤ **Caveirac**

Les 75 km de recherche de fuites engagés sur la commune et la réparation de 56 fuites ont concouru à l'amélioration du rendement en 2024 en passant au-dessus de l'objectif Grenelle II. Cependant, ce réseau particulièrement sensible requiert une attention permanente.

➤ **Saint-Gilles**

La commune de Saint-Gilles est également fortement impactée par la baisse des volumes consommés avec - 3,5% par rapport à 2023.

De nombreuses modifications du fonctionnement du réseau ont été nécessaires aux travaux de réalisation d'un nouveau réservoir. Ces manœuvres ont malheureusement généré d'importantes fuites nécessitant une mobilisation forte des équipes de recherches de fuites et d'interventions réseaux.

Ces différents paramètres placent la commune juste au niveau de l'objectif avec 67.51%, ce qui ne reflète pas le travail engagé les années précédentes avec un rendement obtenu supérieur de 16 points de celui de 2020.

➤ **Milhaud**

Tout juste à l'objectif, cette commune reste très sensible avec un nombre de fuites encore une fois très important (49) et des difficultés à conserver un résultat stable.

Les points de satisfaction :

➤ **Marguerittes**

3ème commune la plus importante du périmètre, Marguerittes conserve un rendement depuis 3 ans à hauteur de 77,34%, soit 16 points de plus qu'en 2020.

Note importante : au premier trimestre, le réseau de la commune s'est vu doté d'une vanne de modulation de pression permettant de réguler la pression de service en fonction des besoins instantanés. Cet investissement réalisé par la Collectivité et installé par EDNM, concourt à la réduction des pertes en eau par cette méthode innovante destinées à atteindre la pression de service minimale sans perturber la qualité de service dû aux abonnés.

➤ **Poulx**

Malgré une légère baisse conserve un rendement proche de 80%, soit près de 21 points de plus qu'en 2020.

➤ **Redessan**

Une nette amélioration en 2024 permet de confirmer une amélioration notable depuis 2020 avec 15 points d'écart et désormais 75,39% de rendement.

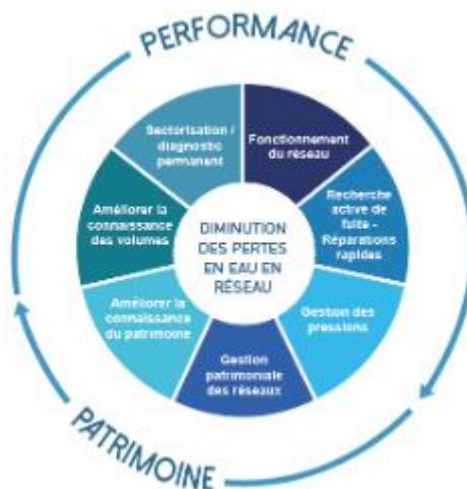
➤ **Nîmes**

L'année 2024 a été marquée par la suspension de l'Arrêté permanent du 16 mai au 10 juin. 4 semaines durant lesquelles les interventions de réparation de fuite ont été reportées conformément aux exigences de la Ville de Nîmes. Par conséquent, 18 624 m³ se sont perdus sur la période.

De même, d'importants travaux engagés par la Métropole en vue de sécurisation ou d'amélioration du fonctionnement du réseau, avec notamment la mise en service de la station Maréchal Juin, ont engendré des volumes de pertes conséquent mais nécessaires aux essais et désinfections des canalisations.

A noter une diminution notable des pertes en eau de l'ordre de 150 000 m³ par rapport à l'exercice 2023 sur la seule commune de Nîmes.

Note importante : tout comme la commune de Marguerittes, deux systèmes de modulation de pression permettant de réguler la pression de service en fonction des besoins instantanés. Cet investissement réalisé par la Collectivité et installé par Ednm, concourt à la réduction des pertes en eau par cette méthode innovante destinées à atteindre la pression de service minimale sans perturber la qualité de service dû aux abonnés.



Ces résultats nous orientent dans le plan d'actions à donner en 2025 :

➤ **Recherche de fuites**

- Priorisation des actions de recherche de fuites sur les communes au rendement 2024 le plus défavorable, notamment Caissargues, Rodilhan, Manduel, Bezouze/St-Gervasy/Cabrières,
- Maintien des actions sur les communes sensibles : Nîmes, Saint-Gilles, Caveirac et Milhaud.
- Optimisation de la recherche préventive grâce à la mise en place d'alarme de débits sur l'ensemble du périmètre.

➤ **La sectorisation**

- Renouvellement des équipements de sectorisation en défaut.
- Définition des axes d'amélioration en matière de sectorisation et supervision sur les conduites d'adduction. Analyses de données sur les conduites dépourvues de comptage précis.
- Analyse spécifique des débits de pertes de la conduite "syndicale" au départ de Nîmes-Castanet jusqu'à La Calmette et Montignargues.

➤ **Fonctionnement du réseau**

- Finalisation de la modélisation qui va permettre de mieux appréhender et étudier les phénomènes hydrauliques des réseaux
- Analyses fonctionnelles à travers les campagnes de mesure de pression
- Réalisation de procédure de coupure d'eau sur les conduites stratégiques

➤ **Gestion des pressions**

- Poursuite des réductions de consignes de pression sur les réseaux.

➤ **Gestion patrimoniale des réseaux**

- MOSARE (Outil statistique d'aide à la gestion patrimoniale) associé aux remontées d'exploitation nous permet d'orienter de façon optimale les propositions de renouvellement de canalisations et branchements.
- Priorisation des propositions de renouvellement de réseaux en fonction des remontées d'exploitation et de l'outil MOSARE.
- Analyse multicritère et proposition de renouvellement des branchements sur les communes prioritaires.

➤ **Améliorer la connaissance du patrimoine**

- La connaissance du patrimoine passe essentiellement par la maîtrise et la mise à jour du Système d'Information Cartographique (SIG) ; chaque modification ou nouvelle donnée est mise à jour au fil de l'eau.
- L'intégration des relevés terrain en Classe A des organes affleurants du réseau ainsi que des travaux neufs réalisés garantissent une amélioration continue de la connaissance patrimoniale.

➤ **Améliorer la connaissance des volumes**

- Suivi des volumes de perte liés aux écoulements permanents après-compteur afin d'optimiser les actions de recherche de fuite.
- Suivi de l'usage des poteaux incendies équipés de modules Apilink permettant d'être alertés lors des ouvertures.

4.3 La maintenance du patrimoine



On distingue deux types d'interventions :

- ✓ Des opérations programmées d'entretien, de maintenance, de réparation ou de renouvellement, définies grâce à des outils d'exploitation, analysant notamment les risques de défaillance,
- ✓ Des interventions non-programmées (urgences ou crises) qui nécessitent une réactivité maximale des équipes opérationnelles grâce à des procédures d'intervention parfaitement décrites et éprouvées. Les interruptions de service restent ainsi l'exception.

La réalisation de ces interventions conduit le cas échéant à faire appel à des compétences mutualisées (régionales ou nationales) et bénéficie d'outils informatiques de maintenance et de gestion des interventions.



La gestion centralisée des interventions

Le pilotage des interventions de nos techniciens est centralisé, qu'elles soient programmées ou imprévues, qu'il s'agisse de la maintenance d'un équipement, d'une intervention sur le branchement d'un abonné, d'une réparation de fuite ou encore d'un prélèvement pour analyse.

4.3.1 Les opérations de maintenance des installations

→ *Les installations*

Dans le cadre de la maintenance préventive nous avons réalisé sur nos ouvrages AEP les opérations suivantes:

- Entretien des espaces verts
- Interventions électromécaniques de dépannage
- Etalonnage des appareils électromécaniques
- Contrôles réglementaires des installations

4.3.2 Les opérations de maintenance du réseau

Le nombre de fuite réparées suite à la maintenance des réseau figure dans le tableau ci-dessous :

Communes	Branchements	Canalisations	Compteurs	Equipements	Total
Bernis	10	1	14	0	25
Bezouce	5	7	20	0	32
Bouillargues	15	2	24	0	41
Cabrières	2	3	4	0	9
Caissargues	23	9	32	0	64
Caveirac	21	2	33	0	56
Clarensac	18	4	28	0	50
Dions	0	2	5	0	7
Fons	2	3	10	0	15
Gajan	7	4	9	0	20
Garons	0	0	27	0	27
Générac	16	6	32	0	54
La Calmette	2	2	11	0	15
La Rouvière	1	0	5	0	6
Langlade	4	0	22	0	26
Lédenon	1	7	15	0	23
Manduel	13	8	43	0	64
Marguerittes	18	6	57	0	81
Milhaud	14	7	28	0	49
Montignargues	1	1	3	0	5
Nîmes	135	61	751	5	952
Poulx	2	2	31	0	35
Redessan	5	2	18	0	25
Rodilhan	2	8	6	0	16
Saint-Bauzély	0	3	7	0	10
Saint-Chartes	2	3	10	0	15
Saint-Come-Et-Maruéjols	2	1	5	0	8
Saint-Dionisy	3	2	11	0	16
Saint-Gervasy	1	0	15	0	16
Saint-Gilles	44	19	126	0	189
Saint-Mamert-Du-Gard	2	1	11	0	14
Sainte-Anastasie	5	7	12	0	24
Sauzet	5	3	8	0	16
Sernhac	2	2	7	0	11
TOTAL	383	188	1 440	5	2 016

Le nombre de fuites réparées tient compte des fuites détectées et des fuites déclarées.

Les fuites détectées sont des fuites trouvées pendant la recherche de fuite, et les fuites déclarées sont celles qui ont été trouvées lors de travaux.

4.3.3 Les recherches de fuites

Le nombre de fuites décelées et réparées figure au tableau suivant :

Communes	Linéaire recherche de fuite	Fuites décelées suite à la recherche de fuites			
		Fuites branchements*	Fuites canalisations	Fuites équipements réseau**	Nombre de fuites Total
Bernis	1 583	6	1	0	7
Bezouce	16 915	14	2	0	16
Bouillargues	6 294	1	12	1	14
Cabrières	10 406	7	3	5	15
Caissargues	32 698	9	6	4	19
Caveirac	75 012	22	2	0	24
Clarensac	31 218	15	4	0	19
Dions	997	1	1	0	2
Fons	3 010	0	3	0	3
Gajan	8 304	6	4	0	10
Garons	27 276	10	12	3	25
Générac	15 807	12	4	2	18
La Calmette	512	0	2	0	2
La Rouvière	0	0	0	0	0
Langlade	4 330	8	1	0	9
Lédenon	4 164	3	6	0	9
Manduel	74 875	9	11	0	20
Marguerittes	14 236	12	2	0	14
Milhaud	42 864	18	3	0	21
Montignargues	3 330	2	0	0	2
Nîmes	414 950	127	73	6	206
Poulx	2 335	1	1	1	3
Redessan	8 408	2	5	0	7
Rodilhan	11 201	6	4	0	10
Saint-Bauzély	2 095	0	1	0	1
Saint-Chartes	8 214	2	1	0	3
Saint-Come-Et-Maruéjols	2 059	2	1	0	3
Saint-Dionisy	210	1	0	0	1
Saint-Gervasy	14 772	10	7	1	18
Saint-Gilles	17 093	23	17	2	42
Saint-Mamert-Du-Gard	2 233	2	1	0	3
Sainte-Anastasie	13 201	4	4	0	8
Sauzet	2 915	4	2	0	6
Sernhac	794	4	0	0	4
TOTAL	874 314	343	196	25	564

4.4 L'efficacité environnementale

4.4.1 La protection des ressources en eau



La mise en place de périmètres de protection et leur surveillance est indispensable à la préservation de la ressource en eau aussi bien pour les installations gérées en propre que pour les achats d'eau. Le périmètre de protection est un des principaux moyens pour éviter la dégradation de la ressource par des pollutions accidentelles ou diffuses. L'indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource du service **[P108.3]** permet d'évaluer ce processus.

Conformément à notre contrat, ce dernier est produit par la Collectivité.

4.4.2 La maîtrise des consommations d'énergie du service



Un management de la performance énergétique des installations est mis en œuvre dans le cadre de notre certification ISO 50 001. La performance énergétique des équipements est prise en compte dans leur renouvellement.

Communes	Energie relevée consommée (kWh)	2023	2024	N/N-1
Bernis	Energie relevée consommée (kWh)	243 434	287 409	18,06%
	Installation de production	243 387	287 409	18,09%
	Réservoir ou château d'eau	47	0	-100,00%
Bezouce	Energie relevée consommée (kWh)	84 223	81 153	-3,65%
	Surpresseur	6 137	5 094	-17,00%
	Installation de production	78 086	76 059	-2,60%
Bouillargues	Energie relevée consommée (kWh)	242 204	257 780	6,43%
	Installation de production	242 204	257 072	6,14%
	Surpresseur	-	708	0,00%
Cabrières	Energie relevée consommée (kWh)	89 630	103 054	14,98%
	Installation de production	77 131	89 471	16,00%
	Réservoir ou château d'eau	12 499	13 583	8,67%
Caissargues	Energie relevée consommée (kWh)	85 362	145 669	70,65%
	Installation de production	59 003	118 584	100,98%
	Réservoir ou château d'eau	26 359	27 085	2,75%
Caveirac	Energie relevée consommée (kWh)	318	362	13,84%
	Réservoir ou château d'eau	318	362	13,84%
Clarensac	Energie relevée consommée (kWh)	0	0	0,00%
	Réservoir ou château d'eau	0	0	0,00%
Dions	Energie relevée consommée (kWh)	23 065	18 318	-20,58%
	Installation de production	22 782	18 023	-20,89%
	Réservoir ou château d'eau	283	295	4,24%
Fons	Energie relevée consommée (kWh)	4 794	5 970	24,53%
	Réservoir ou château d'eau	4 794	5 970	24,53%

Communes	Energie relevée consommée (kWh)	2023	2024	N/N-1
Gajan	Energie relevée consommée (kWh)	588	615	4,59%
	Surpresseur	369	351	-4,88%
	Réservoir ou château d'eau	219	264	20,55%
Garons	Energie relevée consommée (kWh)	83 414	85 328	2,29%
	Surpresseur	82 723	84 631	2,31%
	Réservoir ou château d'eau	691	697	0,87%
Générac	Energie relevée consommée (kWh)	174 566	196 624	12,64%
	Surpresseur	1 072	7 074	559,89%
	Installation de production	173 179	189 249	9,28%
	Réservoir ou château d'eau	315	301	-4,44%
La Calmette	Energie relevée consommée (kWh)	38 671	69 185	78,91%
	Installation de captage	1 964	2 752	40,12%
	Installation de production	36 707	64 141	74,74%
	Locaux	-	2 292	0,00%
La Rouvière	Energie relevée consommée (kWh)	11 737	12 271	4,55%
	Installation de captage	1 624	2 760	69,95%
	Réservoir ou château d'eau	10 113	9 511	-5,95%
Langlade	Energie relevée consommée (kWh)	187 887	154 722	-17,65%
	Surpresseur	155 686	121 849	-21,73%
	Réservoir ou château d'eau	32 201	32 873	2,09%
Lédenon	Energie relevée consommée (kWh)	152 937	144 269	-5,67%
	Surpresseur	4 510	3 419	-24,19%
	Installation de captage	17 670	10 346	-41,45%
	Installation de production	130 757	130 504	-0,19%
Manduel	Energie relevée consommée (kWh)	64 761	82 914	28,03%
	Surpresseur	12 374	49 291	298,34%
	Installation de production	52 219	33 400	-36,04%
	Réservoir ou château d'eau	168	223	32,74%
Marguerittes	Energie relevée consommée (kWh)	227 733	240 581	5,64%
	Installation de production	224 635	238 517	6,18%
	Réservoir ou château d'eau	3 098	2 064	-33,38%
Milhaud	Energie relevée consommée (kWh)	146 112	157 261	7,63%
	Installation de production	145 171	155 656	7,22%
	Réservoir ou château d'eau	941	1 605	70,56%
Montignargues	Energie relevée consommée (kWh)	3 468	3 206	-7,55%
	Surpresseur	3 468	3 206	-7,55%
Nîmes	Energie relevée consommée (kWh)	8 877 968	8 566 092	-3,51%
	Surpresseur	4 402 711	4 249 135	-3,49%
	Réservoir ou château d'eau	1 987	2 145	7,95%
	Installation de production (Comps)	4 473 270	4 207 587	-5,94%
	Locaux	-	107 225	0,00%

Communes	Energie relevée consommée (kWh)	2023	2024	N/N-1
Poulx	Energie relevée consommée (kWh)	399 171	414 004	3,72%
	Surpresseur	193 834	202 908	4,68%
	Installation de captage	129 976	131 175	0,92%
	Réservoir ou château d'eau	75 361	79 921	6,05%
Redessan	Energie relevée consommée (kWh)	37 966	36 608	-3,58%
	Surpresseur	5 230	3 729	-28,70%
	Installation de production	32 572	32 708	0,42%
	Réservoir ou château d'eau	164	171	4,27%
Rodilhan	Energie relevée consommée (kWh)	50 996	68 775	34,86%
	Installation de production	25 144	25 446	1,20%
	Réservoir ou château d'eau	25 852	19 599	-24,19%
	Locaux	-	23 730	0,00%
Saint-Bauzély	Energie relevée consommée (kWh)	156 728	136 063	-13,19%
	Surpresseur	20 250	19 702	-2,71%
	Installation de production	136 478	116 361	-14,74%
Saint-Chaptes	Energie relevée consommée (kWh)	23 458	21 338	-9,04%
	Surpresseur	23 458	21 338	-9,04%
Saint-Come-Et-Maruéjols	Energie relevée consommée (kWh)	0	0	0,00%
	Réservoir ou château d'eau	0	0	0,00%
Saint-Dionisy	Energie relevée consommée (kWh)	0	0	0,00%
	Installation	0	0	0,00%
Saint-Gervasy	Energie relevée consommée (kWh)	79 447	59 198	-25,49%
	Installation de production	79 447	59 198	-25,49%
Saint-Gilles	Energie relevée consommée (kWh)	411 941	470 628	14,25%
	Installation de production	330 418	356 560	7,91%
	Réservoir ou château d'eau	81 523	114 068	39,92%
Saint-Mamert-Du-Gard	Energie relevée consommée (kWh)	813	713	-12,30%
	Surpresseur	0	0	0,00%
	Installation de production	0	0	0,00%
	Réservoir ou château d'eau	813	713	-12,30%
Sainte-Anastasie	Energie relevée consommée (kWh)	108 070	89 054	-17,60%
	Installation de production	103 040	83 796	-18,68%
	Réservoir ou château d'eau	5 030	5 258	4,53%
Sauzet	Energie relevée consommée (kWh)	37 756	40 605	7,55%
	Installation de captage	29 654	32 031	8,02%
	Réservoir ou château d'eau	8 102	8 574	5,83%
Sernhac	Energie relevée consommée (kWh)	6 975	11 819	69,45%
	Surpresseur	6 519	5 689	-12,73%
	Installation de production	456	6 130	1244,30%

Communes	Energie relevée consommée (kWh)	2023	2024	N/N-1
TOTAL	Energie relevée consommée (kWh)	12 086 974	11 961 588	-1,04%
	Surpresseur	4 917 269	4 778 124	-2,83%
	Installation de captage	180 888	179 064	-1,01%
	Installation de production	6 698 287	6 545 871	-2,28%
	Réservoir ou château d'eau	258 677	325 282	25,75%
	Locaux	-	133 247	0,00%

* Arrêt de la Reprise ZUP BP et Suppression HP Cote 110 à Nîmes en juin 2024

* Ajout de la consommations des locaux d'exploitation en 2024

Le tableau détaillé du bilan énergétique du patrimoine se trouve en annexe.

4.4.3 La consommation de réactifs

Selon les cas, le choix du réactif est établi de façon à optimiser le traitement :

- ✓ assurer une eau de qualité conforme aux normes de potabilité,
- ✓ réduire les quantités de réactifs à utiliser.

Communes	Réactifs	2023	2024	N/N-1
Caveirac	Eau de javel (L)	1 051	1 421	35,20%
Garons	chlore (kg)	98	98	0
Nîmes	chlore (kg) - (Comps)	7 350	7 791	6,00%
	chlore (kg) - (Bonfa)	392	245	-37,50%
	chlore (kg) - (La Bastide)	98	49	-50,00%
	chlore (kg) - (ZUP) *	637	441	-30,77%
	chlore (kg) - (Porte d'Alès)	490	294	-40,00%
	chlore (kg) - (Rte d'Anduze)	196	147	-25,00%
	chlore (kg) - (Vignaud)	245	343	40,00%
Poulx	chlore (kg)	196	196	0
Saint-Chaptes	chlore (kg)	49	49	0,00%
Total Périmètre	chlore (kg)	9 751	9 653	0
	Eau de javel (L)	1 051	1 421	0

* ZUP: Arrêt de la station été 2024

Forages et captages exploités par BRL				
Communes	Réactifs	2023	2024	N/N-1
Bernis	Chlore (kg)	294	441	50,00%
Bezouce	Chlore (kg)	90	120	0
Bouillargues	Chlore (kg)	392	294	-25,00%
Cabrières	Chlore (kg)	120	180	1
Caissargues	Chlore (kg)	49	294	500,00%
Dions	Chlore (kg)	60	60	0
Générac	Chlore (kg)	245	294	20,00%
La Calmette	Chlore (kg)	60	150	2
La Rouvière	Chlore (kg)	30	60	100,00%
Lédenon Le Fesc	Chlore (kg)	150	120	0
	Charbon actif (kg)	0	0	0
Manduel 1 Canabières	Chlore (kg)	30	30	0,00%
Manduel 2 Vieille Fontaine	Chlore (kg)	139	30	-1
Marguerittes	Chlore (kg)	245	294	20,00%
Milhaud	Chlore (kg)	294	324	10,20%
Poulx	Chlore (kg)	0	0	0,00%
Redessan	Chlore (kg)	109	90	-17,43%
Rodilhan	Chlore (kg)	0	147	0,00%
Saint-Bauzély	Chlore (kg)	196	98	-50,00%
Saint-Gervasy	Chlore (kg)	147	49	-66,67%
Saint-Gilles (Castagnottes)	Chlore (kg)	392	49	-87,50%
Saint-Gilles (Mas Cambon)	Chlore (kg)	245	637	160,00%
Sainte Anastasie	Chlore (kg)	147	98	-33,33%
	Coagulant (Pax) (litre)	336	120	-64,29%
Sauzet	Chlore (kg)	60	60	0,00%
Sernhac	Chlore (kg)	0	0	0,00%
Total périmètre	Chlore (kg)	3 494	3 919	10,76%
	Charbon actif (kg)	0	0	0,00%
	Coagulant (Pax)	336	120	-64,29%

* Le volume prélevé sur le forage de Castagnottes a frotement diminué entre 2023 et 2024 engendrant une baisse de la consomamtion de chlore

** La consommation de coagulant à Sainte Anastasie a été réduite en 2024 car la quantité d'injection a été réajustée afin d'éviter les surconsomamtions

4.4.4 La valorisation des sous-produits

→ *La valorisation des déchets liés au service*



RESPONSABILITÉ

Les déchets liés à l'activité du service sont gérés suivant des filières respectueuses de l'environnement. Le recyclage des matériaux est privilégié.

L'engagement de responsabilité environnementale permet à Eau de Nîmes Métropole de développer des bonnes pratiques en termes de gestion des déchets. Ainsi, de plus en plus, les équipes opérationnelles trient à la source les huiles, graisses et absorbants (matières souillées par des solvants, des huiles...), les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les déchets d'activité réseau, les déchets métalliques, les emballages (carton, bois, polystyrène...), les déchets de laboratoire (verrerie, sous-produits d'analyses) et les déchets de bureaux (papier, plastique, verre, piles, cartouches d'imprimantes...).

La collecte sélective de chaque catégorie de produits est mise en place sur certains lieux de leur production (usines, ateliers, bureaux, chantiers...). Ils sont alors évacués dans des filières de valorisation agréées.

5.

RAPPORT
FINANCIER DU
SERVICE



Ce chapitre présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE). Il fait également le point sur la situation des biens, les programmes d'investissement et de renouvellement, ainsi que les engagements du délégataire à incidence financière.

5.1 Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2016-86 du 1^{er} février 2016.

→ Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et des charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières ». Les données ci-dessous sont en Euros.

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2024 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: JN010 - CA NÎMES MÉTROPOLE

Eau

LIBELLE	2023	2024	Ecart %
PRODUITS	29 929 947	30 353 345	1,41 %
Exploitation du service	9 604 450	10 311 519	
Collectivités et autres organismes publics	16 327 960	17 196 928	
Travaux attribués à titre exclusif	2 997 150	1 703 010	
Produits accessoires	1 000 388	1 141 888	
CHARGES	33 796 094	34 165 883	1,09 %
Personnel	4 488 586	4 029 389	
Energie électrique	950 749	1 221 620	
Achats d'eau	1 312 637	1 236 877	
Produits de traitement	93 750	48 197	
Analyses	186 727	164 125	
Sous-traitance, matières et fournitures	6 435 857	6 528 030	
Impôts locaux et taxes	96 327	56 948	
Autres dépenses d'exploitation	1 397 815	1 283 600	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	68 599	103 140	
<i>engins et véhicules</i>	649 886	635 764	
<i>informatique</i>	276 510	304 944	
<i>assurances</i>	99 343	12 468	
<i>locaux</i>	248 221	242 316	
<i>autres</i>	55 252	- 15 063	
Redevances contractuelles	316 150	118 842	
Contribution des services centraux et recherche	272 145	281 143	
Collectivités et autres organismes publics	16 327 960	17 196 928	
Charges relatives aux renouvellements	1 161 556	1 024 955	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	1 161 556	1 024 955	
Charges relatives aux investissements	381 033	588 659	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	381 033	412 106	
<i>fonds contractuel (investissements)</i>	0	176 553	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	43 466	44 118	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	331 338	342 464	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 3 866 149	- 3 812 540	1,39 %
RESULTAT	- 3 866 145	- 3 812 546	1,39 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

06/03/2025

Le résultat net ci-dessus ne tient pas compte du solde d'éventuels déficits antérieurs qui doivent pourtant dans certains cas contractuels être pris en considération.

Pour mémoire et en chiffres bruts : (dans le cas présent)

10 058 855

14 065 643

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE :

Les données ci-dessous sont en Euros.

**Etat détaillé des produits (1)
Année 2024**

Collectivité: JN010 - CA NÎMES MÉTROPOLE

Eau

LIBELLE	2023	2024	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	9 522 126	10 199 897	7,12 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	9 123 824	9 751 802	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	398 309	448 094	
Ventes d'eau à d'autres services publics	82 323	111 623	35,59 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	82 462	95 438	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 138	16 185	
Exploitation du service	9 604 450	10 311 519	7,36 %
Produits : part de la collectivité contractante	11 403 518	12 093 666	6,05 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	10 546 493	11 484 621	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	857 025	609 045	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	1 021 493	1 063 023	4,07 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	1 041 218	1 035 501	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 19 725	27 522	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	3 902 950	4 038 833	3,48 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	3 759 636	3 887 047	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	143 314	151 786	
Redevance Modernisation réseau	0	1 407	NS
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	0	1 407	
Collectivités et autres organismes publics	16 327 960	17 196 928	5,32 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	2 997 150	1 703 010	-43,18 %
Produits accessoires	1 000 388	1 141 888	14,14 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

06/03/25

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

5.2 Situation des biens

→ *Variation du patrimoine immobilier*

Cet état retrace les opérations d'acquisition, de cession ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

→ *Inventaire des biens*

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la FP2E. Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

→ *Situation des biens*

La situation des biens est consultable aux chapitres 3.1 et 3.2.

Par ce compte rendu, Eau de Nîmes Métropole présente une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto-surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants, ou pour lesquels Eau de Nîmes Métropole n'a pas décelé d'indice négatif, et qui à ce titre n'appellent pas ici de commentaire particulier, ne figurent pas dans ce compte rendu.

5.3 Les engagements à incidence financière

Ce chapitre a pour objectif de présenter les engagements liés à l'exécution du service public et qui, à ce titre, peuvent entraîner des obligations financières entre Eau de Nîmes Métropole, actuel délégataire de service, et toute entité (publique ou privée) qui pourrait être amenée à reprendre à l'issue du contrat l'exécution du service. Ce chapitre constitue pour les élus un élément de transparence et de prévision.

Conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables, ce chapitre ne présente que les « engagements significatifs, sortant de l'ordinaire, nécessaires à la continuité du service, existant à la fin de la période objet du rapport, et qui à la fois devraient se continuer au-delà du terme normal de la convention de délégation et être repris par l'exploitant futur ».

Afin de rester simples, les informations fournies ont une nature qualitative. A la demande de la Collectivité, et en particulier avant la fin du contrat, Eau de Nîmes Métropole pourra détailler ces éléments.

5.3.1 Flux financiers de fin de contrat

Les flux financiers de fin de contrat doivent être anticipés dans les charges qui s'appliqueront immédiatement à tout nouvel exploitant du service. Sur la base de ces informations, il est de la responsabilité de la Collectivité, en qualité d'entité organisatrice du service, d'assurer la bonne prise en compte de ces contraintes dans son cahier des charges.

→ Régularisations de TVA

Si Eau de Nîmes Métropole a assuré pour le compte de la Collectivité la récupération de la TVA au titre des immobilisations (investissements) mises à disposition¹, deux cas se présentent :

- ✓ Le nouvel exploitant est assujéti à la TVA² : aucun flux financier n'est nécessaire. Une simple déclaration des montants des immobilisations, dont la mise à disposition est transférée, doit être adressée aux Services de l'Etat.
- ✓ Le nouvel exploitant n'est pas assujéti à la TVA : l'administration fiscale peut être amenée à réclamer à Eau de Nîmes Métropole la part de TVA non amortie sur les immobilisations transférées. Dans ce cas, le repreneur doit s'acquitter auprès de Eau de Nîmes Métropole du montant dû à l'Administration Fiscale pour les immobilisations transférées, et simultanément faire valoir ses droits auprès du Fonds de Compensation de la TVA. Le cahier des charges doit donc imposer au nouvel exploitant de disposer des sommes nécessaires à ce remboursement.

→ Biens de retour

Les biens de retour (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) sont remis gratuitement à la Collectivité à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat.

→ Biens de reprise

Les biens de reprise (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) seront remis au nouvel exploitant, si celui-ci le souhaite, à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat. Ces biens doivent généralement être achetés par le nouvel exploitant.

¹ art. 210 de l'annexe II du Code Général des Impôts

² Conformément au principe posé par le nouvel article 257 bis du Code Général des Impôts précisé par l'instruction 3 A 6 36 parue au BOI N°50 du 20 Mars 2006 repris dans le BOFiP (BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10)

→ **Autres biens ou prestations**

Hormis les biens de retour et les biens de reprise prévus au contrat, Veolia utilise, dans le cadre de sa liberté de gestion, certains biens et prestations. Le cas échéant, sur demande de la Collectivité et selon des conditions à déterminer, les parties pourront convenir de leur mise à disposition auprès du nouvel exploitant.

→ **Consommations non facturées et recouvrement des sommes dues au délégataire à la fin du contrat**

Les sommes correspondantes au service exécuté jusqu'à la fin du contrat sont dues au délégataire sortant. La continuité de service est à privilégier (maintien des calendriers de facturation ou de mensualisation jusqu'à l'échéance du contrat). Il y a donc lieu de définir avec la Collectivité les modalités de facturation et de recouvrement des sommes dues ainsi que les modalités de reversement des encaissements qui s'imposeront le cas échéant au nouvel exploitant : part ancien contrat en prorata temporis, reprise des soldes de mensualisation des comptes clients. L'introduction de relevés spécifiques, notamment si le contrat se termine après une facturation d'acompte, peut être une option à considérer.

5.3.2 Dispositions applicables au personnel

Les dispositions applicables au personnel du délégataire sortant s'apprécient dans le contexte de la période de fin de contrat. Les engagements qui en découlent pour le nouvel exploitant ne peuvent pas faire ici l'objet d'une présentation totalement exhaustive, pour deux motifs principaux :

- ✓ ils évoluent au fil du temps, au gré des évolutions de carrière, des aléas de la vie privée des agents et des choix d'organisation du délégataire,
- ✓ ils sont soumis à des impératifs de protection des données personnelles.

Eau de Nîmes Métropole propose de rencontrer la Collectivité sur ce sujet pour inventorier les contraintes qui s'appliqueront en fin de contrat.

→ **Dispositions conventionnelles applicables aux salariés de Eau de Nîmes Métropole**

Les salariés de Eau de Nîmes Métropole bénéficient :

- ✓ des dispositions de la Convention Collective Nationale des Entreprises des Services d'Eau et d'Assainissement du 12 avril 2000 ;
- ✓ des dispositions de l'accord interentreprises de l'Unité Economique et Sociale " Veolia - Générale des Eaux " du 12 novembre 2008 qui a pris effet au 1^{er} janvier 2009, d'accords conclus dans le cadre de cette Unité Economique et Sociale et qui concernent notamment : l'intéressement et la participation, le temps de travail des cadres, la protection sociale (retraite, prévoyance, handicap, formation) et d'accords d'établissement, usages et engagements unilatéraux.

→ **Protection des salariés et de l'emploi en fin de contrat**

Des dispositions légales assurent la protection de l'emploi et des salariés à l'occasion de la fin d'un contrat, lorsque le service est susceptible de changer d'exploitant, que le futur exploitant ait un statut public ou privé. A défaut, il est de la responsabilité de la Collectivité de prévoir les mesures appropriées.

Lorsque l'entité sortante constitue une entité économique autonome, c'est-à-dire comprend des moyens corporels (matériel, outillage, marchandises, bâtiments, ateliers, terrains, équipements), des éléments incorporels (clientèle, droit au bail, etc.) et du personnel affecté, le tout organisé pour une mission identifiée, l'ensemble des salariés qui y sont affectés sont automatiquement transférés au nouvel exploitant, qu'il soit public ou privé (art. L 1224-1 du Code du Travail).

Dans cette hypothèse, Eau de Nîmes Métropole transmettra à la Collectivité, à la fin du contrat, la liste des salariés affectés au contrat ainsi que les éléments d'information les concernant (en particulier la masse salariale correspondante).

Le statut applicable à ces salariés au moment du transfert et pendant les trois mois suivants est celui en vigueur chez Veolia Eau de Nîmes Métropole. Au-delà de ces trois mois, le statut Eau de Nîmes Métropole est soit maintenu pendant une période de douze mois maximum, avec maintien des avantages individuels acquis au-delà de ces douze mois, soit aménagé au statut du nouvel exploitant.

Lorsque l'entité sortante ne constitue pas une entité économique autonome mais que le nouvel exploitant entre dans le champ d'application de la Convention collective Nationale des entreprises d'eau et d'assainissement d'avril 2000, l'application des articles 2.5.2 ou 2.5.4 de cette Convention s'impose tant au précédent délégataire qu'au nouvel exploitant avant la fin de la période de 12 mois.

A défaut d'application des dispositions précitées, seule la Collectivité peut prévoir les modalités permettant la sauvegarde des emplois correspondant au service concerné par le contrat de délégation qui s'achève. Eau de Nîmes Métropole se tient à la disposition de la Collectivité pour fournir en amont les informations nécessaires à l'anticipation de cette question.

En tout état de cause, d'un point de vue général, afin de clarifier les dispositions applicables et de protéger l'emploi, nous proposons de préciser avec la Collectivité avant la fin du contrat, le cadre dans lequel sera géré le statut des salariés et la protection de l'emploi à la fin du contrat. Il est utile que ce cadre soit précisé dans le cahier des charges du nouvel exploitant.

La liste nominative des agents³ affectés au contrat peut varier en cours de contrat, par l'effet normal de la vie dans l'entreprise : mutations, départs et embauches, changements d'organisation, mais aussi par suite d'événements de la vie personnelle des salariés. Ainsi, la liste nominative définitive ne pourra être constituée qu'au cours des dernières semaines d'exécution du contrat.

→ *Comptes entre employeurs successifs*

Les dispositions à prendre entre employeurs successifs concernant le personnel transféré sont les suivantes :

- ✓ de manière générale, dispositions identiques à celles appliquées en début du contrat,
- ✓ concernant les salaires et notamment salaires différés : chaque employeur supporte les charges afférentes aux salaires (et les charges sociales ou fiscales directes ou indirectes y afférant) rattachables à la période effective d'activité dont il a bénéficié ; le calcul est fait sur la base du salaire de référence ayant déterminé le montant de la charge mais plafonné à celui applicable au jour de transfert : ce compte déterminera notamment les prorata 13^{ème} mois, de primes annuelles, de congés payés, décomptes des heures supplémentaires ou repos compensateurs,....,
- ✓ concernant les autres rémunérations : pas de comptes à établir au titre des rémunérations différées dont les droits ne sont exigibles qu'en cas de survenance d'un événement ultérieur non encore intervenu : indemnité de départ à la retraite, droits à des retraites d'entreprises à prestations définies, médailles du travail,...

³ Certaines informations utiles ont un caractère confidentiel et n'ont pas à figurer dans le rapport annuel qui est un document public. Elles pourront être fournies, dans le respect des droits des personnes intéressées, séparément à l'autorité délégante, sur sa demande justifiée par la préparation de la fin de contrat.

6.

ANNEXES



6.1 La facture 120 m³



FACTURE du 22 janvier 2024

Paiement par virement, e-tp ou carte bancaire

Votre n° de contrat : XXXXXXXX



Nom ou raison sociale :
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Adresse desservie :
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
30000 NIMES

Facture n° XXXXXXXXXXXXX

Votre adresse Email :

Nous contacter

Par internet :

www.eaudenimesmetropole.fr

Par téléphone :

Du Lundi au Vendredi 8h-19h / Samedi matin

• Pour vos demandes : [09.69.36.61.02](tel:09.69.36.61.02)

Appel non surtaxé
(Service urgence - 7j/7 - 24h/24)

• De l'étranger :

Appel non surtaxé [+33\(0\)4.66.20.11.55](tel:+33(0)4.66.20.11.55)

Pour assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés.

Par courrier :

EAU DE NIMES METROPOLE
CS 69534
34960 MONTPELLIER cedex 2

Horaires d'ouverture au public :

Lun RDV 9-18h/Mar Mer Ven 9-18h/Jeu 9-17h-RDV 12-18h
Sam 10h-13h - 39 Av de la Méditerranée 30000 NIMES

Service de l'Assainissement

SITE DES EAUX DE LA METROPOLE NIMOISE
EAU DE NIMES METROPOLE
CS 69534
34960 MONTPELLIER cedex 2

Heures de bureau :09.69.36.61.02 - Urgences :09.69.36.61.02

M XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
30000 NIMES

Récapitulatif de votre facture

Solde à ce jour : **467,14 € TTC** A régler avant le : 05/02/24

Solde antérieur **0,00 €**
(Voir détail au verso)

Votre message

Vous trouverez le détail de votre facture au verso de cette page.

Veillez agréer nos sincères salutations.

Votre conseiller EAU DE NIMES METROPOLE

Votre paiement

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
ICS :
RUM :

M XXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
30000 NIMES

Montant : 467,14 Euros

Date et Lieu
Signature

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SEMM à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SEMM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débitier, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

CENTRE DE TRAITEMENT DES PAIEMENTS

TSA 60042
41974 BLOIS CEDEX 9

08 XXXXXXXXXXXX

40 XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

46714

Informations techniques

Votre n° de contrat : XXXXXXXXX Facture n° XXXXXXXXX

N° de compteur XXXXXXXXXX	Diamètre compteur 015 mm	Volume consommé 120 m³	Volume facturé 120 m³
------------------------------	-----------------------------	---------------------------	--------------------------

Votre facture détaillée

	Quantité ou Volume (m³)	Prix unitaire (€ HT)	Montant Consommation (€ HT)	Montant Abonnement (€ HT)	Taux de TVA (%)	Total général (€ TTC)
■ Potabilisation et distribution de l'eau						
Consommation EdNM	120	0,7121	85,45		5,50	
Consommation NM	120	0,8244	98,93		5,50	
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	120	0,0720	8,64		5,50	
Sous-total H.T : potabilisation et distribution de l'eau			193,02	0,00		203,64
■ Collecte et dépollution des eaux usées						
Consommation EdNM	120	0,8095	97,14		10,00	
Consommation NM	120	0,7487	89,84		10,00	
Sous-total H.T : collecte et dépollution des eaux usées			186,98	0,00		205,67
■ Organismes publics						
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	120	0,2900	34,80		5,50	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,1600	19,20		10,00	
Sous-total H.T : organismes publics			54,00	0,00		57,83
Sous-total général			434,00	0,00		467,14

Détail du montant de la TVA			Détail des montants				
Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Solde antérieur	Solde à ce jour
227,82 €	5,50 %	12,53 €	434,00 €	33,14 €	467,14 €	0,00 €	467,14 €
206,18 €	10,00 %	20,61 €					

Informations à l'usage des services : CT 882871 033 833 187 202410888383 FYC PUEG 2242233-2. Pour vous assurer un service de qualité, vos appels téléphoniques, vos courriels et vos messages sont enregistrés. Le règlement de votre facture est disponible à votre agence. Il ne sera pas appliqué des pénalités de retard sur les factures, non déductibles et la facture demeure impayable (C23, art. 275). Tout retard de paiement expose aux pénalités prévues au Règlement de Tarification des Services de l'Eau, applicable sur notre site Internet, et toute interruption ou dénaturation d'équipement défectueux causée d'une indolence du facturé pour frais de recouvrement de 10 € (L4611-3 et L4611-8 du code de commerce au 09/09/2010) et/ou de 20 € (L4611-3 et L4611-8 du code de commerce au 09/09/2010). Justification d'exception de frais de règlement en cas de fait social, dossier FSL, ou aide du CCAS dans les 12 derniers mois, à fournir sous 15 jours. Nous sommes vos clients et nous nous engageons à la responsabilité en vigueur sur les données à caractère personnel. Notre politique de confidentialité est disponible sur [notre site Internet](#) ou sur demande.

SITE DES EAUX DE LA METROPOLE NIMOSE RUE DU GIBREZET 30030 BOULAN SAU CAPITAL DE 500 000 EUROS RCS NIMES 542 535 486 NAF 8032 Z N TVA : FR 54 542 535 486 N CPT FR20030317500300430649

Votre paiement

Pour payer votre facture : optez pour le prélèvement bancaire, c'est simple et pratique !

 Simplicité Plus besoin de vous soucier de votre facture, même en vacances !	 Sécurité Maîtrisez votre budget et choisissez votre rythme de paiement.	 Ecologie Plus de timbre ou de pli à renvoyer : tout est automatisé !
--	--	---

Pour en bénéficier, contactez votre Service Client au numéro indiqué au recto de votre facture.

Ce document est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et selon la norme **IMPRIM'VERT®**



6.2 Les données consommateurs par commune

Communes	Nombre total d'abonnés (clients)	2023	2024	N/N-1
Bernis	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 478	3 442	-1,04%
	Nombre d'abonnés (clients)	1 422	1 503	5,70%
	Volume vendu selon le décret (m3)	126 690	143 663	13,40%
Bezouce	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 341	2 355	0,60%
	Nombre d'abonnés (clients)	1 113	1 147	3,05%
	Volume vendu selon le décret (m3)	92 988	95 140	2,31%
Bouillargues	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	6 374	6 328	-0,72%
	Nombre d'abonnés (clients)	2 766	2 809	1,55%
	Volume vendu selon le décret (m3)	291 934	285 006	-2,37%
Cabrières	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 740	1 781	2,36%
	Nombre d'abonnés (clients)	751	789	5,06%
	Volume vendu selon le décret (m3)	95 043	91 121	-4,13%
Caissargues	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 198	4 179	-0,45%
	Nombre d'abonnés (clients)	1 943	1 973	1,54%
	Volume vendu selon le décret (m3)	192 328	191 146	-0,61%
Caveirac	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 487	4 467	-0,45%
	Nombre d'abonnés (clients)	2 097	2 158	2,91%
	Volume vendu selon le décret (m3)	230 484	241 261	4,68%
Clarensac	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 287	4 379	2,15%
	Nombre d'abonnés (clients)	2 014	2 071	2,83%
	Volume vendu selon le décret (m3)	205 522	222 034	8,03%
Dions	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	548	547	-0,18%
	Nombre d'abonnés (clients)	393	399	1,53%
	Volume vendu selon le décret (m3)	28 159	28 209	0,18%
Fons	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 749	1 753	0,23%
	Nombre d'abonnés (clients)	751	777	3,46%
	Volume vendu selon le décret (m3)	91 638	83 236	-9,17%
Gajan	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	736	739	0,41%
	Nombre d'abonnés (clients)	391	411	5,12%
	Volume vendu selon le décret (m3)	51 908	53 468	3,01%
Garons	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 085	5 157	1,42%
	Nombre d'abonnés (clients)	2 309	2 313	0,17%
	Volume vendu selon le décret (m3)	280 612	289 580	3,20%
Générac	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 117	4 095	-0,53%
	Nombre d'abonnés (clients)	1 898	1 916	0,95%
	Volume vendu selon le décret (m3)	357 968	387 475	8,24%
La Calmette	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 460	2 546	3,50%
	Nombre d'abonnés (clients)	1 216	1 232	1,32%
	Volume vendu selon le décret (m3)	139 027	138 302	-0,52%
La Rouvière	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	622	646	3,86%
	Nombre d'abonnés (clients)	372	381	2,42%
	Volume vendu selon le décret (m3)	34 100	34 019	-0,24%
Langlade	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 295	2 324	1,26%
	Nombre d'abonnés (clients)	1 152	1 173	1,82%
	Volume vendu selon le décret (m3)	163 178	161 681	-0,92%

Communes	Nombre total d'abonnés (clients)	2023	2024	N/N-1
Lédénon	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 675	1 682	0,42%
	Nombre d'abonnés (clients)	747	764	2,28%
	Volume vendu selon le décret (m3)	86 778	88 715	2,23%
Manduel	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	7 185	7 207	0,31%
	Nombre d'abonnés (clients)	2 884	2 927	1,49%
	Volume vendu selon le décret (m3)	259 765	262 537	1,07%
Marguerittes	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	8 713	8 612	-1,16%
	Nombre d'abonnés (clients)	3 900	3 932	0,82%
	Volume vendu selon le décret (m3)	402 324	405 539	0,80%
Milhaud	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 957	6 110	2,57%
	Nombre d'abonnés (clients)	2 632	2 671	1,48%
	Volume vendu selon le décret (m3)	272 768	286 630	5,08%
Montignargues	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	575	575	0,00%
	Nombre d'abonnés (clients)	256	268	4,69%
	Volume vendu selon le décret (m3)	30 034	31 748	5,71%
Nîmes	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	149 761	150 335	0,38%
	Nombre d'abonnés (clients)	51 042	51 205	0,32%
	Volume vendu selon le décret (m3)	9 357 630	9 462 344	1,12%
Poulx	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 293	4 365	1,68%
	Nombre d'abonnés (clients)	1 924	1 980	2,91%
	Volume vendu selon le décret (m3)	281 376	276 123	-1,87%
Redessan	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	4 196	4 245	1,17%
	Nombre d'abonnés (clients)	1 766	1 799	1,87%
	Volume vendu selon le décret (m3)	149 113	154 726	3,76%
Rodilhan	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 000	2 986	-0,47%
	Nombre d'abonnés (clients)	1 189	1 200	0,93%
	Volume vendu selon le décret (m3)	108 185	108 695	0,47%
Saint-Bauzély	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	670	678	1,19%
	Nombre d'abonnés (clients)	329	336	2,13%
	Volume vendu selon le décret (m3)	148 273	145 008	-2,20%
Saint-Chaptes	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 010	2 041	1,54%
	Nombre d'abonnés (clients)	954	963	0,94%
	Volume vendu selon le décret (m3)	99 351	94 867	-4,51%
Saint-Côme-Et-Maruéjols	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	814	809	-0,61%
	Nombre d'abonnés (clients)	417	423	1,44%
	Volume vendu selon le décret (m3)	39 366	38 587	-1,98%
Saint-Dionisy	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 086	1 098	1,10%
	Nombre d'abonnés (clients)	487	492	1,03%
	Volume vendu selon le décret (m3)	57 908	61 626	6,42%
Saint-Gervasy	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 023	2 021	-0,10%
	Nombre d'abonnés (clients)	780	798	2,31%
	Volume vendu selon le décret (m3)	76 795	72 268	-5,89%
Saint-Gilles	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	14 313	14 391	0,54%
	Nombre d'abonnés (clients)	6 589	6 639	0,76%
	Volume vendu selon le décret (m3)	712 455	693 676	-2,64%
Saint-Mamert-Du-Gard	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 673	1 661	-0,72%
	Nombre d'abonnés (clients)	763	768	0,66%
	Volume vendu selon le décret (m3)	81 145	78 766	-2,93%

Communes	Nombre total d'abonnés (clients)	2023	2024	N/N-1
Sainte-Anastasie	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 773	1 776	0,17%
	Nombre d'abonnés (clients)	883	894	1,25%
	Volume vendu selon le décret (m3)	102 520	99 068	-3,37%
Sauzet	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	783	810	3,45%
	Nombre d'abonnés (clients)	407	414	1,72%
	Volume vendu selon le décret (m3)	39 876	40 448	1,43%
Sernhac	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 798	1 809	0,61%
	Nombre d'abonnés (clients)	714	722	1,12%
	Volume vendu selon le décret (m3)	62 894	64 778	3,00%
TOTAL	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	256 815	257 949	0,44%
	Nombre d'abonnés (clients)	99 251	100 247	1,00%
	Volume vendu selon le décret (m3)	14 750 136	14 911 490	1,09%

6.3 La qualité de l'eau

Nombre de résultats et conformité des analyses sur l'eau produite et distribuée par entités réseau :

NIMES

PC - CHAMPS CAPTANT DE COMPS -NIMES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	11	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	12	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	12	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	4	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		3	4	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	219	225.5	231	4	mg/l	
pH à température de l'eau	7.3	7.35	7.4	4	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.48	7.518	7.54	4	Unité pH	
TH Calcique	19	19.756	20.35	4	°F	
TH Magnésien	2.898	3.024	3.108	4	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	17.95	18.5	18.95	4	°F	
Titre Hydrotimétrique	21.84	22.72	23.4	4	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	4	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Turbidité	0	0.233	1.8	12	NFU	
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	4	mg/l	<= 1
Température de l'eau	14.4	16.22	18	5	°C	
Fer dissous	0	0	0	4	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	4	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	4	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	4	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0	0	0	1	µg/l	<= 2
Chlorothalonil R471811	0.03	0.04	0.05	3	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0.006	0.024	4	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	4	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	
Calcium	76	79.025	81.4	4	mg/l	
Chlorures	14	16	17	4	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	431	487.333	533	12	µS/cm	
Magnésium	6.9	7.2	7.4	4	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	7.5	7.605	7.74	4	mg/l	
Sodium	9.2	10.25	11.7	4	mg/l	<= 200
Sulfates	44	48	52	4	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.29	0.547	1	10	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	4	4.8	6.1	4	mg/l	

O2 dissous % Saturation	38.9	49.5	61.8	4	%sat.	>= 30
Ammonium	0	0	0	4	mg/l	<= 4
Nitrates	6.1	7.025	8	4	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.122	0.141	0.16	4	mg/l	
Nitrites	0	0	0	4	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.023	0.052	0.069	4	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	4	µg/l	
Arsenic	3	3	3	4	µg/l	<= 100
Bore	18	19.25	21	4	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	4	µg/l	<= 5
Fluorures	130	140	150	4	µg/l	
Nickel	0	0	0	4	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	4	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	4	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	4	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	4	µg/l	
Norflurazon desméthyl	0	0.004	0.01	4	µg/l	<= 2
Pesticides totaux	0	0.004	0.01	4	µg/l	<= 5

UP - TRAITEMENT DE COMPS NIMES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	21	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		13	45	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		4	45	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		1	45	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	45	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	45	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	5	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	5	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	5	µg/l	
Carbonates	0	0	0	5	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		4	5	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	190	218.2	238	5	mg/l	
pH à température de l'eau	7.2	7.448	7.6	27	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.5	7.788	8.77	5	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.1	7.378	7.8	18	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	16	19.467	21.75	24	°F	
TH Magnésien	2.52	2.986	3.36	24	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	5	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	15.6	18.29	21	24	°F	
Titre Hydrotimétrique	18.47	22.392	25.04	24	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	24	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	24	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	24	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	24	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	24	Qualitatif	
Turbidité	0	0.128	0.7	45	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	5	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	5	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	14	16.52	19.2	45	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	5	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	5	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0.036	0.072	24	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0.015	0.031	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Calcium	64	77.867	87	24	mg/l	
Chlorures	13	16.417	18	24	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	416	488.667	560	45	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	6	7.108	8	24	mg/l	
Potassium	1.6	1.72	1.8	5	mg/l	
Sodium	7.7	9.44	10.9	5	mg/l	<= 200
Sulfates	44	49.875	110	24	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.31	0.523	0.76	32	mg/l C	<= 2
Hydroxyterbutylazine	0	0.001	0.006	6	µg/l	<= 0.1
Terbutylazin déséthyl-2-hydro	0	0.001	0.006	6	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	24	mg/l	<= 0.1
Nitrates	3.8	7.054	9.5	24	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.08	0.142	0.19	24	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	24	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	5	mg/l	<= 0.2
Arsenic	3	3	3	5	µg/l	<= 10
Baryum	0.041	0.042	0.045	5	mg/l	<= 0.7
Bore	11	17.8	23	5	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0.11	0.29	5	µg/l	<= 50
Fluorures	130	140	150	5	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	5	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	5	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	5	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	5	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	5	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	5	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	5	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	5	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	5	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	5	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	5	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	5	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0.09	0.45	5	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	5	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	5	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	5	µg/l	
Norflurazon desméthyl	0	0.004	0.008	5	µg/l	<= 0.1
Pesticides totaux	0	0.01	0.046	7	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.001	0.001	0.001	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.005	0.005	0.005	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.024	0.024	0.024	1	µg/l	<= 0.1

Activité alpha totale	0	0.031	0.043	5	Bq/l	
Activité bêta due au K40	50	53.6	56	5	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0.036	0.181	5	Bq/l	
Activité bêta totale	0	0.092	0.226	5	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	5	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	5	Bq/l	<= 100
Uranium	0	0	0	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.39	0.535	0.63	45	mg/l	
Chlore total	0.44	0.592	0.83	45	mg/l	
Bromates	0	0	0	6	µg/l	<= 10
Bromoforme	0	0.383	2.3	6	µg/l	
Chlorate	0	0	0	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0	0.113	0.47	6	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.17	0.557	2.3	6	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.085	0.242	0.89	6	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	0.27	1.297	5.96	6	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	5	µg/l	<= 1

ZD - NIMES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		17	38	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		300	264	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		300	264	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		31	290	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		22	289	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		1	287	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	6.9	7.427	8.2	250	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.1	7.495	8.2	41	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		1	231	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0.022	5	227	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		1	249	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	246	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	3	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	246	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	3	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.188	11	286	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	7	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	7	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	7.1	19.378	30.9	297	°C	<= 25
Fer total	0	6	18	7	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	368	479.804	804	281	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0.001	0.079	249	mg/l	<= 0.1
Nitrites	0	0	0	7	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	7	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	7	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	7	µg/l	<= 50
Cuivre	0.022	0.189	0.645	8	mg/l	<= 2
Nickel	0	3.111	28	9	µg/l	<= 20
Plomb	0	2.111	14	9	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.001	0.015	15	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	7	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	7	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	7	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	7	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	7	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	7	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	7	µg/l	
Chlore libre	0	0.286	0.85	306	mg/l	
Chlore total	0	0.341	0.95	294	mg/l	
Bromates	0	0	0	10	µg/l	<= 10
Bromoforme	0.64	2.734	4.4	10	µg/l	
Chloroforme	0.46	2.637	11	10	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	3.1	5.36	12	10	µg/l	
Dichloromonobromométhane	1.5	3.44	11	10	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	7.16	14.171	37.1	10	µg/l	<= 100

BERNIS

PC - FORAGES F1 et F2 Bernis

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	1	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Turbidité	0.2	0.2	0.2	1	NFU	
Conductivité à 25°C	798	798	798	1	µS/cm	

UP - SI VAUNAGE BERNIS FICTIF

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	1	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	1	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	1	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	= 0
pH mesuré au labo	7.8	7.8	7.8	1	Unité pH	[6,5 - 9]
Turbidité	0	0	0	1	NFU	<= 1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	12.5	12.5	12.5	1	°C	<= 25
Conductivité à 25°C	642	642	642	1	µS/cm	[200 - 1200]
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.008	0.008	0.008	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfonic	0.007	0.007	0.007	1	µg/L	
Acide perfluoroheptanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.036	0.036	0.036	1	µg/l	<= 0.1
Uranium	1.59	1.59	1.59	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.1	0.1	0.1	1	mg/l	
Chlore total	0.13	0.13	0.13	1	mg/l	
Chlorate	33	33	33	1	µg/l	<= 250

UP - Traitement / Reprise de Bernis

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	1	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	9		9	1	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	1	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.6	7.6	7.6	1	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	35.45	35.45	35.45	1	°F	
TH Magnésien	1.722	1.722	1.722	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	29.25	29.25	29.25	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	37.14	37.14	37.14	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0.13	0.13	0.13	1	NFU	<= 1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	17.6	17.6	17.6	1	°C	<= 25
Calcium	141.8	141.8	141.8	1	mg/l	
Chlorures	39	39	39	1	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	763	763	763	1	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	4.1	4.1	4.1	1	mg/l	
Sulfates	55	55	55	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.27	0.27	0.27	1	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 0.1
Nitrates	20	20	20	1	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.4	0.4	0.4	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.1
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.011	0.011	0.011	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.008	0.008	0.008	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.007	0.007	0.007	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.045	0.045	0.045	1	µg/l	<= 0.1

Uranium	1.6	1.6	1.6	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.89	0.89	0.89	1	mg/l	
Chlore total	0.97	0.97	0.97	1	mg/l	
Chlorate	29	29	29	1	µg/l	<= 250

ZD - BERNIS

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	5	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		12	16	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		2	16	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		46	22	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		37	22	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		3	22	n/100ml	= 0
2,4-D	0.096	0.096	0.096	1	µg/l	<= 0.1
pH à température de l'eau	6.9	7.14	8.1	15	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	6.9	7.25	8.1	8	Unité pH	[6,5 - 9]
Titre Alcalimétrique Complet	22	22	22	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	29	29	29	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	12	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	11	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	13	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	13	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.295	2	22	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	11.4	19.948	28	23	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	534	737.636	841	22	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	14	mg/l	<= 0.1
Nitrates	18	20.909	24	11	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.46	0.46	0.46	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.103	0.103	0.103	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	3	3	3	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0.044	0.044	0.044	1	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.096	0.096	0.096	1	µg/l	<= 0.5
Chlore libre	0.1	0.389	0.69	23	mg/l	
Chlore total	0.15	0.44	0.77	23	mg/l	
Bromates	0	1.933	5.8	3	µg/l	<= 10
Bromoforme	0.72	1.64	2.5	3	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	3	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.47	1.013	1.6	3	µg/l	

Dichloromonobromométhane	0	0.12	0.24	3	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	1.31	2.773	4.1	3	µg/l	<= 100

BEZOUCE

PC - Pompage CREVE CAVAL (Bezouce)

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		Incomptable	3	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	3	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	3	n/100ml	<= 10000
Turbidité	0	0	0	3	NFU	
Conductivité à 25°C	713	714.667	717	3	µS/cm	
Carbone Organique Total	0.33	0.397	0.46	3	mg/l C	<= 10

UP - Station de Creve Caval BEZOUCE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	6	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		3	8	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	8	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	9	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	8	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	8	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	368	368	368	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.2	7.233	7.3	3	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.05	7.05	7.05	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7	7.2	7.3	5	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	32.55	32.788	33.025	2	°F	
TH Magnésien	2.94	3.066	3.192	2	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	30.15	30.15	30.15	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	35.43	35.79	36.15	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0.088	0.35	8	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	15.1	16.75	19.6	8	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Calcium	130.2	131.15	132.1	2	mg/l	
Chlorures	29	29.5	30	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	704	720.625	732	8	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	7	7.3	7.6	2	mg/l	
Potassium	2.6	2.6	2.6	1	mg/l	
Sodium	11.3	11.3	11.3	1	mg/l	<= 200
Sulfates	35	36	37	2	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0	0.34	0.57	6	mg/l C	<= 2
Atrazine déséthyl déisopropyl	0	0.019	0.041	4	µg/l	<= 0.1
Déséthylatrazine	0.007	0.007	0.008	4	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	28	28.5	29	2	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.56	0.57	0.58	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.027	0.027	0.027	1	mg/l	<= 0.7
Bore	38	38	38	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Fluorures	80	80	80	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Oxadixyl	0	0.002	0.007	4	µg/l	<= 0.1
Pesticides totaux	0.012	0.034	0.063	4	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.012	0.012	0.012	1	µg/l	<= 0.1

Activité alpha totale	0.034	0.034	0.034	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	81	81	81	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.108	0.108	0.108	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	1.68	1.68	1.68	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.35	0.402	0.47	9	mg/l	
Chlore total	0.38	0.448	0.5	8	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.7	1.7	1.7	1	µg/l	
Chlorate	45	45	45	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.4	0.4	0.4	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.3	1.3	1.3	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.44	0.44	0.44	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	3.84	3.84	3.84	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Simazine	0.005	0.007	0.008	4	µg/l	<= 0.1

ZD - BEZOUCE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	11	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		9	11	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	11	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	11	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	11	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.1	7.2	7.3	10	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.3	7.3	7.3	2	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	9	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	9	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Turbidité	0	0.155	0.45	11	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	10.5	18.617	26.6	12	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	714	729.727	776	11	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	11	mg/l	<= 0.1
Nitrates	24	26.333	29	9	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.48	0.48	0.48	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.085	0.085	0.085	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	3	3	3	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0.025	0.025	0.025	1	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.13	0.316	0.51	12	mg/l	
Chlore total	0.16	0.363	0.54	12	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.2	1.2	1.2	1	µg/l	
Chloroforme	0.31	0.31	0.31	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.96	0.96	0.96	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.38	0.38	0.38	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	2.85	2.85	2.85	1	µg/l	<= 100

BOUILLARGUES

PC - PUIITS DES CANAUX BOUILLARG

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	2	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	2	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	2	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	3		3	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	254	254	254	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7	7	7	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.3	7.3	7.3	1	Unité pH	
TH Calcique	27.675	27.675	27.675	1	°F	
TH Magnésien	2.52	2.52	2.52	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	20.85	20.85	20.85	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	30.14	30.14	30.14	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0.14	0.23	0.32	2	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	18.2	18.2	18.2	1	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.104	0.104	0.104	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	110.7	110.7	110.7	1	mg/l	
Chlorures	28	28	28	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	647	647	647	2	µS/cm	
Magnésium	6	6	6	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	13.89	13.89	13.89	1	mg/l	
Sodium	12.8	12.8	12.8	1	mg/l	<= 200
Sulfates	66	66	66	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.49	0.695	0.9	2	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	8.7	8.7	8.7	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	92.5	92.5	92.5	1	%sat.	>= 30
Atrazine déséthyl déisopropyl	0.025	0.025	0.025	1	µg/l	<= 2
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	46	49.25	52	8	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	1.04	1.04	1.04	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.023	0.023	0.023	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100

Bore	25	25	25	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	90	90	90	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.155	0.155	0.155	1	µg/l	<= 5
Bentazone	0.118	0.118	0.118	1	µg/l	<= 2
Simazine	0.012	0.012	0.012	1	µg/l	<= 2

UP - TRAIT PUIITS DES CANAUX BRL

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	7	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		9	8	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		10	8	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	8	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	8	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	8	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	2	µg/l	
Carbonates	0	0	0	3	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	4		4	3	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	177	199.333	214	3	mg/l	
pH à température de l'eau	7	7.117	7.3	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.4	7.52	7.61	3	Unité pH	
pH mesuré au labo	7	7.05	7.1	2	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	21.05	22.233	23.525	6	°F	
TH Magnésien	2.478	2.569	2.73	6	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	3	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	14.5	16.417	17.6	6	°F	
Titre Hydrotimétrique	23.52	24.752	26.2	6	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	6	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Turbidité	0	0.12	0.96	8	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	11.2	16.75	23.3	8	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	3	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	3	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.052	0.06	0.065	3	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Calcium	84.2	88.933	94.1	6	mg/l	
Chlorures	21	26	33	6	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	501	569	672	8	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	5.9	6.117	6.5	6	mg/l	
Potassium	0.8	1	1.2	3	mg/l	
Sodium	10.9	11.267	11.5	3	mg/l	<= 200
Sulfates	50	55.833	61	6	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.47	0.563	0.85	7	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	6	mg/l	<= 0.1
Nitrates	23	28.5	33	6	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.46	0.57	0.66	6	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	6	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0.02	0.048	3	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Baryum	0.028	0.028	0.029	3	mg/l	<= 0.7
Bore	19	21.333	24	3	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0.083	0.25	3	µg/l	<= 50
Fluorures	80	80	80	3	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	3	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	3	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	3	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	3	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	2	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	3	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	3	µg/l	
Pesticides totaux	0.005	0.025	0.065	3	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.003	0.003	0.003	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.007	0.007	0.007	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.028	0.028	0.028	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0	0.011	0.034	3	Bq/l	
Activité bêta due au K40	25	31.333	38	3	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	3	Bq/l	

Activité bêta totale	0	0.036	0.059	3	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	3	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	3	Bq/l	<= 100
Uranium	0.54	0.54	0.54	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.65	0.795	0.91	8	mg/l	
Chlore total	0.7	0.865	0.98	8	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	0.95	2.875	4.8	2	µg/l	
Chlorate	17	17	17	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0	0	0	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.78	8.39	16	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0	0.095	0.19	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	1.92	11.36	20.8	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	3	µg/l	<= 1
Simazine	0	0.003	0.005	3	µg/l	<= 0.1

ZD - BOUILLARGUES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	5	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		6	13	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		30	13	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	15	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	15	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	15	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.1	7.244	7.4	9	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.2	7.35	7.5	6	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	25.7	25.7	25.7	1	°F	
TH Magnésien	2.646	2.646	2.646	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	17.9	17.9	17.9	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	28.29	28.29	28.29	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	9	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	8	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	13	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	12	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	12	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.121	0.51	15	NFU	<= 2
Turbidité Terrain	0.26	0.26	0.26	1	NFU	<= 2
Température de l'eau	10.2	17.106	26.4	33	°C	<= 25
Calcium	102.8	102.8	102.8	1	mg/l	
Chlorures	25	25	25	1	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	492	530.933	597	15	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	6.3	6.3	6.3	1	mg/l	
Sulfates	63	63	63	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.38	0.38	0.38	1	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	13	mg/l	<= 0.1
Nitrates	43	43	43	1	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.86	0.86	0.86	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Aluminium total	0	0.035	0.119	7	mg/l	<= 0.2
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	18	µg/l	<= 0.5
Chlore libre	0	0.306	0.7	34	mg/l	
Chlore total	0.23	0.369	0.77	16	mg/l	

CABRIERES

PC - Le Palay F1 et F2 - Cabrières

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Nitrates	25	25	25	1	mg/l	<= 100

UP - TRAITEMENT LE PALAY

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	3	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	3	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	3	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	3	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	3	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	0		0	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	436	436	436	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.1	7.2	7.3	2	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	6.98	6.98	6.98	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.6	7.6	7.6	1	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	37.225	37.5	37.775	2	°F	
TH Magnésien	3.654	3.78	3.906	2	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	34.9	35.3	35.7	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	40.81	41.205	41.6	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0.057	0.17	3	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	16.4	17.6	19	3	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.035	0.035	0.035	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Calcium	148.9	150	151.1	2	mg/l	
Chlorures	34	48	62	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	830	840	849	3	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	8.7	9	9.3	2	mg/l	
Potassium	1.7	1.7	1.7	1	mg/l	
Sodium	11.6	11.6	11.6	1	mg/l	<= 200
Sulfates	35	41	47	2	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.83	1.215	1.6	2	mg/l C	<= 2

Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	22	24	26	2	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.44	0.48	0.52	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.03	0.03	0.03	1	mg/l	<= 0.7
Bore	37	37	37	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Fluorures	160	160	160	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.012	0.012	0.012	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	53	53	53	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.087	0.087	0.087	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1

Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	2.51	2.51	2.51	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.6	0.717	0.84	3	mg/l	
Chlore total	0.71	0.83	0.93	3	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	8.3	8.3	8.3	1	µg/l	
Chlorate	36	36	36	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	1.9	1.9	1.9	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	15	15	15	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	5.9	5.9	5.9	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	31.1	31.1	31.1	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

ZD - CABRIERES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		1	5	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	13	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		4	13	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	14	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	14	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	14	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.1	7.264	7.4	11	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.2	7.275	7.4	4	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	9	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	8	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	12	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.357	0.95	14	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	9.3	15.896	23	23	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	757	814.714	901	14	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	13	mg/l	<= 0.1
Nitrates	16	23.75	31	8	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.54	0.54	0.54	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.083	0.083	0.083	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	9	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.35	0.528	0.76	23	mg/l	
Chlore total	0.49	0.581	0.77	15	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.6	3.45	4.3	2	µg/l	
Chloroforme	0.96	1.33	1.7	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	6.5	7	7.5	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	2.9	3.45	4	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	14.8	15.23	15.66	2	µg/l	<= 100

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	4	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	4	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	4	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	3		3	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	343	343	343	1	mg/l	
pH à température de l'eau	6.9	6.9	6.9	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.14	7.14	7.14	1	Unité pH	
TH Calcique	34.85	34.85	34.85	1	°F	
TH Magnésien	2.814	2.814	2.814	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	28.1	28.1	28.1	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	37.61	37.61	37.61	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	4	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	2	mg/l	<= 1
Température de l'eau	16.2	16.2	16.2	2	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.05	0.05	0.05	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	139.4	139.4	139.4	1	mg/l	
Chlorures	38	38	38	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	760	783.5	804	4	µS/cm	
Magnésium	6.7	6.7	6.7	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	13.89	13.89	13.89	1	mg/l	
Sodium	19	19	19	1	mg/l	<= 200
Sulfates	73	73	73	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.398	0.61	4	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	7.7	7.7	7.7	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	78.3	78.3	78.3	1	%sat.	>= 30
Atrazine déséthyl déisopropyl	0.041	0.041	0.041	1	µg/l	<= 2
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	23	23	23	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.46	0.46	0.46	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.023	0.023	0.023	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100

Bore	41	41	41	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	80	80	80	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.052	0.052	0.052	1	µg/l	<= 5
Simazine	0.011	0.011	0.011	1	µg/l	<= 2

UP - Station de la Carreirasse

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		9	7	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		3	7	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	7	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	7	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	7	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	2	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	2	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	334	336	338	2	mg/l	
pH à température de l'eau	7.1	7.16	7.2	5	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.11	7.155	7.2	2	Unité pH	
pH mesuré au labo	6.9	6.95	7	2	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	33.225	34.785	36.3	5	°F	
TH Magnésien	2.772	2.915	3.066	5	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	2	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	26.9	27.27	27.7	5	°F	
Titre Hydrotimétrique	35.94	37.64	39.3	5	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	5	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Turbidité	0	0.02	0.14	7	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	14.6	16.229	18.4	7	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	2	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.047	0.055	0.062	5	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Calcium	132.9	139.14	145.2	5	mg/l	
Chlorures	37	49	96	5	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	773	788.429	809	7	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	6.6	6.94	7.3	5	mg/l	
Potassium	1.7	1.75	1.8	2	mg/l	
Sodium	18.5	18.75	19	2	mg/l	<= 200
Sulfates	75	90.4	150	5	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.35	0.46	0.51	5	mg/l C	<= 2
Atrazine déséthyl déisopropyl	0	0.019	0.041	7	µg/l	<= 0.1
Déisopropylatrazine	0	0.002	0.007	7	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Nitrates	23	27.2	29	5	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.46	0.544	0.58	5	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	2	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Baryum	0.047	0.048	0.048	2	mg/l	<= 0.7
Bore	43	43.5	44	2	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0.08	0.16	2	µg/l	<= 50
Fluorures	80	80	80	2	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0.003	0.006	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	2	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0.145	0.29	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Pesticides totaux	0.008	0.039	0.055	7	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.009	0.009	0.009	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.007	0.007	0.007	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.013	0.013	0.013	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.053	0.053	0.053	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.042	0.046	0.05	2	Bq/l	

Activité bêta due au K40	53	54.5	56	2	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0.04	0.042	0.044	2	Bq/l	
Activité bêta totale	0.088	0.091	0.094	2	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	2	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	2	Bq/l	<= 100
Uranium	1.15	1.15	1.15	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.37	0.547	0.75	7	mg/l	
Chlore total	0.41	0.593	0.78	7	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	2	2.35	2.7	2	µg/l	
Chlorate	41	41	41	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.62	0.735	0.85	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.1	1.2	1.3	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.22	0.24	0.26	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	4.17	4.525	4.88	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Simazine	0.008	0.011	0.015	7	µg/l	<= 0.1

ZD - CAISSARGUES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	9	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		28	20	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		33	20	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	20	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	20	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	20	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.1	7.193	7.3	14	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7	7.129	7.2	7	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	11	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	20	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	17	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	3	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	17	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	3	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.041	0.26	20	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	11.9	17.633	26.1	24	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	726	784.5	829	20	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	20	mg/l	<= 0.1
Nitrates	26	27.545	30	11	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.54	0.54	0.54	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.025	0.025	0.025	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.007	0.029	4	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.05	0.394	0.58	24	mg/l	
Chlore total	0.34	0.476	0.69	21	mg/l	

UP - Reprise de Caveirac

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	2	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	2	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	2	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	2	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	2	n/100ml	= 0
pH mesuré au labo	7.9	7.9	7.9	2	Unité pH	[6,5 - 9]
Turbidité	0.36	0.36	0.36	2	NFU	<= 1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	8.3	8.3	8.3	2	°C	<= 25
Conductivité à 25°C	440	440	440	2	µS/cm	[200 - 1200]
Carbone Organique Total	0.88	0.88	0.88	2	mg/l C	<= 2
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	<= 0.1
Uranium	0.73	0.73	0.73	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.3	0.3	0.3	2	mg/l	
Chlore total	0.38	0.38	0.38	2	mg/l	
Chlorate	212	212	212	1	µg/l	<= 250

ZD - CAVEIRAC

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	5	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		470	16	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		62	16	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		1	22	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	22	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	22	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.7	7.892	8.1	13	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.7	7.83	7.9	10	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	12	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	11	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	15	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.103	0.5	22	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	7.5	17.061	28.8	23	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	381	429.091	766	22	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	15	mg/l	<= 0.1
Nitrates	3.8	6.755	19	11	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.106	0.106	0.106	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.02	0.02	0.02	1	mg/l	<= 2
Nickel	6	6	6	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.1	0.421	0.73	23	mg/l	
Chlore total	0.15	0.508	0.81	23	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.2	1.5	1.8	2	µg/l	
Chloroforme	9.8	12.9	16	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	6.8	7.2	7.6	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	8.6	8.65	8.7	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	27.9	30.25	32.6	2	µg/l	<= 100

ZD - CLARENSAC

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	3	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		4	13	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		4	13	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	18	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	18	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	18	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	0	6.673	7.5	11	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.2	7.35	7.4	8	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	10	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	10	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	13	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	13	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	13	Qualitatif	
Turbidité	0	0.242	2.1	18	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	11	16.644	27.3	27	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	598	671.056	740	18	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	13	mg/l	<= 0.1
Nitrates	21	22.4	26	5	mg/l	<= 50
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0	0	0	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.001	0.01	9	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.05	0.388	0.69	27	mg/l	
Chlore total	0.07	0.441	0.83	19	mg/l	
Bromates	0	0	0	4	µg/l	<= 10
Bromoforme	0	2.325	5	4	µg/l	
Chloroforme	0	0.073	0.17	4	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.21	1.578	3.5	4	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.058	0.362	0.64	4	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	0.27	4.338	9.31	4	µg/l	<= 100

DIONS

PC - FORAGE DU BRUEL - DIONS

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	4		4	1	n/100ml	
E.Coli /100ml	1		1	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	339	339	339	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.2	7.2	7.2	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.28	7.28	7.28	1	Unité pH	
TH Calcique	27.775	27.775	27.775	1	°F	
TH Magnésien	2.352	2.352	2.352	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	27.8	27.8	27.8	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	30.08	30.08	30.08	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0.58	0.58	0.58	1	NFU	
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	13.3	13.3	13.3	1	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.036	0.036	0.036	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	111.1	111.1	111.1	1	mg/l	
Chlorures	21	21	21	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	639	639	639	1	µS/cm	
Magnésium	5.6	5.6	5.6	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	6.99	6.99	6.99	1	mg/l	
Sodium	14	14	14	1	mg/l	<= 200
Sulfates	26	26	26	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	1.1	1.1	1.1	1	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	7.5	7.5	7.5	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	72.2	72.2	72.2	1	%sat.	>= 30
Hydroxyterbutylazine	0.025	0.025	0.025	1	µg/l	<= 2
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	21	21	21	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.42	0.42	0.42	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.023	0.023	0.023	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	

Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	38	38	38	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	120	120	120	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.061	0.061	0.061	1	µg/l	<= 5
Total Terbutylazine et Métabo	0.025	0.025	0.025	1	µg/l	<= 5

PC - PUIITS DU BRUEL - DIONS

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	2	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	2	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	2	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	315	315	315	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.2	7.2	7.2	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.35	7.35	7.35	1	Unité pH	
TH Calcique	27.425	27.425	27.425	1	°F	
TH Magnésien	10.29	10.29	10.29	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	25.85	25.85	25.85	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	37.51	37.51	37.51	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0.14	0.28	2	NFU	
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	12.5	12.5	12.5	1	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.023	0.023	0.023	1	µg/l	<= 2
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	109.7	109.7	109.7	1	mg/l	
Chlorures	29	29	29	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	639	680.5	722	2	µS/cm	
Magnésium	24.5	24.5	24.5	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	6.7	6.7	6.7	1	mg/l	
Sodium	5.1	5.1	5.1	1	mg/l	<= 200
Sulfates	30	30	30	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.85	0.975	1.1	2	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	9.9	9.9	9.9	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	92.6	92.6	92.6	1	%sat.	>= 30
Hydroxyterbutylazine	0.026	0.026	0.026	1	µg/l	<= 2
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	25	25	25	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.5	0.5	0.5	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.023	0.023	0.023	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100

Bore	28	28	28	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	130	130	130	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.049	0.049	0.049	1	µg/l	<= 5
Total Terbutylazine et Métabo	0.026	0.026	0.026	1	µg/l	<= 5

UP - TRAITEMENT DU BRUEL

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	3	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	3	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	3	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	3	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	3	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	336	336	336	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.3	7.35	7.4	2	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.16	7.16	7.16	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.3	7.3	7.3	1	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	30.35	30.463	30.575	2	°F	
TH Magnésien	2.436	2.457	2.478	2	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	27.55	28.725	29.9	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	32.78	32.87	32.96	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	3	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	17	17.133	17.2	3	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.067	0.067	0.067	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Calcium	121.4	121.85	122.3	2	mg/l	
Chlorures	25	25	25	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	671	677.333	687	3	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	5.8	5.85	5.9	2	mg/l	
Potassium	1.7	1.7	1.7	1	mg/l	
Sodium	12.8	12.8	12.8	1	mg/l	<= 200
Sulfates	26	26.5	27	2	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.887	1.016	1.2	3	mg/l C	<= 2

Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	11	23	35	2	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.22	0.46	0.7	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.048	0.048	0.048	1	mg/l	<= 0.7
Bore	33	33	33	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0.98	0.98	0.98	1	µg/l	<= 50
Fluorures	110	110	110	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.046	0.046	0.046	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	53	53	53	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.086	0.086	0.086	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1

Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	1.17	1.17	1.17	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.42	0.49	0.59	3	mg/l	
Chlore total	0.53	0.583	0.65	3	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	3.5	3.5	3.5	1	µg/l	
Chlorate	0	0	0	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.75	0.75	0.75	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	5.2	5.2	5.2	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	2.3	2.3	2.3	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	11.75	11.75	11.75	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

ZD - DIONS

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	7	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		7	7	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	9	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	9	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	9	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	6.9	7.129	7.4	7	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.2	7.3	7.4	3	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	6	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	7	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	7	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	7	Qualitatif	
Turbidité	0	0.082	0.36	9	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	9.4	16.145	24.7	11	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	597	655.333	704	9	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	7	mg/l	<= 0.1
Nitrates	4.5	14.217	34	6	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.26	0.26	0.26	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.02	0.02	0.02	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.002	0.004	2	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.16	0.445	0.6	11	mg/l	
Chlore total	0.23	0.508	0.72	10	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.9	1.9	1.9	1	µg/l	
Chloroforme	5.1	5.1	5.1	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	6.8	6.8	6.8	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	6.9	6.9	6.9	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	20.7	20.7	20.7	1	µg/l	<= 100

FONS

ZD - FONDS

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		5	5	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		51	5	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	6	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	6	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	6	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7	7.075	7.2	4	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7	7.233	7.6	3	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	3	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Turbidité	0	0.232	0.72	6	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	10.7	16.2	21.4	10	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	462	604.833	674	6	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.156	0.156	0.156	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.002	0.009	4	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.15	0.372	0.77	10	mg/l	
Chlore total	0.29	0.54	0.9	7	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.2	2.55	2.9	2	µg/l	
Chloroforme	1.8	4.75	7.7	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	6	8.5	11	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	3.5	7.25	11	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	13.5	23.05	32.6	2	µg/l	<= 100

ZD - GAJAN

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		60	4	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		79	4	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	5	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	5	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	5	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.6	7.7	7.8	3	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.6	7.65	7.7	2	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	3	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Turbidité	0	0.044	0.22	5	NFU	<= 2
Température de l'eau	8.8	15.489	19.7	9	°C	<= 25
Conductivité à 25°C	429	472.6	519	5	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	4	mg/l	<= 0.1
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	4	µg/l	<= 0.5
Chlore libre	0.14	0.389	0.86	9	mg/l	
Chlore total	0.4	0.572	0.89	5	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	4.4	4.4	4.4	1	µg/l	
Chloroforme	2.5	2.5	2.5	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	7.9	7.9	7.9	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	4.8	4.8	4.8	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	19.6	19.6	19.6	1	µg/l	<= 100

GARONS

ZD - GARONS

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	4	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		13	9	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		15	9	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		1	11	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	11	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	11	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.3	7.443	7.5	7	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.4	7.48	7.6	5	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	5	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	8	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	8	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	8	Qualitatif	
Turbidité	0	0.119	0.54	11	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	12.9	18.283	24.2	12	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	491	535.091	560	11	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	8	mg/l	<= 0.1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Aluminium total	0.012	0.021	0.042	5	mg/l	<= 0.2
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.089	0.089	0.089	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0	0.202	0.38	12	mg/l	
Chlore total	0.03	0.268	0.46	12	mg/l	

GENERAC

PC - PUIIS DE LAFONTAINE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	5		5	1	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Température de l'eau	15.5	15.5	15.5	1	°C	
Conductivité à 25°C	875	875	875	1	µS/cm	
Carbone Organique Total	0.32	0.32	0.32	1	mg/l C	<= 10
Nitrates	47	49.308	51	13	mg/l	<= 100

UP - STATION DE LAFONTAINE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	4	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		16	9	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		1	9	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	9	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	9	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	9	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	2	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	3		4	2	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	272	273	274	2	mg/l	
pH à température de l'eau	6.9	7.033	7.2	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.2	7.235	7.27	2	Unité pH	
pH mesuré au labo	6.7	7	7.4	3	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	34.7	35.45	35.95	5	°F	
TH Magnésien	4.158	4.267	4.452	5	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	2	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	21.85	22.08	22.45	5	°F	
Titre Hydrotimétrique	38.77	39.632	40.15	5	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		1	5	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	5	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		1	5	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Turbidité	0	2.629	23	9	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	14.5	16.289	19.6	9	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	2	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.466	0.562	0.934	8	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Calcium	138.8	141.8	143.8	5	mg/l	
Chlorures	47	52.2	55	5	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	719	831.333	902	9	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	9.9	10.16	10.6	5	mg/l	
Potassium	0.5	0.6	0.7	2	mg/l	
Sodium	21.4	21.45	21.5	2	mg/l	<= 200
Sulfates	110	118	120	5	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.34	0.435	0.53	6	mg/l C	<= 2
Atrazine déséthyl déisopropyl	0	0.021	0.043	7	µg/l	<= 0.1
Déisopropylatrazine	0	0.005	0.017	7	µg/l	<= 0.1
Déséthylterbuméton	0.01	0.011	0.013	7	µg/l	<= 0.1
Simazine hydroxy	0	0.002	0.016	7	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Nitrates	45	46.8	48	5	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.9	0.936	0.96	5	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	2	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Baryum	0.039	0.042	0.044	2	mg/l	<= 0.7
Bore	22	24	26	2	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0.195	0.39	2	µg/l	<= 50
Fluorures	90	90	90	2	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0.004	0.004	0.005	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	2	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Chlorothalonil SA (R417888)	0.044	0.044	0.044	1	µg/l	<= 0.1
Imidaclopride	0	0.052	0.195	7	µg/l	<= 0.1
Norflurazon desméthyl	0	0.001	0.007	5	µg/l	<= 0.1
Pesticides totaux	0	0.157	0.759	9	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	
Acide perfluoroctanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfonic	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluoroheptanoïque	0.024	0.024	0.024	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	

Acide perfluoropentanoïque	0.014	0.014	0.014	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.055	0.055	0.055	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0	0.016	0.031	2	Bq/l	
Activité bêta due au K40	16	19	22	2	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	2	Bq/l	
Activité bêta totale	0	0.026	0.051	2	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	2	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	2	Bq/l	<= 100
Uranium	1	1	1	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.32	0.532	0.59	9	mg/l	
Chlore total	0.43	0.604	0.72	9	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.8	3.45	4.1	2	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.5	1.8	2.1	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.31	0.34	0.37	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	4.61	5.59	6.57	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Simazine	0.015	0.019	0.023	7	µg/l	<= 0.1

ZD - GENERAC

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	4	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		8	15	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		95	15	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	19	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	19	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	19	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7	7.092	7.3	12	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	6.8	7.038	7.3	8	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	12	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	11	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	15	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.098	0.56	19	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	11	18.029	28.4	24	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	784	866.789	912	19	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	15	mg/l	<= 0.1
Nitrates	28	45.909	53	11	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.88	0.88	0.88	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.096	0.096	0.096	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	3	3	3	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	5	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.05	0.417	0.71	24	mg/l	
Chlore total	0.08	0.489	0.76	20	mg/l	
Bromates	0	0	0	4	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.5	3.15	4.1	4	µg/l	
Chloroforme	0	0.04	0.16	4	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.3	1.65	2.2	4	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0	0.275	0.46	4	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	4.06	5.115	6.92	4	µg/l	<= 100

LA CALMETTE

PC - Forage Braune la Calmette

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	1	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	1		1	1	n/100ml	<= 10000
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Conductivité à 25°C	812	812	812	1	µS/cm	
Carbone Organique Total	0.64	0.64	0.64	1	mg/l C	<= 10
Nitrates	27	27	27	1	mg/l	<= 100

UP - TRAITEMENT LA CALMETTE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		7	5	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		10	5	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	5	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	5	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	5	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	211	211	211	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.3	7.433	7.5	3	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.68	7.68	7.68	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.3	7.4	7.5	2	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	18.625	23.725	29.075	3	°F	
TH Magnésien	2.31	2.506	2.604	3	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	17.3	22	26	3	°F	
Titre Hydrotimétrique	21.18	26.183	31.63	3	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	3	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Turbidité	0	0.228	0.59	5	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	11.4	15.7	20.4	5	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.032	0.032	0.032	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Calcium	74.5	94.9	116.3	3	mg/l	
Chlorures	22	29	34	3	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	474	613	699	5	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	5.5	5.967	6.2	3	mg/l	
Potassium	1.8	1.8	1.8	1	mg/l	
Sodium	11.5	11.5	11.5	1	mg/l	<= 200
Sulfates	41	42	43	3	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.54	0.805	1.1	4	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	3	mg/l	<= 0.1
Nitrates	7.8	10.8	16	3	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.16	0.217	0.32	3	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	3	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0.011	0.011	0.011	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.035	0.035	0.035	1	mg/l	<= 0.7
Bore	16	16	16	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Fluorures	120	120	120	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.032	0.032	0.032	1	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.001	0.001	0.001	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.008	0.008	0.008	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.026	0.026	0.026	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.027	0.027	0.027	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	56	56	56	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	

Activité bêta totale	0.089	0.089	0.089	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	0.94	0.94	0.94	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.37	0.522	0.63	5	mg/l	
Chlore total	0.45	0.594	0.7	5	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.9	2.9	2.9	1	µg/l	
Chlorate	0	0	0	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	5.6	5.6	5.6	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	8.5	8.5	8.5	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	6.9	6.9	6.9	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	23.9	23.9	23.9	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

ZD - LA CALMETTE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		19	11	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	11	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	13	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	13	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	13	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.1	7.464	8.3	11	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.3	7.767	8.3	3	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	10	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	9	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	10	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	10	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.008	0.11	13	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	8.1	16.871	26.7	14	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	525	637.077	699	13	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	11	mg/l	<= 0.1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.024	0.024	0.024	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(1,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.1	0.384	0.7	14	mg/l	
Chlore total	0.13	0.433	0.7	14	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	6.1	6.1	6.1	1	µg/l	
Chloroforme	1.3	1.3	1.3	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	9.8	9.8	9.8	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	4.1	4.1	4.1	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	21.3	21.3	21.3	1	µg/l	<= 100

PC - SOURCE VALLONGUETTE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	2		2	1	n/100ml	
E.Coli /100ml	2		2	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	420	420	420	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7	7	7	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.14	7.14	7.14	1	Unité pH	
TH Calcique	32.85	32.85	32.85	1	°F	
TH Magnésien	1.26	1.26	1.26	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	34.45	34.45	34.45	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	34.08	34.08	34.08	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	12.8	12.8	12.8	1	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0	0	0	1	µg/l	<= 2
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	131.4	131.4	131.4	1	mg/l	
Chlorures	9.4	9.4	9.4	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	650	650	650	1	µS/cm	
Magnésium	3	3	3	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	7	7	7	1	mg/l	
Sodium	4.3	4.3	4.3	1	mg/l	<= 200
Sulfates	9.5	9.5	9.5	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.9	0.9	0.9	1	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	6	6	6	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	57.7	57.7	57.7	1	%sat.	>= 30
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	4.2	4.2	4.2	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.084	0.084	0.084	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0	0	0	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	

Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	13	13	13	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	100	100	100	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	

UP - TRAITEMENT VALLONGUETTE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	3	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	3	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	3	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	3	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	3	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	488	488	488	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.1	7.45	7.8	2	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	6.96	6.96	6.96	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7	7	7	1	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	18.775	29.063	39.35	2	°F	
TH Magnésien	0.966	1.911	2.856	2	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	16.7	28.35	40	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	21.57	30.935	40.3	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0.193	0.58	3	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	12.4	15.333	18.8	3	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Calcium	75.1	116.25	157.4	2	mg/l	
Chlorures	10	14	18	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	432	642.333	758	3	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	2.3	4.55	6.8	2	mg/l	
Potassium	0.1	0.1	0.1	1	mg/l	
Sodium	4.2	4.2	4.2	1	mg/l	<= 200
Sulfates	8.9	26.95	45	2	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.55	0.81	1	3	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	4.3	4.95	5.6	2	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.09	0.101	0.112	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.014	0.014	0.014	1	mg/l	<= 0.7
Bore	13	13	13	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0.34	0.34	0.34	1	µg/l	<= 50
Fluorures	70	70	70	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	3	3	3	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0	0	0	1	Bq/l	

Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	0.62	0.62	0.62	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.42	0.717	0.96	3	mg/l	
Chlore total	0.5	0.773	0.98	3	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.5	1.5	1.5	1	µg/l	
Chlorate	0	0	0	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	1.2	1.2	1.2	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	3.4	3.4	3.4	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	2.2	2.2	2.2	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	8.3	8.3	8.3	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

ZD - LA ROUVIERE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	5	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	5	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	7	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	7	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	7	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	6.8	7.375	8.3	4	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7	7.733	8.3	3	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	3	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.014	0.1	7	NFU	<= 2
Température de l'eau	12.1	16.857	22.4	7	°C	<= 25
Conductivité à 25°C	474	665.429	765	7	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Chlore libre	0.45	0.59	0.9	7	mg/l	
Chlore total	0.49	0.66	0.91	7	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.3	2.3	2.3	1	µg/l	
Chloroforme	2.1	2.1	2.1	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	5.7	5.7	5.7	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	3.7	3.7	3.7	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	13.8	13.8	13.8	1	µg/l	<= 100

ZD - LANGLADE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		6	5	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		11	5	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	7	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	7	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	7	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.2	7.267	7.4	3	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.1	7.175	7.3	4	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	3	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Turbidité	0	0.212	0.53	6	NFU	<= 2
Température de l'eau	10.9	16.75	21.2	14	°C	<= 25
Conductivité à 25°C	750	774.333	813	6	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	4	mg/l	<= 0.1
Nitrates	18	19.667	21	3	mg/l	<= 50
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	8	µg/l	<= 0.5
Chlore libre	0	0.379	0.81	15	mg/l	
Chlore total	0.43	0.564	0.9	7	mg/l	
Bromates	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.6	1.8	2	3	µg/l	
Chloroforme	0	0.067	0.2	3	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.81	1.06	1.4	3	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.17	0.24	0.36	3	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	2.58	3.167	3.96	3	µg/l	<= 100

PC - La tombe (secours) Lédénon

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.032	0.032	0.032	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Atrazine déséthyl déisopropyl	0.031	0.031	0.031	1	µg/l	<= 2
Déséthylterbuthylazine	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	<= 2
Nitrates	37	46.538	56	13	mg/l	<= 100
Pesticides totaux	0.05	0.05	0.05	1	µg/l	<= 5
Simazine	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	<= 2
Total Terbuthylazine et Métabo	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	<= 5
Ethidimuron	0.009	0.009	0.009	1	µg/l	<= 2

PC - Le Fesc - Lédénon

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.234	0.234	0.234	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Atrazine déséthyl déisopropyl	0.069	0.191	0.27	10	µg/l	<= 2
Déisopropylatrazine	0	0.036	0.044	10	µg/l	<= 2
Déséthylatrazine	0	0.007	0.01	10	µg/l	<= 2
Déséthylterbuméton	0.018	0.141	0.18	10	µg/l	<= 2
Déséthylterbuthylazine	0	0.016	0.021	10	µg/l	<= 2
Simazine hydroxy	0	0.004	0.024	10	µg/l	<= 2
Terbuthylazin déséthyl-2-hydro	0	0.006	0.011	2	µg/l	<= 2
Nitrates	44	46.4	48	5	mg/l	<= 100
Clothianidine	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	<= 2
Pesticides totaux	0.386	0.468	0.578	10	µg/l	<= 5
Atrazine	0	0.001	0.006	10	µg/l	<= 2
Simazine	0.016	0.031	0.044	10	µg/l	<= 2
Terbuméton	0	0.015	0.15	10	µg/l	<= 2
Total Terbuthylazine et Métabo	0.024	0.024	0.024	1	µg/l	<= 5
Ethidimuron	0.022	0.022	0.022	1	µg/l	<= 2

UP - Traitement du Fesc

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	2	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	2	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	2	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	2	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	2	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	0		0	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	306	306	306	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.7	7.75	7.8	2	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.16	7.16	7.16	1	Unité pH	
TH Calcique	33.8	33.875	33.95	2	°F	
TH Magnésien	1.68	1.722	1.764	2	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	25.1	25.275	25.45	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	35.45	35.565	35.68	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	2	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	17	17.4	17.8	2	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0.104	0.173	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Calcium	135.2	135.5	135.8	2	mg/l	
Chlorures	36	37	38	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	735	742.5	750	2	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	4	4.1	4.2	2	mg/l	
Potassium	0.6	0.6	0.6	1	mg/l	
Sodium	13.3	13.3	13.3	1	mg/l	<= 200
Sulfates	64	64.5	65	2	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.29	0.36	0.43	2	mg/l C	<= 2
Simazine hydroxy	0	0.002	0.017	14	µg/l	<= 0.1

Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	43	46.308	49	13	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.86	0.88	0.9	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.023	0.023	0.023	1	mg/l	<= 0.7
Bore	69	69	69	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0.66	0.66	0.66	1	µg/l	<= 50
Fluorures	80	80	80	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0	0.012	0.136	14	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.011	0.011	0.011	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.024	0.024	0.024	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.037	0.037	0.037	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.077	0.077	0.077	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.097	0.097	0.097	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	19	19	19	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0	0	0	1	Bq/l	

Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	2.94	2.94	2.94	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.63	0.64	0.65	2	mg/l	
Chlore total	0.63	0.67	0.71	2	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	0	0	0	1	µg/l	
Chlorate	21	21	21	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0	0	0	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0	0	0	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

ZD - LEDENON

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		3	10	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		4	10	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		22	11	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	11	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	11	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.1	7.39	7.8	10	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.3	7.4	7.5	2	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	8	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	8	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	9	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	9	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	9	Qualitatif	
Turbidité	0	0.022	0.13	11	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	12.3	16.725	24.7	12	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	713	742.091	765	11	µS/cm	[200 - 1200]
Déséthylatrazine	0	0.004	0.029	7	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	9	mg/l	<= 0.1
Nitrates	42	47.182	53	11	mg/l	<= 50
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.048	0.048	0.048	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0	0.004	0.029	7	µg/l	<= 0.5
Chlore libre	0.33	0.408	0.55	12	mg/l	
Chlore total	0.36	0.462	0.6	12	mg/l	

MANDUEL

PC - F1ancienPuitsCanabières-Mandu

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	1	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Température de l'eau	15.4	15.4	15.4	1	°C	
Conductivité à 25°C	821	821	821	1	µS/cm	
Carbone Organique Total	0.39	0.39	0.39	1	mg/l C	<= 10

PC - F2 nouveauPuitsVieilfontaManduel

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	2	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	2	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	2	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	408	408	408	1	mg/l	
pH à température de l'eau	6.9	6.9	6.9	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.07	7.07	7.07	1	Unité pH	
TH Calcique	39.1	39.1	39.1	1	°F	
TH Magnésien	3.696	3.696	3.696	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	33.45	33.45	33.45	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	42.72	42.72	42.72	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	2	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	14.3	14.3	14.3	1	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.094	0.094	0.094	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	156.4	156.4	156.4	1	mg/l	
Chlorures	31	31	31	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	696	759.5	823	2	µS/cm	
Magnésium	8.8	8.8	8.8	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	15.6	15.6	15.6	1	mg/l	
Sodium	16	16	16	1	mg/l	<= 200
Sulfates	78	78	78	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.365	0.73	2	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	5.8	5.8	5.8	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	57.1	57.1	57.1	1	%sat.	>= 30
Atrazine déséthyl déisopropyl	0.047	0.047	0.047	1	µg/l	<= 2
Déséthylterbuméton	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	<= 2
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	18	39	48	7	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.36	0.36	0.36	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0	0	0	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100

Bore	24	24	24	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	90	90	90	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.052	0.052	0.052	1	µg/l	<= 5

UP - CHATEAU D EAU MANDUEL R1

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	3	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	5	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	5	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	5	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	5	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	5	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	401	401	401	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.1	7.15	7.2	2	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.01	7.01	7.01	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.2	7.333	7.6	3	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	37.3	37.85	38.4	2	°F	
TH Magnésien	3.486	3.612	3.738	2	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	32.05	32.475	32.9	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	40.72	41.39	42.06	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	5	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	13.5	14.78	17.6	5	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.04	0.06	0.087	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Calcium	149.2	151.4	153.6	2	mg/l	
Chlorures	27	27.5	28	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	775	827.6	874	5	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	8.3	8.6	8.9	2	mg/l	
Potassium	0.4	0.4	0.4	1	mg/l	
Sodium	14.7	14.7	14.7	1	mg/l	<= 200
Sulfates	70	71	72	2	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.5	0.545	0.59	2	mg/l C	<= 2

Atrazine déséthyl déisopropyl	0	0.025	0.063	4	µg/l	<= 0.1
Désethylterbuméton	0	0.003	0.005	4	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	20	24	28	2	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.4	0.48	0.56	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.032	0.032	0.032	1	mg/l	<= 0.7
Bore	23	23	23	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0.19	0.19	0.19	1	µg/l	<= 50
Fluorures	90	90	90	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Fluroxypyr	0	0.006	0.024	4	µg/l	<= 0.1
Pesticides totaux	0.005	0.034	0.068	4	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodecane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.008	0.008	0.008	1	µg/l	
Acide perfluoroctanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorodecanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.005	0.005	0.005	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.027	0.027	0.027	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0	0	0	1	Bq/l	

Activité bêta due au K40	13	13	13	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0	0	0	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	1.28	1.28	1.28	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.34	0.424	0.49	5	mg/l	
Chlore total	0.42	0.488	0.55	5	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	5.8	5.8	5.8	1	µg/l	
Chlorate	0	0	0	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.21	0.21	0.21	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	3.7	3.7	3.7	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	1	1	1	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	10.71	10.71	10.71	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

UP - CHATEAU D EAU MANDUEL R2

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	5	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	8	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	8	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		1	9	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		1	9	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	8	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	3		3	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	209	209	209	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.3	7.45	7.7	4	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.58	7.58	7.58	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.1	7.3	7.5	4	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	20.05	21.108	22.875	3	°F	
TH Magnésien	2.394	2.842	3.066	3	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	17.15	18.533	20.4	3	°F	
Titre Hydrotimétrique	22.75	23.893	25.88	3	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	3	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Turbidité	0	0.096	0.36	8	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	11.9	15.775	19.1	8	°C	<= 25
Fer total	13	13	13	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.044	0.051	0.064	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Calcium	80.2	84.433	91.5	3	mg/l	
Chlorures	19	22.333	27	3	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	499	582.375	855	8	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	5.7	6.767	7.3	3	mg/l	
Potassium	0.9	0.9	0.9	1	mg/l	
Sodium	9.6	9.6	9.6	1	mg/l	<= 200
Sulfates	51	51.667	52	3	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.3	0.593	0.95	4	mg/l C	<= 2
Déséthylterbuméton	0	0.003	0.01	4	µg/l	<= 0.1
Déséthylterbutylazine	0	0.002	0.006	4	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	3	mg/l	<= 0.1
Nitrates	0	13.875	27	4	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.19	0.37	0.54	3	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	3	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0.022	0.022	0.022	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.03	0.03	0.03	1	mg/l	<= 0.7
Bore	19	19	19	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Fluorures	70	70	70	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0	0.021	0.064	4	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.025	0.025	0.025	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.024	0.024	0.024	1	Bq/l	

Activité bêta due au K40	28	28	28	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.05	0.05	0.05	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	0.41	0.41	0.41	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.32	0.386	0.46	9	mg/l	
Chlore total	0.35	0.442	0.53	9	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	3	3	3	1	µg/l	
Chlorate	13	13	13	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.32	0.32	0.32	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	3.2	3.2	3.2	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.85	0.85	0.85	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	7.37	7.37	7.37	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Simazine	0	0.001	0.005	4	µg/l	<= 0.1
Total Terbutylazine et Métabo	0	0.002	0.006	4	µg/l	<= 0.5

ZD - MANDUEL

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	4	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		300	18	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		300	18	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	23	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	23	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	23	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	6.9	7.388	8.3	17	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.3	7.513	8.3	8	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	15	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	14	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	18	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	17	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Odeur/Saveur à 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	17	Qualitatif	
Turbidité	0	0.15	0.96	23	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	0.28	16.612	24.9	32	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	2	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	475	569.609	848	23	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	18	mg/l	<= 0.1
Nitrates	11	22.5	32	12	mg/l	<= 50
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	2	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Cuivre	0.024	0.026	0.028	2	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.006	0.045	9	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	2	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	2	µg/l	
Chlore libre	0	0.366	0.5	32	mg/l	
Chlore total	0.09	0.409	0.55	25	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10

MARGUERITTES

PC - Peyrouses - Marguerittes

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	3	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	3	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	3	n/100ml	<= 10000
Turbidité	0	0	0	3	NFU	
Température de l'eau	16.5	16.5	16.5	1	°C	
Conductivité à 25°C	823	828.333	831	3	µS/cm	
Carbone Organique Total	0	0.123	0.37	3	mg/l C	<= 10

UP - Traitement de Peyrouse Est

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	4	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	9	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		3	9	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	9	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	9	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	9	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	2	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	2	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	351	352	353	2	mg/l	
pH à température de l'eau	7	7.133	7.2	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.08	7.09	7.1	2	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.2	7.233	7.3	3	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	35.2	36.615	38.275	5	°F	
TH Magnésien	2.226	2.369	2.478	5	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	2	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	28.75	28.96	29.25	5	°F	
Titre Hydrotimétrique	37.46	38.936	40.7	5	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	5	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Turbidité	0	0.03	0.27	9	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	13.8	16.767	18.2	9	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	2	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0.017	0.035	5	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	5	µg/l	<= 0.9
Calcium	140.8	146.46	153.1	5	mg/l	
Chlorures	33	34	35	5	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	735	784.556	813	9	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	5.3	5.64	5.9	5	mg/l	
Potassium	0.8	0.8	0.8	2	mg/l	
Sodium	14.7	15.05	15.4	2	mg/l	<= 200
Sulfates	63	66.4	72	5	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.31	0.388	0.44	6	mg/l C	<= 2
Atrazine déséthyl déisopropyl	0	0.054	0.096	7	µg/l	<= 0.1
Déisopropylatrazine	0	0.003	0.014	7	µg/l	<= 0.1
Déséthylatrazine	0.01	0.012	0.014	7	µg/l	<= 0.1
Déséthylterbuméton	0	0.001	0.005	7	µg/l	<= 0.1
Déséthylterbuthylazine	0.008	0.01	0.01	7	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Nitrates	30	31.8	34	5	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.6	0.636	0.68	5	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	2	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Baryum	0.024	0.025	0.025	2	mg/l	<= 0.7
Bore	35	38	41	2	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0.155	0.31	2	µg/l	<= 50
Fluorures	80	80	80	2	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	2	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Pesticides totaux	0.042	0.098	0.149	7	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.006	0.006	0.006	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.01	0.01	0.01	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.009	0.009	0.009	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	

(PFUnDA) Acide PFundecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.051	0.051	0.051	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.058	0.068	0.077	2	Bq/l	
Activité bêta due au K40	25	25	25	2	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	2	Bq/l	
Activité bêta totale	0.057	0.059	0.06	2	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	2	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	2	Bq/l	<= 100
Uranium	2.58	2.58	2.58	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.39	0.508	0.59	9	mg/l	
Chlore total	0.45	0.549	0.62	9	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	0.64	0.7	0.76	2	µg/l	
Chlorate	69	69	69	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.3	0.32	0.34	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.23	0.295	0.36	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0	0	0	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	1.17	1.315	1.46	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Simazine	0.013	0.016	0.022	7	µg/l	<= 0.1
Total Terbutylazine et Métabo	0.008	0.009	0.01	5	µg/l	<= 0.5

ZD - MARGUERITTES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	12	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		300	29	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		300	29	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		1	36	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	35	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	35	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.2	7.35	7.6	24	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.2	7.392	7.6	12	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		1	20	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	17	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	27	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	24	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	3	Tx dilut.	<= 3
Odeur/Saveur à 25°C	0	0	0	2	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	24	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.18	2.2	36	NFU	<= 2
Turbidité Terrain	0.24	0.24	0.24	1	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	12.4	19.483	27.8	36	°C	<= 25
Fer total	0	67.75	271	4	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	681	790.765	828	34	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	27	mg/l	<= 0.1
Nitrates	28	32.733	37	15	mg/l	<= 50
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	2	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Cuivre	0.022	0.052	0.081	2	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Plomb	0	1.5	3	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.011	0.022	2	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	2	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	2	µg/l	
Chlore libre	0.06	0.345	0.5	41	mg/l	
Chlore total	0.08	0.397	0.52	40	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10

MILHAUD

PC - Puits du Stade - Milhaud

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	1	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Température de l'eau	15.7	15.7	15.7	1	°C	
Conductivité à 25°C	778	778	778	1	µS/cm	
Carbone Organique Total	0	0	0	1	mg/l C	<= 10

UP - TRAITEMENT DU STADE DE MILHAUD

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	3	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		7	9	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		10	9	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	9	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	9	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	9	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	2	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	1		2	2	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	392	393.5	395	2	mg/l	
pH à température de l'eau	7.1	7.317	7.4	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	6.99	7.02	7.05	2	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.4	7.4	7.4	2	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	35.225	36.29	37.05	5	°F	
TH Magnésien	2.268	2.369	2.478	5	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	2	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	32.15	32.3	32.4	5	°F	
Titre Hydrotimétrique	37.45	38.612	39.48	5	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		1	5	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	5	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		1	5	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Turbidité	0	2.122	19	9	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	15.4	17.313	19.2	8	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	2	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Calcium	140.9	145.16	148.2	5	mg/l	
Chlorures	31	31.6	32	5	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	710	763.375	799	8	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	5.4	5.64	5.9	5	mg/l	
Potassium	0.9	0.95	1	2	mg/l	
Sodium	12.6	12.8	13	2	mg/l	<= 200
Sulfates	42	43.2	44	5	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.26	0.397	0.57	6	mg/l C	<= 2

Atrazine déséthyl déisopropyl	0	0.019	0.031	4	µg/l	<= 0.1
Déséthylatrazine	0.008	0.009	0.009	4	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Nitrates	16	18	19	5	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.32	0.36	0.38	5	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	2	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Baryum	0.02	0.021	0.021	2	mg/l	<= 0.7
Bore	30	34	38	2	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0.28	0.56	2	µg/l	<= 50
Fluorures	110	115	120	2	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	2	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0.58	1.49	2.4	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0.58	1.49	2.4	2	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Pesticides totaux	0.008	0.03	0.041	4	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.012	0.012	0.012	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.01	0.01	0.01	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.01	0.01	0.01	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.013	0.013	0.013	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.067	0.067	0.067	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0	0.02	0.04	2	Bq/l	
Activité bêta due au K40	28	29.5	31	2	mBq/l	

Activité bêta résiduelle	0	0.021	0.041	2	Bq/l	
Activité bêta totale	0	0.033	0.066	2	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	2	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	2	Bq/l	<= 100
Uranium	1.6	1.6	1.6	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.32	0.382	0.47	9	mg/l	
Chlore total	0.36	0.444	0.53	9	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.8	2.55	3.3	2	µg/l	
Chlorate	35	35	35	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.21	0.25	0.29	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1	1.3	1.6	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.25	0.3	0.35	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	3.26	4.4	5.54	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Simazine	0	0.002	0.007	4	µg/l	<= 0.1

ZD - MILHAUD

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	17	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		2	19	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		15	19	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	21	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	21	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	21	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7	7.173	7.4	15	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.1	7.275	7.4	8	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	13	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	19	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	18	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	18	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.065	0.3	21	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	8.1	18.557	29.3	35	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	2	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	727	760.286	790	21	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	19	mg/l	<= 0.1
Nitrates	15	17.727	20	11	mg/l	<= 50
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	2	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Cuivre	0.039	0.165	0.29	2	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Plomb	0	3	6	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	14	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	2	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	2	µg/l	
Chlore libre	0	0.29	0.51	35	mg/l	
Chlore total	0.15	0.4	0.58	23	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	4.5	4.5	4.5	1	µg/l	
Chloroforme	0.24	0.24	0.24	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	2.4	2.4	2.4	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.52	0.52	0.52	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	7.66	7.66	7.66	1	µg/l	<= 100

MONTIGNARGUES

ZD - MONTIGNARGUES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		3	3	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	3	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	5	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	5	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	5	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.6	7.8	8.2	3	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.6	7.9	8.2	2	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.218	0.48	5	NFU	<= 2
Température de l'eau	9.5	14.044	18.3	9	°C	<= 25
Conductivité à 25°C	610	619	638	5	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	3	mg/l	<= 0.1
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	4	µg/l	<= 0.5
Chlore libre	0	0.393	0.63	9	mg/l	
Chlore total	0.37	0.622	0.81	5	mg/l	

POULX

PC - PUIITS DE L AUTOROUTE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	3	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	3	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	3	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	338	338	338	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7	7	7	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.11	7.11	7.11	1	Unité pH	
TH Calcique	33.25	33.25	33.25	1	°F	
TH Magnésien	2.1	2.1	2.1	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	27.7	27.7	27.7	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	35.31	35.31	35.31	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	3	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	16.6	17.35	18.1	2	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	133	133	133	1	mg/l	
Chlorures	30	30	30	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	724	749.333	762	3	µS/cm	
Magnésium	5	5	5	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	13.21	13.21	13.21	1	mg/l	
Sodium	12.4	12.4	12.4	1	mg/l	<= 200
Sulfates	51	51	51	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.1	0.3	3	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	7.4	7.4	7.4	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	77.7	77.7	77.7	1	%sat.	>= 30
Déséthylatrazine	0.01	0.01	0.01	1	µg/l	<= 2
Déséthylterbuthylazine	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	<= 2
Ammonium	0.1	0.1	0.1	1	mg/l	<= 4
Nitrates	24	24	24	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.48	0.48	0.48	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.023	0.023	0.023	1	mg/l P2O5	

Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	31	31	31	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	80	80	80	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.031	0.031	0.031	1	µg/l	<= 5
Simazine	0.014	0.014	0.014	1	µg/l	<= 2
Total Terbutylazine et Métabo	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	<= 5

UP - STATION DE L AUTOROUTE

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	5	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		2	5	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	5	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	5	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	5	n/100ml	= 0
Metolachlore	0	0.005	0.019	4	µg/l	<= 0.1
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	0		0	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	341	341	341	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.4	7.467	7.5	3	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.1	7.1	7.1	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.2	7.35	7.5	2	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	33.05	33.8	34.525	3	°F	
TH Magnésien	2.058	2.128	2.184	3	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	27.85	27.967	28.1	3	°F	
Titre Hydrotimétrique	35.07	35.883	36.66	3	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	3	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Turbidité	0	0.056	0.28	5	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	2	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	14.2	16.66	18.7	5	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	4	µg/l	<= 0.9
Calcium	132.2	135.2	138.1	3	mg/l	
Chlorures	30	31	32	3	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	726	733.4	743	5	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	4.9	5.067	5.2	3	mg/l	
Potassium	0.8	0.8	0.8	1	mg/l	
Sodium	13.1	13.1	13.1	1	mg/l	<= 200

Sulfates	52	54	55	3	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.26	0.453	0.54	4	mg/l C	<= 2
Atrazine déséthyl déisopropyl	0	0.03	0.053	6	µg/l	<= 0.1
Déisopropylatrazine	0	0.004	0.014	6	µg/l	<= 0.1
Déséthylatrazine	0	0.006	0.009	6	µg/l	<= 0.1
Déséthylterbuthylazine	0.005	0.006	0.007	6	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	3	mg/l	<= 0.1
Nitrates	24	24.667	25	3	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.48	0.493	0.5	3	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	3	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.024	0.024	0.024	1	mg/l	<= 0.7
Bore	32	32	32	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Fluorures	70	70	70	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Anthraquinone	0	0.006	0.022	4	µg/l	<= 0.1
Pesticides totaux	0.019	0.065	0.113	6	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooc	0.005	0.005	0.005	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.008	0.008	0.008	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.005	0.005	0.005	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.005	0.005	0.005	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.014	0.014	0.014	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.017	0.017	0.017	1	µg/l	

(PFTrDA) Ac. PFtridecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.061	0.061	0.061	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.057	0.057	0.057	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	25	25	25	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0	0	0	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	2.36	2.36	2.36	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.36	0.374	0.39	5	mg/l	
Chlore total	0.37	0.412	0.44	5	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.6	2.6	2.6	1	µg/l	
Chlorate	27	27	27	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.11	0.11	0.11	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.5	1.5	1.5	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.29	0.29	0.29	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	4.5	4.5	4.5	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Simazine	0	0.012	0.018	6	µg/l	<= 0.1
Total Terbutylazine et Métabo	0.005	0.006	0.006	4	µg/l	<= 0.5

ZD - POULX

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	4	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		4	15	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		20	15	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	19	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	19	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	19	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.3	7.436	7.6	14	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.2	7.383	7.5	6	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	12	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	11	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	15	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.092	0.36	19	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	9.2	17.129	27.1	24	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	718	733.737	781	19	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0.003	0.05	15	mg/l	<= 0.1
Nitrates	23	24.455	26	11	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.48	0.48	0.48	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.06	0.06	0.06	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	5	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.25	0.318	0.42	24	mg/l	
Chlore total	0.31	0.358	0.43	20	mg/l	

PC - FORAGE MAS DE CLERC

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	2	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	2	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	2	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	329	329	329	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.1	7.1	7.1	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.15	7.15	7.15	1	Unité pH	
TH Calcique	35.375	35.375	35.375	1	°F	
TH Magnésien	2.856	2.856	2.856	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	27	27	27	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	38.17	38.17	38.17	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0.1	0.27	0.44	2	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	15.7	15.9	16.1	2	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.07	0.07	0.07	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	141.5	141.5	141.5	1	mg/l	
Chlorures	31	31	31	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	797	805	813	2	µS/cm	
Magnésium	6.8	6.8	6.8	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	17.69	17.69	17.69	1	mg/l	
Sodium	13.6	13.6	13.6	1	mg/l	<= 200
Sulfates	94	94	94	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.155	0.31	2	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	7.5	7.5	7.5	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	77.7	77.7	77.7	1	%sat.	>= 30
Atrazine déséthyl déisopropyl	0.03	0.03	0.03	1	µg/l	<= 2
Déséthylterbuméton	0.028	0.028	0.028	1	µg/l	<= 2
Déséthylterbuthylazine	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	<= 2
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	30	30	30	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.6	0.6	0.6	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	

Phosphore total (en P2O5)	0	0	0	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	22	22	22	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	110	110	110	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.072	0.072	0.072	1	µg/l	<= 5
Simazine	0.008	0.008	0.008	1	µg/l	<= 2
Total Terbutylazine et Métabo	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	<= 5

ZD - REDESSAN

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	6	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		200	20	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		8	20	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	23	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	23	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	23	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	1		1	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	332	332	332	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.2	7.359	7.5	17	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.17	7.17	7.17	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.1	7.329	7.5	7	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	30.9	33.6	38.275	3	°F	
TH Magnésien	2.856	2.912	3.024	3	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	25.1	25.933	27.2	3	°F	
Titre Hydrotimétrique	33.7	36.453	41.24	3	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	16	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	14	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	20	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	18	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	2	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	18	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	2	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.067	0.71	23	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	2	µg/l	
Température de l'eau	12.3	17.567	26.8	24	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	2	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.07	0.072	0.077	3	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	3	µg/l	<= 0.9
Calcium	123.6	134.4	153.1	3	mg/l	
Chlorures	25	27.333	31	3	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	686	744.609	806	23	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	6.8	6.933	7.2	3	mg/l	
Potassium	0.7	0.7	0.7	1	mg/l	
Sodium	15.4	15.4	15.4	1	mg/l	<= 200

Sulfates	77	82	92	3	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.31	0.423	0.55	3	mg/l C	<= 2
Atrazine déséthyl déisopropyl	0	0.008	0.025	3	µg/l	<= 0.1
Déséthylterbuméton	0.021	0.024	0.026	3	µg/l	<= 0.1
Déséthylterbuthylazine	0	0.002	0.005	3	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	20	mg/l	<= 0.1
Nitrates	25	28.786	36	14	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.52	0.58	0.72	4	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	4	mg/l	<= 0.5
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.035	0.035	0.035	1	mg/l	<= 0.7
Bore	23	23	23	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.041	0.041	0.041	1	mg/l	<= 2
Cyanures totaux	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Fluorures	90	90	90	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.055	0.085	0.102	3	µg/l	<= 0.5
Activité alpha totale	0.037	0.037	0.037	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	22	22	22	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0	0	0	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Chlore libre	0.31	0.499	0.87	24	mg/l	

Chlore total	0.37	0.568	0.98	24	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	0.8	0.8	0.8	1	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.48	0.48	0.48	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.079	0.079	0.079	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	1.36	1.36	1.36	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Simazine	0	0.004	0.007	3	µg/l	<= 0.1
Total Terbutylazine et Métabo	0	0.002	0.005	3	µg/l	<= 0.5

RODILHAN

PC - PUIITS CH. DES CANAUX

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	1	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Conductivité à 25°C	704	704	704	1	µS/cm	
Carbone Organique Total	0.45	0.45	0.45	1	mg/l C	<= 10

UP - STATION DES CANAUX

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.011	0.011	0.011	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.01	0.01	0.01	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.009	0.009	0.009	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.006	0.006	0.006	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.006	0.006	0.006	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.016	0.016	0.016	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.013	0.013	0.013	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.076	0.076	0.076	1	µg/l	<= 0.1
Uranium	0.62	0.62	0.62	1	µg/l	<= 30
Chlorate	110	110	110	1	µg/l	<= 250

ZD - RODILHAN

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	3	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		3	15	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		3	15	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	20	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	20	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	20	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	221	221	221	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.1	7.35	7.6	14	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.47	7.47	7.47	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.2	7.343	7.6	7	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	19.8	22.95	26.1	2	°F	
TH Magnésien	2.898	2.982	3.066	2	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	18.15	19.275	20.4	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	22.8	25.87	28.94	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	13	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	12	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	15	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.105	0.48	20	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	9.7	17.483	26.2	24	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	2	µg/l	<= 200
Manganèse total	13	13	13	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0.039	0.039	0.039	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Calcium	79.2	91.8	104.4	2	mg/l	
Chlorures	17	23	29	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	486	601.75	657	20	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	6.9	7.1	7.3	2	mg/l	
Potassium	1.8	1.8	1.8	1	mg/l	
Sodium	10.2	10.2	10.2	1	mg/l	<= 200
Sulfates	52	56	60	2	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.26	0.345	0.43	2	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	15	mg/l	<= 0.1
Nitrates	6.4	21.667	30	12	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.13	0.383	0.54	3	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	3	mg/l	<= 0.5
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Arsenic	3	3	3	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.043	0.043	0.043	1	mg/l	<= 0.7
Bore	23	23	23	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.091	0.091	0.091	1	mg/l	<= 2
Cyanures totaux	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Fluorures	140	140	140	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	3	3	3	1	µg/l	<= 10
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	5	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.policycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.policycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Imidaclopride	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	<= 0.1
Pesticides totaux	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	<= 0.5
Activité alpha totale	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	56	56	56	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.085	0.085	0.085	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Chlore libre	0.08	0.375	0.6	24	mg/l	
Chlore total	0.24	0.447	0.67	21	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.5	2.5	2.5	1	µg/l	

Chloroforme	0.32	0.32	0.32	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	2.8	2.8	2.8	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	1.1	1.1	1.1	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	6.72	6.72	6.72	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

PC - FORAGES DE ST DIDIER (St Gerva

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		0	2	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	2	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	2	n/100ml	<= 10000
Metolachlore	0.01	0.01	0.01	1	µg/l	<= 2
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	361	361	361	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.2	7.2	7.2	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.03	7.03	7.03	1	Unité pH	
TH Calcique	33.15	33.15	33.15	1	°F	
TH Magnésien	2.772	2.772	2.772	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	29.6	29.6	29.6	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	35.87	35.87	35.87	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0.09	0.18	2	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	16	18.3	20.6	2	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	132.6	132.6	132.6	1	mg/l	
Chlorures	25	25	25	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	711	726	741	2	µS/cm	
Magnésium	6.6	6.6	6.6	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	11	11	11	1	mg/l	
Sodium	11.7	11.7	11.7	1	mg/l	<= 200
Sulfates	41	41	41	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.185	0.37	2	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	9	9	9	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	100.7	100.7	100.7	1	%sat.	>= 30
Atrazine déséthyl déisopropyl	0.054	0.054	0.054	1	µg/l	<= 2
Déséthylatrazine	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	<= 2
Déséthylterbuméton	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	<= 2
Déséthylterbuthylazine	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	<= 2
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	24	24	24	1	mg/l	<= 100

Nitrates/50 + Nitrites/3	0.48	0.48	0.48	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.023	0.023	0.023	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	40	40	40	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	90	90	90	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.093	0.093	0.093	1	µg/l	<= 5
Simazine	0.01	0.01	0.01	1	µg/l	<= 2
Total Terbutylazine et Métabo	0.006	0.006	0.006	1	µg/l	<= 5

UP - Station de St DIDIER (St Gerva)

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	1	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	1	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	1	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	= 0
pH mesuré au labo	7.2	7.2	7.2	1	Unité pH	[6,5 - 9]
Turbidité	0	0	0	1	NFU	<= 1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	15.2	15.2	15.2	1	°C	<= 25
Conductivité à 25°C	715	715	715	1	µS/cm	[200 - 1200]
Carbone Organique Total	0.37	0.37	0.37	1	mg/l C	<= 2
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.016	0.016	0.016	1	µg/l	<= 0.1
Uranium	1.75	1.75	1.75	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.2	0.2	0.2	1	mg/l	
Chlore total	0.24	0.24	0.24	1	mg/l	
Chlorate	42	42	42	1	µg/l	<= 250

ZD - SAINT GERVASY

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		10	11	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		20	11	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	13	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	13	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	13	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.3	7.355	7.5	11	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.4	7.433	7.5	3	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	10	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	9	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	10	Qualitatif	
Odeur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	10	Qualitatif	
Saveur 25°C	0	0	0	1	Tx dilut.	<= 3
Turbidité	0	0.139	1	13	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	8.6	18.222	29.1	18	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	447	688.923	730	13	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	11	mg/l	<= 0.1
Nitrates	2.7	23.967	30	9	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.054	0.054	0.054	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.039	0.039	0.039	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.005	0.026	5	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.15	0.339	0.41	18	mg/l	
Chlore total	0.17	0.374	0.46	14	mg/l	

UP - Station de traitement Barjagol

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	4	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		130	7	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		44	7	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	7	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	7	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	7	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7	7.1	7.2	3	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7	7.1	7.2	3	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	28.25	29.05	29.85	2	°F	
TH Magnésien	1.05	1.323	1.596	2	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	28.35	29.825	31.3	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	29.28	30.345	31.41	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		1	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	3.75	7.5	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		1	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0.17	1.61	9.7	7	NFU	<= 1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	14.5	15.967	17	6	°C	<= 25
Calcium	113	116.2	119.4	2	mg/l	
Chlorures	12	12	12	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	556	616.167	650	6	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	2.5	3.15	3.8	2	mg/l	
Sulfates	11	12.5	14	2	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.49	1.495	2.5	2	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	4.9	6.25	7.6	2	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.098	0.125	0.152	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	

Acide perfluoropentanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Uranium	0.81	0.81	0.81	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.32	0.59	0.95	7	mg/l	
Chlore total	0.45	0.699	1.01	7	mg/l	
Chlorate	11	11	11	1	µg/l	<= 250

ZD - SAINT BAUZELY

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		4	5	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		3	5	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	8	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	8	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	8	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7	7.025	7.1	4	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	6.8	7.3	8	4	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	4	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Turbidité	0	0.348	0.55	8	NFU	<= 2
Température de l'eau	9.5	14.345	20.6	11	°C	<= 25
Conductivité à 25°C	610	622.75	649	8	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	3	µg/l	<= 0.5
Chlore libre	0	0.54	0.89	11	mg/l	
Chlore total	0.38	0.744	0.97	8	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.4	2.4	2.4	2	µg/l	
Chloroforme	0.86	2.43	4	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	4.1	5.7	7.3	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	2.1	4.05	6	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	9.46	14.58	19.7	2	µg/l	<= 100

UP - TRAITEMENT SAINT CHAPTES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	3	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	3	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	3	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	3	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	3	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	3	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	1		1	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	239	239	239	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.7	7.75	7.8	2	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.46	7.46	7.46	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.8	7.8	7.8	1	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	19.7	20.25	20.8	2	°F	
TH Magnésien	3.948	4.116	4.284	2	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	19.55	19.55	19.55	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	23.57	24.285	25	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0.167	0.5	3	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	12.4	14.533	18	3	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Calcium	78.8	81	83.2	2	mg/l	
Chlorures	12	12	12	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	490	511.333	524	3	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	9.4	9.8	10.2	2	mg/l	
Potassium	1.9	1.9	1.9	1	mg/l	
Sodium	11	11	11	1	mg/l	<= 200

Sulfates	61	63	65	2	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.28	0.32	0.36	2	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	3.7	3.8	3.9	2	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.074	0.077	0.08	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.063	0.063	0.063	1	mg/l	<= 0.7
Bore	24	24	24	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0.18	0.18	0.18	1	µg/l	<= 50
Fluorures	110	110	110	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.033	0.033	0.033	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	59	59	59	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	

Activité béta totale	0.084	0.084	0.084	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	0.72	0.72	0.72	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.47	0.503	0.56	3	mg/l	
Chlore total	0.5	0.543	0.61	3	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	1	1	1	1	µg/l	
Chlorate	0	0	0	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.2	0.2	0.2	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.2	1.2	1.2	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.48	0.48	0.48	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	2.88	2.88	2.88	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

ZD - SAINT CHAPTES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	11	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		3	11	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	14	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	14	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	14	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.5	7.73	7.9	10	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.7	7.74	7.8	5	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	9	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	9	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	11	Qualitatif	
Turbidité	0	0.131	0.42	14	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	8.7	17.014	25.1	22	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	489	513.071	536	14	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	11	mg/l	<= 0.1
Nitrates	3.6	3.967	4.4	9	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.072	0.072	0.072	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.026	0.026	0.026	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	8	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.14	0.419	0.68	22	mg/l	
Chlore total	0.36	0.483	0.7	15	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.7	1.7	1.7	1	µg/l	
Chloroforme	0.25	0.25	0.25	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.9	1.9	1.9	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.77	0.77	0.77	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	4.62	4.62	4.62	1	µg/l	<= 100

ZD - MARUEJOLS ST COME

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		1	7	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	7	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	12	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	12	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	12	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.3	7.371	7.6	7	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.2	7.333	7.5	6	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	6	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	7	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	7	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	7	Qualitatif	
Turbidité	0	0.03	0.36	12	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	10.4	16.489	26.5	19	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	630	689.917	764	12	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	7	mg/l	<= 0.1
Nitrates	18	21.667	24	6	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.42	0.42	0.42	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.059	0.059	0.059	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	7	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.21	0.404	0.52	19	mg/l	
Chlore total	0.28	0.455	0.6	13	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	2.5	2.5	2.5	1	µg/l	
Chloroforme	0.31	0.31	0.31	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.7	1.7	1.7	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.51	0.51	0.51	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	5.02	5.02	5.02	1	µg/l	<= 100

ZD - SAINT DIONISY

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	3	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		2	3	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	4	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	4	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	4	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.1	7.167	7.2	3	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.1	7.15	7.2	2	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Turbidité	0	0.193	0.5	4	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	15	19.02	21.7	5	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	756	782.75	804	4	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	3	mg/l	<= 0.1
Nitrates	19	20	21	2	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.42	0.42	0.42	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.027	0.027	0.027	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	2	2	2	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.39	0.428	0.48	5	mg/l	
Chlore total	0.44	0.474	0.49	5	mg/l	

PC - Forage de La Combe St Adournin

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		22	2	n/100ml	
E.Coli /100ml	1		20	2	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		1	2	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	3		3	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	162	162	162	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.6	7.6	7.6	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.84	7.84	7.84	1	Unité pH	
TH Calcique	12.375	12.375	12.375	1	°F	
TH Magnésien	3.024	3.024	3.024	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	13.3	13.3	13.3	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	15.34	15.34	15.34	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	1		1	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	1		1	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0.54	2.12	3.7	2	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	10.8	13.3	15.8	2	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	49.5	49.5	49.5	1	mg/l	
Chlorures	7.8	7.8	7.8	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	350	383.5	417	2	µS/cm	
Magnésium	7.2	7.2	7.2	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	6.64	6.64	6.64	1	mg/l	
Sodium	7.1	7.1	7.1	1	mg/l	<= 200
Sulfates	31	31	31	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.47	0.73	0.99	2	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	6.5	6.5	6.5	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	63.2	63.2	63.2	1	%sat.	>= 30
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	2.8	2.8	2.8	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.056	0.056	0.056	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.069	0.069	0.069	1	mg/l P2O5	
Antimoine	1	1	1	1	µg/l	
Arsenic	5	5	5	1	µg/l	<= 100

Bore	19	19	19	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	100	100	100	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	

UP - Station de Rusan

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		42	7	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		1	7	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	7	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	7	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	7	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	2	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		3	2	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	181	186.5	192	2	mg/l	
pH à température de l'eau	7.4	7.6	7.8	5	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.67	7.735	7.8	2	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.4	7.5	7.6	2	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	12.45	15.555	17.325	5	°F	
TH Magnésien	2.772	3.604	4.326	5	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	2	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	13.5	15.21	16.5	5	°F	
Titre Hydrotimétrique	15.17	19.088	21.56	5	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	5	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Turbidité	0.14	0.369	0.76	7	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	9.8	14.8	20.6	7	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	2	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	2	µg/l	<= 0.9
Calcium	49.8	62.22	69.3	5	mg/l	
Chlorures	10	15	18	5	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	351	424.143	472	7	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	6.6	8.58	10.3	5	mg/l	
Potassium	2	2.05	2.1	2	mg/l	
Sodium	10	11.35	12.7	2	mg/l	<= 200
Sulfates	34	49.2	61	5	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.59	0.712	1	6	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Nitrates	2.8	4.32	5.3	5	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.056	0.085	0.106	5	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0.013	0.024	0.036	5	mg/l	<= 0.2
Arsenic	3	4	5	2	µg/l	<= 10
Baryum	0.046	0.047	0.047	2	mg/l	<= 0.7
Bore	22	22.5	23	2	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0.1	0.2	2	µg/l	<= 50
Fluorures	110	115	120	2	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Fosetyl	0	0.028	0.055	2	µg/l	<= 0.1
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	2	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	2	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Chloridazone desphényl	0	0.043	0.172	4	µg/L	<= 0.1
Chloridazone méthyl desphényl	0	0.024	0.047	2	µg/L	<= 0.1
Fosetyl-aluminium	0	0.03	0.059	2	µg/l	<= 0.1
Pesticides totaux	0	0.056	0.225	4	µg/l	<= 0.5
Prosulfocarbe	0	0.003	0.006	2	µg/l	<= 0.1
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	

(PFUnDA) Acide PFundecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.01	0.01	0.01	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.027	0.029	0.03	2	Bq/l	
Activité bêta due au K40	63	64.5	66	2	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0.05	0.1	2	Bq/l	
Activité bêta totale	0.095	0.126	0.156	2	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	2	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	2	Bq/l	<= 100
Uranium	0.89	0.89	0.89	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.48	0.687	0.89	7	mg/l	
Chlore total	0.65	0.751	0.93	7	mg/l	
Bromates	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.7	2.133	2.8	3	µg/l	
Chlorate	17	17	17	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	4.1	8.9	18	3	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	5.8	6.9	8.5	3	µg/l	
Dichloromonobromométhane	5.3	7.567	12	3	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	17.5	25.5	41.3	3	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1

ZD - Sainte Anastasie

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		2	8	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		2	8	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	12	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	12	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	12	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.1	7.55	7.8	10	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.3	7.55	7.9	4	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	8	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	8	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	8	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	8	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	8	Qualitatif	
Turbidité	0.21	0.283	0.4	12	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	10.6	16.482	24.5	17	°C	<= 25
Fer total	15	15	15	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	363	431.667	543	12	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	8	mg/l	<= 0.1
Nitrates	1.3	3.538	5.2	8	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.058	0.058	0.058	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	1	1	1	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.096	0.096	0.096	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	5	5	5	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.049	0.18	5	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0	0.376	0.63	16	mg/l	
Chlore total	0.22	0.489	0.72	14	mg/l	
Bromates	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Bromoforme	0.91	2.47	5.4	3	µg/l	
Chloroforme	2.7	4.2	5.1	3	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	4	6.2	9.5	3	µg/l	
Dichloromonobromométhane	4.8	5.4	5.7	3	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	14.51	18.27	23.3	3	µg/l	<= 100

PC - FORAGES DE CASTAGNOTTES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	5		11	2	n/100ml	
E.Coli /100ml	2		8	2	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		14	2	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	329	329	329	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7	7	7	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.14	7.14	7.14	1	Unité pH	
TH Calcique	35.5	35.5	35.5	1	°F	
TH Magnésien	4.2	4.2	4.2	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	27	27	27	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	39.62	39.62	39.62	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0.055	0.11	2	NFU	
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	16.7	16.7	16.7	1	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0	0	0	1	µg/l	<= 2
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	142	142	142	1	mg/l	
Chlorures	44	44	44	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	826	830	834	2	µS/cm	
Magnésium	10	10	10	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	20.4	20.4	20.4	1	mg/l	
Sodium	22.8	22.8	22.8	1	mg/l	<= 200
Sulfates	89	89	89	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.39	0.51	0.63	2	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	8.6	8.6	8.6	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	88.1	88.1	88.1	1	%sat.	>= 30
Atrazine déséthyl déisopropyl	0.026	0.026	0.026	1	µg/l	<= 2
Déséthylatrazine	0.017	0.017	0.017	1	µg/l	<= 2
Déséthylterbuthylazine	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	<= 2
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	38	38	38	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.76	0.76	0.76	1	mg/l	

Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0	0	0	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	50	50	50	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	130	130	130	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzamide-2,6	0.014	0.014	0.014	1	µg/l	<= 2
Pesticides totaux	0.084	0.084	0.084	1	µg/l	<= 5
Atrazine	0.02	0.02	0.02	1	µg/l	<= 2
Total Terbutylazine et Métabo	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	<= 5

PC - PUIITS DU MAS CAMBON

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	0		50	3	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		20	3	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	3	n/100ml	<= 10000
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	2	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	340	344.5	349	2	mg/l	
pH à température de l'eau	7	7.05	7.1	2	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.07	7.115	7.16	2	Unité pH	
TH Calcique	32.65	36.85	41.05	2	°F	
TH Magnésien	3.024	3.339	3.654	2	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	27.85	28.225	28.6	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	35.61	40.12	44.63	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0.203	0.61	3	NFU	
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	2	mg/l	<= 1
Température de l'eau	16.4	16.45	16.5	2	°C	
Fer dissous	0	0	0	2	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	2	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	2	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	2	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	2	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.028	0.05	0.072	2	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	2	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	2	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	2	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	2	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	2	µg/l	
Calcium	130.6	147.4	164.2	2	mg/l	
Chlorures	40	46	52	2	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	787	801.333	811	3	µS/cm	
Magnésium	7.2	7.95	8.7	2	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	11.7	17.75	23.8	2	mg/l	
Sodium	21.6	21.6	21.6	2	mg/l	<= 200
Sulfates	65	78	91	2	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.187	0.38	3	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	7.8	8	8.2	2	mg/l	
O2 dissous % Saturation	79.4	81.6	83.8	2	%sat.	>= 30
Déisopropylatrazine	0	0.012	0.024	2	µg/l	<= 2
Déséthylterbutylazine	0	0.003	0.006	2	µg/l	<= 2
Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 4
Nitrates	33	37.5	42	2	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.66	0.75	0.84	2	mg/l	
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0	0	0	2	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	2	µg/l	

Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 100
Bore	20	22.5	25	2	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	2	µg/l	<= 5
Fluorures	130	135	140	2	µg/l	
Nickel	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Dichlorobenzamide-2,6	0	0.011	0.021	2	µg/l	<= 2
Pesticides totaux	0.027	0.087	0.146	2	µg/l	<= 5
Simazine	0.021	0.025	0.029	2	µg/l	<= 2
Total Terbutylazine et Métabo	0	0.003	0.006	2	µg/l	<= 5

UP - STATION DE CASTAGNOTTES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		5	8	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		9	8	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	8	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	8	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	8	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	3	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	3	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	3	µg/l	
Carbonates	0	0	0	3	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	0		1	3	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	337	340	342	3	mg/l	
pH à température de l'eau	7.3	7.433	7.5	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH in situ)	7.06	7.11	7.19	3	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.2	7.3	7.4	2	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	33.225	34.558	36.625	6	°F	
TH Magnésien	3.108	3.374	3.696	6	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	3	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	27.6	27.783	28.05	6	°F	
Titre Hydrotimétrique	36.27	37.865	40.25	6	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	6	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Turbidité	0	0.043	0.18	8	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	3	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	3	µg/l	<= 0.1
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	13.8	17.363	20.3	8	°C	<= 25
Fer total	0	7.333	12	3	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	3	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	6	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	6	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	6	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0.021	0.03	6	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	6	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	6	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	6	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	6	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	6	µg/l	<= 0.9
Calcium	132.9	138.233	146.5	6	mg/l	
Chlorures	41	42.833	46	6	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	777	809.125	875	8	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	7.4	8.033	8.8	6	mg/l	
Potassium	0.4	0.533	0.8	3	mg/l	
Sodium	20.5	21.8	23.9	3	mg/l	<= 200
Sulfates	67	70.667	78	6	mg/l	<= 250

Carbone Organique Total	0.21	0.347	0.46	7	mg/l C	<= 2
Atrazine déséthyl déisopropyl	0	0.025	0.061	8	µg/l	<= 0.1
Déisopropylatrazine	0	0.008	0.024	8	µg/l	<= 0.1
Déséthylatrazine	0	0.003	0.008	8	µg/l	<= 0.1
Déséthylterbuthylazine	0	0.001	0.005	8	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	6	mg/l	<= 0.1
Nitrates	33	35.667	39	6	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.66	0.713	0.78	6	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	6	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	3	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Baryum	0.037	0.038	0.038	3	mg/l	<= 0.7
Bore	24	27.667	30	3	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0	0.13	0.39	3	µg/l	<= 50
Fluorures	130	130	130	3	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	3	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	3	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	3	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	3	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	3	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	3	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	3	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	3	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	3	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	3	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	3	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	3	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	3	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	3	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	3	µg/l	
Dichlorobenzamide-2,6	0	0.002	0.009	6	µg/l	<= 0.1
Pesticides totaux	0.022	0.061	0.116	8	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0.001	0.001	0.001	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.003	0.003	0.003	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	

(PFUnDA) Acide PFundecanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.016	0.016	0.016	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.027	0.036	0.048	3	Bq/l	
Activité bêta due au K40	13	17	25	3	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0.022	0.066	3	Bq/l	
Activité bêta totale	0	0.026	0.077	3	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	3	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	3	Bq/l	<= 100
Uranium	1.53	1.53	1.53	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.32	0.461	0.62	8	mg/l	
Chlore total	0.39	0.529	0.79	8	mg/l	
Bromates	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Bromoforme	1	1.333	1.7	3	µg/l	
Chlorate	80	80	80	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0	0.093	0.28	3	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.57	0.747	0.91	3	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.13	0.157	0.18	3	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	1.7	2.33	3.07	3	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	3	µg/l	<= 1
Atrazine	0	0.004	0.019	8	µg/l	<= 0.1
Simazine	0.013	0.02	0.025	8	µg/l	<= 0.1
Total Terbutylazine et Métabo	0	0.001	0.005	6	µg/l	<= 0.5

UP - STATION DU MAS CAMBON

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	2	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	2	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	2	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	2	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	2	n/100ml	= 0
pH mesuré au labo	6.9	7.25	7.6	2	Unité pH	[6,5 - 9]
Turbidité	0	0	0	2	NFU	<= 1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	17.1	17.2	17.3	2	°C	<= 25
Conductivité à 25°C	764	781.5	799	2	µS/cm	[200 - 1200]
Carbone Organique Total	0.4	0.4	0.4	1	mg/l C	<= 2
Atrazine déséthyl déisopropyl	0.028	0.028	0.028	1	µg/l	<= 0.1
Déisopropylatrazine	0.017	0.017	0.017	1	µg/l	<= 0.1
Simazine hydroxy	0.016	0.016	0.016	1	µg/l	<= 0.1
Pesticides totaux	0.074	0.074	0.074	1	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDoDA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0.001	0.001	0.001	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0.002	0.002	0.002	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0.004	0.004	0.004	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0.007	0.007	0.007	1	µg/l	<= 0.1
Uranium	1.39	1.39	1.39	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.53	0.54	0.55	2	mg/l	
Chlore total	0.56	0.565	0.57	2	mg/l	
Chlorate	0	0	0	1	µg/l	<= 250
Simazine	0.013	0.013	0.013	1	µg/l	<= 0.1

ZD - VILLE DE ST GILLES

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		15	18	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		300	18	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		40	26	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	26	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	26	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	6.8	7.263	7.5	19	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.1	7.171	7.2	7	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	17	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	17	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	17	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	17	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	17	Qualitatif	
Turbidité	0	0.088	1.2	25	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	10.1	18.475	29.2	53	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	709	803.2	850	25	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	17	mg/l	<= 0.1
Nitrates	30	35.294	41	17	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.82	0.82	0.82	1	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.057	0.057	0.057	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	28	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0	0.308	0.8	54	mg/l	
Chlore total	0.09	0.441	0.86	27	mg/l	

ZD - ST MAMERT DU GARD

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		21	5	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		2	5	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	7	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	7	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	7	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7	7.5	7.6	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.5	7.7	7.9	2	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	5	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Turbidité	0	0.137	0.67	7	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	5.2	16.148	22	29	°C	<= 25
Fer total	75	75	75	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	461	520.857	630	7	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.53	0.53	0.53	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	22	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0	0.407	0.88	29	mg/l	
Chlore total	0.19	0.651	0.96	8	mg/l	
Bromates	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Bromoforme	3.1	4	4.8	3	µg/l	
Chloroforme	1.6	2.4	2.9	3	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	6.1	7.433	8.7	3	µg/l	
Dichloromonobromométhane	3.5	4.6	5.6	3	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	14.3	18.433	22	3	µg/l	<= 100

PC - Forages F6 F7 de Purgeras

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bactéries Coliformes	1		1	1	n/100ml	
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Carbonates	3.6	3.6	3.6	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	399	399	399	1	mg/l	
pH à température de l'eau	6.9	6.9	6.9	1	Unité pH	
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.06	7.06	7.06	1	Unité pH	
TH Calcique	34.725	34.725	34.725	1	°F	
TH Magnésien	1.596	1.596	1.596	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	33.3	33.3	33.3	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	36.29	36.29	36.29	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	1		1	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	4.8	4.8	4.8	1	NFU	
Turbidité Terrain	1	1	1	1	NFU	
Ethylurée	0	0	0	1	µg/l	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	16	16	16	1	°C	
Fer dissous	0	0	0	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Chlorothalonil R471811	0.04	0.04	0.04	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	138.9	138.9	138.9	1	mg/l	
Chlorures	13	13	13	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	675	675	675	1	µS/cm	
Magnésium	3.8	3.8	3.8	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	8.9	8.9	8.9	1	mg/l	
Sodium	6.5	6.5	6.5	1	mg/l	<= 200
Sulfates	16	16	16	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	1.6	1.6	1.6	1	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	7.5	7.5	7.5	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	76.1	76.1	76.1	1	%sat.	>= 30
Ammonium	0	0	0	1	mg/l	<= 4
Nitrates	5.2	5.2	5.2	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.104	0.104	0.104	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.023	0.023	0.023	1	mg/l P2O5	

Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	16	16	16	1	µg/l	<= 1500
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	90	90	90	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.04	0.04	0.04	1	µg/l	<= 5

UP - Station traitement de Sauzet

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	3	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		2	3	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		0	3	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	3	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	3	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	3	n/100ml	= 0
Dichlorobenzène-1,2	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,3	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorobenzène-1,4	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	377	377	377	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.1	7.2	7.3	2	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.1	7.1	7.1	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.3	7.3	7.3	1	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	30.6	30.613	30.625	2	°F	
TH Magnésien	1.554	1.554	1.554	2	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	30.5	30.7	30.9	2	°F	
Titre Hydrotimétrique	32.12	32.135	32.15	2	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Turbidité	0	1.823	5.2	3	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
4-nonylphénol	0	0	0	1	µg/l	<= 0.3
Température de l'eau	14.7	15.8	17.2	3	°C	<= 25
Fer total	11	11	11	1	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Acetochlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Acetochlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Alachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Chlorothalonil R471811	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metazachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore NOA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0	0	0	1	µg/l	<= 0.9
Calcium	122.4	122.45	122.5	2	mg/l	
Chlorures	12	12	12	2	mg/l	<= 250
Conductivité à 25°C	596	608.667	626	3	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	3.7	3.7	3.7	2	mg/l	
Potassium	0.6	0.6	0.6	1	mg/l	
Sodium	6.2	6.2	6.2	1	mg/l	<= 200
Sulfates	14	14.5	15	2	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.21	0.265	0.32	2	mg/l C	<= 2

Atrazine déséthyl déisopropyl	0.024	0.024	0.024	1	µg/l	<= 0.1
Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	4.2	4.4	4.6	2	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.08	0.086	0.092	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.027	0.027	0.027	1	mg/l	<= 0.7
Bore	18	18	18	1	µg/l	<= 1500
Cyanures totaux	0.14	0.14	0.14	1	µg/l	<= 50
Fluorures	90	90	90	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Dichloroéthylène-1,1	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 cis	0	0	0	1	µg/l	
Dichloroéthylène-1,2 trans	0	0	0	1	µg/l	
Dichlorométhane	0	0	0	1	µg/l	
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthane-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachlorure de carbone	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,1	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthane-1,1,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.024	0.024	0.024	1	µg/l	<= 0.5
Ac. perfluorodécane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorododécane sulfoniq	0	0	0	1	µg/l	
Ac. perfluorododécanoïq PFDODA	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorononane sulfonique	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoropent.sulf (PFPeS)	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluorotridécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac perfluoroundécane sulfonic	0	0	0	1	µg/l	
Ac. sulfonique de perfluorooct	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanesulfoniqu	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorobutanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorooctanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluorodécanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoroheptane sulfoni	0	0	0	1	µg/l	
Acide perfluoroheptanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexane sulfonic	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorohexanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluorononanoïque	0	0	0	1	µg/L	
Acide perfluoropentanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFTrDA) Ac. PFtridécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
(PFUnDA) Acide PFundécanoïque	0	0	0	1	µg/l	
Somme des 20 PFAS	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Activité alpha totale	0.036	0.036	0.036	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	19	19	19	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	

Activité bêta totale	0	0	0	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Uranium	0.71	0.71	0.71	1	µg/l	<= 30
Chlore libre	0.52	0.567	0.6	3	mg/l	
Chlore total	0.6	0.643	0.69	3	mg/l	
Bromates	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.2	1.2	1.2	1	µg/l	
Chlorate	0	0	0	1	µg/l	<= 250
Chloroforme	0.21	0.21	0.21	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.6	1.6	1.6	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.59	0.59	0.59	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	3.6	3.6	3.6	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

ZD - SAUZET

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	1	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		4	7	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		3	7	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	10	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	10	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	10	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.4	7.414	7.5	7	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.4	7.55	7.7	2	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	6	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	7	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	7	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	7	Qualitatif	
Turbidité	0.17	0.402	1.2	10	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	9.7	17.325	22.3	16	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	578	593.625	612	8	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	7	mg/l	<= 0.1
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.055	0.055	0.055	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	8	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.15	0.472	0.74	18	mg/l	
Chlore total	0.17	0.527	0.8	11	mg/l	
Bromates	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Bromoforme	1.2	1.25	1.3	2	µg/l	
Chloroforme	0.31	0.37	0.43	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.9	2	2.1	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.96	1.08	1.2	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	4.47	4.7	4.93	2	µg/l	<= 100

ZD - SERNHAC

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	2	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		0	5	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		4	5	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	7	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	7	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	7	n/100ml	= 0
pH à température de l'eau	7.1	7.26	7.4	5	Unité pH	[6,5 - 9]
pH mesuré au labo	7.3	7.5	7.7	3	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	3	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	3	mg/l Pt	<= 15
Couleur (0=RAS 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	4	Qualitatif	
Turbidité	0	0.187	0.61	7	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	12.7	19.375	25.7	12	°C	<= 25
Fer total	0	0	0	1	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	721	743.429	759	7	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	4	mg/l	<= 0.1
Nitrates	45	46.25	49	4	mg/l	<= 50
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.05	0.05	0.05	1	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	1	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0.001	0.005	5	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0	0.292	0.5	12	mg/l	
Chlore total	0.32	0.374	0.43	8	mg/l	

6.4 Le bilan énergétique du patrimoine

→ *Bilan énergétique détaillé du patrimoine*

Communes	Energie relevée consommée (kWh) Installation de production ou de captage	2023	2024	N/N-1
Bernis	Forages 1&2 de Trièze Terme	243 143	287 143	18,10%
Bezouce	Forages de Crève Caval	78 086	76 059	-2,60%
Bouillargues	Production des Canaux	242 204	257 072	6,14%
Cabrières	Forages du Palay	77 131	89 471	16,00%
Caissargues	Forages de Careirasse	59 003	118 584	100,98%
Dions	Forage du Bruel	22 782	18 023	-20,89%
Générac	Pompage La Fontaine	173 179	189 249	9,28%
La Calmette	Forage de La Braune	36 707	64 141	74,74%
	Forage du Château d'Eau et Château d'Eau	1 964	2 752	40,12%
La Rouvière	Vallonguette (source et forage)	1 624	2 760	69,95%
Lédenon	Pompage Le Fesc	130 757	130 504	-0,19%
	Forage de La Tombe	17 670	10 346	-41,45%
Manduel	Captage Vieilles Fontaines	42 572	22 011	-48,30%
	Forages de Canabières	9 647	11 389	18,06%
Marguerittes	Production Peyrouse Est	224 635	238 517	6,18%
Milhaud	Pompage Le Stade	145 171	155 656	7,22%
Nîmes	Usine de Comps	4 468 393	4 207 587	-5,84%
Poulx	Forage de la Garne	129 976	131 175	0,92%
Redessan	Pompage de Mas de Clerc	32 572	32 708	0,42%
Rodilhan	Pompage Les Canaux	25 144	25 446	1,20%
Saint-Bauzély	Forages de Barjagole	136 478	116 361	-14,74%
Saint-Gervasy	Forages de Saint Didier	78 738	58 477	-25,73%
Saint-Gilles	UPR Cambon	136 829	305 746	123,45%
	UPR Castagnotte	193 589	50 485	-73,92%
Sainte-Anastasie	Forage des Combes	103 040	83 796	-18,68%
Sauzet	Forage du Purgeras	29 654	32 031	8,02%
Sernhac	Pompage du Pazac	456	6 130	1244,30%

Communes	Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	2023	2024	N/N-1
Bezouce	Réservoir et Reprise Les Collines	6 137	5 094	-17,00%
Bouillargues	Actiparc	0	708	0,00%
Gajan	Surpresseur Gazaix	369	351	-4,88%
Garons	Bâche et Surpression	82 723	84 631	2,31%
Générac	Surpresseur Puech Cocon	1 072	7 074	
Langlade	Station de Reprise Chivalas	155 686	121 849	-21,73%
Lédenon	Réservoir et Surpresseur des Remparts	4 510	3 419	-24,19%
Manduel	Station de Reprise sur Feeder	12 374	48 406	291,19%
Montignargues	Château Montignargues et Reprises	3 468	3 206	-7,55%
Nîmes	Accélérateur de Marguerittes La Ponge	8 455	8 465	0,12%
	Reprise de Courbessac Camplan	58 124	60 259	3,67%
	Reprise et Réservoir de Bonfa	802 195	677 078	-15,60%
	Reprise et Réservoir Porte d'alès	366 860	377 623	2,93%
	Reprise et Réservoir terre de Rouvière	135 112	116 226	-13,98%
	Reprise Justices Vieilles /Quartier Ch Bas d'avignon	0	157 404	0,00%
	Reprise Vignaud Cote 160	597 015	569 752	-4,57%
	Reprise ZUP BP et Surpression HP Cote 110 *	1 952 301	924 787	-52,63%
	Réservoir et Surpresseur Route d'Uzes (cote 160)	13 298	14 516	9,16%
	Surpresseur La Bastide	21 883	20 556	-6,06%
	Surpression des Hauts de Nîmes	55 650	36 954	-33,60%
	Surpression et Pompage Valdegour	0	18 337	0,00%
	Surpression et Réservoir de Castanet	245 912	272 580	10,84%
	Surpression et Réservoir Maréchal Juin	inexistant	945 440	0,00%
Surpression et Réservoir de Tholozan	45 778	44 460	-2,88%	
Poulx	Reprise Serre de Verdier	193 834	202 908	4,68%
Redessan	Reprise DN 1000	5 230	3 729	-28,70%
Saint-Bauzély	Accélérateur Avigard vers Réservoir Saint Bauzely	20 250	19 702	-2,71%
Saint-Chartes	Reprise et Château d'Eau	23 458	21 338	-9,04%
Sernhac	Château haut Service et Reprise des Remparts	6 519	5 689	-12,73%

* Arrêt de la Reprise ZUP BP et Surpression HP Cote 110 à Nîmes en juin 2024

Communes	Réservoir ou château d'eau	2023	2024	N/N-1
Bernis	Réservoir Puech Chaud	47	0	-100,00%
Cabrières	Grand Réservoir	12 499	13 583	8,67%
Caissargues	Réservoir Village	26 359	27 085	2,75%
Caveirac	Réservoir Les Ramias	318	362	13,84%
Dions	Réservoir de Dions	283	295	4,24%
Fons	Château d'Eau de Fons	4 794	5 970	24,53%
Gajan	Réservoir de Gajan	219	264	20,55%
Garons	Château d'Eau	691	697	0,87%
Générac	Château d'Eau Le Cimetière (Bas Service)	0	0	0,00%
	Réservoir Puech Roussin (Haut Service)	315	301	-4,44%
La Rouvière	Réservoir	10 113	9 511	-5,95%
Langlade	Réservoir des Garrigues	32 201	32 686	1,51%
	Réservoir route de Nages	0	187	0,00%
Manduel	Château d'Eau n°1 (Victor Hugo)	168	223	32,74%
Marguerittes	Réservoir La Jasse	3 098	2 064	-33,38%
Milhaud	Réservoir	941	1 605	70,56%
Nîmes	Réservoir Courbessac	451	527	16,85%
	Réservoir de La Ponge Marguerittes	0	0	0,00%
	Réservoir Gazons	850	935	10,00%
	Réservoir Justices Vieilles	683	683	0,00%
	Réservoir ZUP Bp	0	0	0,00%
Poulx	Réservoirs La Pinède	75 361	79 921	6,05%
Redessan	Château d'Eau Village	164	171	4,27%
Rodilhan	Château d'Eau et Reprise	25 852	19 599	-24,19%
Saint-Gilles	Réservoirs Haut et Bas Services	81 523	114 068	39,92%
Saint-Mamert-Du-Gard	Réservoir de Saint Mamert	813	713	-12,30%
Sainte-Anastasia	Réservoir 300 m3 + Surpresseurs (Russan)	5 030	5 258	4,53%
Sauzet	Château d'Eau	8 102	8 574	5,83%

6.5 Les engagements spécifiques au service

6.5.1 La situation du personnel

Effectif affecté au service délégué

A partir des données salariales de l'année considérée, et en adéquation avec le CARE (Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la délégation de Service Public) remis à la Collectivité, l'effectif équivalent temps plein (ETP) est calculé sur la base d'un total théorique annuel d'heures travaillées.

L'évaluation porte sur les salariés nécessaires à la gestion et l'assistance technique, ainsi que les salariés opérationnels qui interviennent directement dans l'exploitation du service, y compris l'activité concernant les travaux de renouvellement et les travaux attribués à titre exclusif.

L'évaluation des effectifs qui contribuent à l'Exploitation et à la Gestion du service délégué est de 66,9 équivalent(s) temps plein.

(aux arrondis près)

ETP par Emplois repères	Heures	ETP	Montants
Contrat	93 750	66,821	4 097 753,85 €
SERVICE LOCAL	93 750	66,821	4 097 753,85 €
Direction de Service	8 862	6,317	438 412,12 €
Intérimaire Exploitation	8 259	5,887	306 085,90 €
Consommateurs	15 824	11,279	534 076,30 €
Personnels Externes	-	0,623	32 844,74 €
Agent Réseaux	19 660	14,012	828 596,43 €
Agent Usine	35	0,025	1 680,35 €
Contrat en Alternance	7	0,005	99,17 €
Responsable Clientèle	91	0,065	5 331,89 €
Responsable Exploitation	1 298	0,925	76 348,70 €
Responsable Maintenance	897	0,639	54 346,74 €
Responsable Relevés	1 142	0,814	67 277,07 €
Responsable Réseaux	5 607	3,996	332 694,49 €
Responsable Usine	1 521	1,084	89 467,35 €
Technicien Maintenance	5 747	4,096	253 955,38 €
Technicien Réseaux	18 759	13,370	847 011,19 €
Technicien Usine	6 917	4,930	295 215,51 €

Pour la première fois depuis le début du contrat cet état relatif au personnel ne prend pas en compte le personnel BRL. En effet, comme cela a été expliqué en COPIL financier, jusqu'au 31 Décembre 2023 les charges de BRL liées au contrat de production étaient retraitées et éclatées sur tous les postes de charges dont la main d'œuvre. Depuis le 1er janvier 2024, ces charges sont en totalité en sous-traitance. Il n'y a donc plus les charges du personnel BRL qui apparaissaient sur la ligne "Personnels Externes".

6.5.2 Formations suivies par le personnel

Les actions réalisées dans le cadre du Plan de Développement des Compétences de Eau de Nîmes Métropole en 2024 sont détaillées ci-dessous :

- 420 actions de formations réalisées
- 102 salariés formés
- 3087 heures de formation

6.5.3 Accidents du travail

En 2024, 1 seul accident du travail a été à déplorer sur l'ensemble du périmètre d'Eau de Nîmes Métropole soit :

1 accident de travail sans arrêt causé par une éclaboussure d'eau sous pression dans l'œil.

0 accident de travail.

6.5.4 Observations formulées par l'inspection du travail

L'inspection du travail n'a formulé aucune observation en 2024.

6.6 Annexes financières

→ *Les modalités d'établissement du CARE*

Introduction générale

Les articles R 3131-2 à R 3131-4 du Code de la Commande Publique fournissent des précisions sur les données devant figurer dans le Rapport Annuel du Déléguataire prévu à l'article L 3131-5 du même Code, et en particulier sur le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) de la délégation.

Le CARE établi au titre de 2024 respecte ces principes. La présente annexe fournit les informations relatives à ses modalités d'établissement.

Pour la réalisation de son activité, à savoir l'exécution du contrat de l'eau potable et de l'assainissement collectif de Nîmes Métropole, la **Société des Eaux de la Métropole Nîmoise - SEMN** dispose de moyens propres. Elle bénéficie par ailleurs de l'assistance de Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux.

Cette assistance s'exerce en particulier dans les domaines suivants : administration et gestion du personnel, gestion administrative comptable et financière, informatique, gestion clientèle, assistance juridique, locaux et assurance, assistance technique et opérationnelle.....

Le compte annuel de résultat de l'exploitation relatif à un contrat de délégation de service public, établi sous la responsabilité de la Société déléguataire, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles exposées ci-dessous.

La présente annexe a pour objet de préciser les modalités de détermination de ces produits et de ces charges.

6.6.1 Produits

Les produits inscrits dans le compte annuel de résultat de l'exploitation regroupent l'ensemble des produits d'exploitation hors TVA comptabilisés en application du contrat, y compris ceux des travaux attribués à titre exclusif.

En ce qui concerne les activités de distribution d'eau et d'assainissement, ces produits se fondent sur les volumes distribués de l'exercice, valorisés en prix de vente. A la clôture de l'exercice, une estimation s'appuyant sur les données de gestion est réalisée et comptabilisée sur la part des produits non relevés et/ou non facturés à la fin du mois de Novembre. Les éventuels écarts avec les facturations sont comptabilisés dans les comptes de l'année suivante. Les dégrèvements (dont ceux consentis au titre de la loi dite « Warsmann » du 17 mai 2011 qui fait obligation à la Société d'accorder - dans certaines conditions - des dégrèvements aux usagers ayant enregistré des surconsommations d'eau et d'assainissement du fait de fuites sur leurs installations après compteur) sont quant à eux portés en minoration des produits d'exploitation de l'année où ils sont accordés.

S'agissant des produits des travaux attribués à titre exclusif, ils correspondent aux montants comptabilisés en application du principe de l'avancement.

Le détail des produits annexé au compte annuel du résultat de l'exploitation fournit une ventilation des produits entre les produits facturés au cours de l'exercice et ceux résultant de la variation de la part estimée des consommations.

6.6.2 Charges

Les charges inscrites dans le compte annuel du résultat de l'exploitation englobent l'ensemble des charges imputables au contrat.

Le montant de ces charges résulte soit directement de dépenses inscrites en comptabilité soit de calculs à caractère économique (charges calculées § 2.2).

6.6.2.1 Dépenses courantes d'exploitation

Il s'agit des dépenses de personnel imputées directement, d'énergie électrique, d'achats d'eau, de produits de traitement, d'analyses, des redevances contractuelles et obligatoires, de la Contribution Foncière des Entreprises et de certains impôts locaux, etc.

En cours d'année, les imputations directes de dépenses de personnel opérationnel au contrat ou au chantier sont valorisées suivant un coût standard par catégorie d'agent qui intègre également une quote-part de frais « d'environnement » (véhicule, matériel et outillage, frais de déplacement, encadrement de proximité...). En fin d'année, l'écart entre le montant réel des dépenses engagées au niveau du Service Local dont dépendent les agents et le coût standard imputé fait l'objet d'une répartition au prorata des heures imputées sur les contrats du Service Local. Cet écart est ventilé selon sa nature sur trois rubriques des CARE (personnel, véhicules, autres charges).

6.6.2.2 Charges calculées

Un certain nombre de charges doivent faire l'objet d'un calcul économique. Les éléments correspondants résultent de l'application du principe selon lequel : "Pour que les calculs des coûts et des résultats fournissent des valeurs correctes du point de vue économique..., il peut être nécessaire en comptabilité analytique, de substituer à certaines charges enregistrées en comptabilité générale selon des critères fiscaux ou sociaux, les charges correspondantes calculées selon des critères techniques et économiques" (voir note 1 ci-après).

Ces charges concernent principalement les éléments suivants :

Charges relatives au renouvellement :

Les charges économiques calculées relatives au renouvellement sont présentées sous des rubriques distinctes en fonction des clauses contractuelles (y compris le cas échéant au sein d'un même contrat).

- Fonds contractuel de renouvellement

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société est contractuellement tenue de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel délimitant les obligations des deux parties est alors établi. C'est le montant correspondant à la définition contractuelle qui est repris dans cette rubrique.

Charges relatives aux investissements :

Les investissements financés par le délégataire sont pris en compte dans le compte annuel du résultat de l'exploitation, sous forme de redevances permettant d'étaler leur coût financier total :

- pour les biens appartenant au délégataire (biens propres et en particulier les compteurs du domaine privé) : sur leur durée de vie économique puisqu'ils restent lui appartenir indépendamment de l'existence du contrat ;

- pour les investissements contractuels (biens de retour) : sur la durée du contrat puisqu'ils ne servent au délégataire que pendant cette durée.

Le montant de ces redevances résulte d'un calcul actuariel permettant de reconstituer, sur ces durées et en euros constants, le montant de l'investissement initial.

S'agissant des compteurs, ce dernier comprend, depuis 2008, les frais de pose valorisés par l'application de critères opérationnels et qui ne sont donc en contrepartie plus compris dans les charges de l'exercice.

L'étalement de ce coût financier global obéit aux règles suivantes :

- pour les investissements antérieurs à 2021, les redevances évoquées ci-dessus respectent une progressivité prédéterminée et constante (+1,5% par an) d'une année sur l'autre de la redevance attachée à un investissement donné. Le taux financier retenu est calculé à partir du Taux Moyen des Emprunts d'Etat en vigueur l'année de réalisation de l'investissement, majoré d'une marge. Un calcul financier spécifique garantit la neutralité actuarielle de la progressivité de 1,5% indiquée ci-dessus ;
- pour les investissements réalisés à compter du 1er janvier 2021, ces redevances prennent la forme d'une annuité constante et non plus progressive. Le taux financier retenu est déterminé en tenant compte des conditions de financement de l'année en cours. Le taux annuel de financement est fixé à 3% pour les investissements réalisés depuis 2021.

Toutefois, par dérogation avec ce qui précède, et pour tous les contrats prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2015, la redevance peut reprendre le calcul arrêté entre les parties lors de la signature du contrat.

Enfin, et compte tenu de leur nature particulière, les biens immobiliers du domaine privé font l'objet d'un calcul spécifique comparable à l'approche retenue par les professionnels du secteur. Le montant de la redevance initiale attachée à un bien est pris égal à 7% du montant de l'investissement immobilier (terrain + constructions + agencements du domaine privé) puis est ajusté chaque année de l'évolution de l'indice du coût de la construction. Les agencements pris à bail donnent lieu à un calcul similaire.

- Fonds contractuel

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société est contractuellement tenue de consacrer tous les ans un certain montant à des dépenses d'investissements dans le cadre d'un suivi contractuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. C'est en pareil cas le montant correspondant à la définition contractuelle qui est reprise dans cette rubrique.

- Investissements du domaine privé

Hormis le parc de compteurs relevant du domaine privé du délégataire (avec une redevance portée sur la ligne « Charges relatives aux compteurs du domaine privé ») et quelques cas où Veolia Eau ou ses filiales sont propriétaires d'ouvrages de production (avec une redevance alors portée sur la ligne « Charges relatives aux investissements du domaine privé »), les redevances attachées aux biens du domaine privé sont portées sur les lignes correspondant à leur affectation (la redevance d'un camion hydro cureur sera affectée sur la ligne « engins et véhicules », celle relative à un ordinateur à la ligne « informatique »...).

6.6.2.3 Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement

Cette rubrique reprend essentiellement les pertes sur les créances devenues définitivement irrécouvrables, comptabilisées au cours de l'exercice. Celles-ci peuvent être enregistrées plusieurs années après l'émission des factures correspondantes compte tenu des délais notamment administratifs nécessaires à leur constatation définitive. Elle ne traduit par conséquent qu'avec un décalage dans le temps l'évolution des difficultés liées au recouvrement des créances.

6.6.2.4 Impôt sur les sociétés

L'impôt calculé correspond à celui qui serait dû par une entité autonome, en appliquant au résultat brut bénéficiaire, le taux en vigueur de l'impôt sur les sociétés.

Dans un souci de simplification, le taux normatif retenu en 2024 correspond au taux normal de l'impôt sur les sociétés applicable aux entreprises soit 25%, hors contribution sociale additionnelle de 3,3%.

6.6.2.5 Charges d'assistance technique, de support aux opérations, de clientèle, d'informatique

Comme rappelé en préambule de la présente annexe, la Société bénéficie par ailleurs de l'assistance de Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux.

Ainsi, dans le cadre de conventions spécifiques, la Société Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux réalise les prestations suivantes au profit de la Société :

- Prestations de finance/comptabilité
- Prestations de ressources humaines
- Prestations juridiques
- Prestations de gestion achats et approvisionnements
- Prestations d'assurance
- Prestations d'assistance générale
- Prestations consommateur/clientèle
- Prestations d'assistance amélioration performance
- Prestations soutien Astreinte
- Prestations relation techniques
- Prestations d'expertises techniques
- Prestations gestion des crises
- Prestations de certification
- Prestations environnement informatique

Toujours dans le cadre de ces conventions spécifiques, la Société Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux en facture à la Société les coûts correspondants. Ces coûts font partie des charges de la Société et figurent dans [la] [les] rubrique[s] suivante[s] du CARE :

- Sous-traitance
- Informatique
- Assurances
- Services centraux

6.6.2.6 Autres charges

6.6.2.6.1 Valorisation des travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP)

Pour valoriser les travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de DSP, une quote-part de frais de structure est calculée sur la dépense brute du chantier. Cette disposition est applicable à l'ensemble des catégories de travaux relatifs aux délégations de service public (production immobilisée, travaux exclusifs, travaux de renouvellement), hors frais de pose des compteurs. Par exception, la quote-part est réduite à la seule composante « frais généraux » si la prestation intellectuelle est comptabilisée séparément. De même, les taux forfaitaires de maîtrise d'œuvre et de gestion contractuelle des travaux ne sont pas automatiquement

applicables aux opérations supérieures à 500 K€. Ces prestations peuvent alors faire l'objet d'un calcul spécifique.

L'objectif de cette approche est de prendre en compte les différentes prestations intellectuelles associées réalisées en interne (maîtrise d'œuvre en phase projet et en phase chantier, gestion contractuelle imposée par le contrat DSP : suivi des programmes pluriannuels, planification annuelle des chantiers, reporting contractuel et réglementaire, mises à jour des inventaires,...).

La quote-part de frais ainsi attribuée aux différents chantiers est portée en diminution des charges indirectes réparties selon les règles exposées au § 2.2 (de même que la quote-part « frais généraux » affectée aux chantiers hors DSP sur la base de leurs dépenses brutes ou encore que la quote-part de 5% appliquée aux achats d'eau en gros).

6.6.2.6.2 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Les charges de personnel indiquées dans les comptes annuels de résultat de l'exploitation comprennent la participation des salariés acquittée par la Société en 2024 au titre de l'exercice 2023.

6.6.2.7 Autres informations

Au-delà des charges économiques calculées présentées ci-dessus et substituées aux charges enregistrées en comptabilité générale, la Société a privilégié, pour la présentation de ses comptes annuels de résultat de l'exploitation, une approche selon laquelle les risques liés à l'exploitation – et notamment les risques sur créances impayées mentionnées au paragraphe 2.3, qui donnent lieu à la constatation de provisions pour risques et charges ou pour dépréciation en comptabilité générale – sont pris en compte pour leur montant définitif au moment de leur concrétisation. Les dotations et reprises de provisions relatives à ces risques ou dépréciation en sont donc exclues (à l'exception des dotations et reprises pour investissements futurs évoquées ci-dessus).

- Déficits antérieurs

La ligne « déficits antérieurs » rappelle pour mémoire le solde des déficits cumulés indiqués en renvoi de bas de page sur les comptes annuels de résultat de l'exploitation 2023, corrigé du résultat brut 2023, le solde corrigé étant indexé par l'indice TP01 de manière à l'exprimer en euros de 2024.

Notes :

1. *Texte issu de l'ancien Plan Comptable Général de 1983, et dont la refonte opérée en 1999 ne traite plus des aspects relatifs à la comptabilité analytique.*

6.7 Reconnaissance et certification de service

Veolia Eau est depuis de nombreuses années engagé dans des démarches de certification. En 2015, les systèmes de management de la qualité et de l'environnement existants ont été fédérés sous la gouvernance du siège et complétés par un système de management de l'énergie.

Les activités certifiées sont la production et la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et l'accueil et le service aux consommateurs.

Cette triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 50001 délivrée par Afnor Certification en novembre 2015 valide, via un tiers indépendant, l'efficacité des méthodes et des outils mis en place et l'engagement d'amélioration continue de l'entreprise. Cette démarche s'inscrit dans le cadre élargi de la politique de l'Eau France qui comprend des objectifs forts en matière de santé et de sécurité au travail.

Notre certification ISO 50001 valide nos démarches d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations confiées par nos clients. Elle est reconnue par l'Administration dans le cadre des textes d'application de la directive 2012/27/UE (loi DDADUE) (*)



Certificat
Certificate

N° 2015/69288.12

Page 1 / 9

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

**PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.**

**DRINKING WATER AND PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 50001 : 2018

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

Adresse
21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

N° SIREN
572025526

Liste complémentaire des sites certifiés en annexe / Complementary list of certified locations on appendix

(L'ensemble des activités de l'entreprise sur le(s) site(s) donné(s) est couvert par la certification)
(The scope of certification covers all activities carried out on the above-mentioned location(s))

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2024-11-11

Jusqu'au
until

2027-11-10

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flashez ce QR Code
pour vérifier la validité
du certificat.

Seul le certificat électronique consulté sur www.afnor.org, fait foi en temps et lieu de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, stands for the certification of the organization.
Accréditation COFRAC n° 4-0381 - Certification de Systèmes de Management - Permis d'exercer sur www.cofrac.fr
COFRAC n° 10007 - Management Systems Certification - Autorisé à exercer sur www.cofrac.fr
*AFNOR est une marque déposée. AFNOR a le numéro d'enregistrement SIREN 511 911 512.



Certificat

Certificate

N° 2015/69287.11

Page 1 / 9

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE & D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER & PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

Liste des sites certifiés en annexe(s) | List of certified locations on appendix(ces)

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2024-11-10

Jusqu'au
Until

2027-11-09

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flashsez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

Read the official electronic certificate on <https://afnor.org> for an online view of the certificate details. The electronic certificate only, available at <https://afnor.org>, allows to ensure that the content is correct. An electronic COC (BAC n° 4522). Certification de Système de Management. Protocole de contrôle sur site (BAC n° 4522). COC (BAC n° 4522). Management System Certification. Site control protocol.

AFNOR est un organisme accrédité. AFNOR is an accredited institution. (CO)11 F 0008 9.01-2020

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 157 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org





Certificat

Certificate

N° 2015/69286.11

Page 1 / 9

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

pour les activités suivantes :
for the following activities:

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE & D'EAU DE PROCESS.
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES. ACCUEIL ET SERVICE AUX CONSOMMATEURS.

DRINKING WATER & PROCESS WATER PRODUCTION AND DISTRIBUTION.
WASTEWATER COLLECTION AND TREATMENT. CUSTOMER SERVICE.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

21 RUE LA BOETIE FR-75008 PARIS

Liste des sites certifiés en annexe(s) | List of certified locations on appendix(ces)

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2024-11-10

Jusqu'au
Until

2027-11-09

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur <https://afnor.org>, fait foi en tant que tel sur la certification de conformité. The electronic certificate only, available at <https://afnor.org>, allows to mention that the company is certified according to ISO 14001:2015. Certification de Système de Management. French language. See <https://afnor.org>.
COFRAC accréditation n° 4 0010. Management System Certification. Scope available at <https://afnor.org>.
AFNOR est une entreprise dévouée. AFNOR is a registered trademark. ©2011 AFNOR 15/07/2023

(*) La directive 2012/27/UE instaure un audit énergétique obligatoire dans les grandes entreprises, obligation reprise par la loi DDADUE. Certifiées ISO 50001, ces entreprises sont exemptées de cette obligation et peuvent valoriser leurs actions d'économies d'énergie grâce à la bonification des CEE.

6.8 Actualité réglementaire 2024

Chaque année, une sélection des textes réglementaires les plus marquants de l'année vous est proposée, accompagnée des impacts susceptibles d'être significatifs pour votre service.

L'année 2024 a été marquée par la publication de textes législatifs et réglementaires particulièrement structurants, à court et moyen termes, pour les services d'eau. Vos interlocuteurs se tiennent à votre disposition pour répondre à vos différentes questions et échanger de manière approfondie sur leurs conséquences particulières pour votre service, notamment, les résultats d'analyses de qualité d'eau réalisées en 2024 sur votre service.

6.8.1.1 La réforme des redevances des agences de l'eau

Cette réforme structurante a été adoptée dans la loi de finances de l'année 2024. Elle est effective à compter de l'année 2025 pour l'entrée en vigueur des douzièmes programmes des agences de l'eau (2025 - 2030). Plusieurs textes d'application ont été publiés en 2024 pour préciser ses modalités et son calendrier d'application.

Cette réforme supprime certaines redevances existantes : pollution non-domestique et modernisation des réseaux de collecte (usage domestique et non-domestique). De même, cette réforme acte la fin de la prime pour performance épuratoire et le doublement possible de la redevance de prélèvement sur la ressource en eau pour cause de maîtrise insuffisante des pertes en eau sur le réseau d'eau (doublement dit « Grenelle », encadré par un décret de janvier 2012).

Dans le même temps, ces différentes suppressions s'accompagnent de nouvelles redevances :

- une redevance pour consommation d'eau potable dont devront s'acquitter les abonnés au service ;
- deux redevances auxquelles seront assujetties directement les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement portant sur la performance des services.

Ces deux dernières redevances seront modulées au regard d'un certain nombre de critères de performance des services, à savoir :

- pour les services d'eau : le niveau des pertes en eau et la gestion du patrimoine ;
- pour les services d'assainissement : la conformité en équipement et en performance ainsi que l'effectivité de l'autosurveillance du système d'assainissement (réseau de collecte et stations d'épuration) et l'efficacité du système d'assainissement.

Les services, en tant qu'autorité organisatrice peuvent dès l'année 2025, et après délibération en 2024, reporter la contrepartie de ces deux redevances, assises sur la performance, sur une ligne spécifique de la facture des abonnés au service à travers un mécanisme de contre-valeur. Pour l'année 2025, cette contre-valeur correspond au taux fixé par l'agence de l'eau multiplié par le coefficient de modulation par défaut de l'année 2025 (0,2 pour l'eau, 0,3 pour l'assainissement).

Les modulations sur performance indiquées plus haut deviendront pleinement effectives en 2026, sur la base des performances constatées au terme de l'année 2024.

Le décret 2024-787 du 9 juillet 2024 (JO du 10 juillet 2024) portant modifications des dispositions relatives aux redevances des agences de l'eau précise les dispositions essentielles de la réforme. Ce décret est complété par quatre arrêtés, à savoir :

- l'arrêté du 5 juillet 2024 (JO du 10 juillet 2024) modifiant l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif à la mesure des prélèvements d'eau et aux modalités de calcul de l'assiette de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau ;
- l'arrêté du 5 juillet 2024 (JO du 9 juillet 2024) relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif ;
- l'arrêté du 5 juillet (JO du 7 juillet 2024) relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L. 2224-12-3 du code général des collectivités territoriales ;
- l'arrêté du 2 octobre 2024 (JO du 30 octobre 2024) modifiant l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées).

Enfin, cette réforme structurante des redevances s'accompagne d'une refonte des indicateurs de performance du Système d'Information des Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA) qui était supposée aboutir durant l'année 2024.

6.8.1.2 Le repérage de l'amiante avant travaux

L'arrêté du 4 juin 2024 (JO du 30 juin 2024) est venu préciser les modalités de réalisation du repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles autres que bâtis tels que les ouvrages de génie civil, infrastructures de transport ou réseaux divers.

Cet arrêté qui couvre les enrobés routiers et les réseaux entrera pleinement en application le 1^{er} juillet 2026 afin de permettre au préalable la mise en œuvre des formations des opérateurs en charge de réaliser ces opérations de repérage, selon la norme NF X 46-102 de novembre 2020.

Les dispositions de cet arrêté précisent que le donneur d'ordre des travaux est tenu d'adresser au propriétaire de l'ouvrage une copie du rapport de repérage afin que ce dernier puisse mettre à jour le dossier de traçabilité.

L'arrêté précise également les conditions d'exemption de ce repérage : situation d'urgence ou lorsque les informations provenant des documents de traçabilité sont antérieurement connues.

6.8.1.3 Résilience des services et cybersécurité

Un projet de loi a débuté son parcours législatif au parlement à l'automne 2024. Ce projet inclut la transposition de deux directives européennes, à savoir, la directive européenne 2022/2557 du 14 décembre 2022 sur la résilience des entités critiques et la directive 2022/2555 du 14 décembre 2022 (dite NIS2 pour Network and Information Security). Ces deux directives modifient le champ des secteurs d'activité ou la taille des sites considérés comme entités critiques ou essentielles en y incluant notamment les services d'eau et d'assainissement.

Enfin, un rapport de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), publié fin novembre 2024, a pointé les risques particuliers qui pèsent sur les acteurs de l'eau et de l'assainissement en France, en recensant au moins 31 « compromissions » dans ce secteur depuis 2021.

Cette loi en cours d'adoption est donc susceptible d'impacts significatifs (financiers et/ou organisationnels) pour votre service.

6.8.1.4 Qualité de l'eau

La directive européenne 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) est désormais entrée en vigueur.

La directive 2020/2184 du 16 décembre 2020 actualise celle de 1998. Elle « revalorise l'eau du robinet ». Cette directive a été transposée en droit français à la toute fin de l'année 2022 à travers une ordonnance, deux décrets et une quinzaine d'arrêtés.

Ces textes législatifs et réglementaires ont été complétés par une note d'information de la Direction Générale de la Santé (DGS) aux ARS (note d'information n° DGS/EA4/2023/61 du 14 avril 2023, publiée le 28 avril 2023).

Cette note d'information réaffirme les points fondamentaux du cadre réglementaire promulgué fin décembre 2022 et pour partie effectif depuis le 1^{er} janvier 2023, notamment :

- elle renforce, dès le 1^{er} janvier 2023, les normes de qualité exigées pour l'eau potable sur de nouveaux polluants, avec une obligation de résultats sur sept nouveaux paramètres qui couvrent différentes familles de substances (sous-produits de désinfection, perturbateurs endocriniens, l'uranium) et notamment la somme de 20 substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées « PFAS ») à laquelle est associée une limite de qualité de 0,1 microgramme/L ;
- elle confirme que la vérification permanente de la qualité de l'eau relève de la responsabilité du service public d'eau, au travers la mise en œuvre d'un plan de surveillance conforme aux exigences de qualité en vigueur et aux vulnérabilités identifiées. Le contrôle sanitaire officiel opéré par les ARS présente un caractère strictement ponctuel et en aucun cas permanent. Ainsi, sur les sept nouveaux paramètres mentionnés plus haut, le contrôle sanitaire réalisé par les ARS sera opérationnel au plus tard le 1^{er} janvier 2026 ;
- elle instaure une approche de gestion préventive des risques sanitaires, qui rend obligatoires les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) élaborés sous la responsabilité de la personne responsable de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE). Cette approche passe par une meilleure maîtrise du patrimoine des services d'eau et la compréhension de leur vulnérabilité, avec pour objectif d'améliorer l'efficacité du plan de surveillance mentionné plus haut.

Ce nouvel enjeu de gestion préventive des risques et les dispositions qui s'y rattachent ont été rappelés dans un courrier du Directeur Général de la Santé, daté du 30 janvier 2024 adressé à l'Association des Maires de France, à Intercommunalités de France, à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et à la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E).

Ce courrier réaffirme les échéances de juillet 2027 puis de janvier 2029 pour que les services d'eau élaborent, mettent en œuvre, évaluent et mettent à jour leur PGSSE, d'abord sur la ressource en eau puis sur la production et la distribution (seconde échéance citée).

Ce rappel survient alors **que les sujets des substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées « PFAS ») et des métabolites de pesticide ont jalonné l'année 2024** : sur le plan législatif, réglementaire, institutionnel et, voire même, médiatique.

Ces deux sujets sont susceptibles d'évolutions majeures au cours de l'année 2025.

6.8.1.5 PFAS (et autres paramètres nouvellement réglementés)

Sur le plan réglementaire, l'instruction DGS/EA4/2024/30 du 12 mars 2024 (BO Santé du 29 mars 2024), est venue préciser les modalités de gestion des risques sanitaires liés à la présence de composés perfluorés (PFAS) dans les eaux destinées à la consommation humaine. Cette instruction de la DGS à destination des ARS et des Préfets précise les recommandations de gestion des situations locales de non conformités pour les PFAS dans les EDCH en réaffirmant l'obligation d'une information transparente des populations concernées (conformément à l'article R1321-30 du Code de la Santé Publique). Elle rappelle les incertitudes scientifiques concernant cette famille de substances et dresse l'état d'avancement des expertises sanitaires en cours, dont la campagne exploratoire de l'Anses sur les PFAS dans les eaux brutes et les eaux distribuées. Pour les PFAS, cette campagne exploratoire porte sur 34 composés, incluant les 20 composés dont la somme est soumise à une limite de qualité depuis le 1^{er} janvier 2023 et des PFAS à chaîne dite « courte », aujourd'hui non réglementés en France, dont l'acide trifluoroacétique (communément nommé TFA).

Sur le plan européen, une communication de la Commission (C/2024/4910) publiée au JOUE du 7 août 2024 est venue préciser les lignes directrices techniques relatives aux méthodes d'analyse pour la surveillance des substances alkylées per- et poly-fluorées (PFAS) dans les eaux destinées à la consommation humaine.

6.8.1.6 Métabolites de pesticides : des critères de gestion toujours en évolution

L'année 2024 a été marquée par la publication de trois avis de l'Anses :

- dans deux avis publiés début mai 2024, l'Anses a confirmé le caractère pertinent du métabolite R417888 du chlorothalonil et a classé comme non-pertinent le métabolite R411811 du même chlorothalonil. Le métabolite R471811 se trouve dès lors affecté d'une norme sanitaire, considérée comme une valeur indicative, de 0,9 µg/L (et non plus une limite de qualité de 0,1 µg/L comme c'est encore le cas pour le métabolite R417888). A noter que la précédente campagne exploratoire menée par l'Anses, sous l'égide de la DGS, sur les polluants émergents susceptibles d'être présents dans les ressources en eau et les EDCH et publiée en avril 2023 avait montré la détection très fréquente du métabolite Chlorothalonil R471811 dans les eaux brutes et distribuées ;
- dans un avis publié début août 2024, l'Anses fixe les valeurs sanitaires maximales de la desphényl-chloridazone et de la méthyl-desphényl-chloridazone, deux métabolites de la chloridazone confirmés comme pertinents dans deux avis de 2023 de l'Anses. Ces valeurs sanitaires maximales sont respectivement de 11 µg/L et 110 µg/L. S'agissant de deux métabolites pertinents, ils sont tous deux soumis à une limite de qualité de 0,1 µg/L qui fixe la conformité de l'eau à atteindre, le cas échéant, après une période dérogatoire de trois ans, renouvelable une fois.

Fin novembre 2024, la publication d'un rapport mené par trois inspections ministérielles (IGEDD, CGAAER et IGAS) sur la gestion des aires d'alimentation des captages a dressé un constat sévère sur la fréquence de détection des pesticides et de leurs métabolites dans les ressources en eau en proposant différentes dispositions pour la reconquête de leur qualité dont l'harmonisation européenne du classement de la pertinence / non-pertinence des métabolites de pesticide. Cette disposition a été initiée en 2024 par la Commission avec l'appui scientifique de l'OMS dont les travaux sont attendus en 2025.

Enfin, dans le cadre de la transposition de la directive européenne sur la qualité des EDCH, il est prévu qu'un arrêté interministériel vienne préciser la définition des captages sensibles aux pollutions diffuses d'origine agricole ou industrielle. Pour les captages qui seront considérés comme sensibles, les services en charge de la production de l'eau devront assumer de facto la compétence de préservation de la ressource en eau et bénéficieront pour cela du soutien des autorités publiques (préfets) afin de mettre en œuvre des plans d'actions adaptés. La publication de ce texte réglementaire très attendu par de nombreux services d'eau est susceptible de survenir durant l'année 2025.

6.9 Rappel des propositions d'amélioration Réseaux

- *Rappel des propositions d'amélioration Réseaux 2021-2023*

Les tableaux suivants répertorient les propositions d'amélioration qui ont été faites dans les RAD des années précédents, que ce soit des propositions qui émanent du retour de l'exploitation quotidienne des réseaux ou de l'outil statistique d'aide à la gestion patrimoniale MOSARE.

<i>Rappel des Propositions pour l'année 2021</i>			
Commune	Adresse	Anomalies	Origine
Beaucaire	Route de Comps	DN 800 et 1000 en acier	Retour exploitation
Bouillargues	Chemin de Vauvert	Reprise de la conduite alimentation Manduel PVC 160	Retour exploitation
Caveirac	Impasse des sources	DN 63 en PE	Retour exploitation
Garons	Rue Dardalonne	DN 150 en amiante-ciment	Retour exploitation
Garons	Route de Bouillargues	Renouveler la conduite Ø 150 Amiante ciment d'alimentation du réservoir de Garons	Retour exploitation
Garons	Lotissement le "Parc St Cloud"	Mise en place d'un compteur général.	Retour exploitation
Manduel	Rue des Vergers	Renouveler la canalisation en amiante ciment DN 150	Retour exploitation
Manduel	Chemin de la Vieille Fontaine	DN 200 en PVC	Retour exploitation
Marguerittes	La Languedocienne	Construction d'une galerie pour abriter la canalisation principale d'alimentation en eau potable de la commune transitant sous l'autoroute A9.	Retour exploitation
Marguerittes	Rue Vincent	DN 125 en amiante-ciment	Retour exploitation
Nîmes	Usine de Comps	Renouvellement canalisations	Retour exploitation

Nîmes	Galerie de la ZUP	Renouvellement des réseaux	Retour exploitation
Nîmes	Boulevard des Français Libres	DN 600 en acier	Retour exploitation
Nîmes	Impasse Demians	DN 80 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Impasse Demians	DN 80 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Passage Avogadro	DN 250 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Passage Torricelli	DN 250 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Place aux herbes	DN 150 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Place Galilée	DN 250 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Place Thalès	DN 250 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Place Watteau	DN 450 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Archimède	DN 250 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue de Générac	DN 100 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue de la Boucarie	DN 80 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue de la Garrigue	DN 60 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue du Chapitre	DN 150 en fonte grise	Retour exploitation

Nîmes	Rue Enclos Rey	DN 125 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Euler	DN 150 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Faraday	DN 100 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Galilée	DN 200 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Matisse	DN 450 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Messenger	DN 80 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Pluviers	DN 100 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Thalès	DN 250 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Utrillo	DN 450 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Utrillo	DN 450 en fonte grise	Retour exploitation
Nîmes	Rue Vivaldi	DN 40 en PVC	Retour exploitation
Saint-Côme-Et-Maruéjols	Route de Saint-Côme	Conforter la canalisation en amiante ciment qui permet d'alimenter le hameau de Maruejols par St Comes.	Retour exploitation
Saint-Côme-Et-Maruéjols	D103	DN 90 en amiante-ciment	Retour exploitation
Sauzet	Chemin de la Garrigues	Rationaliser le nombre de conduite partant du réservoir bas service. Remplacer les équipements par des débitmètres électromagnétiques.	Retour exploitation

Saint-Gervasy	Chemin de Goujac/ traversée A9	Isolement de deux canalisations, alimentation et distribution et proposition d'un contrefort en béton pour ces canalisations.	Retour exploitation
Saint-Gilles	Mas du Hasard	Remplacer les 1400 ml du branchement DN 50	Retour exploitation
Sainte-Anastasia	Rue de l'hôtel de Ville	DN 80 en amiante-ciment	Retour exploitation
Bezouze	Grand Rue	DN 50 et 100 en amiante-ciment et fonte grise	MOSARE
Bouillargues	Rue de la Condamine	DN 110	MOSARE
Bouillargues	Route de Nîmes	DN 100	MOSARE
Bouillargues	Rue de Provence	DN 100	MOSARE
Bouillargues	Place de la madone	DN 50	MOSARE
Gajan	Route de Nîmes	DN 300 en fonte grise	MOSARE
Gajan	Chemin de Saint-Mamert	DN 150 en fonte grise	MOSARE
Generac	Chemin du Puech Cocon	DN 63	MOSARE
Generac	Le clos du Levant	DN 63 en PVC	MOSARE
Generac	Route de Nîmes	DN 140	MOSARE
Generac	Route de Campagnolle	DN 110 en PVC	MOSARE
Manduel	Rue de la République	DN 160 en PE	MOSARE
Nîmes	Rue Vivaldi	DN 200 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Place Jean Perrin	DN 150 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Impasse de pareloup	DN 80 en fonte grise	MOSARE

Nîmes	Chemin de Russan	DN 250 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Chemin du Mas de Lauze	DN 100 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Chemin du Mas du Diable	DN 60 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Place Leonard de Vinci	DN 100 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Rue Manificier	DN 80 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Rue du Docteur Calmette	DN 80 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Rue Auguste Bosc	DN 80 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Rue de Provence	DN 80 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Rue Notre Dame	DN 100 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Route d'Ales	DN 120 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Chemin des Limites	DN 120 en fonte grise	MOSARE
Nîmes	Impasse du Bosquet	DN 80 en fonte grise	MOSARE
Saint-Gilles	Impasse des Glycines	DN 110 en PVC	MOSARE
Saint-Gilles	Impasse des Arbousiers	DN 110 en PVC	MOSARE
Saint-Gilles	Rue de Charenton	DN 200 en PVC	MOSARE
Saint-Gilles	Rue des Cigales	DN 200	MOSARE
Saint-Gilles	Rue de la République	DN 110	MOSARE
Saint-Gilles	Rue du midi	DN 100 en amiante-ciment	MOSARE

Saint-Mamert-Du-Gard	Chemin de Combas	DN 110	MOSARE
----------------------	------------------	--------	--------

Rappel des propositions pour l'année 2022						
Commune	Rue	ml EdNM	Matériau	Année	∅	Origine
MILHAUD	Rue de Lys	52,23	Fonte ductile	1972	60	MOSARE
LANGLADE	Les Lauzieres (1)	93,57	Amiante-ciment	1974	150	MOSARE
LEDENON	Rue du Réservoir ; Rue de la Bouziguette	200,37	Acier ; Fonte ductile ; PVC	1980	160;250;300	MOSARE
SAINT-BAUZÉLY	Chemin du Montagnac	198,51	PVC	1991	160	MOSARE
MARGUERITTES	Route de Poulx (9)	126,6	Amiante-ciment	1985	300	MOSARE
MONTIGNARGUES	Route de Saint-Bauzély	129,43	PVC	1991	110	MOSARE
LANGLADE	Route de Nages	255,18	Fonte grise	1938	200	MOSARE
SAINT-ANASTASIE	Rue du Castellas	119	Plastique indéterminé	1945	160	MOSARE
SAINT-GILLES	Route de Nîmes	65,28	PVC	1979	110	MOSARE
SAINT-GILLES	Rue des Cigales	778,21	Amiante-ciment	1979	300	MOSARE
SAINT-MAMERT-DU-GARD	Rue de la Mazade ; De Carriere Crose ; de Combas	266,4	PVC	1991;2003	110	MOSARE
SAINT-GILLES	Nelson Mandela	119,37	PVC	1979;1980	110;150	MOSARE

POULX	Rue des Amandiers	195,5 1	FI	1965	150	MOSARE
LANGLADE	Rue les Lauzières (2)	334,6 3	PVC	1974	110	MOSARE
SAINT-GERVASY	Rue de Ledenon	130,9 1	PVC	1962	110	MOSARE
MANDUEL/BOUILLARGUES	Rue de la République / Rue de l'Abrivado	959,3 8	Inconnu	1962	160	MOSARE
LEDENON	Boulevard de l'Avenir	385,5 5	Inconnu	1982	150	MOSARE
MANDUEL	Impasse Canebière	74,11	PVC	1962	63	MOSARE
MILHAUD	Route des Banieres	94,91	PVC	1982	110	MOSARE
MARGUERITTES	Avenue Genestet	57,3	Amiante-ciment	1970	125	MOSARE
MILHAUD	Rue des Banieres	113,0 6	Inconnu	1938	150	MOSARE
MARGUERITTES	Rue François Villon	209,1 2	PVC	1970	50	MOSARE
RODILHAN	Rue des Anciens Combattants	100,6 5	PVC ; Inconnu	1972	160	MOSARE
SAINT-GILLES	Rue de Bellevue	319,2 7	Inconnu	1980	110	MOSARE
SAINT GILLES	Rue de la Baume	291	Fonte grise	1979	200	MOSARE
SAUZET	Rue Alfred Bonnaud	150,9 2	Amiante-ciment	1968	200	MOSARE
Nîmes	Rue Utrillo	56,79	Fonte grise	1964	450	MOSARE
Nîmes	Quai de la Fontaine	123,3 6	Fonte grise	1875	100;400	MOSARE
Nîmes	Vivaldi	92,18	Fonte grise	1964	200;80	MOSARE

Nîmes	Rue Paul Painleve	246,7 2	Fonte grise	1959;196 1	200;80	MOSARE
Nîmes	Rue de Mouettes	105,7 2	Fonte grise	1970	80	MOSARE
Nîmes	Rue de Tunis	60,71	Fonte grise	1960	80	MOSARE
Nîmes	Square de la Couronne	79,89	Fonte grise ; Fonte ductil	1955;198 6	200	MOSARE
Nîmes	Avenue Joliot Curie	65,41	Fonte grise	1963	10;200	MOSARE
Nîmes	Chemin Calvaire	147,9 0	Fonte grise ; Fonte ductil	1970;197 2	150:100	MOSARE
Nîmes	Chemin de la Tour Magne (1)	121,8 6	Fonte ideterminée	1966	100	MOSARE
Nîmes	Chemin de la Tour Magne (2)	109,7 4	Fonte indeterminé	1966	100	MOSARE
Nîmes	Rue du Grand Couvent	92,78	Fonte grise	150	150;80	MOSARE
Nîmes	Place du Grand Temple	91,31	Fonte grise ; Fonte ductile	1996;195 0	150;80	MOSARE
Nîmes	Avenue Kennedy	94,09	Fonte grise	1964	400	MOSARE
Nîmes	Rue Alphonse de Lamartine	124,0 9	Fonte grise	1961	80;100	MOSARE
Nîmes	Chemin de Fontanple	96,02	Fonte grise	1962	80	MOSARE
Nîmes	Rue du Chapitre	103,9 8	Fonte grise	1950	80	MOSARE
Nîmes	Rue Cite Paul Giran	61,73	Fonte grise	1960	60	MOSARE
Nîmes	Chemin des Carrières	264,0 9	Fonte grise	1964	80	MOSARE

Nîmes	Rue Trelys; Rue Poise	106,8 8	Fonte grise	1950	60;80	MOSARE
Nîmes	Impasse Viala	64,81	Fonte grise	1963	60	MOSARE
Nîmes	Chemin du Belvedere; Des Cottages	119,8 9	Fonte grise ; Fonte ductile	1965;197 1	80;100;200	MOSARE
Nîmes	Avenue Pavlov	110,5 5	Fonte grise	1963	350	MOSARE
Nîmes	Route de Sauve	67,27	Fonte grise	1961	250	MOSARE
Nîmes	Impasse des Figuiers	109,9 6	Fonte indéterminé	1966	100;80	MOSARE
Nîmes	Rue Deparcieux	65,18	Fonte ductile	1972	80	MOSARE
Nîmes	Duprato	68,48	Fonte indéterminé e	1969	40	MOSARE
Nîmes	Rue de Beucaire	75,98	Fonte indéterminé e	1905	200	MOSARE
Nîmes	Chemin du Mas de Cheylon	129,9 9	Béton	1973	600	MOSARE
Nîmes	Rue Spinoza	132,0 6	Fonte grise	1905	60	MOSARE
Nîmes	Rue du Serre Paradis	63,34	Fonte ductile	1984	200	MOSARE
Nîmes	Rue Saint Antoine	92,39	Fonte grise	1905	80	MOSARE
Fons	Rue Georges Brassens		Acier/AC		80	Retour exploitatio n
Fons	Rue de la Condamine		AC		80	Retour exploitatio n

St Bauzély	conduite Alim Nîmes - stade		PVC		160	Retour exploitation
Générac	Chemin des lavandières alim Puech Roussin		PVC		250	Retour exploitation
Saint Gilles	Rue de la République		Fte		80	Retour exploitation
Bezouze	Grand Rue		AC		80	Retour exploitation
Caissargues	Traversée chemin des canaux		Acier		200	Retour exploitation
Sainte-Anastasie	Rue des meyrannes		PE		50	Retour exploitation
Sainte-Anastasie	Chemin de Fontanelle		PVC		110	Retour exploitation
Saint Gervasy	Avenue Georges Taillefer		acier		80	Retour exploitation
Garons	Route de bouillargues		AC			Retour exploitation

Rappel des Propositions pour l'année 2023

Commune	Adresse	Linéaire	matériau	Année	Ø	Origine
BEUCAIRE	Route de Comps (d986l)	195,92	Acier; Fonte grise; Fonte ductile; Fonte indéterminée; Inconnu			
BERNIS	Route de Langlade (d14)	136,03	Fonte grise, Polyéthylène indéterminé; PVC			
BERNIS	Rue du murier	93,9	PVC			
BOUILLARGUES	Rue de la Paix	850	Amiante			
CAISSARGUES	Route de Saint-Gilles	NC	Fonte indéterminée			

CAVEIRAC	Rue de l'église	54,97	Fonte ductile; Fonte grise; Inconnu; PVC			
CLARENSAC	Boulevard du portail bas	101,09	Acier; Fonte grise			
CLARENSAC	Boulevard des coussières	77,29	Acier			
COMPS	Route de Comps (D986L)	195,92	Acier; Fonte grise; Fonte ductile; Fonte indéterminée; Inconnu			
COMPS	Lotissement La Treille	80	ACIER			
FONS	Route du Pont de la Reine(D210A)	72,9	Polyéthylène indéterminé			
GAJAN	Route de Nîmes	600	Amiante ciment			
GARONS	Route de Bouillargues	1000	Amiante ciment			
MANDUEL	Impasse Cle des Champs	67,53	PVC			
MANDUEL	Rue des Vergers	301,02	Amiante ciment			
MARGUERITTES	la ponche sud	67,15	Acier; Fonte grise; Fonte indéterminée			
MILHAUD	Rue des albizzias	70,52	Amiante-ciment; Inconnu; PVC			
MONTIGNARGUES	Route de Saint-Bauzely (D221)	166,55	Fonte indéterminée; PVC			
NÎMES	Rue Montauray	105,74	Fonte ductile ; Fonte indéterminée			
NÎMES	Boulevard du président Salvador Allende	90,73	Acier; Béton; Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée; Inconnu			
NÎMES	Boulevard sgt Triaire	89,25	Fonte grise			
NÎMES	Boulevard Talabot	326,15	Fonte grise; Fonte ductile			
NÎMES	Route de Courbessac	65,91	Fonte ductile; Fonte grise			
NÎMES	Ancienne Route d'Avignon	221,6	Fonte grise; Béton			
NÎMES	Rue enclos goubert	66,55	Fonte ductile; Fonte grise			
NÎMES	Route d'Uzès (d979)	331,51	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée			
NÎMES	Avenue Kennedy	84,09	Fonte grise; Fonte indéterminée			

NÎMES	Avenue Kennedy (d40)	73,41	Fonte grise			
NÎMES	Rue Matisse	132,55	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée			
NÎMES	Rue Vincent Faita	174,95	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée			
NÎMES	Rue porte d'Ales	220,1	Fonte ductile; Fonte grise			
NÎMES	Rue bonfa	89,96	Acier; Fonte grise; Fonte ductile			
NÎMES	Rue Euler	125,43	Acier; Fonte ductile; Fonte indéterminée			
NÎMES	Chemin des terres de rouviere	53,5	Fonte ductile; Fonte grise			
NÎMES	Avenue Pavlov (d40)	133,22	Fonte ductile; Fonte grise			
NÎMES	Avenue du maréchal juin	67,39	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée			
NÎMES	Avenue Georges Pompidou	238,74	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée			
NÎMES	Boulevard Jean Cocteau	104,3	Fonte indéterminée			
NÎMES	Rue Monjardin	85,5	Fonte ductile; Fonte grise			
NÎMES	Rue notre dame	156,27	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée			
NÎMES	Rue de la madeleine	115,76	Fonte ductile; Fonte grise			
NÎMES	Route d'Ales (d926)	86,89	Fonte grise; Fonte indéterminée;PVC			
NÎMES	Rue Bellini	113,86	Fonte grise			
NÎMES	Rue porte de France	57,4	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée			
NÎMES	Rue paul painleve	272,06	Fonte grise			
NÎMES	Rue de la source	82,94	Fonte grise			
NÎMES	Rue Robert Schuman	67,69	Fonte grise			
NÎMES	Rue Ambroise Croizat	67,83	Fonte ductile			
NÎMES	Avenue monseigneur Claverie	57,73	Fonte grise			

NÎMES	Rue tour de l'evêque	104,05	Acier; Fonte ductile; Fonte grise			
NÎMES	Impasse Georges Grosel	92	PVC			
NÎMES	Après le pont rue Cristino Garcia	780	Acier, Amiante ciment			
NÎMES	Chemin du mas de Balan	8,73	Fonte indéterminée			
NÎMES	Rue de la Lampeze	4,9	Fonte indéterminée			
NÎMES	Rue de Liege	71,81	Fonte indéterminée			
NÎMES	Place Watteau	?	Fonte grise			
NÎMES	Rue du Chapitre	160	Fonte grise			
NÎMES	Rue Farraday	78,97	Fonte grise			
NÎMES	Rue Utrillo	196,73	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée			
NÎMES	Quai de la Fontaine	142,37	Fonte ductile; Fonte grise			
NÎMES	Route de Sauve (D999)	310,91	Acier; Fonte grise; Fonte ductile; Fonte indéterminée			
NÎMES	Rue de Beaucaire	100,59	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée;PVC			
NÎMES	Rue Lulli	153,45	Fonte grise			
NÎMES	Rue André Marquès	...	Fonte			
NÎMES	Rue Pierre Sépard	450	Fonte			
NÎMES	Bd des Français Libres		Acier			
REDESSAN	Rue de Valatet	215,63	Fonte indéterminée			
RODILHAN	Avenue Mistral	111,54	Fonte indéterminée			
RODILHAN	Chemin des Aires	55	Béton			
SAINT BAUZELY	Chemin de la Verune	1300	PVC			
SAINT-COME-ET-MARUEJOLS	Route de Maruejols (d103)	56,28	Fonte ductile; Fonte grise			
SAINT GILLES	Rue République	50	FTE			
SAINT GILLES	Rue de Saint-Pierre	144,8	Inconnu			
SAINT GILLES	Rue de l'écurie	80,21	PVC			

SAINT GILLES	Rue Neuve	200	PVC			
SAUZET	Rue des Mazes	135	PVC			

- **Rappel des propositions d'amélioration Réseaux 2023**

COMMUNE	ADRESSE	DN	MATERIAU	LONGUEUR	DATE POSE	ORIGINE
Bouillargues	Rue de la Paix	200 ; 150	Amiante	850		Retour exploitation
Caissargues	Route de Saint-Gilles	200	Fonte indéterminée	NC		Retour exploitation
Comps	Route de Comps (D986L)	300; 400; 600; 800; 1000	Acier; Fonte grise; Fonte ductile; Fonte indéterminée; Inconnu	195,92	1957; 1970; 1982; 1995	Retour exploitation
Comps	Lotissement La Treille	1000	ACIER	80	?	Retour exploitation
Fons	Route du Pont de la Reine(D210A)	0	Polyéthylène indéterminé	72,9	1901	Retour exploitation
Gajan	Route de Nîmes	100	Amiante ciment	600	1900	Retour exploitation
Garons	Route de Bouillargues	150	Amiante ciment	1000	INC	Retour exploitation
Manduel	Impasse Cle des Champs	110	PVC	67,53	1979	Retour exploitation
Manduel	Rue des Vergers	150	Amiante ciment	301,02	?	Retour exploitation
Montignargues	Route de Saint-Bauzely (D221)	110; 125; 160	Fonte indéterminée; PVC	166,55	1968; 1991	Retour exploitation
Nîmes	Impasse Georges Grosel	40	PVC	92		Retour exploitation
Nîmes	Après le pont rue Cristino Garcia	600	Acier, Amiante ciment	780	1989	Retour exploitation

Nîmes	Chemin du mas de Balan	150	Fonte indéterminée	8,73	1968	Retour exploitation
Nîmes	Rue de la Lampeze	100; 200	Fonte indéterminée	4,9	1964; 1993	Retour exploitation
Nîmes	Rue de Liege	60	Fonte indéterminée	71,81	1961	Retour exploitation
Nîmes	Place Watteau	450	Fonte grise	?	?	Retour exploitation
Nîmes	Rue du Châpitre	150/80	Fonte grise	160	1950	Retour exploitation
Nîmes	Rue Farraday	100	Fonte grise	78,97	?	Retour exploitation
Nîmes	Rue Utrillo	40; 60; 80; 100; 150; 200; 400; 450	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée	196,73	?	Retour exploitation
Nîmes	Quai de la Fontaine	40; 100; 300; 400	Fonte ductile; Fonte grise	142,37	1875; 1950; 1993	Retour exploitation
Nîmes	Route de Sauve (D999)	80; 100;125; 150; 200; 250; 300; 600	Acier; Fonte grise; Fonte ductile; Fonte indéterminée	310,91	1953; 1955; 1959; 1961; 1964; 1968; 1970; 1972; 1980; 1988	Retour exploitation
Nîmes	Rue de Beaucaire	63; 100; 150; 200	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée;PVC	100,59	1961; 1962; 1969; 1995	Retour exploitation
Nîmes	Rue Lulli	60; 100; 200	Fonte grise	153,45	1964	Retour exploitation
Nîmes	Rue André Marquès	800	Fonte	...	1872	Retour exploitation
Nîmes	Rue Pierre Sépard	800	Fonte	450	1872	Retour exploitation
Nîmes	Bd des Français Libres	600	Acier			Retour exploitation

Redessan	Rue de Valatet	150	Fonte indéterminée	215,63	1972	Retour exploitation
Rodilhan	Avenue Mistral	100 ; 200	Fonte indéterminée	111,54	1963	Retour exploitation
Rodilhan	Chemin des Aires	125	Béton	55	?	Retour exploitation
Saint Bauzély	Chemin de la Verune	160	PVC	1300	1900	Retour exploitation
Saint Gilles	Rue République	60	FTE	50	?	Retour exploitation
Saint Gilles	Rue de Saint-Pierre	160	Inconnu	144,8	1979	Retour exploitation
Saint Gilles	Rue de l'écurie	110	PVC	80,21	1979	Retour exploitation
Saint Gilles	Rue Neuve	63	PVC	200	1900	Retour exploitation
Sauzet	Rue des Mazes	63	PVC	135	50	Retour exploitation
BEAUCAIRE	ROUTE DE COMPS (D986L)	195,92	Acier; Fonte grise; Fonte ductile; Fonte indéterminée; Inconnu	1957; 1970; 1982; 1995	300; 400; 600; 800; 1000	MOSARE
BERNIS	ROUTE DE LANGLADE (D14)	136,03	Fonte grise, Polyéthylène indéterminé; PVC	1938; 1970; 1972	40; 110; 200	MOSARE
BERNIS	RUE DU MURIER	93,9	PVC	1976	110	MOSARE
CAVEIRAC	RUE DE L'EGLISE	54,97	Fonte ductile; Fonte grise; Inconnu; PVC	1938; 1956; 1970; 1977	63; 80	MOSARE
CLARENSAC	BOULEVARD DU PORTAIL BAS	101,09	Acier; Fonte grise	1938	60	MOSARE
CLARENSAC	BOULEVARD DES COUSSIERES	77,29	Acier	1938	60	MOSARE
MARGUERITTES	LA PONCHE SUD	67,15	Acier; Fonte grise; Fonte indéterminée	1870; 1970; 1972	150; 350; 500; 800	MOSARE
MILHAUD	RUE DES ALBIZIAS	70,52	Amiante-ciment; Inconnu; PVC	1972; 1986; 2009	150; 160	MOSARE
MONTIGNARGUES	ROUTE DE SAINT-BAUZÉLY (D221)	166,55	Fonte indéterminée; PVC	1968; 1991	110; 125; 160	MOSARE

NÎMES	RUE PIERRE SEMARD	662,56	Fonte grise ; Fonte ductile	1954; 1872 ; 1986; 1988	100 ; 800 ; 1000	MOSARE
NÎMES	RUE MONTAURY	105,74	Fonte ductile ; Fonte indéterminée	1965; 1966; 1971; 1975 ; 1983; 1992; 1994; 2005	60; 80; 100; 150; 200	MOSARE
NÎMES	BOULEVARD DES FRANCAIS LIBRES (N106)	375,69	Acier; Fonte grise; Fonte ductile; Fonte indéterminée; PVC	1961; 1964; 1967; 1969; 1970; 1971; 1972; 1980	40; 63; 100; 150; 200; 250; 300; 400; 600	MOSARE
NÎMES	BOULEVARD DU PRESIDENT SALVADOR ALLENDE	90,73	Acier; Béton; Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée; Inconnu	1964; 1966; 1967; 1971; 1977; 1982; 1985; 1986; 1988; 1991; 1998	80; 100; 150; 200; 300; 400; 500; 600; 800	MOSARE
NÎMES	BOULEVARD SGT TRIAIRE	89,25	Fonte grise	1960; 1961; 1962; 1972; 1994; 1995	80; 100; 125; 150; 200; 300; 500	MOSARE
NÎMES	BOULEVARD TALABOT	326,15	Fonte grise; Fonte ductile	1959; 1961; 1969; 1972; 2010	40; 100; 125;150; 200; 300; 500	MOSARE
NÎMES	ROUTE DE COURBESSAC	65,91	Fonte ductile; Fonte grise	1910; 1955; 1961; 1964; 1977; 1985; 1993; 1998	60; 100; 125; 150; 200; 250; 300	MOSARE
NÎMES	ROUTE DE BEAUCAIRE	63,05	Fonte grise; Acier; Fonte ductile	1950; 1961; 1962; 1964; 1976; 1979; 1988	80; 100; 125; 150; 200; 300; 500; 1 000	MOSARE
NÎMES	ROUTE DE SAUVE (D999)	310,91	Acier; Fonte grise; Fonte ductile; Fonte indéterminée	1953; 1955; 1959; 1961; 1964; 1968; 1970; 1972; 1980; 1988	80; 100;125; 150; 200; 250; 300; 600	MOSARE
NÎMES	ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON	221,6	Fonte grise; Béton	1872; 1964; 1966;	50; 100; 300; 900; 1000	MOSARE
NÎMES	RUE ENCLOS GOUBERT	66,55	Fonte ductile; Fonte grise	1956; 1990	80; 100; 200	MOSARE
NÎMES	ROUTE D'UZÈS (D979)	331,51	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée	1953; 1954; 1955; 1965; 1969; 1971; 1977; 1989	100; 175; 200; 500	MOSARE

NÎMES	AVENUE KENNEDY	84,09	Fonte grise; Fonte indéterminée	1961; 1964; 1970	80; 100; 200; 400	MOSARE
NÎMES	AVENUE KENNEDY (D40)	73,41	Fonte grise	1963; 1964	150; 250; 300; 350; 450	MOSARE
NÎMES	RUE MATISSE	132,55	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée	1961; 1969; 1974	80; 100; 150; 250; 400; 500	MOSARE
NÎMES	RUE UTRILLO	196,73	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée	1961; 1964; 1969; 1974	40; 60; 80; 100; 150; 200; 400; 450	MOSARE
NÎMES	RUE VINCENT FAITA	174,95	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée	1959; 1960; 1961; 1964; 1968; 1969; 1987	60; 100; 125; 150; 200; 300	MOSARE
NÎMES	QUAI DE LA FONTAINE	142,37	Fonte ductile; Fonte grise	1875; 1950; 1993	40; 100; 300; 400	MOSARE
NÎMES	RUE PORTE D'ALES	220,1	Fonte ductile; Fonte grise	1872; 1977	80; 800	MOSARE
NÎMES	RUE BONFA	89,96	Acier; Fonte grise; Fonte ductile	1872; 1953; 1954; 1960; 1964; 1972; 1986; 2005	40; 80; 100; 125; 150; 200; 250; 500; 800; 1000	MOSARE
NÎMES	RUE EULER	125,43	Acier; Fonte ductile; Fonte indéterminée	1969; 1973; 1975	150; 300	MOSARE
NÎMES	CHEMIN DES TERRES DE ROUVIERE	53,5	Fonte ductile; Fonte grise	1953; 1964; 1983	100; 125; 150; 200; 250	MOSARE
NÎMES	AVENUE PAVLOV (D40)	133,22	Fonte ductile; Fonte grise	1963; 1987	80; 100; 150; 200; 300; 350	MOSARE
NÎMES	AVENUE DU MARÉCHAL JUIN	67,39	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée	1961; 1964; 1969; 1977; 1982	60; 80; 100; 150; 200	MOSARE
NÎMES	AVENUE GEORGES POMPIDOU	238,74	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée	1955; 1959; 1960; 1972; 1994	60; 80; 100; 150; 175; 200; 250	MOSARE
NÎMES	BOULEVARD JEAN COCTEAU	104,3	Fonte indéterminée	1966	40; 80; 150	MOSARE
NÎMES	RUE MONJARDIN	85,5	Fonte ductile; Fonte grise	1957; 1963; 1972; 1993	80; 300	MOSARE

NÎMES	RUE NOTRE DAME	156,27	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée	1954; 1955;1956; 1957; 1961; 1969; 1972; 1994; 1995; 1996; 2009	40; 60; 80; 100; 150; 200	MOSARE
NÎMES	RUE DE LA MADELEINE	115,76	Fonte ductile; Fonte grise	1950; 1994	100; 125; 150; 200; 600	MOSARE
NÎMES	RUE LULLI	153,45	Fonte grise	1964	60; 100; 200	MOSARE
NÎMES	ROUTE D'ALES (D926)	86,89	Fonte grise; Fonte indéterminée;PVC	1957; 1961; 1962; 1969	60; 63; 80; 100; 150; 175	MOSARE
NÎMES	RUE BELLINI	113,86	Fonte grise	1964	80; 100; 200	MOSARE
NÎMES	RUE DE BEAUCAIRE	100,59	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée;PVC	1961; 1962; 1969; 1995	63; 100; 150; 200	MOSARE
NÎMES	RUE PORTE DE FRANCE	57,4	Fonte ductile; Fonte grise; Fonte indéterminée	1956; 1967; 1972	80; 125; 150; 200	MOSARE
NÎMES	RUE PAUL PAINLEVE	272,06	Fonte grise	1959; 1960; 1961	80; 100; 150; 200	MOSARE
NÎMES	RUE DE LA SOURCE	82,94	Fonte grise	1910; 1964	125; 200	MOSARE
NÎMES	RUE ROBERT SCHUMAN	67,69	Fonte grise	1961; 1962	60; 80; 100; 150; 175; 200	MOSARE
NÎMES	RUE AMBROISE CROIZAT	67,83	Fonte ductile	1975; 1976	100; 150; 200	MOSARE
NÎMES	AVENUE MONSEIGNEUR CLAVERIE	57,73	Fonte grise	1957; 1963	80; 125	MOSARE
NÎMES	RUE TOUR DE L'EVÊQUE	104,05	Acier; Fonte ductile; Fonte grise	1960; 1971; 1972	80; 100; 150; 400	MOSARE
SAINT-COME-ET-MARUEJOLS	ROUTE DE MARUEJOLS (D103)	56,28	Fonte ductile; Fonte grise	1956; 2013	150	MOSARE

6.10 Glossaire

Le présent glossaire est établi sur la base des définitions de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 et de compléments jugés utiles à la compréhension du document.

Abonnement :

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné au délégataire pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement non collectif).

Abonnés non domestiques :

Les abonnés non domestiques sont redevables directement à l'Agence de l'eau pour les redevances de pollution et de modernisation des réseaux perçues habituellement sur les factures d'eau et d'assainissement. Il s'agit d'établissements dont les activités sont définies par un arrêté du 21/12/2017, et dont le volume d'activité dépasse certains seuils. Les abonnés non domestiques ne doivent pas être confondus avec les abonnés industriels. La notion d'abonnés industriels correspond à des critères propres au règlement de service.

Capacité de production :

Volume qui peut être produit par toutes les installations de production pour un fonctionnement journalier de 20 heures chacune (unité : m³/jour).

Certification ISO 14001 :

Cette norme concerne le système de management environnemental. La certification s'applique aux aspects environnementaux que Veolia Eau peut maîtriser et sur lesquels il est censé avoir une influence. Le système vise à réduire les impacts liés à nos produits, activités et services sur l'environnement et à mettre en place des moyens de prévention des pollutions, en s'intéressant à la fois aux ressources et aux sous-produits du traitement dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification ISO 9001 :

Cette norme concerne le système de management de la qualité. La certification ISO 9001 traduit l'engagement de Veolia à satisfaire les attentes de ses clients par la qualité des produits et des services proposés et l'amélioration continue de ses performances.

Certification ISO 22000 :

Attestation fournie par un organisme certificateur qui valide la démarche de sécurité alimentaire effectuée par le délégataire.

Certification ISO 50001 :

Cette norme concerne le système de management de l'énergie. Ce système traduit l'engagement de Veolia à analyser ses usages et ses consommations énergétiques pour privilégier la performance énergétique dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification ISO 45001 :

Cette norme concerne le système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Consommateur – abonné (client) :

Le consommateur abonné est une personne physique ou morale ayant souscrit un ou plusieurs abonnements auprès de l'opérateur du service public (par exemple service de l'eau, de l'assainissement, etc.). Il est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, en des lieux géographiques distincts appelés points de service et donc avoir plusieurs points de service. Pour distinguer les services, on distingue les consommateurs eau, les consommateurs assainissement collectif et les consommateurs assainissement non collectif. Il perd sa qualité de consommateur abonné à un point de service donné lorsque le service n'est plus délivré à ce point de service, de façon définitive, quelle que soit sa situation vis-à-vis de la

facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé). Pour Veolia, un consommateur abonné correspond à un abonnement : le nombre de consommateurs abonnés est égal au nombre d'abonnements.

Consommation individuelle unitaire :

Consommation annuelle des consommateurs particuliers individuels divisée par la durée de la période de consommation et par le nombre de consommateurs particuliers individuels et collectifs (unité : m³/client/an).

Consommation globale unitaire :

Consommation annuelle totale des clients divisée par la durée de la période de consommation et par le nombre de clients (unité : m³/consommateur/an).

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service et taux de respect de ce délai [D 151.0] :

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquelles le délai est respecté. (Arrêté du 2 mai 2007)

Développement durable :

Le rapport Brundtland a défini en 1987 la notion de développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». La conférence de Rio de 1992 a popularisé cette définition de développement économique efficace, équitable et soutenable, et celle de programme d'action ou « Agenda 21 ». D'autres valeurs sont venues compléter ces notions initiales, en particulier être une entreprise responsable, respecter les droits humains, assurer le droit des habitants à disposer des services essentiels, favoriser l'implication de la société civile, faire face à l'épuisement des ressources et s'adapter aux évolutions climatiques.

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 sont un ensemble de 17 objectifs établis en 2015 par les Nations Unies et concernent tous les pays (développés et en voie de développement), dont l'objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

Ces nouveaux objectifs succèdent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD de 2000 à 2015) pour réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement (à ce titre Veolia a contribué à l'accès de 6,5 millions de personnes à l'eau potable et a raccordé près de 3 millions de personnes aux services d'assainissement dans les pays émergents).

Eau souterraine influencée :

Eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2 NFU.

HACCP :

Hazard Analysis Critical Control Point : méthode d'identification et de hiérarchisation des risques développée à l'origine dans le secteur agroalimentaire, cette méthode est depuis utilisée pour les systèmes d'alimentation en eau potable.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau [P108.3] :

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

- ✓ 0 % : aucune action ;
- ✓ 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours ;
- ✓ 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu ;
- ✓ 50 % : dossier déposé en préfecture;
- ✓ 60 % : arrêté préfectoral ;
- ✓ 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;
- ✓ 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [P103.2] :

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120 points, à la fois :

- ✓ le niveau de connaissance du réseau et des branchements,
- ✓ et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'assainissement collectif.

L'échelle est de 0 à 100 points pour les services n'exerçant pas la mission de distribution.

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eaufrance.fr/>

Indice linéaire de pertes en réseau [P106.3] :

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Indice linéaire des volumes non comptés [P105.3] :

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Nombre d'habitants desservis (Estimation du) [D101.0] :

Il s'agit de la population totale (avec 'double compte') desservie par le service, estimée par défaut à partir des populations authentifiées annuellement par décret pour les communes du service et des taux de couverture du service sur ces communes. Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice de l'année N donne le recensement de l'année N-3.

Parties prenantes :

Acteurs internes et externes intéressés par le fonctionnement d'une organisation, comme un service d'eau ou d'assainissement : salariés, clients, fournisseurs, associations, société civile, pouvoirs publics ...

Prélèvement :

Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons pour n laboratoires). (Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008)

Rendement du réseau de distribution [P104.3] :

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé. Le rendement est exprimé en pourcentage. (Arrêté du 2 mai 2007)

La Loi Grenelle 2 a imposé un rendement minimum à atteindre pour chaque réseau de distribution, dont la valeur dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau. Cette valeur « seuil » est définie par le décret 2012-97 du 27 janvier 2012. Cette définition réglementaire est transcrite dans la formule générique donnée ci-après :

$$\text{Objectif Rdt Grenelle 2} = \text{Min} (A + 0,2 \text{ ILC} ; 85)$$

Avec :

- ✓ Objectif Rdt Grenelle 2 exprimé en % ;
- ✓ ILC : Indice Linéaire de Consommation (m³/j/km) qui traduit la densité de l'habitat et la taille du service ;

- ✓ A = 65 dans la majorité des situations excepté pour les réseaux alimentés, d'une part, par une ressource en eau classée en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) et, d'autre part, par des prélèvements supérieurs à 2 Mm³/an où le terme A prend alors la valeur de 70 (pour tenir compte de la faible disponibilité de la ressource en eau).

Réseau de desserte :

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Réseau de distribution :

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements.

Résultat d'analyse :

On appelle résultat d'analyse chaque valeur mesurée pour chaque paramètre. Ainsi pour un prélèvement effectué, il y a plusieurs résultats d'analyse (1 résultat par paramètre).

Taux d'impayés [P154.0] :

Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées [P151.1] :

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24h à l'avance.

Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte.

Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ne sont pas prises en compte.

Taux de mensualisation :

Pourcentage du nombre total de clients (consommateurs particuliers, clients industriels, etc.) ayant opté pour un règlement mensuel par prélèvement bancaire.

Taux de prélèvement :

Pourcentage du nombre total de clients (consommateurs particuliers, clients industriels, etc.) ayant opté pour un règlement des factures par prélèvement bancaire.

Taux de conformité aux paramètres microbiologiques [P101.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur. Les prélèvements considérés sont :

- ✓ Ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique
- ✓ Et le cas échéant ceux réalisés par le délégataire dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

Taux de conformité aux paramètres physico-chimiques [P102.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur. Les prélèvements considérés sont :

- ✓ ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique.
- ✓ et le cas échéant ceux réalisés par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes.

Taux de mutation (demandes d'abonnement) :

Nombre de demandes d'abonnement (mouvement de consommateurs) rapporté au nombre total de consommateurs, exprimé en pour cent.

Taux de réclamations [P155.1] :

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en œuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Volume acheté en gros (ou acheté à d'autres services d'eau potable) :

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé.

Volume comptabilisé :

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés (circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008). Ce volume n'inclut pas le volume vendu en gros.

Volume consommateurs sans comptage :

Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

Volume consommé autorisé :

Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

Volume de service du réseau :

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

Volume mis en distribution :

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

Volume produit :

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Le volume de service de l'unité de production n'est pas compté dans le volume produit.

Volume vendu en gros (ou vendu à d'autres services d'eau potable) :

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté.

Ressourcer le monde

Veolia
30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers
www.veolia.com